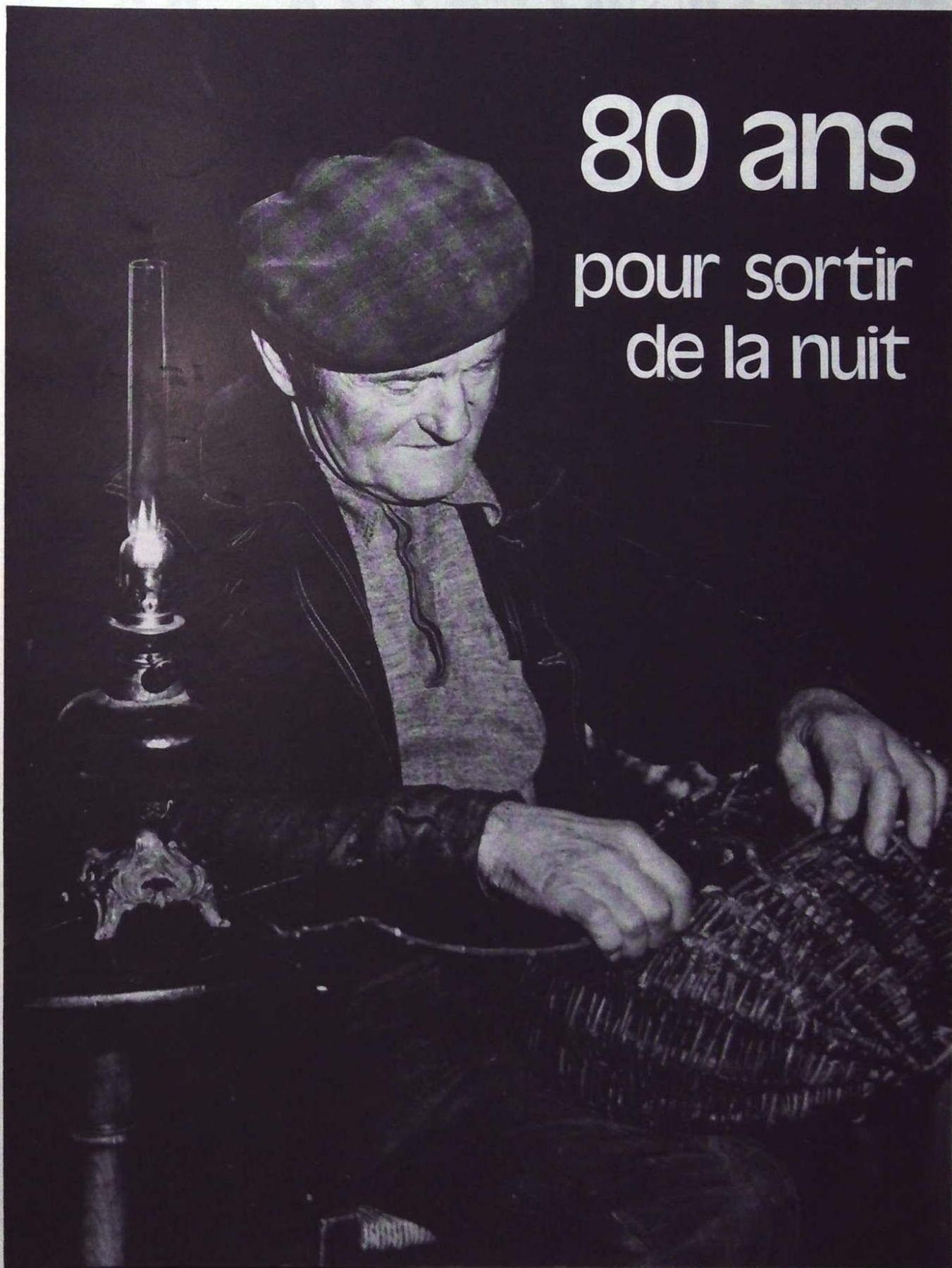


# le pays

de fougères

27 80

80 ans  
pour sortir  
de la nuit



## sommaire

80 ans pour sortir de la nuit	3
Les Lusignan, seigneurs de Fougères	6
On cherche jeunes agriculteurs	9
Les métiers disparus : le pompier	12
Quand les chroniqueurs racontaient Fougères	14
Hommage à la résistance dans le pays : Thérèse Bonniard	17
Gallo : Parlers et traditions populaires de Normandie	20
Courrier des lecteurs	22

### « LE PAYS »

Revue bimestrielle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.

Siège social : 57, rue Nationale, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 40 F  
— Soutien : à partir de 90 F.  
Prix du numéro : 8 F

Versement :  
René Cintré  
57, rue Nationale  
35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Philippe André - Jean-Yves Baugé - Evelyne Brun - Elise Chayron - René Cintré - Germaine Dulong-Guineé - Jacques Faucheu - Emile Gortais - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Guy Juban - Francis Lebreton - Françoise Magnouat - Michel Martin - Monique Messard - Marie-Thérèse Pontis - Gérard Ponte - Joseph Pommerehne - Jacques Suterans.  
Photographie : Jean-Luc Barbelette - Joël Brun - Vincent Louet.  
Directeur de la publication : Bernard Heudré

### TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

## Visages du pays

... Et tourne la baratte...  
et vient le beurre...  
et passe le temps...

(Photo Jean-Luc Barbelette)



Nous publierons toute photographie exprimant le pays et présentant une certaine recherche artistique.

## 80 ans

# pour sortir de la nuit

« T'es-tu éclairé avec les patates ? Non ? T'as quand même connu les « rousines » ? Non plus ? Mais d'où es-tu déhaqué ? »  
« Je suis né en 36 ». « Alors t'es v'nu avec la Wonder ! ». Ma grand-mère avait cette étrange façon de marquer le temps par les découvertes en matière d'éclairage : les chandelles, les lampes à pétrole, enfin l'électricité avaient chassé les ténèbres d'une longue vie.



Ma grand-mère née en 1882 avait, dans sa petite enfance, entendu les loups hurler la nuit dans les bois de Saint-Germain-en-Coglès et du Châtelier. Époque très sombre avec, pour s'éclairer, le feu dans la cheminée et quelques chandelles de résine. Les gens de la campagne vivaient au rythme des saisons qui commandaient la longueur du jour et de la nuit. Ces longues nuits d'hiver de 15 heures et plus, où la famille vivait repliée autour du feu, unique source de chaleur et d'éclairage. La cheminée, centre de toute activité, un lit de chaque côté, au milieu de la pièce la table avec ses bancs. Dans cette vie au ralenti, il n'y a qu'un pas pour aller de l'un à l'autre. On mange, on se chauffe, on dort dans quelques mètres carrés. Pour dormir, on se dévêtait à peine, au matin en descendant du lit, on tombera les pieds dans les sabots qui séchent au coin du feu. Du milieu de la pièce, on distingue vaguement les contours de la porte. Dehors, ce sont les ténèbres où ne s'aventurent que les gens dans le besoin, les « mal-voullant » ou les « mal-faisant ».

Toute personne qui frappe à la porte tard le soir est suspecte, d'où cette habitude de s'annoncer « ouvre, c'est ma, le Julien de l'Aire ». Soulagement dans la maison, vite quelques brindilles dans le feu et la « fouée » éclaire le nouveau visage. Pour causer, on allume la mèche d'une patate creusée et remplie d'huile. Alors on peut s'attabler autour de cette flamme vacillante qui vaut à peine une bougie. La bougie, curieusement, n'est guère utilisée à la campagne, sans doute parce qu'il faut l'acheter et elle descend si vite en brûlant ! Les yeux se usent prématurément autour du feu, car on travaille après la soupe : on coud, on ravaude, on tresse des paniers en osier, on taille au couteau des objets variés ; ustensiles de cuisine, trebuchet pour attraper les oiseaux, carcasses de paniers en châtaignier ●●●

## 80 ans pour sortir de la nuit

●●● fendu, cercles de tonneaux, et quand le feu devient braise, on raconte, on s'endort en écoutant le vent dans la nuit. Cette nuit peuplée de bête Martine, de dame blanche, de diabolos et autres personnages de contes tant entendus pendant les longues veillées d'hiver. Pour vous effrayer un soir de bésin, c'est encore une chandelle dans une citrouille creusée en forme de tête que les « mal-vouloant » du com déposérent à la croisée d'un chemin.

Ma grand-mère disait : « il vaut mieux être à Noël qu'à la Saint-Jean ». Car à la Saint-Jean, le soleil ne fait que baisser tandis qu'à Noël, c'est la lente sortie du trou noir de l'hiver. Ne dit-on pas que « de Noël à l'an neuf, les jours rallongent du pas au bouz », doucement, mais sûrement. Et la moissonnée commence à s'agiter. La première lune de janvier, c'est la fête des Rois Mages, vient la chandeleur, carnaval, la mi-carême, Pâques, autant de raisons pour se réjouir. À Pâques, le soleil est assez haut pour éclairer tous les recoins de la maison par la seule fenêtre. On en profite alors pour faire le grand nettoyage de l'année. On sort le balai de paille de riz pour abattre les araignées qu'on n'avait pas aperçues de l'hiver. On s'active, on sème l'Ascension la Pentecôte, les foins, enfin la Saint-Jean où l'on danse toute la nuit claire autour des feux. Mais déjà on s'affaire, on récolte, on moissonne, on engrange. Les nuits s'allongent, la Toussaint vient précipiter la moissonnée dans l'hiver.

Tout le premier quart de notre siècle, ma grand-mère et les siens vivent au rythme des saisons, du jour et de la nuit. Ses seules connaissances sont les cycles de la lune et du soleil et quelques astres. Elle connaît même un mot savant qu'elle utilise souvent le solstice d'hiver.

L'arrivée dans nos campagnes des lampes à pétrole améliore considérablement les conditions de vie de la famille. La toute petite lampe-pigeon est la plus économique : un quart de litre de pétrole pour cinq à sept nuits, elle sert surtout de veilleuse. La lampe à pied, bien connue et la lampe tempête, communément appelée « globe », constituent l'éventail des nouveaux moyens d'éclairage. Ma grand-mère qui souffrait d'insomnies à



Les étapes... pour sortir de la nuit

maintenant deux amies, pour passer ses nuits, l'horloge avec son tic-tac rassurant et la lampe-pigeon avec sa petite flamme vive et sûre. Quel confort ! Ma grand-mère à long-temps caché aux voisines cette utilisation de la lampe, de peur d'être accusée de gaspillage, puis elle s'est aperçue que les autres femmes l'utilisaient aussi.

En se levant, elle allume d'abord la lampe à pied, ensuite le feu. Les « globes » qu'on devine à l'odeur sont rangés près de la cheminée. On en possédait trois à la ferme pour les soins aux animaux. Le premier commis en allume un, après avoir avalé sa soupe brûlante, et part éveiller et affourager les chevaux. Pendu à la stalle du milieu, il éclaire l'écurie. Les femmes prennent le deuxième pour la traite, le seau à la main, le globe de l'autre, elles déambulent parmi les vaches. Le troisième va à droite, à gauche, au gré des besoins. Le petit commis l'utilise au grenier pour tirer le foin. Les recommandations pleuvent : « attache bien ton globe, ne le renverse pas ». Un incendie dans un grenier, c'est si vite arrivé !

Ma grand-mère, très pieuse, allait à la messe une ou deux fois par semaine, au village distant de deux kilomètres, moitié en « rotte messière » souvent boueuse, le reste par le goudron. Elle partait dès les

sept heures, le globe dans une main, les souliers dans l'autre, les sabots aux pieds. À l'entrée du bourg, elle chaussait les souliers, déposait les sabots et le globe derrière un talus, car on peut laisser son sac à provisions sous le porche de l'église, mais pas des sabots boueux et un globe puant le pétrole ! Ces matins-là, le petit commis n'avait plus rien pour s'éclairer dans le grenier, il se dirigeait alors au « ta de la main ». Pas très dévot, il pestait contre grand-mère qui le privait d'un outil précieux. Il avait bien récemment acheté un boîtier « wonder » avec quelques économies, mais c'était pour épater les filles le dimanche, pas pour travailler au grenier ! Le soir, la pile était soigneusement enlevée du boîtier et déposée au sec dans un trou de la cheminée. Bientôt, grand-mère acheta aussi son boîtier pour libérer le globe les matins de messe. Elle me prêtait parfois sa lampe de poche pour quelques escapades le soir, ou pour attraper les oiseaux la nuit dans les buissons. Mais les piles usaient vite, on les démontait. Grand-mère, méprisante pour bien dire d'autres progrès, nous regardait faire, intriguée, se demandant par quelle magie la lumière sortait de la pile. Ce fut la même question que se posèrent les badauds devant la dynamo qui équipait le vélo du Père Meunaige, le forgeron du



Le « globe ».

bourg. « C'est comme la magnéto des moteurs Bernard » expliquait-il en se gaussant, « mais au lieu de faire des étincelles, ça fait du courant continu » et tout le monde de s'exalter ! Un jour, notre forgeron retrouva son vélo, orgueil de sa forge, dépouillé de sa dynamo proprement dévissée. Plainte, enquête, les empreintes digitales nouvellement utilisées dans les enquêtes dénonçaient le coupable. On suspecte tout le monde : les jaloux, les maniaques, les farceurs, et l'enquête s'emba. Au bout d'un an toute la région en parla. Grand-mère se rappelle vaguement d'une certaine affaire Dreyfus, d'un certain président Doumer, mais le vol de la dynamo... elle en connaît tous les détails. Oser voler une dynamo !

L'éclairage électrique avançait vers les campagnes. Aperçue à Fougères, l'électricité équipait maintenant les bourgs. À cette époque, en même temps, on favorisait l'entrée du soleil dans la pièce principale en agrandissant la fenêtre et en remplaçant la porte d'entrée à deux battants superposés par une porte vitrée, signe d'un modernisme évident. Chez nous, ce fut un accident qui décida de changer la porte. La porte à deux battants était bien pratique en ouvrant le haut, on éclairait la pièce tandis que le bas fermé

empêchait les animaux (volailles, porcs, chiens, tout ce monde libre par la cour), d'entrer dans la maison. Finette, la jument « de devant », tous les midis en allant s'abreuver passait la tête par le haut de la porte, quemandant une pierre de sucre qu'on s'empressait de lui donner. Un jour que la porte était grand ouverte, elle entra dans la pièce. Il fallut pousser la table pour que cette jument pesant près d'une tonne puisse ressortir. L'émotion passée, ce fut la colère. En effet, les sabots ferrés avaient marqué profondément le sol de terre battue. Il fallut « bêchetter » les trous, faire une « patouillée » et laisser sécher. Pendant une semaine on balaya le sol avec le balai de paille de riz, généralement rangé sur l'armoire, le balai de boudreau aurait arraché le sol insuffisamment durci. On décida alors de faire placer une porte vitrée, bien étanche, avec des verres cathédrale comme chez les gens bien. À partir de ce jour, la pièce fut mieux éclairée, mais la cheminée qui manquait de prise d'air se mit à fumer à l'intérieur, alors on acheta un Butane.

La pénurie de pétrole pendant la guerre 39-45 obligea à s'éclairer avec les vieilles méthodes. Grand-mère fit la démonstration de son savoir en fabriquant des chandelles avec des patates, des lumignons

avec du saindoux. On coula même des bougies dans des corps de pompe à bicyclette qui ne glouaient plus rien, vu qu'il n'y avait plus de pneus. Les lampes à carbure n'eurent jamais les faveurs de grand-mère, leur flamme était plus claire, mais ces lampes explosaient parfois et répandaient dans la pièce une fumée tenace, très peu visible, si ce n'était dans les mouchoirs.

L'arrivée de l'électricité en 1952 enthousiasma grand-mère. « Vous rendez-vous compte, disait-elle, on fait juillet en hiver avec un bouton ». C'était tout dire. Ses angoisses nocturnes disparurent. Au premier bruit, un geste ! et la lampe de cour chassait l'ombre jusqu'à une portée de vue, de quoi vous rassurer. Elle regrettait cependant que l'électricité permette les réjouissances nocturnes, car elles dispersaient la famille. Finies les veillées autour de l'âtre. Si la radio, baptisée par elle « la boîte qui huche et qui chante » ne lui plaisait guère, la télévision qui suivit de près l'électricité, la captivait. Cette seconde fenêtre sur l'extérieur lui permit de découvrir un monde qu'elle ignorait. Elle ne voulait jamais totalement croire que les gens, qui étaient dans la télé, ne la voyaient pas. Aussi, elle se plaçait sur le côté pour regarder ces belles gens qui avec des yeux si brillants devaient forcément la voir !

Grand-mère, qui dans l'électricité, ne voyait que l'éclairage fourni par une ampoule avec un abat-jour blanc pour éclairer les gens qui étaient en-dessous ne comprit pas à quoi pouvait servir ces lustres avec plusieurs ampoules « encapuchonnées ».

Un jour elle revint outrée des magasins de Fougères, elle avait vu des ampoules qui éclairaient les plafonds, comble du gaspillage ! Solennellement elle nous avertit : « Méfrez-vous les garçailles, si vous gaspillez comme ça, ça ne pourra pas durer ! »

Née au siècle des longues nuits, sa vie fut une succession de découvertes. La lumière avait fait progressivement reculer les ténèbres et tout ce qui s'y rattache. Combien, mais lucide, présentant une époque plus trouble, elle préféra s'en aller.

Joseph et Odette Pommereul

# LES LUSIGNAN

## Seigneurs de Fougères (1256-1314)

### Mythe et histoire

#### La légende de la fée Mélusine

« Il était une fois, dans le pays d'Albanie le roi Elinas et sa femme la reine Pressine. Ils avaient trois filles, les petites princesses Palatine, Mélias et Mélusine qui furent élevées dans une île mystérieuse. Devenues grandes elles apprirent que leur père trompait la reine. Pour venger leur mère outragée, elles enfermèrent Elinas dans une montagne où elles le retenaient prisonnier par un charme magique. Mais Pressine n'avait nullement souhaité cette vengeance : elle décida à son tour de punir ses filles en leur jetant à chacune un mauvais sort. L'une devait garder un épervier dans un château d'Arménie, l'autre devait veiller sur le trésor d'Elinas, tandis que Mélusine devait se transformer chaque samedi en monstre moitié femme et moitié serpent. Jamais son mari ne devait chercher à la voir ce jour-là, car pour elle ce serait grand malheur. Par contre, s'il respectait sa promesse, ils connaîtraient tous les deux toutes les joies et tous les plaisirs de la vie. Les trois sœurs se séparèrent, Mélusine alla se réfugier en Poitou dans la forêt de Colombiers. Un soir de clair de lune, alors qu'elle dansait en compagnie d'autres fées, elle fit la rencontre du chevalier Raymondin. Il était égaré et complètement éperdu, car il venait de tuer accidentellement son oncle Aimery, comte de Poitiers, au cours d'une partie de chasse au sanglier. Les fées le

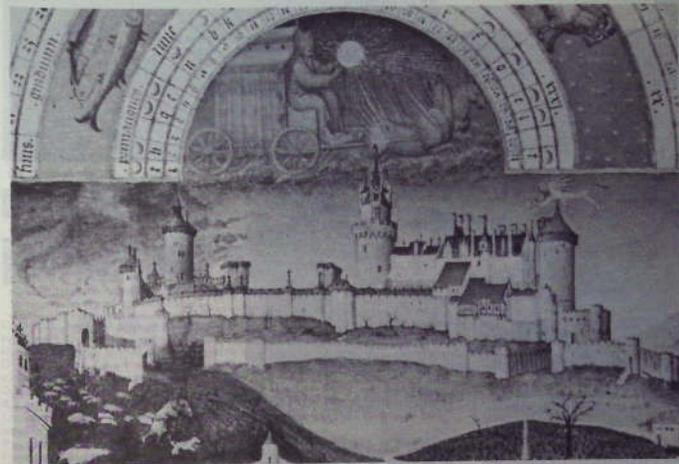
prirent en pitié, surtout Mélusine qui le consola et le rassura, lui garantissant que nul ne connaîtrait jamais la vérité. Puis le chevalier épousa la fée. Elle lui offrit tout ce qu'il voulait, en particulier toute la terre que pouvait renfermer une peau de cerf... mais au préalable finement découpée en un très long et très mince lacet. En moins de quinze jours elle fit s'élever le splendide château de Lusignan, berceau magique d'une nouvelle prestigieuse lignée. De leur union naquirent en effet dix enfants tous promis à une merveilleuse destinée ainsi que leurs descendants... des comtes, des ducs, des princes, des rois ! Mais ce n'était pas sans inquiétude que Raymondin assistait à tant d'événements extraordinaires. De plus en plus intrigué il voulut percer le secret de Mélusine, quitte à renier le serment qu'il avait fait jadis. Un jour, comme chaque samedi, alors que Mélusine s'était réfugiée dans son souterrain à l'abri de la lumière et des regards indiscrets, son mari la suivit. De la pointe de son épée, il entrouvrit la porte derrière laquelle elle se trouvait. Ses yeux horrifiés découvrirent soudain ce spectacle peu ordinaire : Mélusine transformée en monstre se baignait dans une cuve de marbre vert, et un peigne à la main, elle démaillait sa belle et longue chevelure qui flottait comme une onde sur ses épaules. C'était déjà trop tard ; la promesse de jadis n'avait pas été tenue ; le charme était rompu. Mélusine en proie à une immense tristesse pleura beaucoup et, surpassant d'atroces souffrances elle

se transforma en un dragon ailé, s'éleva par une fenêtre ouverte et disparut dans le ciel. On dit qu'elle revient encore rôder parfois sur les tours des châteaux qu'elle a construits sous la forme d'un serpent, annonçant la mort prochaine de l'un ou l'autre de ses descendants... » (1).

Le 1<sup>er</sup> mars 1256 mourait le baron Raoul III de Fougères. Avec lui s'éteignait la maison de Fougères issue directement des temps féodaux, fondée par Méen 1<sup>er</sup> et qui de génération en génération s'était perpétuée depuis le X<sup>e</sup> siècle. Il laissait une fille unique Jeanne qu'il avait mariée peu de temps avant sa mort à Ygues XII de Lusignan. Depuis cette date la légende de la fée Mélusine fait partie de l'histoire du pays de Fougères. En effet la famille de Lusignan régna sur Fougères jusqu'en 1314. Mais qui étaient-ils ces nouveaux maîtres de la baronnie ?

#### Histoire de Lusignan

Ils se présentèrent eux-mêmes comme les descendants de la fée Mélusine. Fée sylvestre, divinité des bois et des chênes, grande bâtisseuse, la Mère Luzine habitait depuis le fond des âges les esprits des gens très imprégnés de superstieuses croyances. En se glorifiant de cette origine mythique, les Lusignan, non seulement notaient avec une des légendes les plus populaires du Poitou, mais encore augmentaient leur prestige et leur emprise sur les paysans dont ils étaient les sei-



Le château de Lusignan, extrait des « magnifiques heures du duc de Berry » (XV<sup>e</sup> siècle).

gneurs. En réalité nous ne savons presque rien sur les vraies origines des Lusignan. Leur nom n'apparaît pas dans les textes avant la fin du IX<sup>e</sup> siècle, avec Hugues le Veneur premier sire de Lusignan connu (vers 880-890). Mais dès cette époque ils faisaient déjà figure de seigneurs considérables tant à cause de leur fortune en terres que de leurs bénéfices reçus des rois carolingiens. Ils s'étaient rendus maîtres d'un immense territoire qui commandait toutes les grandes voies de communications vers les principales villes du Poitou et les autres régions de France. « Châtelains batailleurs et turbulents, intrépides à la guerre et animés de l'esprit de conquête de génération en génération, parfois vaincus, jamais domptés, les Lusignan réussirent à s'élever au premier rang des grandes familles seigneuriales poitevines et à fonder une véritable principauté féodale ». (2). En effet, leur territoire ne cessa jamais de s'accroître à partir du XI<sup>e</sup> siècle grâce à une habile politique de

mariages ainsi que par les hasards de la guerre. Ils finirent par posséder outre la seigneurie de Lusignan proprement dite, celles de Praheçq et de Fontenay, le comté de la Marche, celui d'Angoulême, la Saintonge et Orléon les forteresses de Loudun, Châtelleraul, Moncontour, et d'autres encore qui étaient les places les plus importantes du Poitou. Il n'est pas simple de faire le récit de leur histoire en si peu de lignes, tant celle-ci est riche de toute une série d'exploits et d'aventures qui justifient leur renommée et les font entrer dans la légende. Aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles nous les trouvons à la tête de multiples coalitions de seigneurs poitevins contre le roi d'Angleterre, aussi comte de Poitou et d'Anjou, duc de Normandie et d'Aquitaine, qui entendait mettre un terme à la turbulence de la féodalité poitevine « une histoire mouvementée, pleine de rebondissements dans laquelle les Lusignan nous apparaissent toujours comme les champions du droit féodal, défiant coup

sur coup Henri II Plantagenêt, puis ses fils Richard Cœur de Lion et Jean sans terre. (Une période d'anarchie qui va des années 1160 à 1216). Ce dernier, pour se venger, alla jusqu'à enlever et épouser par force la fiancée de Hugues IX de Lusignan, Isabelle d'Angoulême (1200). Jean sans terre paya chèrement cette félonie lorsque le parti des Lusignan s'allia contre lui au roi de France, successivement Philippe Auguste et Louis VIII. En 1224 le Poitou fut annexé au domaine royal ; quant à Isabelle d'Angoulême, devenue veuve de Jean sans terre en 1216, elle se remaria avec Hugues X de Lusignan, le fils de son premier fiancé, apportant comme dot le prestigieux comté d'Angoulême (1220). Mais la féodalité poitevine, en secouant le joug du Plantagenêt n'entendait pas subir celui du roi de France qui se fit bientôt trop envahissant aux yeux des Lusignan. Aussi furent-ils en révolte permanente contre Blanche de Castille dont ils essayèrent de profiter de la faiblesse apparente

## Les Lusignan, Seigneurs de Fougères



Saint-Louis en route vers la croisade. De septembre 1248 à mars 1249, le roi de Chypre, Henri 1<sup>er</sup> de Lusignan, le reçoit dans son palais et à moult grand hérouer et à moult grande joie. D'après une miniature du XIII<sup>e</sup> siècle.

en tant que femme-régente du royaume. En 1230, ils n'hésitèrent pas à s'allier au roi d'Angleterre, puis ils entrèrent dans toutes les grandes coalitions qui se nouèrent contre elle à cette époque. A de multiples reprises ils se laissèrent acheter par différents partis, moyennant le versement de fortes sommes d'argent et la reconnaissance de leurs droits sur de nouvelles terres... ce qui leur valut pendant longtemps un renom de perfidie et de cupidité. Mais finalement leur révolte fut un échec, car la domination française se renforçait chaque jour en Poitou, s'appuyant sur le clergé et la bourgeoisie des villes, et même sur une partie de la noblesse. Comme beaucoup d'autres barons poitevins ils durent s'avouer vaincus et prêter hommage au nouveau comte de Poitou, Alphonse de Poitiers (1241-1271) en même temps comte de Toulouse et propre frère du roi Saint-Louis. Jusqu'à cette date nous pouvons cependant affirmer que les Lusignan se firent les champions farouches et tenaces non seulement de leur propre indépendance, mais aussi de celle du Poitou. Enfin on ne peut parler des Lusignan sans évoquer leur participation à cette grande épopée médiévale que furent les Croisades. « De toutes les familles de

croisés qui vinrent combattre et se fixer outre-mer, celle qui eut la fortune la plus étonnante et la plus prospère fut celle des Lusignan ». (3). Très tôt ils animèrent l'esprit de croisade et furent de toutes les expéditions vers la Terre Sainte, à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. La destinée fantastique de l'un des leurs, Guy de Lusignan retient encore aujourd'hui l'attention de tous les historiens. D'abord comte de Jaffa et d'Ascalon, il épousa en 1180 la princesse Sybille, la fille du roi de Jérusalem Baudouin IV, atteint de la lèpre. A la mort de ce dernier en 1186 les hauts dignitaires du royaume de Jérusalem reconnuèrent Guy de Lusignan comme nouveau roi. Mais peu de temps après il devait devenir le héros malheureux de la terrible bataille de Hattin (juillet 1187) à la suite de laquelle Jérusalem et le tombeau du Christ retombèrent entre les mains des Infidèles. Pendant un an il resta prisonnier de Saladin et ce fut pour lui l'occasion d'apprécier le très grand raffinement de la civilisation arabe de cette époque. Puis la chance lui sourit à nouveau lorsqu'il rejoignit en 1192 l'armée de Richard Cœur de Lion, en route pour la 2<sup>e</sup> croisade et qui venait de débarquer à Chypre. En compagnie du souverain anglais, Guy de Lusignan conquiert l'île,

puis se proclama roi de Chypre. Les Lusignan régneront sur Chypre pendant trois siècles, récupérant le titre de roi de Jérusalem et acquérant au fil des mariages celui de roi d'Arménie.

Grâce à leur sens politique inné et à leur esprit chevaleresque, ils se hissèrent au niveau des plus brillants princes de ce temps. Ils firent de Chypre une magnifique colonie française où s'épanouirent dans toute leur splendeur la vie courtoise et l'art gothique, imprégnés en plus d'une extraordinaire finesse orientale. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les Français n'eurent plus aucune possession sur la terre ferme d'Orient, l'île de Chypre devint le grand entrepôt du commerce méditerranéen par où transitaient toutes sortes de produits merveilleux : des pierres précieuses et des perles du golfe persique, de l'argent, de l'ivoire, du bois d'aloes et du sental d'Inde, du camphre de Sumatra, du gingembre de Chine, de l'indigo de Bagdad, des épices des îles Moluques, des parfums du Tonkin, des draps d'or et des manteaux en poils de chameau venus des pays du Levant, du vin, des soieries, du sel, du coton, du sucre et quantité d'autres produits de rêve pour l'agrément des princes et grands seigneurs occidentaux, Rois de France, ducs de Bourgogne ou de Berry. Cette activité demeura florissante tant que le pouvoir resta aux Lusignan, c'est-à-dire jusqu'en 1372 où l'île de Chypre fut conquise par les Génois et commença un irrémédiable déclin. Il est rare de voir l'histoire épouser la légende. Mais avec les Lusignan, l'hymen est parfait pour engendrer tout un univers de seigneurs majestueux, capables de défier des rois, de princes orientaux aux richesses fabuleuses, de chevaliers aux exploits fantastiques et merveilleux.

René CINTRE

A suivre : III Fougères au temps des Lusignan (1256-1314).

### NOTES

- (1) Cf. P. Martin-Civot : Le très simple secret de Mémoires, mystique arabe des Lusignan, Poitiers, 1969.
- (2) Cf. Marcel Garand : Les habitations du Poitou et l'avènement du régime féodal, XI-XIII siècles, Poitiers, 1967.
- (3) Cf. aussi P. Bataillon : Histoire du Poitou, Paris, 1915.
- (4) Cf. Paul Deschamps : Au temps des Croisades, Hachette, 1972.



## on cherche jeunes agriculteurs

En 1968, avec 14 995 actifs, l'agriculture était l'activité économique principale du pays de Fougères. De 1968 à 1979, 5 500 actifs agricoles ont disparu. Des enquêtes récentes de la chambre d'agriculture font apparaître clairement que cette chute vertigineuse va continuer. Dans le canton de Saint-Brice-en-Cogles, par exemple, la moyenne d'âge des exploitants est de 51 ans, 106 d'entre eux ont plus de 65 ans. Lorsque ces agriculteurs partiront en retraite, dans plus de la moitié des cas, ils ne seront pas remplacés. Par extrapolation, on peut affirmer qu'en 1990, dans 10 ans, le pays de Fougères ne comptera pas plus de 4 000 actifs agricoles. En 20 ans, l'agriculture aura perdu 10 000 emplois. Par comparaison, rappelons que l'industrie de la chaussure a mis 80 ans pour passer de 11 000 à 3 000 salariés.

### Pourquoi les jeunes ne veulent-ils plus travailler à la terre ?

L'entretien que nous relations permet de comprendre certaines raisons. Le risque économique existe. Les investissements sont lourds et pendant 10 ans, le remboursement des annuités gele les initiatives. Le prix de la terre, la « course à la terre » sont des obstacles majeurs à l'installation des jeunes. Ceux qui sont en place partagent difficilement, contraints qu'ils sont parfois de s'agrandir pour vivre décemment. Si les agriculteurs avaient la maîtrise du foncier, il ne manquerait pas de jeunes pour choisir ce métier qui a beaucoup évolué grâce aux progrès techniques et qui peut rendre heureux pour peu qu'on sache faire les choix qui libèrent.

### Par peur du chômage

Pierre a 20 ans, célibataire, il travaille avec sa mère sur une exploitation de 13 ha. « 13 ha, c'est vraiment un minimum. Ce n'est même pas la « surface minimum d'installation qui est définie pour chaque région naturelle et qui ouvre droit à la dotation ». Il me manque à peu près 2 ha et demi. Avant d'atteindre cette surface — j'ai deux ans pour le faire — ou l'équivalent par une production hors sol (1), j'ai beaucoup hésité. J'avais le choix entre le travail à la terre qui m'obligeait à investir, donc à m'endetter, à me

lier et le travail salarié. Pour des raisons de santé mais surtout à cause du contexte économique, j'ai choisi de rester à la terre. Je ne vivrai peut-être pas facilement du moins pendant les premières années, mais je ne serai pas chômeur ».

A 16 ans, en 1967, Pierre est allé travailler comme apprenti chez un boulanger. Il a pu comparer entre deux conditions de vie. En mai 1968, il a suivi avec des yeux étonnés le mouvement des ouvriers de Fougères et les réactions de son

patron. Il aurait aimé ce métier. Mais son père meurt et la famille n'est pas élevée. Sa mère lui demande de travailler avec elle et Pierre revient. Il n'a jamais reçu de formation. Il suivra des cours le soir. Et pendant près de 10 ans il travaillera dans des conditions difficiles, incertain de son avenir. En 1977, sa mère est chef d'exploitation. Lui succédera-t-il ? Il a souvent l'occasion de travailler pour la C.U.M.A. et un moment il pense qu'il pourra y travailler comme mécanicien mais son dos supporte mal les secousses du tracteur. Alors, il se décide à s'installer sur la ferme.

« Quand j'ai eu pris cette décision, comme je n'étais pas marié et comme je ne voulais pas trop me loger, j'ai choisi d'investir dans un bâtiment pour vaches laitières. J'ai fait un prêt d'installation de 18 millions au Crédit Agricole, en même temps, j'ai sollicité le bénéfice de la solution accordée aux jeunes agriculteurs qui veulent s'installer. Il me faudra rembourser 3 millions par an pendant 9 ans. Avant de dégager un revenu minimum pour vivre, lui et sa mère, Pierre doit donc rembourser 2 500 francs chaque mois.

« J'y arrive mais c'est juste. Nous avons actuellement 25 laitières avec lesquelles on obtient un bon rendement. Mais s'il fallait améliorer l'habitation, je ne pourrais pas ». Pierre vit avec sa mère dans une maison sans confort qui comprend une cuisine et deux chambres. Quand on lui demande s'il compte rester célibataire, il se contente de sourire. S'il se marie, il lui faudrait améliorer son habitat, donc investir encore. Et puis, que deviendra sa mère ?

Quand Pierre a pris la décision de rester agriculteur, il a peut-être d'abord rêvé d'aller se perdre parmi les champs de la ville. Il se fait sur des questions personnelles même s'il les a à l'esprit. Qu'arriverait-il si sa mère disparaissait et si ses trois frères et sœurs lui demandaient leur part ? Un fermier voisin vient de se retirer, il vivra sa retraite dans la maison de l'exploitation. Il a déjà loué la moitié de ses 20 ha et mis l'autre moitié en vente au prix de 50 000 francs l'ha. Pierre ne pourra pas s'agrandir de ce côté-là.

(1) Production hors sol : en mot à mot, production agricole obtenue hors du sol, exemple atelier de pots.

**- C'est une question de goût**

Daniel était l'aîné de cinq enfants. Ses parents exploitaient une ferme de 16 ha dans le pays de Fougères et jusqu'à 19 ans, il travailla avec eux. Daniel aimait la terre mais après son service militaire, il lui fallut prendre une autre direction. La famille n'était pas élevée et ses parents étaient jeunes encore. Daniel décida de suivre des cours de promotion sociale pour devenir moniteur en Maison Familiale. Avec ce métier, il lui serait facile de suivre l'évolution du monde agricole et peut-être un jour, si l'occasion se présentait, de revenir à son premier métier.

A 33 ans, Daniel a dû choisir. En effet, on est considéré comme jeune agriculteur, donc susceptible de bénéficier des primes et prêts spéciaux jusqu'à 25 ans. C'était cette année ou jamais, grâce à des amis, le retour a été possible en octobre 1979.

« C'est difficile de s'installer pour un jeune mais ça l'est encore plus pour un jeune qui veut revenir. Je n'étais plus agriculteur. J'avais quitté. J'avais un autre métier. Quand j'évoquais mon envie de redevenir agriculteur, on me disait qu'avec le salaire que j'avais, j'étais fou. Mais ça ne se discute pas. C'est une question de goût ». Daniel a compris très vite que revenir à la terre, c'était reprendre la terre. Et c'est un outil qu'on partage de moins en moins. Pour réussir un retour, il faut avoir des relations avec des agriculteurs qui acceptent le partage. Quand des terres sont libérées, tous les agriculteurs les convoitent et même les syndicalistes voient d'un mauvais œil un preneur supplémentaire.

« Quand un agriculteur part en retraite, il est tenté de rester dans la ferme, c'est-à-dire de garder les bâtiments d'exploitation. Et ça se comprend car on a toujours envie de finir ses jours là où on a vécu. Mais sans bâtiments d'exploitation, un jeune ne peut pas s'installer. Le plus souvent donc, les terres sont vendues, parfois d'un bloc, parfois par lots et les agriculteurs du voisinage les achètent. Quand la terre n'est pas vendue, elle est louée ou partagée entre les enfants. Même quand les héritiers ne sont pas agriculteurs, il arrive qu'ils gardent

la terre pour l'exploiter directement en élevant des moutons par exemple.

Actuellement, le partage du foncier n'est pas du tout maîtrisé. On assiste à une cassure des exploitations, à un démembrement qui donne lieu à des pratiques spéculatives et qui interdit aux jeunes de s'installer ».

Daniel a eu de la chance. Des agriculteurs partageux ont facilité son retour. Il va pouvoir, enfin, mettre sa théorie en pratique comme lui disent avec ironie ses nouveaux collègues.

Il vient de signer un bail de 9 ans et est devenu locataire de bâtiments d'exploitation et de 16 ha de terre. « Pour un jeune, trouver l'exploitation, c'est une première difficulté. Mais après il lui faut constituer un capital d'exploitation. J'ai acheté celui qui était en place pour une valeur de 16 millions et j'ai complété par d'autres vaches laitières et du matériel. Pour payer le tout, j'ai pris le prêt maximum de 25 millions. Je dois rembourser 3 millions par an. Pendant 9 ans, ce sera dur ». Les installations de la ferme de Daniel ne sont pas modernes et il

est seul à y travailler car sa femme est infirmière. Il y passe 9 à 10 heures par jour, sept jours par semaine.

« Si je voulais passer moins de temps, il faudrait que je modernise l'exploitation, c'est-à-dire que je m'endette plus encore. Pour le moment, avec 20 laitières qui produisent chacune 4 000 litres de lait par an, je peux rembourser 2 500 francs par mois et mettre de côté l'équivalent d'un SMIC mensuel. Le salaire de ma femme est donc indispensable pour vivre avec nos trois enfants ».

Depuis trois mois, depuis son retour, la vie de Daniel a terriblement changé. Il n'a plus de journée de repos. Il n'a plus le temps de lire, lui qui adorait une passion. Mais surtout il n'a plus le droit d'être malade. Si ça lui arrivait, il lui faudrait prendre un vache à 170 francs par jour. Et avant longtemps, il n'aura plus de vacances. « A moins qu'on ne trouve un autre agriculteur qui veuille vivre comme nous et avec qui on s'associerait. Mais on a le temps d'y penser ».



Nettoyer les talus ?

**Nous avons choisi de vivre**

Roger et Pierrette sont mariés depuis trois ans. Roger a 26 ans, Pierrette, 22. Roger est agriculteur et loue 17 ha de terres groupées. Pierrette est assistante sociale. Ils se sont mariés quand Roger s'est installé.

« Nous avons trouvé cette ferme par relation. Le notaire était redoublé à mon père. L'agriculteur, sa femme et son fils travaillaient sur l'exploitation et faisaient tout à la main. Ils n'avaient pas de trapeuse,

pas d'eau sous pression. La maison d'habitation comportait deux pièces, une cuisine et une chambre. Il n'y avait pas de sanitaire. Pour nous, le choix était simple. Ou on continuait cette forme de travail et Pierrette abandonnait son métier, ou on choisissait de mécaniser, de moderniser l'habitation et le salaire de Pierrette était indispensable pour faire face aux remboursements ».

Roger et Pierrette ont choisi d'être heureux. Ils sont jeunes. Ils aiment

la terre mais pas l'esclavage. Ils modernisent les installations. Ils refont leur habitation mais ils n'achètent pas du gros matériel.

« Les agriculteurs s'endettent souvent pour du matériel dont ils n'ont pas besoin. Ils font de la parade. Tel voisin a un tracteur, l'autre en aura un plus gros. Nous, nous avons choisi de faire appel à la C.U.M.A. au maximum ».

Pour construire une stabulation libre, pour améliorer leur habitat, pour des travaux de drainage, Roger a emprunté 42 millions. Chaque année, il doit rembourser 5 millions au Crédit Agricole.

« Nous n'avons pas succédé à nos parents. Nous n'avions rien. Si Pierrette ne travaillait pas, on ne pourrait pas s'en tirer. Nous n'avons pas d'enfant. Nous choisissons le moment d'en avoir un quand nous serons assurés que notre unité de production pourra faire vivre la famille ».

Roger et Pierrette veulent vivre. Ils veulent vivre ensemble. Si ils ont un enfant, ils veulent pouvoir l'élever. Ils veulent avoir le temps de vivre.

« Pendant la période d'hiver, je travaille 35 heures par semaine. L'été un peu plus. Ça me donne le temps de lire, de prendre des responsabilités à l'extérieur. Nous allons au spectacle. Tout ça c'est important dans une vie. Mais ce mode de vie est assez mal perçu du milieu agricole. On ne comprend pas que je passe plus de temps à tenir la comptabilité de l'exploitation qu'à nettoyer les talus. Moi, je considère qu'il est au moins aussi important d'avoir la maîtrise de son outil de travail que d'avoir tout, à l'étiquette ».

Actuellement, il nous faut rembourser 4 300 francs par mois au Crédit Agricole et nous avons choisi de vivre parce que c'est important de vivre ».

Quand Pierrette viendra rejoindre Roger sur l'exploitation, ils partageront le travail, gagneront encore en temps de vivre. Pour compenser la perte de salaire, ils ne feront pas une production supplémentaire. Ils amélioreront la qualité de leur cheptel.

En attendant, cette année, ils ont pris dix jours de vacances. « Ça nous a permis de nous connaître autrement ».

Des jeunes qui s'installent et qui prennent des vacances dès la troisième année. Oh là là !

Des jeunes qui ne veulent travailler que 30 heures par semaine. Mais ils sont pire que les ouvriers, ceux-là.

Roger et Pierrette s'amuse de la rumeur. Ils sont heureux et conduisent leur vie comme de jeunes agriculteurs amoureux de la nature mais qui n'auraient pas envie de s'enterrer.

**Les jeunes agriculteurs dans le canton de Saint-Brice-en-Coglès**

Le C.D.J.A. (centre des jeunes agriculteurs) effectue actuellement une visite systématique près des jeunes agriculteurs (— de 35 ans) pour les informer des possibilités d'aides qui leur sont offertes et des conditions exigées pour l'obtention de ces aides. Les responsables cantonaux du coglais ont bien voulu que « Le Pays » publie les résultats significatifs de l'enquête qu'ils viennent de terminer.

**Population concernée.** Dans le canton de Saint-Brice-en-Coglès, 95 exploitants ont moins de 35 ans. 51 d'entre eux ont été visités (9 agriculteurs exploitants et 42 aides familiaux (1)). Ont été écartés de l'enquête les jeunes agriculteurs qui étaient présents sur une exploitation dont la taille ne permettait pas la reprise ou ceux qui avaient une double activité. Sept des jeunes visités étaient des femmes.

**Surface moyenne des exploitations visitées :** 24 ha. Cette moyenne obtenue sur 48 exploitations est nettement supérieure à la moyenne du canton (15 ha). Cette différence s'explique par la mise à l'écart des petites exploitations. Six des exploitations étaient en propriété (12,5 %). Leur superficie moyenne atteignait 35 ha.

**Possibilité d'agrandissement.** Sur les 48 exploitations visitées, un seul cas d'agrandissement est possible. Les jeunes agriculteurs préféreraient acheter plutôt que louer.

**Reprises des exploitations.** Sur les 48 exploitations, 3 ne seront pas reprises. Dans ce cas la reprise est incertaine.

Tableau : Caractéristiques des exploitations qui ne seront pas reprises

Surface	Production	Sexe - Age	Cause de non reprise
17 ha	25 vaches laitières + polyculture	filie, 20 ans	situation familiale peu encourageante
15 ha	18 vaches laitières + polyculture	filles, 26 ans	exploitation peu développée
18 ha	25 vaches laitières + polyculture	filles, 30 ans	9 ha seront repris par l'un des propriétaires

(1) L'aide familial travaille sur l'exploitation mais n'a pas le statut d'agriculteur exploitant. Ici, il s'agit des jeunes qui travaillent avec leurs parents.

**Age et capacité professionnelle des jeunes.**

L'âge moyen des aides familiaux et des jeunes agriculteurs visités et de 22 ans. 60,9 % des jeunes n'ont pas la capacité professionnelle par les

diplômes seuls. Pour 49 % d'entre eux, il sera nécessaire de suivre un stage de formation complémentaire.

**Installations prévues en 1980.** Six installations sont prévues pour 1980 dont quatre en G.A.E.E.

Tableau : Caractéristiques des exploitations.

Surface	Successeurs	Mode	Production envisagée	Formation
42 ha	filis 19 ans	GAEC père-fils	vaches laitières porcs engraissement	niveau BEPA
20 ha	filis 23 ans	individuel	vaches laitières Polyculture	BEPA
45 ha	filis 19 ans	individuel	production laitière	BEPA
34 ha	filis 20 ans	individuel	production laitière porcs à l'engrais	BEPA
47 ha	2 filis (25 et 28 ans)	GAEC 2 frères	production laitière porcs à l'engrais	BEPA niveau BEPA
24 ha	filis 26 ans	individuel	vaches laitières	BEPA

L'âge moyen des associés des différents GAEC est de 22 ans pour les fils et de 52 ans pour les parents.

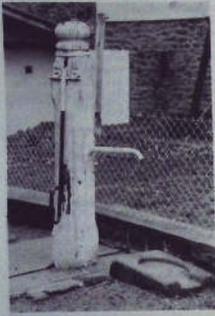
**Financement des exploitations.**

La dotation aux jeunes agriculteurs (primes) a été refusée à 2 sur 3. Causes

du refus : tenue de comptabilité assujettissement T.V.A. Les prêts aux jeunes agriculteurs ont toujours été accordés.

## LES METIERS DISPARUS

Pompier : fabricant ou commerçant de pompes  
Petit Larousse 1907



Avez-vous déjà remarqué les très rares pompes en bois qui ornent encore certains puits. Une pompe en bois, certains souriront !... et pourtant... Il y en a qui « pompent » toujours depuis vingt ans qu'elles ne sont plus fabriquées.

Des anciens charrons s'en souviennent. Nous en avons rencontré deux à La Bazouge-du-Désert : M. Marcel Letourneur qui travaillait tout à la main et M. René Pitois qui lui, utilisait le tour.

Une pompe était composée d'un ou plusieurs corps suivant la profondeur du puits et de « tuyaux » de bois emmanchés les uns dans les autres.

Le corps de pompe était taillé dans du bon châtaignier choisi, un carré de 22 ou 24 centimètres, autant que possible avec le cœur de l'arbre au milieu (ça guidait l'outil !...). Sa longueur variait de 3 mètres à 4,20 mètres et était percé d'un trou de diamètre 105 en général, moins quelquefois.

Les tuyaux (ou colonnes) étaient de châtaignier ou de hêtre (ce bois résiste bien dans l'eau) et de section carrée 18 x 18. La profondeur maximum de perçage étant de 2,25 mètres. Ce tuyau était percé d'un diamètre 45 mm.

# le pompier

La liaison du corps et des tuyaux se faisait par emmanchement conique (la partie femelle appelée « pot » et la partie mâle « tenon ») avec un joint à la filasse passé au blanc de zinc. Le tout reposait sur le fond du puits. Tous les pots étaient cerclés de fer pour empêcher l'éclatement du bois. Le poids du corps de la pompe maintenait les joints. Il est à noter que l'empiilage n'était ni guidé, ni soutenu.

Avec ce type de pompe, il n'était guère possible de pomper l'eau à plus de huit mètres. Pour les puits plus profonds, il fallait descendre le piston, d'où la nécessité d'avoir plusieurs corps superposés.

Pour un puits de 20 mètres, il fallait descendre le piston à 12 mètres et mettre trois corps de pompe. La tige du piston était faite alors de plusieurs morceaux de sapins du Nord emmanchés les uns dans les autres.

« On mettait du bois parce que dans l'eau, le bois remonte et il aidait le piston à manœuvrer. Dans les grands puits, on rajoutait un clapet dans un tuyau pour que l'eau ne redescende pas ».

Un morceau de bois tourné et mouluré (la tête) couronnait le corps de pompe et bouchait la partie supérieure.

Le balancier en fer forgé actionnait la tige du piston. Ce dernier appelé sabot circulait dans une chemise (ou fourreau) de cuivre ou de laiton fourré à force. Le sabot, pièce tournée en aulne ou en hêtre recevait le clapet (souple) en plomb monté sur cuir. L'étanchéité du piston dans la chemise était obtenue avec un cuir. Voici pour la technique.

La fabrication était vraiment une spécialité. « C'était dur mais ça

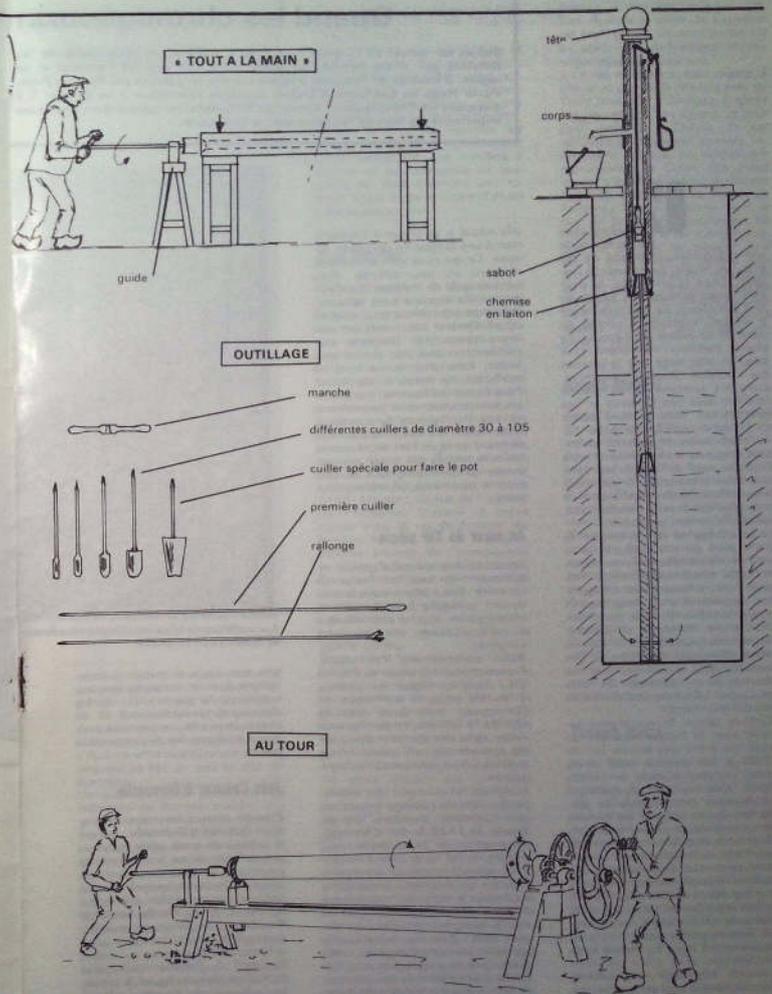
payait bien » nous dit M. Letourneur. Il travaillait tout à la main, il explique. « Pour percer le trou central dans un morceau de 4 mètres, par exemple, je calais le morceau sur deux genres d'établi bien stables. Après avoir réglé le guide à hauteur (voir croquis) je commençais directement à percer avec la petite cuiller de diamètre 35. Le trou bien avancé, je prenais la grande pour défoncer à peu près jusqu'à la moitié et je recommençais à l'autre bout jusqu'à rencontrer le premier trou. Je prenais ensuite la cuiller de diamètre 45 et je recommençais la même opération. Pour les corps de pompe, le diamètre 105 était atteint en huit passes ».

M. Pitois lui utilisait le tour, il explique. « Il fallait être deux, l'un au volant et l'autre à la cuiller (voir croquis) les deux emplois étaient pénibles. Tourner le volant, on en avait vite plein les bras et la cuiller, fallait pas se laisser embarquer. Il fallait aussi « débourrer » (ramener le copeau) tous les 10 centimètres pour les petits diamètres et tous les 50 centimètres pour les grosses cuillères ».

Plus tard, j'ai monté un moteur électrique pour l'entraînement et je gagnais ainsi un temps considérable. C'était plus dur à tenir, le moteur ne calait pas. Pour passer les grosses cuillères, je faisais des fois appel à ma femme pour tenir le manche ».

Maintenant, les pompes en fonte ont presque tout remplacé, elles coûtent moins cher et avec les tuyaux en plastique c'est vite fait. Mais les pompes en bois avaient un sacré avantage dans le pays : c'est qu'elles ne gelaient jamais.

Philippe ANDRE



## Quand les chroniqueurs racontaient Fougères

Depuis les débuts de la revue « Le Pays », nous avons voulu présenter les écrivains qui, d'une manière ou d'une autre, ont exprimé Fougères et sa région. D'Etienne de Fougères à Maria Louyer, en passant par René Le Pays, Victor Hugo ou Lawrence d'Arabie, la galerie commence à se remplir. Il y a Victor Hugo ou Lawrence d'Arabie, la galerie commence à se remplir. Il y a Victor Hugo ou Lawrence d'Arabie, la galerie commence à se remplir. Il y a Victor Hugo ou Lawrence d'Arabie, la galerie commence à se remplir.

**L'**enfant est assis sur les sabots de son grand-père, enserrant de ses bras les rudes pantalons de velours. Dans la cheminée, la marmitte laisse échapper le fumet du lard aux choux. La nuit commence à tomber, invitation à rentrer au cœur de soi-même pour écouter ce chant intérieur infiniment plus beau et plus large que la journée qui s'achève. Dans la pénombre, faiblissent tous ces hommes et ces femmes qui, dans le lourd labeur de l'histoire, ont fait le pays. Les hommes rudes et patients, subissant la guerre ou les saisons, mais capables aussi de faire de leur faux une arme redoutable. Artisans habiles, attentivement penchés sur ce bois appelé à devenir meuble familial ou instrument de travail.

Le regard tourné vers la fenêtre, le grand-père raconte, rappelle à la vie hommes et événements, luttes et repos, naissances et morts. Fasciné, l'enfant écoute. Son imagination vagabonde d'un vieux chemin creux soudain peuplé jusqu'aux nues d'une forteresse en danger. De sombres lueurs jettent vers le ciel le désespoir des petits et des humbles. Puis le calme revient, les champs sont labourés, les blés mûrissent. Le temps peut continuer son difficile chemin. Sans le savoir, le grand-père renoue avec la longue tradition de ceux qui n'ont pas encore fait de l'histoire une science, utile certes mais un peu austère et parfois fâchée. Ces hommes s'appellent un moment chroniqueurs, ce qui, de nos jours, pourrait se traduire par « raconteurs ». Ils ne prétendaient pas tout dire, inventer les pourquoi et les comment : ils se contentaient, mais avec quelle poésie, de porter par écrit des récits par eux vécus ou entendus. Pas de larges regards sur l'histoire, pas de discours idéologiques, seulement les faits et gestes assez forts pour ancrer les murs du silence et de l'oubli. Certains, trop sages, mal délivrés de traditions à bout de souffle, ont conservé le latin. D'autres n'ont

pas hésité à participer à l'élaboration d'une langue en perpétuel devenir. Ce qui nous vaut un français d'abord un peu difficile, mais comme voilé de mystère. Leur personnalité s'exprime sans détour : il faut peu de temps pour deviner où penche leur cœur, vers qui vont leurs rancunes. Univers manichéen, un peu trop simple sans doute, mais plein à ras bord de tendresse, de refus ou de haine. Tout y chante l'homme, son courage, ses peurs et cette permanente volonté de dominer sa condition. Sans doute les rois et les princes tiennent-ils le devant de la scène, mais le peuple est aussi présent, acteur ou spectateur, plus souvent victime que héros, intensément vivant.

### Au cœur du XV<sup>e</sup> siècle

Imaginez une immense galerie retentissant de tous les fracas de l'histoire. Nous allons nous arrêter devant quelques portraits de ces chroniqueurs qui, d'une manière ou d'une autre, ont rencontré Fougères. Nous sommes au XV<sup>e</sup> siècle. Rappelons-vous le siècle de Charles VII, Jacques Cœur et Jeanne d'Arc, de Louis XI et Philippe de Commines, mais aussi celui de Charles d'Orléans et de François Villon, celui des pestes et des guerres incessantes, en même temps que celui d'un renouveau de l'agriculture. Fougères fut au cœur des événements, lieu de passage butant sur une forteresse plusieurs fois assiégée. En 1428, le duc d'Alençon, possesseur de la baronnie, dut vendre ce fief au duc de Bretagne pour payer la rançon lui assurant la liberté. Le nouveau propriétaire s'employa à renforcer la puissance de sa place forte, amenant avec un rapide essor économique. Le colonel Gillot dans sa remarquable synthèse intitulée *Fougères, ville d'art*, note que durant tout le XV<sup>e</sup> siècle « une fièvre de construction et de croissance industrielle agita Fougères et lui donna une amé-



Les malheurs de la guerre - Gravure sur bois de Monstrelet - Incunable

tion que seuls réussissent à interrompre pour un temps les sinistres orages de la guerre » (1). Si les chroniqueurs claironnent la richesse de la ville, ce n'est que pour mieux souligner les désastres de la guerre.

### Jean Cabaret D'Ornonville

Premier portrait de notre galerie, Jean Cabaret d'Ornonville, qui est là comme en avant-garde, quelque peu effrayé de se trouver cité le premier. Il s'excuse presque : « Je Jehan d'Ornonville, picard, nommé Cabaret, passe pèlerin » écrit-il au début de sa *Vie de Louis de Bourbon*. Dur pèlerinage, en effet, accompli au milieu des luttes entre la France et l'Angleterre, qui eurent Bertrand Duguesclin, connétable de France, comme figure de proue. Le seigneur de Fougères, Pierre d'Alençon, prit le parti de la France

et y assista, dont mal leur print, car d'eux y eut bien de morts six vingts. Et entrèrent les gens de l'ost avecques eux en leur ville ; ainsi fut Fougères prise » (2). Les seigneurs repartirent et Fougères, pour un peu de temps, retrouva le calme. Les quatre portes de la ville ne voyaient passer que des habitants affairés, occupés à leur industrie ou leur commerce. Le blé, le cidre, les légumes, les châtaignes arrivaient régulièrement de la campagne. Les moulins à foulons et les tanneries ne cessaient de faire entendre leur roulement. Et les draps se tissaient et les cuir se préparaient.

### Jean Chartier

Malheureusement la sagesse des hommes est de courte durée. Les Anglais entreprirent de nombreuses incursions sur le pays fougérois, exerçant des ravages impitoyables : maisons détruites, bétail emmené, maisons pillées. Les loups faisaient preuve d'une audace incroyable, étrange à nos yeux, enfonçant les portes des maisons et enlevant les enfants et femmes anciennes. Et plus terribles que les loups, les hommes de guerre vinrent mettre le siège devant Fougères, conduits par un aventurier à la solde des anglais, François de Surienne, dit l'Aragonais. Nous sommes en mars 1449. Moment capital de l'histoire de Fougères. Violant la trêve signée avec le roi de France, les Anglais forcent sur la Bretagne, prenant prétexte de l'internement de Gilles de Bretagne, frère du duc François I<sup>er</sup>. Gilles était favorable aux Anglais contre son frère attaché au roi de France.

Les témoins sont là, nous emmenant un peu plus loin dans la galerie visitée. Voici Jean Chartier (vers 1385-1464), souvent confondu avec le poète Alain Chartier (1385-1430), amateur de langage raffiné et chantre de l'amour courtois. La confusion est faite dès 1528, lors de l'impression de l'ouvrage principal de Jean Chartier. Notons par Charles VII historiographe de France. Jean Chartier est le témoin officiel du règne. Un peu froid, presque incolore, mais bien documenté. L'éditeur a doté l'ouvrage d'un titre fort long. *Les chroniques du feu roi Charles*, septième de ce nom, que Dieu absolve, contenant les faits et gestes du dit seigneur, lequel trouva le royaume en grande dévastation et néanmoins le laissa paisible... l'événement de la Pucelle, faits et gestes d'elle et autres choses singulières advenues de son temps régner, par écrit par feu maître Alain Chartier homme bien estimé en son temps, secrétaire du dit feu roi Charles VII.

Ainsi commença Jean Chartier : « De la prise de Fougères par les Anglais durant les troubles » (3). Son récit de la prise de Fougères est bref, précis, situant Charles VII au cœur de l'événement et des négociations qui suivirent. « Le roi de France était monté à cheval et partait de Mantilly près de Tours pour aller à Bourges. Il apprit ces nouvelles à son départ, et pour cela retourna à Chinon. Et par délibération du grand conseil, incontement envoya en ambassade monseigneur de Culan, son grand maître d'hôtel, et maître Guillaume Cousinot conseiller, et Pierre de Fontenay, écuyer d'écurie, vers le duc de Somerset gouverneur de Normandie pour le roi d'Angleterre, pour le sommer et requérir qu'il voulût bien rendre et délivrer les-dits ville et château de Fougères et qu'il fit réparer, rendre et restituer les deniers, biens, meubles et autres marchandises qui dedans avaient été pris par les-dits anglais » (4).

### Robert Blondel

Après Jean Chartier, voici Robert Blondel (vers 1390-vers 1461), un normand des environs de Cherbourg. Maître es arts, précepteur successif du futur François II de Bretagne et du second fils du roi de France, Charles de Berry. Il raconte par deux fois l'événement. Dans un ouvrage écrit en latin, *Reductio Normannie*, et aussi dans un second en français, de style plutôt juridique. *Des droites de la couronne de France*. Il n'a pas assez de mots pour qualifier le traître des Anglais, quant à attaquer une ville « la veille de l'Annonciation, pendant le saint temps du Carême » (5), et pour dénoncer le pillage sacrilège des « reliques des saints, et les calices et autres biens ravis et emportés des églises sans rien en épargner » (6).

### Thomas Basin

Avec Thomas Basin (1412-1491), c'est un autre normand qui se présente à nous, armé sous des coudes pour se bien placer, que ce soit dans le monde cléricel, jusqu'à l'épiscopat sur le siège de Bayeux, ou dans le monde politique, comme conseiller de Charles VII. Fidèle malgré tout, refusant de participer aux intrigues du futur Louis XI contre son propre père, et pour cela condamné à mouir en exil à Lézardre. Formé dans les meilleures universités européennes, Paris, Louvain et Pavie, Thomas Basin voudrait écrire à la manière des historiens de l'antiquité. Mais il utilise comme eux le latin, mais il n'arrive qu'à un style pompeux,

## Les chroniqueurs

avec des phrases trop longues, sans ossature.

Auteur d'une **Histoire de Charles VII**, composée vers 1471-1472, il y relate bien sûr la prise de Fougères. Sous le chronopoint déjà l'historien. La stratégie anglaise est soigneusement précisée et l'attaque survient, inattendue.

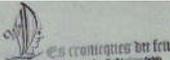
*Suivienne* « s'achemina nuitamment des confins de la Normandie jus- qu'à la ville de Fougères, en fit escalader les murailles à l'improviste pendant le sommeil des habitants et s'empara de la citadelle et de la ville. Ce que voyant, les habitants, pleins de crainte et d'effroi, abandonnèrent leurs maisons et leurs biens, à l'exception de ce qu'ils purent emporter avec eux ; beaucoup, se laissant glisser le long des remparts, s'enfuirent ; les autres, de moins de vigueur ou de désespoir, restèrent aux mains des brigands. Voilà comment cette place, alors très riche, fut prise par les Anglais et entièrement livrée au pillage, en l'année 1448 (7) » (8).

### Matthieu d'Escouchy

Dernier portrait, et non des moins sympathiques, celui de Matthieu d'Escouchy (vers 1420-vers 1483). Débordant de vie, sans cesse en mouvement, souvent en butte aux suspicions de la justice, il devient notamment échevin puis prévôt de Péronne. Peu après, nous le retrouvons à Compiègne, homme de confiance de Louis XI. Sa **Chronique** achevée au début de 1465 est l'une des œuvres majeures parmi l'abondante production des chroniqueurs. Michellet vantait les mérites de Matthieu d'Escouchy, son culte de la chevalerie, son impartialité remarquable, son style brillant.

Il relate lui aussi l'attaque de l'Annonciation 1449 et le pillage d'une ville où « fut trouvé grandes finances d'or, d'argent, riches joyaux, et autres biens sans nombre » (9). Il s'attarde aussi longuement sur la reprise de la ville par les hommes du duc de Bretagne, en octobre de la même année.

« Peu après, alla le duc, son oncle le constable (10), avec toute leur puissance, devant Fougères, et s'approchèrent de ladite ville, et fit ledit duc assiéger son assiette, du côté de devant le château, qui battirent très fort la muraille » (11).



### Ancêtre phylèze

Première page du livre de Jean Chartier, imprimé en 1528 (Coll. B.M. de Fougères)

Après le récit de nombreuses escarmouches, Matthieu d'Escouchy poursuit :

« Ainsi et par cette manière se continua le siège du duc de Bretagne et du connétable de France, son oncle, devant la ville de Fougères, par l'espace de neuf semaines ou environ, pendant lequel temps y fut fait de nombreuses belles armes entre les parties, toutefois, messire François l'Aragonais, et les autres capitaines qui étaient avec lui dedans cette ville de Fougères, considérant que le terme était passé que le duc de Sommeset lui avait promis de lui envoyer secours, et que de plus ne s'y attendait, fut traité avec les envoyés dudit duc, par ce que lui et ses gens s'en iraient avec leurs corps et biens » (12).

Le calme revint donc à Fougères et dans les alentours. La vie put reprendre son rythme, en attendant de nouveaux troubles qui marqueraient dans les dernières décennies du siècle la fin de l'indépendance de la Bretagne. Avec les témoignages des chroniqueurs, nous reste une fort jolie ballade, attribuée à tort à Alain Chartier et dont l'auteur est un certain « Maître Roubert Regnault, maître bedeau de l'Université d'Angers » (13).

« Anglois, Anglois, chastez vous, De l'ung promettez et l'autre faire, Qui la treve aver comme foulz Romque pour Fougères forta. Mais David pria Dieu deffaie, Ceuls qui veulent guerre et non paix, L'on doit juger selonc les faictz » (14).

Poètes et chroniqueurs nous disent que l'esprit humain est toujours capable de faire entrer dans le champ de la création ce qui de prime abord semble mettre la vie en danger. Écrire est aussi un combat, mais des plus justes.

Bernard HEUDRE

### BIBLIOGRAPHIE

Jean Cabaret d'Orronville. Vie de Louis de Bourbon, publiée par J.-A.C. Buchon, in *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*, Paris, 1838.

Jean Chartier. *Les Chroniques du feu roi Charles VII*, Paris, Jehan Longis, 1528. La bibliothèque municipale de Fougères possède un remarquable exemplaire de cet ouvrage.

Robert Blondel. *Oeuvres*, publiées par A. Héron, Rouen, t. I, 1891, t. 2, 1893.

Thomas Basin. *Histoire de Charles VII*, éditée et traduite par Charles Samaran, Paris, Les Belles Lettres, t. 1, 1933 ; t. 2, 1944.

Matthieu d'Escouchy. *Chronique*, éditée par G. Dufresne de Beaucour, Paris, 1863.

Robert Regnault. *La Ballade de Fougères que les Anglois envoient ennemis prindrent pendant et durant les tresves comme paipete*, Fougères, Saffray, 1921.

Vacorie Le Bouteiller. *Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères*, t. 3, Rennes, 1912.

Colonel Gillot. *Fougères ville d'art*, Antrun, 1950.

René Cintré. *Un pays de frontières, les marches de Bretagne*, « Le Pays », n° 8.

René Cintré. *Les malheurs de la guerre*, « Le Pays », n° 9.

### NOTES

- (1) Colonel Gillot, op. cit. p. 49.
- (2) De Tentenic, les seigneurs allèrent à Fougères-la-Ronde, où l'on fit les draps et arrivés les premiers coureurs de l'armée, ceux de la ville sortirent. Mais leur en prit, car parmi eux il y eut bien cent-vingt morts. Et les gens de l'armée entrèrent avec eux en leur ville, ainsi fut prise Fougères.
- (3) Jean Cabaret d'Orronville, op. cit. p. 116.
- (4) De la prise de Fougères durant les trèves, Jean Chartier, op. cit. p. 141.
- (5) Pour faciliter la lecture des textes, nous les avons adaptés au langage contemporain.
- (6) Robert Blondel, op. cit. t. 2, p. 266.
- (7) Id. t. 1, p. 315.
- (8) Selon l'ancien calendrier. Pour nous, en 1449.
- (9) Thomas Basin, op. cit. p. 92.
- (10) Matthieu d'Escouchy, op. cit. p. 154.
- (11) Il s'agit du connétable de Richemont.
- (12) Matthieu d'Escouchy, op. cit. p. 204.
- (13) Id. p. 204-205.
- (14) Cette précision nous est donnée par A. Borel, dans son livre *Perinot Grassart et François de Surienne, agents de l'Angleterre*, Paris, 1936, p. 32.
- (15) Robert Regnault, op. cit.

## HOMMAGE A LA RESISTANCE DANS LE PAYS DE FOUGERES

### « Ecrire notre histoire à la première personne »

Extrait d'un chant de Théodorakis.

Depuis plus d'un an, dans les pages des numéros du « Pays », j'essaie, le plus loyalement possible, de faire raconter « à la première personne » l'histoire de la Résistance dans le Pays de Fougères.

Dans le premier numéro consacré à ce thème le n° 21, j'écrivais « tous ceux qui auraient quelque chose à dire à ce sujet... » pourvu qu'ils soient sincères » à prendre contact avec nous. Le Pays s'engageait à publier témoignages, documents, points de vue. Plusieurs personnes ont répondu à cet appel, les uns, spontanément et avec fierté, les autres par souci de témoigner. J'ai encore plusieurs témoignages importants à publier, mais, quand les colonnes du « Pays » se referment sur la Résistance, je suis parfaitement consciente que beaucoup de choses n'auront pas été dites. Pourquoi ? D'abord parce que les Résistants qui sont morts de 40 à 45, et ce furent souvent les Chefs, ont emporté, à jamais, l'histoire qu'ils ont vécue. Et puis parce qu'une certaine pudeur ou un « à quoi bon » étouffe les lèvres de ceux qui pourraient parler.

D'autres, et c'est tellement dommage, pris par le tourbillon du temps, remettent leur témoignage à plus tard, négligeant de le donner.

A la suite de l'article sur la Résistance dans le canton d'Antrain nous avons cependant reçu une lettre que nous publions avec plaisir.

Merci à Monsieur Le Pautremat ; il attend d'autres témoignages, nous aussi.

G. DULONG-GUENEE

André Le Pautremat  
3, rue Auguste-Mayet  
92600 Asnières

Asnières, le 23-6-1979

Messieurs,

J'attendais avec impatience votre article sur la Résistance dans le canton d'Antrain.

En fait il s'agit des actions du groupe Auguste Lemarchand.

Ce groupe a été effectivement actif dans les plastiques puisque sa composition, à la base, reposait sur des « carriers » spécialistes des explosifs. Cela a été le cas à Louvigné-du-Désert, fief des carriers. Vous en parlez dans votre numéro. Mais cela n'a pas été toute la résistance — à Tremblay un groupe F.T.P. était très actif, son jeune chef d'alors dont j'ai oublié le nom est devenu instituteur.

Mais à Antrain même, chef-lieu de canton, que se passait-il ?

A l'hôtel Grand'Maison résidaient des délégués de Londres dont notre ami Rivière qui fut tué au carrefour de La Rouerie à la Libération.

Le groupe d'Allemands qui le tua le paya de sa vie, les Rangers de l'armée Patton en pleine percée n'ayant pas le temps de faire des prisonniers.

En dehors de ces correspondants que se passait-il ?

Le plus actif a été le docteur Depasse.

Combien d'aviateurs anglais ou américains abattus sont passés par son cabinet en quête d'une filière de retour ?

Combien de délégués de Londres sont venus chez lui déposer des instructions pour les réseaux ?

C'est le travail de l'homme tranquille, enthousiaste, discret et efficace.

La gendarmerie elle-même n'était pas aussi naïve, comme le dit votre facteur. Son chef, Monsieur Le Bourdeuc, nous tenait au courant de toutes les instructions reçues de l'occupant et la gendarmerie d'Antrain a abrité des armes prises à l'ennemi.

Un autre groupe existait à Antrain — le groupe « Nair ». J'en faisais partie. Il avait d'abord à sa tête Syllio — un homme exceptionnel ; un troupe d'état nous. Nous étions plutôt du type boy-scout, peu efficaces. Le travail, les coups d'état lui. Il est devenu à la Libération le garde du corps du colonel Rémy — je ne l'ai jamais revu.

En mai 44, un personnage bizarre qui logeait à l'hôtel Harech est venu prendre le commandement du groupe. Il renait, disait-il sur les ordres du général de Larmont, on l'appelait le « Néous », il avait quelque ressemblance avec le roi des Rois.

Il a été arrêté peu de temps après la Libération, à la suite d'aveux obtenus d'un membre de la Gestapo. Je ne sais pas s'il est témoin ou non, mais il ne faut pas oublier qu'il a été porté par Monsieur Auger, directeur des contributions.

Que vos amis de La Fontenelle ne s'en rendent pas, en particulier Auguste Lemarchand qui, avant de se dissoudre dans la Résistance, était député dans Paris-Bonobas.

J'attends d'autres témoignages.

LE PAUTREMAT

## Hommage à la résistance dans le pays de Fougères

### Une résistante de Laignelet-Fougères

#### Thérèse Bonniard

Dans le n° 22 du « Pays », je lançais un appel pour que Thérèse Bonniard, grâce à ceux qui l'auraient connue, entre dans notre galerie des portraits de la Résistance : cet appel a été entendu puisque Jacques Lebossé, docteur à Litré, nous a envoyé l'article de « Ouest-France » du 15 mai 1962 et le texte suivant :



Thérèse Bonniard : une figure de la Résistance fougéraise.

Née en 1889 dans la région fougéraise, elle vint très tôt à Laignelet où son père exerçait la profession de garde-forestier. Elle fréquenta l'E.P.S. de Fougères puis étudia l'Anglais et l'Allemand. Elle enseigna le Français dans différents collèges de Liverpool. A la déclaration de guerre de 1914 elle se trouvait à Berlin où elle étudiait l'Allemand. Elle réussit à rentrer en France et se fixa chez ses parents au « Galoupel », poste forestier situé à l'orée de la forêt de Fougères.

Elle enseigna l'anglais et l'allemand comme professeur libre à Fougères où elle se rendait chaque jour pour ses cours dispensés au 1<sup>er</sup> étage d'un petit studio de la rue Saint-Louis ; sa silhouette devint vite familière, avenue de la Verrerie et rue de la Forêt.

L'entrée en guerre de la France en 1940 réveilla en elle son sentiment patriotique. Dès 1941, elle entra dans la Résistance, diffuse des tracts, des faux papiers, héberge des réfractaires et entre dans les F.T.P. Elle participe alors à des parachutages d'armes, à des missions de renseignements dans le

groupe de Loulou et de Thérèse Pierre.

Arrêtée par les Allemands, elle est frappée, mais réussit à s'enfuir. Elle reconstruit des groupes à Saint-James et Vieux-Vy et combat jusqu'à la Libération.

Elle reprend son enseignement, entourée de l'affection de ses enfants adoptifs.

En 1945, Mme Bonniard est élue conseillère municipale de Laignelet sur la liste de Théodore Lebossé à qui une longue amitié la liait. Malgré une santé défaillante, elle continue son travail. Le 15 mars 1962, elle est décorée de la médaille de la Résistance, de la Croix de guerre par le général de Benouville et le docteur Beauverger.

Un an après, le 12 février 1963, elle décède à son domicile du « Galoupel » qu'elle n'a pas quitté depuis 1914. Elle est inhumée à Laignelet, avec ses parents. Chaque année, le 1<sup>er</sup> novembre, nombreux sont ceux qui se souviennent d'elle.

Jacques LEBOSSÉ

EXTRAIT DE « OUEST FRANCE », 15 MAI 1962

A Beaucé, la remise au docteur Francis Joly des insignes d'officier de la Légion d'Honneur et à Mlle Marie-Thérèse Bonniard de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre avec étoile d'argent.

Au cours d'une réunion qui a eu lieu hier dimanche au restaurant du « Bec Fin » à Beaucé, le général de Benouville, député d'Ille-et-Vilaine a remis les insignes de la Légion d'Honneur au docteur Francis Joly, vice-président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, ainsi que la médaille de la Résistance et la croix de guerre avec étoile d'argent à Mlle Marie-Thérèse Bonniard, demeurant aux Cotterêts en forêt domaniale de Fougères.

Quant à Mlle Bonniard, âgée de 73 ans, le Général de Benouville rappelle qu'elle a servi dans les Forces Françaises de l'Intérieur, groupe F.T.P. de Fougères. Il lit la citation suivante : « Entrée dans la Résistance en 1941, elle diffuse tracts et journaux clandestins, délire de faux papiers d'identité et des cartes d'alimentation aux réfractaires, héberge et abrite à son domicile les troupes F.T.P. notamment lors des attaques des garages Opel à Fougères et de la centrale de Saint-Brice en Cogles, effectue transports d'armes en forêt de Fougères, participe à la formation du maquis de Fougères et en prend la direction, responsable du ravitaillement des jeunes, assure, malgré la milice, une nourriture abondante. Son domicile est transformé en centre de ralliement, de liaisons, d'hébergement et en dépôt d'armes et munitions. Après l'investissement du maquis de Fougères, elle récupère les armes restées dans la forêt, remet de l'argent aux jeunes rescapés. » Arrêtée, elle est frappée mais réussit à fuir, rallie et reconstruit les groupes de la Manche (Saint-James, Vieux-Vy), effectue des transports d'armes provenant du parachutage héroïque de Vieux-Vy. Résistante animée d'un courage à toute épreuve elle a su mener à bien, toutes les missions qui lui ont été confiées. »



Thérèse Bonniard, au milieu de ses amis et de sa famille adoptive.

Je suis une Fougéraise de toujours et, si je n'ai pas connu Thérèse Bonniard dans la Résistance (j'en ai beaucoup entendu parler), elle m'a tout de même laissé un souvenir très vivace.

Oui, c'était une figure fougéraise ! Elle était grande, simple. Je la revois se déplaçant d'un pas décidé, laissant voguer au gré de sa marche les deux pans de sa grande cape foncée. Elle était très cordiale. Lors de ses cours privés d'anglais ou d'allemand, elle ne savait pas refuser à ses nombreux élèves les tuyaux pour le thème ou la version du collège. Quelle sympathique personne ! Le prix de ses heures de cours était payé-soit et encore pouvait-on payer l'heure à plusieurs ! Elle les donnait dans une pièce sombre, en étage, rue de l'Hospice où il n'y avait que quelques tables d'école.

Au début de l'occupation, ses connaissances de la langue allemande lui donnèrent le grade d'interprète de la municipalité. Elle continuait quand même à dispenser ses cours, mais, cette fois, derrière un grand paravent dans un angle de la salle des mariages de la mairie de Fougères. C'était drôle ! Elle n'a pas dû se plier suffisamment aux exigences des occupants, d'ailleurs elle ne prenait pas ce rôle au sérieux ; on la cherchait, elle n'était pas là. Les Allemands ont exigé son remplacement.

Tous les habitants de la Verrerie, des Cotterêts, de Laignelet et aussi beaucoup, beaucoup de Fougérais, connaissaient Thérèse Bonniard et lui vouaient sympathie et estime.

G. DULONG-GUENER



## « Parlers et traditions populaires de Normandie »

Aux portes de Fougères

Une fois mise à part l'anecdote (« Le Couesnon par sa folie... ») les habitants de la partie du pays de Fougères qui jouxte le département de la Manche ont-ils parfois conscience, même si le découpage traditionnel les rattache davantage à la Bretagne, de vivre aux confins d'une vaste province dont le passé historique et même déjà un peu la situation géographique évoquent immédiatement l'Europe du Nord ? Dans cette frange intermédiaire que sont le pays d'Antrain, le nord du coglais, le Désert, et ailleurs aussi, peut-être certains se sentiront-ils concernés directement par une publication comparable à la nôtre, « Parlers et Traditions Populaires de Normandie », qui avec le fascicule 45 paru à la dernière Saint-Michel a entamé sa douzième année d'existence.

Fernand Lechanteur (en poésie Gires Gannes), qui en est le fondateur, annonçait la couleur dans le numéro 1 en septembre 1968 (nos désirs et nos buts) : « Avec les moyens réduits du bord, nous allons tenter de faire vivre ce bulletin de liaison. Il se trouve que l'équipe de départ est cotentative. On dit parfois que c'est dans la Manche qu'on trouve le bon bras. Normands de la péninsule sacrée, nous nous sentons parfaitement solidaires de toute la Normandie et demandons le concours actif de tous les normands. Ce bulletin sera ce que vous voulez qu'il soit ». Avec le temps le bulletin ronéoté est devenu une revue de plus en plus consistante et à la présentation agréable où le dessin supplée avantageusement la photographie.

A vrai dire le projet datait de longue date. Avant même la guerre et dans les années d'après-guerre, Fernand Lechanteur et plusieurs membres actuels de l'équipe s'étaient concertés, principalement pour élaborer un système orthographique normalisé des pays normands.

Fernand Lechanteur qui, selon André Dupont, « disait ne pas se connaître d'ancêtres à plus de cinq lieues de son lieu de naissance » était né près de Coutances en 1910. « C'était un côtais, de ces gens qui regardaient bien plus vers le large que vers le terrain ». Il est mort en 1971. Un mémorial lui a été érigé en 1976 ; l'enseigne du monument figure un drakkar et est semblable aux monuments de pierres levées que les Scandinaves avaient coutume d'élever à leurs chefs dont la sépulture occupait le centre.

« Il tait surtout, dira l'écrivain jersiais Frank Le Maistre, le grand maître de la langue normande et eune vouaix qué nou n'érouitça janmais ». Jersey et Guernesey sont proches et, par-dessus l'appartenance aux états, les relations ont toujours été étroites entre le continent et les îles liés par un même langage. « Parlers et Traditions Populaires de Normandie » n'a jamais failli à cette tradition et dans le fascicule 44 de la Saint-Jean 1979 on proposait ce beau poème d'amour du « vieux » George Métivier de Guernesey (1790-1881). Pour une fois le texte de notre rubrique ne sera pas du gallo « d'cè nous ». Pourtant les deux parlers sont bien semblables si l'on excepte quelques caractéristiques propres au normand : la présence d'un « c » en début de mot là où le gallo et le français ont un « ch » (ma chaise = ma chaise), celle par contre d'un « ch » là où l'habitude est plutôt d'entendre un « ç » (ma plèche = ma place) ; remarquons en passant l'innovation orthographique applicable au gallo du « ll » pour rendre compte de son mouillé py/ply... Mais place à la poésie.

La pierre de tête du mémorial de Fernand Lechanteur à la pointe d'Agou près de Coutances. Il est écrit : « André Louis, André Dupont, Céline Capel et Marcel Lebigard m'ont dit que devant cette pierre dressée pour Fernand Lechanteur normand et poète il n'en sortit ».

### MEN ROUET, MON DOU, COUM'IL ALLAIT

Au ser (1), à m'n u (2), j'fillais, Mardi ;  
Un joll terrien (3), pus sain qu'sage,  
R'venant d'sen trawas, me r'gardit,  
Et l'faeu ill montit au visage :  
J'avais la tête au brimbalet (4), —  
Men rouet, mon Dou (5), coum' il allait !

L'm'dit, « La fille, il y fait bel ; »  
S'en salut n'faut-ï pas qu'je l'rende ?  
J'le r'garde du p'tit coin de m'n œil (6), —  
Vlà l'ï qui rompt ; mé je l'amende (7) ;  
Les fin'faeux (8) l'cher cour me battait, —  
Men rouet, mon Dou, coum' il allait !

L'm'pint la main, — j'la l'laissé, —  
Al'ï y voudrais qu'ï l'airait mordre !  
« Te main qu'alle est mignonne, » s'ti,  
« Qu'alle est bilanche, et fraîche, et dodue ! »  
L'm'pint s'y print coum' fallait, —  
Men rouet, mon Dou, coum' il allait !

Par d'mus ma caire (9) j' met sen bras,  
Et d'men fi la finesse admire ;  
« M'ne cour ! ma raime ! » j' m'dit tout bas,  
« T'ait hors de l'ï ; t'ï (10) qu'ï soupire ;  
Sen brisage est tout-au-ras d'mé, —  
Mon rouet, mon Dou, coum' il allait !

La tête, en fillant, va et vient,  
Et, j'en ai grand dépit, ma chère ;  
Contre les laivres du terrien  
Ma laivre r'tentisit ! — qu'y faire ?  
J'm'baist, le p'tit peale, adret (11), —  
Men rouet, mon Dou, coum' il allait !

Ah ! d'mandaiz-mé si j'l'entrepris (12) !  
Mais l'm'alcantant (13) n'ï n'ï fit compte ;  
A sa brachie (14) à l'heure ! m'p'int,  
Et me r'baist, — j'en ai grand honte !  
A ma plèche, oh ! ma sour, dis-mé,  
Atrai-tu pensat à t'en rouet ?

(1) Au soir, le soir. (2) A ma porte. (3) Terrien : « paysan qui laboure la terre d'autrui » (G.M.). (4) Tremblans (le brimbalet est la détente du fusil). (5) Mon Dieu. (6) Mon œil. (7) Je le raccommode. (8) A toute vitesse. (9) Ma chaise. (10) De « cour », je l'entends. (11) Beaucoup. (12) Je le repousse. (13) Celui qui se plait au mal, mauvais sujet » (G.M.). (14) Dans ses bras.

Dans le même numéro 44, Jacques Mauvoisin, actuel responsable de la revue, signait « Le réveil des cultures d'oui » : « Personne maintenant n'ignore plus qu'il y a en France sept langues minoritaires (dont cinq peuvent être enseignées en tant que telles et deux peuvent l'être au titre des langues étrangères dont elles sont un rameau). Il n'est pas une revue qui n'ait consacré, ces deux ou trois dernières années, un ou plusieurs articles à ce nouvel exotisme intérieur que sont le breton, le basque, l'occitan, le catalan, le corse, l'alsacien et le flamand. Malheureusement tous ces exposés souffrent du même manque d'information scientifique qui les conduit à reproduire, d'une revue à l'autre, toujours la même carte linguistique de la France qui montre un immense espace vide de Bordeaux à Metz et de Calais à Grenoble : le territoire étiqueté « français », sans nuances et sans réserves... Or, les cultures régionales du domaine d'oui (et nous dirons volontairement « domaine d'oui, langue d'oui » car le mot oil, employé par l'ancienne langue pour exprimer l'affirmation, équivalait à notre oui moderne) sont rejetées dans l'ombre par le mouvement de curiosité qui se porte vers les sept zones linguistiques allophones. Les cultures d'oui sont vivantes, elles évoluent,

se renouvellent et, si elles subsistent inévitablement l'influence des grands mouvements de leur époque, elles les assimilent et en font leur bien... »  
Parmi ces langues d'oui, il en est dont l'activité peut servir d'exemple aux autres. C'est le cas du normand, ou encore du picard

(grâce aux associations « Ekli-tra », « Chti qu'ï pense »). Nous autres gallos avons beaucoup à retirer de la fréquentation et de la connaissance de ces cultures dont le renouveau est antérieur au nôtre. Une excellente raison pour s'intéresser à « Parlers et Traditions Populaires de Normandie ».

Jean-Yves BAUGE

parlers et traditions populaires de normandie

**PARLERS ET TRADITIONS POPULAIRES DE NORMANDIE**

Fondateur de la publication : Fernand Lechanteur (1910-1971).  
Siège de la Société : Archives départementales, B.P. 110, 6010 Saint-Lô cedex.  
Directeur de la publication : M. J. Mauvoisin, 21, rue Michel Brodin, 50000 Saint-Lô.  
L'abonnement part du fascicule de la Saint-Michel (septembre) au bonnin avec effet rétroactif.  
Année 1979-1980 : abonnement ordinaires : 25 francs ; abonnement de soutien : 40 francs. Le fascicule : 7,50 francs.  
Règlements à l'ordre de Parlers et Traditions Populaires de Normandie, par chèque postal (C.C.P. 2467-33 V, Rouen), ou bancaire.  
Numéros antérieurs : tarifs sur demande ; les numéros 1, 2, 3, 4, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, sont épuisés.

## Courrier des lecteurs



La revue « Le Pays » a toujours souhaité un dialogue avec ses lecteurs. Nous y avons fait particulièrement appel à l'occasion du débat sur l'école et son avenir dans le pays de Fougères. C'est donc bien volontiers que nous publions ce point de vue. Puisse-t-il en susciter d'autres...

### Contribution pour un débat sur l'école demain dans le pays de Fougères

Le dossier de l'école, traité dans les numéros 24 et 26 du « Pays », ne peut laisser indifférent un responsable d'une association de parents d'élèves. Etant un fidèle lecteur de la revue, depuis son origine, c'est avec un regard particulier que j'ai essayé d'analyser les données chiffrées que vous soumettez à la réflexion des habitants et des élus locaux.

Personnellement, je partage l'essentiel sur les éléments d'analyse de la situation de l'école dans les cantons que vous nous présentez par commune. Toutefois, les perspectives avancées pour la rentrée 1984 méritent d'autres précisions et un examen approfondi, pour mesurer toutes les incidences et mobiliser toutes les forces concernées par l'éducation et la place de l'enfant dans la société à construire chaque jour.

L'avenir des nouvelles générations se prépare dès aujourd'hui, c'est pourquoi, le risque de « déranter » doit être pris, même par la remise en cause des mentalités restées figées dans ce pays de Fougères où nous voulons vivre.

Nous pouvons nous interroger sur les capacités et moyens d'expression des habitants de nos cantons lorsque nous constatons le peu de réactions sur les problèmes réels d'aujourd'hui, qui engagent l'avenir des jeunes. La vie de tous les jours et certaines institutions, n'ont-elles pas joué un rôle important pour guider la démarche à suivre du « petit peuple » docile et soumis dont la société de consommation a tiré toutes les ficelles... Il ne faudrait pas oublier d'aborder la vie culturelle lorsque nous examinons la vie communale et son école. Ce n'est pas un hasard si nous assistons à une remise en cause de la cellule familiale par les jeunes générations qui n'acceptent plus le « moule unique » qui donne la sensation d'asphyxie.

Pourquoi hésiter à déranter, si c'est à ce prix que nous obtenons un réveil collectif ?

Il faut affirmer aujourd'hui que le problème de l'école en milieu rural ne pourra être résolu par sa disparition. Il est utile de rappeler que 3 450 000 familles vivent dans les communes rurales, soit près du quart des familles françaises.

La complexité du problème permet de dire que la solution unique n'existe pas puisque le terrain sur lequel elle devrait être appliquée est entièrement diversifié et que l'évolution constatée du monde rural se poursuit. Mais les données et les évolutions économiques peuvent-elles être modifiées ou renversées ? Les besoins secrets par la société de consommation étouffés ?

C'est donc à une nouvelle définition de la ruralité qu'il faut s'attaquer et le rôle particulier de l'école dans ce monde nouveau qu'il convient de définir. Définir des objectifs pédagogiques prenant en compte le milieu naturel, les coutumes, la langue, le fond culturel en quelque sorte, mais aussi prévoir les structures qui devraient permettre à l'enfant, sans fatigue excessive, de bénéficier de bonnes conditions d'accueil.

Vaillâ à mon sens, deux préoccupations qu'il convient de faire partager aux forces vives de ce pays fougérois en évitant d'assombrir le tableau pour dépasser le découragement persistant qu'il convient de remplacer par l'expérience partagée, dans la capacité de l'homme à dépasser ses querelles de boutiques. Concernant l'école de Fougères, nous assistons à de nombreuses contradictions, entre la liberté individuelle telle qu'elle est pratiquée et la responsabilité collective. Il est avéré que des problèmes de fond se posent à travers l'accueil des élèves des communes environnantes.

Il est possible de s'interroger sur :

- Au nom de quelle liberté ferme-t-on telle école rurale ?
- Au nom de quelle liberté construit-on un cinquième groupe scolaire dans le quartier Cottéréts-Foraine ? Alors que 10 classes sont vides dans les quatre écoles existantes.
- Au nom de quelle liberté fait-on traverser la ville à certains élèves qui ont des possibilités d'accueil à leur porte ?
- Au nom de quelle liberté serait imposé un périmètre scolaire aux élèves des écoles publiques mais pas aux écoles privées ?
- Au nom de quelle liberté les structures d'accueil d'un quartier sont-elles mises en péril par certains comportements individuels ? S'il faut être insolent pour provoquer le réveil collectif alors je le suis aussi, avec l'auteur du dossier sur l'école ! Faire appel à la responsabilité des parents c'est possible, à condition de leur donner tous les moyens qui en découlent. Quant à savoir si les deux écoles (concurrentes ou complémentaires) sont concernées, c'est évident, car dans les deux cas, ce sont les contribuables qui paient la note. L'importance et la complexité du problème scolaire, confinement qu'une solution unique n'est sûrement pas évidente mais ce dont je suis persuadé, c'est que dans tous les cas nous ne devons pas perdre de vue que seul l'intérêt de l'enfant devra guider nos recherches. Etudier ce problème au niveau local en impliquant le plus possible les élus, les enseignants, les parents d'élèves, me paraît un objectif réalisable à condition qu'une volonté commune de dialogue s'exprime.

F. BOURGEON  
Parent d'élèves

## Tricolaine

Le plus grand choix de laines rustiques et fantaisies

MARIGOLD - G. PICAUD, ANNY BLATT  
FONTY - BOUTON D'OR - etc.

Sous-Vêtements, Tricots, Echarpes,  
Collants, Bas, Chaussettes

Maison DELANOË

Tél. 99.00.73 1, place du Théâtre - FOUGERES

## Laiterie NAZART



Année 1979

Collecte de lait : 85.300.000 litres  
Nombre de producteurs : 1.750

Productions :

Camemberts : 2.404.000 pièces  
Beurre : 3.424.00 kgs

Cheddar : 78.000 kgs  
Caséine : 2.214.000 kgs  
Yaourts : 727.000 pots



AU  
CRÉDIT  
AGRICOLE

LE BON SENS  
C'EST UN METIER

A FOUGERES : 3 bureaux à votre disposition

Brocante  
du  
Bois Gilles

Guy HUBEAU

ACHAT - VENTE

Ouvert tous les jours

R.N. 12 - 35140 LA CHAPELLE SAINT-AUBERT  
Tél. (16.99) 98.85.31

A FOUGERES  
L'ATELIER - PHOTO



Jean-Luc BARBELETTE

8, BLD MARECHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE MENUISERIE

Daniel ROGER

votre spécialiste  
de cuisine et salle de bains

Magasin d'exposition :  
48, boulevard Jean-Jaurès - FOUGERES - Tél. (99) 99.49.37  
(Ouvert tous les jours, sauf le lundi matin)

Madame J. JUBAN

Disques - Cassettes

6, boulevard Jean-Jaurès

35500 FOUGERES

Tél. : 99.00.63

Durocher  
et fils

REVÊTEMENTS  
SOLS et MURS

PEINTURE  
VITRERIE  
TAPISSERIE

3, rue du Beffroi - Tél. 99.05.87 - 35504 FOUGERES

Magasin : 22, rue Nationale

# Maison de la Presse

Librairie - Papeterie - Stylos

à votre service tous les jours

10, bd du Maréchal-Leclerc - 35300 FOUGERES - Tél. : 99.38.81

« Relais France-Loisirs »



est arrivé à la

Pour  
Naissances et Communions  
Fiançailles et Mariages  
Un choix original de  
Faire-Part et de Menus

LIBRAIRIE - PAPETERIE  
**Jean-Claude MARY**

10, avenue du Général-de-Gaulle  
35300 FOUGERES - Tél. : 99.75.40

Nous nous chargeons de l'impression

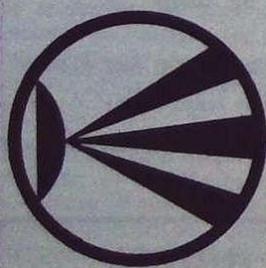
**pinto  
et fils**

**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99.23.74 - 99.04.24 - FOUGÈRES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes  
- les ajuster  
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGERES



**GALERIE D'ART  
ENCADREMENTS**

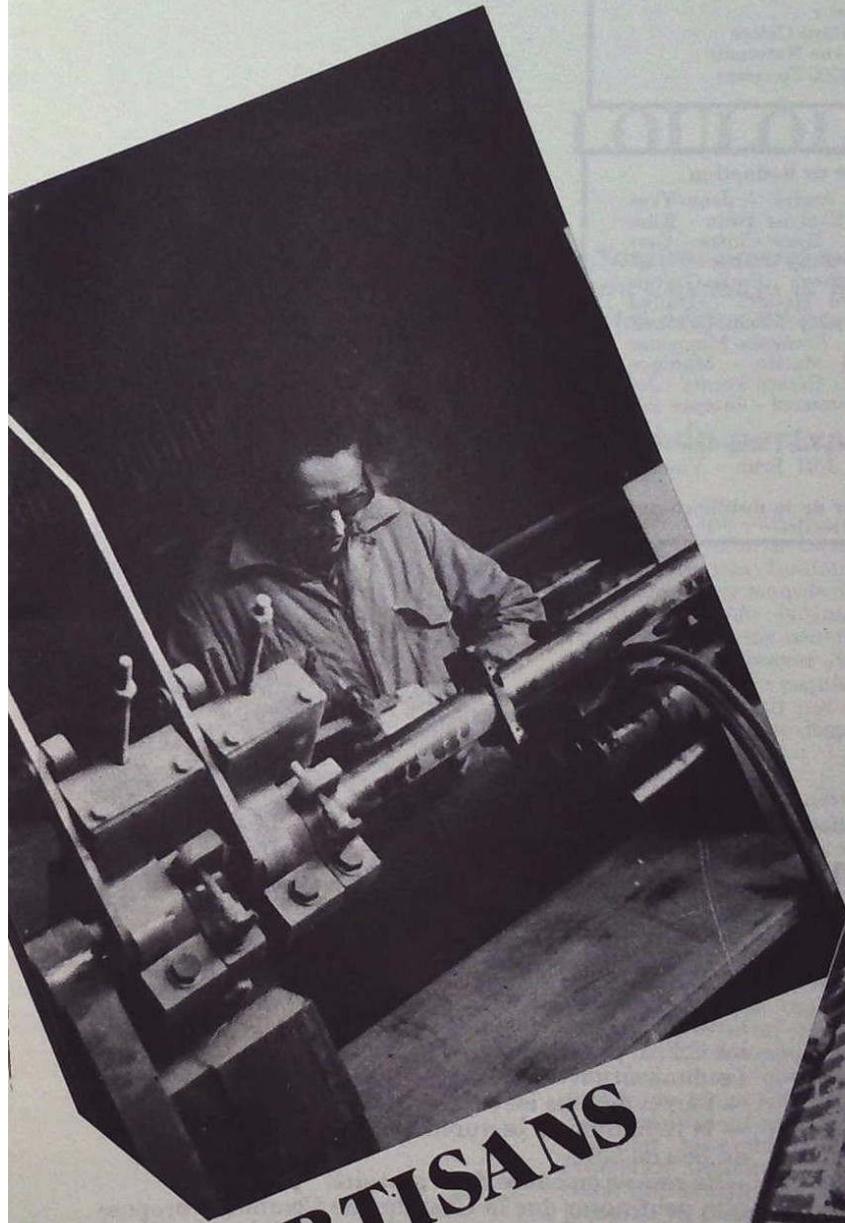
**Gravures anciennes  
Tableaux anciens**

4, boulevard Saint-Germain - 35300 FOUGERES  
Tél. : (99) 99.30.98

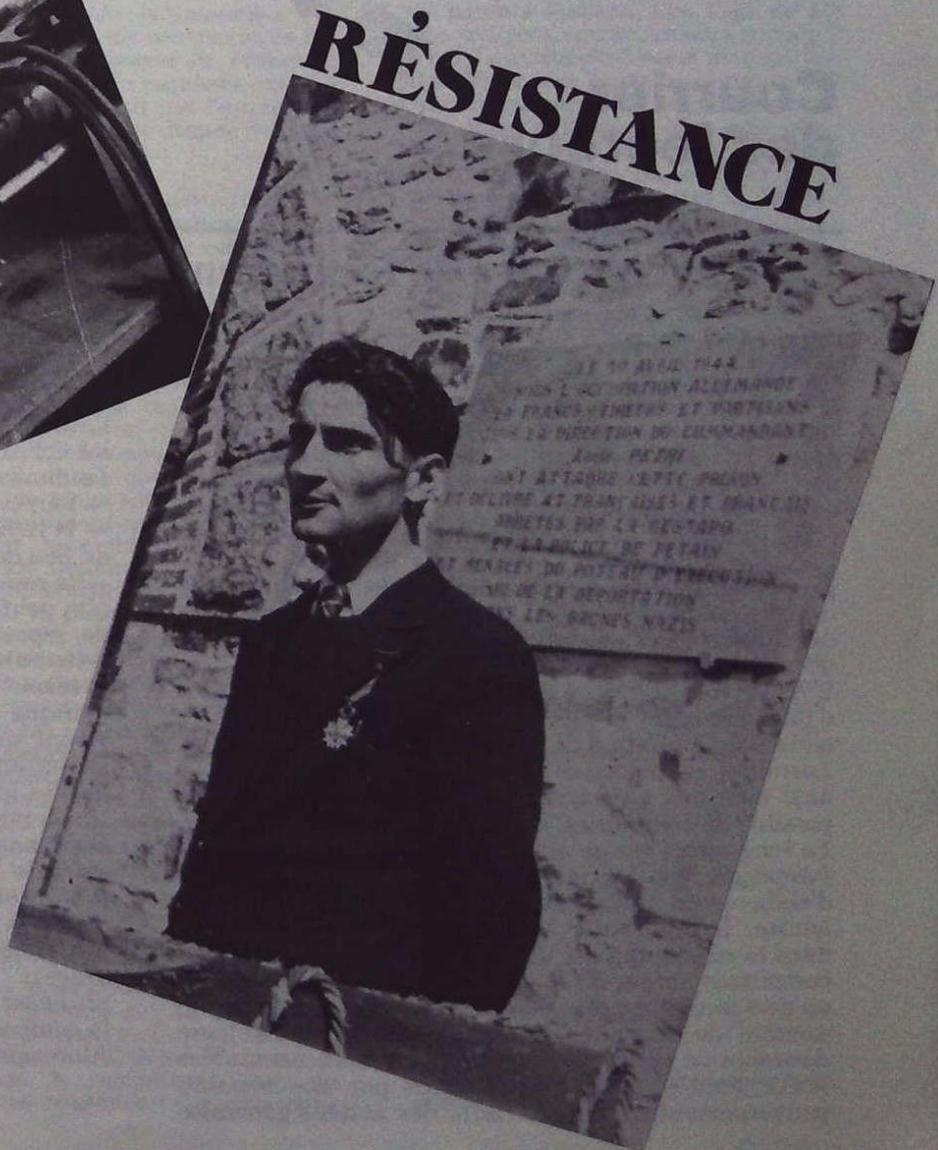
# le pays

de fougères

28 80



**ARTISANS**



**RÉSISTANCE**

21 10 AVRIL 1944  
AUX LACONITRIS ALLEMANDES  
25 FRANCS VINGTES ET VOUS  
LE DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT  
J. P. P. P.  
ONT ATTACHÉ CETTE PHOTO  
ET DÉLIVRÉ 45 FRANCS ALIÉS ET FRANCS DE  
SOLDES PAR LE VESTAIRE  
DE LA MILICE DE FÉTAIN  
ET MENÉS DE POSTE ET D'ARRIVÉE  
DES LES BRUNES NAZIS

## SOMMAIRE

Courrier des lecteurs	2
Hommage à la Résistance dans le Pays : Loulou Pétri	3
Dossier : Comment vivent les artisans : Le volé, volé	10
Trois hommes en colère	11
Un métier, un mode de vie	13
Les Lusignan, seigneurs de Fougères	14
La S.F.C.B. Une entreprise en expansion	16
On n'a pas de pétrole, mais on a du lisier	18
Gallo : Nos villages ont besoin de chanter la vie	21

### « LE PAYS »

Revue bimensuelle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.  
Siège social : 57, rue Nationale, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 40 F  
— Soutien : 9 numéros : 90 F  
Prix du numéro : 8 F

Versement :  
René Cintré  
57, rue Nationale  
35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Philippe André - Jean-Yves Baugé - Evelyne Bruo - Elise Chapron - René Cintré - Germaine Daing-Guénée - Jacques Fauchoux - Emile Gortais - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Guy Julien - Francis Lebrun - Françoise Magnouat - Michel Marlin - Monique Messard - Gérard Pontis - Joseph Pommereul - Jacques Soteras  
Photographie : Jean-Luc Barbelette - Joel Brun - Vincent Louat  
Directeur de la publication : Bernard Heudré

### TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'élèves qui présenteront un intérêt pédagogique et qui seront en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

## Courrier des lecteurs

### l'action collective de formation : une réussite qui gêne ?

Les habitants du pays de Fougères peuvent encore cette année participer gratuitement à des stages variés : couture, cuisine, langues étrangères, expression écrite et orale, etc... Ces stages s'adressent en particulier aux adultes n'ayant reçu qu'une formation initiale minimum. Le but de l'A.C.F. est de prolonger cette formation et d'épanouir le public. Le succès de l'A.C.F. est dû surtout au fait que les stages ne sont pas pré-établis mais répondent à la demande des usagers, permettent le dialogue et aident à l'insertion des individus dans leur milieu. 70 \$ de la demande vient de la campagne.

L'A.C.F. de Fougères a été mise en place dans le cadre d'une circulaire de 1975 qui réglementait certaines actions de formation déjà anciennes (plus de 15 ans en Lorraine) en instituant une phase de démarrage (3 ans) avec une animation dans le plus grand nombre possible de communes, suivie d'une phase d'entretien. Le long terme est en effet nécessaire pour ce type de formation, les formateurs se donnant pour tâche d'élaborer un travail de recherche pédagogique pour adulte. Il faut noter l'aspect spécifique de l'action dans la région, qui est un milieu rural. On compte 56 communes autour de Fougères. Le coût et les besoins en personnel sont plus élevés qu'en zone urbaine et le nombre de stagiaires est relativement réduit : une douzaine en générale par stage. Le financement des A.C.F. était jusqu'à présent assuré par une dotation gouvernementale dans le cadre des actions générales

de formation. Or, en ce moment, les crédits sont surtout utilisés ponctuellement et à court terme. La répartition se fait donc au détriment de l'A.C.F. et à l'avantage des types plus « rentables » de formation : les C.F.A. par exemple. La diminution des crédits se traduit cette année par : — l'arrêt de tous les stages de langues sur Fougères ; — la réduction de la durée des stages maintenus (40 h. au lieu de 50) ; — la remise en cause de la gratuité.

(On peut noter que la Chambre de Commerce propose de reprendre les cours d'Allemand si les stagiaires financent leur formation.)

À terme, l'A.C.F. risque de disparaître étouffée par le manque de ressources. Or, sur 50 formateurs, 16 ne vivent que de leur salaire à l'A.C.F. Les actions de formation risquent d'être confiées aux collectivités locales avec les dangers d'inégalité, de rivalité de clochers et d'intolérance que l'on devine. Pourtant les coûts de l'A.C.F. : 600 F par stagiaire sont de 3 fois inférieurs à ceux par exemple de la formation continue. Pourtant, la demande est loin d'être satisfait (58 000 heures - stagiaires) pour une demande de 120 000 heures - stagiaires. Pourtant les usagers sont satisfaits et défendent leur A.C.F. : plusieurs centaines de pétitions de soutien apportées à la conférence de presse du 26 février dernier. Alors, qui ce succès gêne-t-il ?

André CHALLET

## HOMMAGE A LA RESISTANCE DANS LE PAYS DE FOUGERES

### LOULOU PETRI

Titre du « Patriote de l'Ouest » du 28 juillet 47.



Un visage rayonnant se cachait sous le masque indomptable des années de lutte. C'est lui, 25 ans après.

### Essai de portrait

À tous ceux qui ont vécu 39-45, qu'ils soient du Pays ou de bien au-delà, on ne présente pas Loulou Pétri. Il était connu des maquis de Bretagne, de Mayenne, de Normandie... (1). Pour les autres, ne sachant rien de lui, en 44, je vais essayer de l'évoquer, plutôt en quelques esquisses car seul un film ne trahirait pas l'impression de vie intense qui se dégage de toute sa personne.

De dos, d'abord, silhouette frêle d'un homme de 1,65 m, chevelure très noire, à la Ramon Novaro, cou souvent enfoui dans un cache-nez ou dans le col d'une canadienne, tête plutôt projetée en avant que rejetée en arrière, pas du tout la carrure de l'homme fort... Il se retourne : le geste est très vif, très nerveux. Dans son visage émacié tout est resserré, tendu, volontaire. Ses yeux sont noirs, extraordinairement enfoncés dans les orbites que barrent, juste dessus, de longs sourcils rectilignes. Ses yeux brillent sans cesse d'un feu qui doit ressembler aux dernières étincelles illuminant le regard de ceux qui croient à la cause pour laquelle, au pleine force, ils donnent leur vie. Sa voix, légèrement voilée mais de tonalité plutôt aigue à beaucoup de registres, par exemple : tendresse contenue quand il est question de ses « gas » mais où vibrent colère, haine, mépris pour parler des lâches, des tortionnaires, de ceux qui l'ont trahi. Son éloquence nous étonne tous, elle est innée et s'affine au fil du temps. Il peut parler longtemps, sans la moindre note ; son intelligence, vive comme son regard, et sa grande mémoire lui suffisent. Il a un ascendant extraordinaire sur chacun : du paysan au carrier, de l'ouvrier au professeur. Il parle d'égal à égal à n'importe qui, au Colonel anglais De Bassac, au Colonel Rémy. Il tient tête au Colonel Fabien, le résistant, le combattant, sorti du peuple ne ressemble-t-il pas au jeune

chef révolutionnaire de 89 ? Il a une volonté de fer et... il a eu de la chance, il a eu « la baraka » comme il dit. Il a vécu la guerre entre ses 20 ans et ses 25 ans !

Il est né le 9 avril 1919 dans le Gard, exactement, à La Bastide d'Engras, de parents italiens. Dès l'âge de 5 ans, son père, carrier, viendra travailler à Louvigné-du-Désert et c'est là que se passera toute sa jeunesse et son adolescence avec deux frères et une sœur nettement plus âgée que lui. Il fréquente l'école publique de Louvigné et garde un souvenir très reconnaissant à son maître M. Pierre Brossat car il ne recevra aucune autre instruction : celle de l'école primaire. D'ailleurs, il aime à citer tout les instituteurs qui formaient partout au trame de la Résistance et sur lesquels ils pouvaient tant compter !

En 39, avant la déclaration de guerre, il s'engage dans la marine. En janvier 45, quand il est réformé pour raison de santé, il revient des Antilles.

Il est commandant de réserve, chevalier de la Légion d'honneur, il a la croix de guerre avec palme, la médaille de la Résistance. Il est membre du British Empire. Pour l'aide essentielle qu'il a apportée au commandement des F.T.P. dans les parachutages du groupe Buckmaster il est admis au Special Forces Club qui ne regroupe pourtant que les parachutés anglais et français.

(1) Extrait du livre : « La Résistance fougéroise ».



## Hommage à la résistance dans le pays de Fougères

Fougères se repose. Chacun est à sa porte...

Durant un à un, les équipes se rendent à leur poste. Gars de Louvigné (Rossi en tête, vélo à la main), Saint-Hilaire du Harcouët, Mayennais du maquis de Javron, Bretons de Dinard, Combourg, La Guerche qui ont fait cent kilomètres, et plus, dans la journée, pour être là !

C'est un défi clairsemé de jeunes en shorts, de vieux à moustaches. Un naturel du pays d'un coup d'oeil discret fait prendre à tous la route de droite. Plusieurs kilomètres, voici la nuit venue !...

Un coup de sifflet ! Un signal ! Par ici les gars !... Nous voici au terrain : le Panama, nom prédestiné ! A dix heures et demie, tout le monde en place. Ordre du Commandant !

Il est à l'heure, lui, Loulou ! Il arpenté de son pas tranquille le terrain de parachutage, inspectant chaque homme à son poste ; un mot aimable pour tous. Les gars se redressent. C'est que cette enveloppe qui semble si frêle cache une volonté indomptable et insoupçonnée.

« Terroriste » de la première heure, il est par son passé un modèle et par son énergie un exemple. Un simple froissement de sourcils et chacun de nous tremble. Tout pour lui, qui s'est toujours montré autre chose qu'un résistant en chambre. Pour lui, nous sommes ses petits gars anonymes dont il ne connaît que le prénom souvent faux mais dont il a sondé le cœur et la volonté, les seules choses qui comptent dans la lutte. C'est ce discernement qui fait de lui un Chef obéi et adoré.

Près de lui marche le Commandant anglais Michel (De Baisiac), un prénom magnifique cachant un grand nom ; organisateur et répartiteur, trait d'union vivant entre la France résistante et la coriace Angleterre. Minuit ! Rien encore ! L'attente se prolonge...

Cette fois c'en est un !... Le bruit devient plus puissant... Les signaux fonctionnent : « G » - « G » appelle Loulou (2 sortes d'appareil). L'Eureka pour les signaux-codes ; L'Exphone pour les entretiens avec les pilotes des avions). Une lumière à bord. On nous a vus !

La quadrimoteur Halifax vire avec une grâce que l'on ne soupçonnerait pas chez un oiseau aussi imposant. Il descend un peu prenant d'enfilade la ligne des lumières. Nos nerfs sont trop tendus, pour un court instant, chacun a perdu l'usage de la parole.



Croirait-on qu'un groupe, ayant participé à l'un des parachutages de Fougères, puisse avoir été photographié, sur le lieu même, le fermier au coin et sa petite fille. À droite, Julien Derenne qui n'a été faulx.

Rangez-vous ! Soudain, de petits points noirs se sont détachés devant. L'instant d'après de gracieux parasols, se balancent sous l'avion... Chaque parachute attiré par son lourd fardeau plonge vers le sol, vers nous. Gate ! Un à un, ces grands parachutes touchent terre dans un bruit sourd. Et ces gracieux morceaux d'étoffe soyeuse s'affalent inertes, mission remplie, comme de vrais combattants épuisés par l'effort ! Maintenant au travail, en attendant les autres Halifax !...

Courage ! Certes, il en faut. Quatre vingt quatre grands conteneurs, vingt colis sont là qui attendent leur inventaire. Combien de halètements, de sœurs, de voyages en chariot avant que n'arrive à leurs cahinettes toutes les centaines de fusils F.M., mitraillettes, grenades, explosifs, tout ce que peuvent représenter en une fois seize tonnes de matériel tombé du ciel. Cette tâche se renouvelera quatre fois en sept jours... »

Jules LINAIS

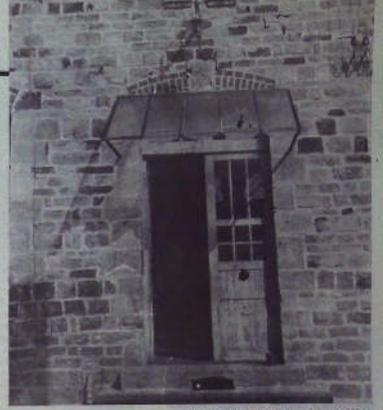


Photo prise lors de la commémoration en 66 à La Manchelière (Brécé, Manche) de la Mission Eric qui a fait passer 37 agents de renseignements, à travers les lignes allemandes du 17 au 20 juillet 44. Au centre : Eric (Walter Herford) Haves parachuté en juin 44 à Fougères, Loulou et M. de Baisiac l'ont remis à Julien Lemaître et à Charles René Berjon qui l'ont fait passer à gauche lui aussi grande figure de la Résistance au Pays. À droite : M. et Mme Turmeau, les parents de Jean Turmeau, Fougères-du-Plessis !

Il n'en fallait de si peu pour que Fougères-du-Plessis ne devienne l'Oradour de notre pays : un maire tué par les Allemands qui pensaient revenir - 6 fusillés dans la forêt de Bourberouge en Saint-Jean-du-Corral, 2 femmes brûlées !

## Attaque de la prison de Vitré

Étonné que je lui demande de raconter cet épisode là qui n'est pour lui, ni plus ni moins audacieux que les sabotages, les parachutages, les combats pour la Libération voici, 36 ans après, comment Loulou Pétvi évoque « son » attaque de la prison de Vitré pour libérer 47 patriotes.



Porte intérieure de la prison de Vitré.

## Démarches de 2 femmes de Louvigné-du-Désert pour sauver leur mari !

« Début avril 44, je rejois à mon P.C. de Dinard, 7, rue Jacques-Carrier, chez Mlle Marie-Thomas (une plaque commémorative a été apposée sur les murs de cette maison), je reçois une lettre de deux femmes de Louvigné dont les maris résistants sont internés à la prison de Vitré. Elles me demandent un entretien. Je le fixe Bd Chézy, à Rennes, près du canal, dans un petit café où je donnais de temps en temps des rendez-vous à des camarades. Il s'agissait des épouses de Joseph Falgot et Georges Patry incarcérés à Vitré depuis des mois pour avoir fourni des explosifs et participé à des sabotages. Ces femmes se rendent à la prison environ tous les mois, apportent et rapportent du linge, du ravitaillement et, surtout, s'entretiennent un moment avec leurs maris dans le parloir de la prison. En avril 44, justement, Falgot et Patry expriment leur terrible inquiétude, ils ont la certitude que tous les internés politiques vont être transférés à Angers et passer devant le tribunal militaire. Cela signifie qu'ils vont être soit fusillés, soit déportés. Voilà ce que ces deux femmes tiennent tant à me dire dans le petit café du Bd Chézy. Mais, elles ont encore autre chose de précieux à me confier : le plan extrêmement précis de la prison de Vitré tracé sur un linge blanc par Guy Provaux de la cellule 10, cellule qu'il partage avec G. Patry, J. Falgot, Jean Jenouvrier. C'est sur les conseils de Louis Ferrand de Landéhin, interné à la prison et qui s'adonnait à la peinture que Guy Provaux avec un crayon encre

stable dont le lavage n'efface pas les traits, a fait le plan de la prison : murs d'enceinte et porte donnant sur la rue, bâtiment central avec porte d'entrée en partie vitrée, guérite du gendarme de service tout près de cette dernière porte, l'endroit exact de la cellule 10, des bureaux, etc... Ce plan fut placé à l'intérieur du poignet d'une des chemises sales de G. Patry et remis par lui à sa femme en même temps que d'autre linge lors d'une visite au parloir. Georges insistant près de Louise : « Lavez bien ma chemise car elle est sale ! ».

## Ce sera dans la nuit du 30 avril !

Il fallait que je prenne des mesures rapides pour délivrer nos camarades. Je suis allé voir Francis Boursier, de Louvigné, dit Jean Le Gal dans l'illégalité, il était à Sainte-Marie près de Redon. Je lui ai dit : il faut qu'on se presse. Contacts avec des gars de Langon, de Rennes, de Redon, de Dinard, etc... Au cours d'une réunion avec Pierre Brague et Julien Lemaître, Roger Burt et Josette, mon agent de liaison (en réalité Lucienne Legrand), je décide : 1° d'envoyer Josette et Brague à Vitré pour voir où se trouvent par rapport à la prison les postes allemands, la gendarmerie (à 150 m de la prison) pour inspecter, jager les murs, en gros connaître ce qui était primordial dans cette affaire. 2° de demander à Georges Roger de Dinard, Chef du Front National de trouver une échelle de corde, des médicaments (fournis par la pharmacie Griveau de Dinard) pour malades ou blessés éventuels. 3° de rassembler les seules armes dont nous disposions (une mitraillette - des pétards).

Tout ce matériel fut plamqué dans un tonneau chez M. et Mme Lané, maraîchers à Saint-Jacques de la Lande où moi-même et Francis Boursier couchons de temps en temps. C'est eux aussi qui ont caché tout le matériel reçu d'un parachutage du Finistère pour faire les 7 sabotages des voies ferrées des 5 et 6 juin 44. Nous faisons partie soignant du personnel ouvrier de ces maraîchers. Donc voilà l'attaque de la prison de Vitré mise sur pied et décidée pour la nuit du 30 avril.

## Maitres de la prison !

Le groupe, une quinzaine de gars s'est d'abord rendu à bicyclette, avec le matériel dans un petit bois près de Vitré dans un endroit où passait la ligne de chemin de fer puis, juste avant l'attaque, dans un hangar plein de bois avec le mur même de la prison et d'où l'on pouvait suivre les allées et venues des gendarmes. Le scénario était le suivant : juste à l'h. du matin, après la relève du gendarme, un groupe de 5 dont Francis Boursier et moi-même devions franchir le mur ouest d'enceinte grâce à l'échelle de corde. L'échelle avait au milieu comme un cercle de corde qui restait sur le haut du mur quand on la lançait tandis que la 2° partie ratombait le long du mur à l'intérieur, en somme, cela faisait comme une échelle double. Après le mur d'enceinte et juste à l'entrée du bâtiment central, comme l'indiquait le plan, se trouvait la guérite du gendarme, relevé toutes les 6 heures. Il fallait, bien évidemment, neutraliser le gendarme. Boursier avait réussi à se procurer une tenue de gendarme pour provoquer une méprise et nous faire gagner des

## Hommage à la résistance dans le pays de Fougères

secondes précieuses : un gendarme ne dégage pas sur un collègue.

D'autre part, juste après que le premier groupe ait franchi le mur d'enceinte, Josette devait aller sonner à la porte extérieure d'entrée et attendre avec le 2<sup>e</sup> groupe de gars. On connaissait même le nombre de coups de sonnette pour faire croire au retour du gendarme relevé. Tout se déroula comme on l'avait prévu, Josette à l'heure du gendarme de surveillance. Du hangar on entendit tourner autour du bâtiment central, puis, plus rien ! Il était rentré dans sa guérite. Il ne se manifesta qu'au moment où, après que le premier groupe ait franchi le mur et que chacun ait pris place de chaque côté de la 2<sup>e</sup> porte, Josette sonna. Un surveillant de service ouvrit cette 2<sup>e</sup> porte, nous voyant, esquissa un mouvement pour la refermer mais nous forçâmes le passage et avec la crosse de la mitrailleuse, je cassais la partie vitrée et c'est ce bruit qui révéla le gendarme. Il voulut sortir son pistolet. Je me suis avancé, je lui ai dit : « Ne fais pas l'imbécile, tu vas être descendu, tu es français comme nous ! ». Mitrailleuse et pistolet ! On convaincu. Nous étions maîtres de la situation. On avait bien entendu coupé le téléphone pour que l'alerte ne soit pas donnée. On a envahi le bureau. Alors le surveillant-chef avec tout le bruit que nous faisons est descendu mais je n'étais pas un homme facile et je ne me laissais pas intimider. On a pris les clés au surveillant et on s'est ouvert à Josette et au 2<sup>e</sup> groupe. On a fait prisonnier le gardien-chef, plus le surveillant de service plus deux autres. La femme du gardien-chef, Mme Ridou est descendue, complètement affolée par ce qui se passait, qui se passait d'ailleurs très très vite !!!

### Une traction-avant mais, pas de camion gazogène !

Pendant ce temps-là, dans sa cellule G. Patry qui ne dormait pas et qui savait comme J. Faligot qu'il devait « faire » la prison se disait : « C'est pas possible, ça va être certainement cette nuit ». Les autres détenus n'étaient pas au courant, quand ils ont entendu tout ce tintamarre ils se sont mis à taper de toutes leurs forces aux portes de leurs cellules. On est mortel, on a fait ouvrir les portes... C'est à ceux qui ont été libérés qu'il faudrait demander des détails, dans leur mémoire tout ce qui est encore aussi vivant que cette nuit même... Joseph Lendormy, Denise Genouël... Nous, on voulait libérer les gars... On leur dit, emportez le moins de choses possibles car vous allez avoir à marcher !!! On avait bien prévu une traction-avant qui avait laissée à 600 mètres pour transporter les femmes malades et Jules Geoffroy, le pâtissier de Fougères qui avait une phlébite et la jambe dans une gout-

tière. La traction, on l'avait volée, depuis longtemps, à Saint-Broladre dans le garage d'un type qui était trafiquant de bestiaux. C'était Genouvrier de la Boussac, interné à Vitré qui avait indiqué le coup, ensuite, on l'avait cachée dans le bois de Buzot à Brouhlan. Hélas, les pneus étaient usagés !... En plus, on devait avoir un camion gazogène de la Boussac qui devait emmener les gars et les répartir dans les fermes du côté de Janzé, de Brie, de La Bouexière, mais ce camion n'est pas venu. On était d'ailleurs embêtés car les gars n'avaient fait aucun exercice depuis des mois et des mois, ils étaient fatigués, malades, certains plus ou moins remis des tortures infligées à Jacques-Carrier par la SPAC, et puis, le pharmacien de Fougères, M. Bouffort, avait 73 ans, M. Ferrand, 70 ans.

Une fois les cellules ouvertes, j'ai réuni tout le monde, quelques-uns ne voulaient pas partir à cause des représailles possibles sur leurs familles (en tout 6 ou 7 dont quelques femmes). On a sorti 47 gars. Avant de quitter la prison, on a enfermé le surveillant-chef et tous les gendarmes dans le bureau et j'ai emmené la clef. Je leur avais dit : « Pas d'alerte avant 6h, du matin sinon on vous retrouvera ! ». Je n'y allais pas doucement, c'était des menaces ! « On ne vous en veut pas, vous êtes des Français, ces gens-là vont être transférés à Angers, ce sont des patriotes... vous raconterez ce que vous voudrez ! ». Il y avait aussi dans la prison de Vitré des droits communs mais j'ai refusé de les libérer.

### On ne pouvait pas se payer le luxe d'épargner Messenich.

Tout d'abord, il fallait régler le compte d'un certain Messenich. Triste histoire. Le 3 septembre 43, à Romazy, le commissaire Morellon (voir son procès « Pays », N° 21), passait des vacances bien agréables en allant à La Roche. Il avait été muté de Lille à Rennes et avait trop d'arrestations de copains sur la conscience. Nous lui tendions un piège dans un café à Romazy. De Saint-Rémy, Messenich devait appeler au téléphone et Jean Turmeau (dont un groupe scolaire porte le nom à Quimperlé) devait descendre Morellon. Cela devait se faire le lundi mais Jean Turmeau avança le jour au samedi. Tout se passa autrement que nous ne l'avions prévu. Morellon est bien venu au téléphone mais avec des inspecteurs de police qui arrêtèrent Jean Turmeau. Messenich ne recevant pas de réponse de Saint-Rémy vint à Ro-

may où il fut « cueilli ». Belle prise pour Morellon et sa bande car Messenich lâcha tous les renseignements concernant le réseau et de nombreuses arrestations et déportations s'en suivirent (Madeleine Remond, Mme Oison de Combourg, Jénouvrier, Cloest de La Boussac plus d'autres arrestations à Dol Malherbe). Je n'avais échappé que par miracle au coup de filet. J'ai quand même dû, au moment, quitter le secteur quelque temps. Côtes-du-Nord, Paris, Olvados. Jean Turmeau s'est évadé de la prison de La Prévalaye en marchant sur la gouttière et en descendant deux étages par ce chemin. C'est à Messenich, il prit son rôle de directeur tout à fait au sérieux et bien sûr, il fut incarcéré à la prison de Vitré. Il continua à dénoncer ses copains, même le surveillant-chef, Ridou, et les autres détenus qui recevaient des colis et trop de visites. Il leur fit des lettres de dénonciation au procureur de Rennes et à la G.P.O., heureusement elles étaient interceptées. Il avait donc été un peu surpris. Les copains voulaient l'expulser sur place, ce qui, évidemment, aurait attiré les plus graves ennuis au gardien-chef. Alors, Dédé Le Bail, Pierre Brageol, Roger Buard l'ont sorti de la prison. C'était une louque, un pauvre type, mais on ne pouvait pas se payer le luxe d'épargner un gars responsable de tant d'arrestations ! Encore aujourd'hui, je reste marqué par ce type qui me suppliait, se cramponnant à moi ! J'étais un homme de fer mais ça m'a fait mal. On lui a donné sa dernière cigarette et, dans un champ, à 5 ou 600 m de Vitré, très vite, on l'a abattu d'une rafale de mitrailleuse.

### Rafale à face, puis corps à corps, Loulou et Fil de Fer.

Comment s'est faite la dislocation du groupe libérateurs et libérés ? Les copains F.T.P. de Bedon, de Langon, de Dinan sont partis. Dans la traction, on a mis des femmes, Denise Genouël, Armandine Lendormy et Jules Geoffroy, enfin ceux qu'on a pu placer, Ferrand, plus 2 F.T.P. en cas d'escarmouche (Fernand Le Bail, armé, Julien Lannanivé, chauffeur. Le groupe des autres évadés devait se déployer. Le coup du gazogène qui n'était pas au rendez-vous était un handicap de taille. Un petit groupe était parti vers Brie et un autre de 30 à 35 vers La Bouexière conduit par Le Gac, Brageol, Buard Josette. Après l'histoire Messenich, Boursier et moi-même avons retrouvé le groupe Le Gac. Certains avaient encore des valises, d'autres avaient, au fil de la marche, abandonné leur bards. Il était 4h du matin, le jour commençait à se lever. J'ai dit aux gars : « Faites vite vous allez vous faire piéquer ». Ils ont pris une autre petite route que nous deux et sont arrivés à

6 h dans un bois de La Bouexière. (Je pourrais avoir tous les détails par M. et Mme Carneau, directeurs d'école à La Bouexière qui se rappellent tout comme si c'était hier !). Ils ont été rattrapés par Emmanuel Malherbe, Francis Boursier et moi, nous ne savions même pas où se trouvait ce bois. Tous deux, on s'est couchés contre un talus à côté du préventorium. On était frigorifiés. Au début de la matinée, on a repris nos bicyclettes, Francis avec sa mitrailleuse dans une musette et moi avec mon pistolet en poche et mon légendaire « petit sac ».

Nous nous dirigeâmes vers le bourg de La Bouexière. Qu'est-ce qu'on voit arriver en face de nous ? Deux gendarmes à bicyclette. Bien entendu, l'alerte avait été donnée, il était 10 h du matin ! Allemands, gendarmes, G.M.R. (Gendarmes Mobiles Républicains), tout le monde était sur le pied de guerre. Un des deux gendarmes, celui qu'on appelait Fil de Fer, descend de bicyclette, sort son pistolet et nous crie : « Haut les mains ! ». On les laisse avancer. Quand Fil de Fer a été près de moi, malgré ma fatigue, mon état de santé déficient, j'ai attrapé le poignet de Fil de Fer et dirigé son pistolet vers le sol. Quand on a la volonté, j'étais tellement nerveux ! Fil de Fer et moi nous avons roulé, corps à corps, dans le fossé, il essayait de me tirer dessus ; deux balles ont percé le tissu de l'épaule de mon veston. J'ai crié : « Francis la mitrailleuse ». Francis a fichu un coup de crosse sur la tête de Fil de Fer, je lui ai pris son pistolet, alors il s'est mis à genoux. Francis voulait le tuer. J'ai dit non ! Francis en braquant sa mitrailleuse s'est retourné vers les Gros qui tenaient son pistolet mais reculait, reculait, blanc comme un linge. Je lui ai crié : « Lette ton arme ! ». Ce qu'il a fait, Francis voulait le tuer aussi, mais j'ai encore dit non, ce sont des Français. On a pris les chargeurs des deux revolvers qu'on leur a redonnés. On aurait pu les tuer tous les deux ! Ils croyaient qu'on était des évadés. Eh bien ! Ils n'ont pas été réguliers. Sitôt qu'il a pu, Fil de Fer a téléphoné pour alerter la brigade de Liffre. Nous deux, nous sommes vite allés au bourg pour retrouver Alain Le Gac chez la Receveuse des P.T.T. Mme Carconnac (mari instituteur). Elle était littéralement paniquée. Il faisait après l'incident des gendarmes, qu'Alain Le Gac nous conduise au plus vite dans le bois où se trouvaient les évadés. J'ai réuni tous les gars, il y en avait qui étaient en train de dormir (depuis Vitré, des gars qui n'avaient pas marché depuis des mois et des mois !). Je leur ai dit : « Vous allez vous disperser, il n'y a pas d'autres solutions, mettez-vous par 2 ou par 3 avec votre baluchon car après la bagarre qu'on vient d'avoir avec les gendarmes ».



Après la guerre, en 46, un groupe de libérés entourent Loulou Pétri, leur libérateur.

### Délivrés deux fois !

J'avais à peine terminé cela qu'on apercevait dans les bés les têtes des G.M.R. Il y en avait plusieurs dizaines. Ils n'osaient pas trop avancer ! Les copains s'étaient dispersés mais deux gendarmes avaient piqué René Le Dal, Eugène Ponson, Mathurin Lucienne, Jean Le Grand et ils les emmenaient. Alors j'ai dit à Francis Boursier : « Allez en route... on retourne les délivrer ! ». A découvert, on est partis vers eux avec la mitrailleuse. Les gendarmes se sont cachés derrière un talus et ils se faisaient un paravent des gars qui avaient piéqués. Leurs balles me sifflaient de tous les côtés, la terre était sèche et volait en poussière, on avançait, on avançait, les balles sifflaient toujours, c'était de la ténacité, du suicide. Le gendarme qui me tirait dessus le faisait par-dessus l'épaule de Le Dal, quand je suis arrivé près du talus je ne pouvais pas l'abattre sans blesser ou tuer Le Dal. Enfin, on a réussi à les neutraliser et j'ai encore empiéché Boursier de les descendre. J'ai eu tort car j'étais quand même les gendarmes qui ont repris à La Bouexière le capitaine Jean Quémener, militaire de arrière de 14-18 et Jules Guilhaud tous les deux transférés de Rennes à Angers, déportés et disparus. Je dois dire pourtant qu'un gendarme a proposé à Quémener et Guilhaud de fermer les yeux pendant qu'ils s'évaderaient, ils n'ont pas accepté craignant pour leur famille.

### Non ! Les gendarmes n'ont pas été réguliers ! Julien Le Bail mourra en déportation.

Mais il y a encore l'épisode de ceux qui étaient partis avec la traction. Ils devaient donc se rendre à Brie. Les pneus de la voiture étaient usés et ils ont crevé sur la route, de l'autre côté de Janzé, ils n'étaient pas bien loin de Brie !!! Ils ont poussé la voiture dans un champ mais la plupart ont été repris. Certains ramenés à la prison de Vitré : Geoffroy et Ferrand, Denise Genouël, Armandine Lendormy furent emmenés à la prison Jacques-Carrier de Rennes dans la cellule de Mme Oison de Combourg. Il y a eu quand même M. et Mme Bionne qui ont réussi à se rendre au Moulin de la Sennette à Brie chez Pierre et Elise Reigné, c'est d'ailleurs cet endroit que j'ai indiqué au Colonel Fabien en mai 44 pour ses agents de liaison, entre parenthèses, Fabien m'a critiqué d'avoir entrepris la libération de la prison de Vitré. Julien Le Manliève avait filé, lui, mais Fernand Le Bail a rendu son pistolet aux gendarmes de Janzé qui lui ont dit : « Rendez-vous, on ne vous fera pas de mal ! ». Il lui ont mis les menottes... Il est mort en déportation. Quant à Francis et moi-même, nous avons été jusqu'à Saint-Sauveur des Landes avec Jean Le Grand chez Mme Olivry, on était complètement crévés et on a roupillé. Le lendemain, Mme Bouffort nous a hébergés à Fougères ».

### Après leur libération, voici la liste de ceux qui ont été tués au maquis ou par la milice :

Henri Delattre, René Pelé à Lignéres-la-Doucelle ; Claude Chollet à Rennes ; Henri Cloest à Saint-Hilaire des Landes. A ce jour, sont encore vivants : D. Genouël, A. Lendormy, M. Bionne, G. Patry, J. Faligot, G. Provoux, J. Lendormy, E. Ponson, R. Martin, M. Lucienne, R. Hacoet, J. Cahiten, Y. Burel, E. Hellebarach, A. Dalbard, C. Bouffort et J. Bionne.

Je ne cacherais pas au lecteur que je n'ai pu que survoler de très haut la Résistance de Loulou Pétri, puisqu'un moment pour éclairer de plus de détails l'attaque de la prison de Vitré. Comment faire autrement puisque chacun de ses jours en 43, chacune de ses heures, en 44, aurait besoin d'une page pour être racontés ? Je n'aurais pas l'outrecuidance de conclure en disant : « Voilà ce qui fut la Résistance du Fabien de notre région mais seulement, voilà quelques bribes de la Résistance au Pays du Commandant Loulou Pétri ».

## COMMENT VIVENT LES ARTISANS ?



C'est le deuxième dossier que « Le Pays » consacre aux artisans. Dans le précédent article (« Pays », N° 19), Guy Juban avait montré l'évolution de ce secteur d'activité très important, présenté quelques aspects des problèmes que rencontrent les artisans (formation - fiscalité). En complément à cette information, « Le Pays » traite aujourd'hui les problèmes au cœur en donnant la parole aux artisans. Cette approche permet de saisir autrement le rôle et les difficultés de ceux qui demeurent des témoins d'une activité économique principale, d'un mode de vie, d'une culture.

Les obstacles rapportés par ces témoignages ont fortement interpellé l'équipe du « Pays » qui a décidé de prendre position en lançant un double appel.

« Le Pays » appelle à soutenir André Laurent, le volé volé, si les tribunaux l'obligent à payer des dettes alors qu'il a perdu, dans la faillite de l'entreprise, 30 fois plus.

« Le Pays » appelle à soutenir les artisans contre un contrôle trop pointilleux de l'administration. Mais que l'on comprenne bien le sens de cet appel. Il ne s'agit pas de défendre des artisans qui voudraient se soustraire à l'impôt. Nous défendons toujours l'égalité devant l'impôt et il est vrai que le forfait n'a pas favorisé l'égalité de tous les français. Pour nous, la justice ne peut se passer de la vérité.

Mais les artisans ne doivent pas être considérés comme des fraudeurs a priori et l'erreur décelée dans une comptabilité ne doit pas conduire l'administration à condamner par présomption, car ce serait une erreur plus grave qui risquerait d'entraîner des faillites ou qui freinerait le développement de l'activité artisanale.

Or, cette activité, aujourd'hui, est la plus grande chance pour l'économie du pays.

### Le volé, volé

« Dès que j'ai commencé à travailler, je me suis dit qu'un jour je serais patron ».

André Laurent, modèleur, mécanicien à Saint-Brice, n'a pourtant rien d'un meneur d'hommes, il n'a pas non plus le goût du pouvoir et il n'est pas mégotomanie. Plutôt timide, s'il participe à la vie sociale, c'est toujours en second, discrètement. Comme il voit que je m'étonne devant une telle prétention, il s'empresse d'ajouter :

« A cause de mon caractère indépendant, je voulais être mon patron ». Sa précision me laisse sur ce que je sais de cet artisan qui aura travaillé 16 ans comme salarié avant de réaliser son vœu. André Laurent est donc un artisan-mécanicien. C'est une profession peu connue dans notre région et bien que l'ayant vu travailler à plusieurs reprises, je suis étonné qu'il me répète :

« Je fabrique des modèles en bois pour des pièces mécaniques qui seront moulées et coulées en fonderie. C'est un travail de haute précision que j'ai appris dans une école industrielle au Maroc où vivaient mes parents.

A 18 ans, je suis entré dans une entreprise. J'aurais aimé m'installer au Maroc mais les événements politiques m'ont conduit à Nice où je suis resté jusqu'en 1965.

André Laurent alors a 34 ans. C'est un âge où il est temps de se décider quand on veut entreprendre. Sa femme, Renée, est Bretonne. Pourquoi ne tenteraient-ils pas leur chance en Bretagne. Ils hésitent mais ils s'installent à Saint-Brice.

« J'ai pris mon indépendance à 34 ans et les emmerdements ont commencé. Nous étions mal logés. Nous n'avons pas d'argent et il nous a fallu emprunter pour acheter le matériel. Nous ne connaissons personne dans la profession et nous avons mis beaucoup de temps pour nous faire une clientèle. Ma femme portait, venait les modèles et m'aidait à d'autres tâches parce que la commande n'était pas assez régulière pour embaucher un compagnon. Pendant 6 ans, on a miséré. On ne mangeait pas de la viande tous les jours malgré le prix que nous faisait notre cousine la bouchère.

A partir de 1970 on a commencé à respirer. Pour la première fois, depuis notre installation, en 1971, nous avons pris un mois de vacances ».

Les clients d'André Laurent, ce sont des aciéries (Sambre et



Meuse-Ploerme), des constructeurs, mais c'est surtout la fonderie Pas-et-Brisou de Servon-sur-Vilaine. Le début des années 70 est une période faste pour l'économie mais dès 1974, la crise économique touche les aciéries et les fonderies.

La fonderie de Servon représente 80 % du travail d'André Laurent. Autant dire que son avenir est lié à celui de l'entreprise Pas-et-Brisou et l'artisan de Saint-Brice a peur quand, après 1974, les premiers signes d'un déclin d'activité se manifestent. Le scénario habituel va alors se dérouler. Crise. Conseil de crise. Plan de redressement. Echec. Liquidation.

En 1978, la fonderie de Servon déposera son bilan. Les ouvriers

seront licenciés pour raison économique. Ils recevront 90 % de leur salaire. Mais l'artisan, que va-t-il devenir ?

Quand la liquidation est prononcée, la société du Pas-et-Brisou devait 4 900,66 F à André Laurent. Il ne touchera jamais. Pour des raisons qui lui échappent, l'artisan André Laurent sera le grand perdant. Il n'aura pas d'indemnité alors qu'il est licencié économique. Il ne touchera pas l'argent qu'on lui devait parce qu'il avait fourni le travail. Il se trouvera sans travail avec son compagnon.

Ce drame n'est pas unique. D'autres artisans ont connu le même sort. On n'en parle pas. Et pourtant il faut en parler.

### Trois hommes en colère

Paul, Joseph, Daniel, n'ont pas vraiment choisi leur métier.

Paul aurait pu continuer ses études. Son instituteur le disait souvent. Mais lorsqu'en 1949 ses parents construisent une petite maison, il décide de les aider à la payer en travaillant avec eux. Quatre ans auparavant, son père était encore prisonnier.

« J'ai choisi de devenir menuisier par sentiment. Si j'avais dit que je voulais continuer mes études, mes parents auraient sans doute accepté mais je ne voulais pas les enfoncer ».

Aujourd'hui, Paul ne regrette pas. Mais si c'était à refaire.

Joseph aussi était bon élève. Mais son père est mort jeune et sa mère est restée avec 4 enfants. Moralement, Joseph ne se sentit pas le droit d'imposer des sacrifices à sa mère et bien qu'il ne fut que le second il choisit à 15 ans de devenir mécanicien.

« J'étais motivé très jeune par la responsabilité. Mon père était forgeron. J'aimais la mécanique ».

Couvreur, Daniel ne le serait certainement pas. Son père l'était et ses deux frères aussi. Par réaction, peut-être, Daniel fit du secrétariat. Mais l'entente était loin d'être parfaite entre les couvreurs associés et un des frères dut partir. Quelques années plus tard, l'autre frère eut un accident de travail et mourut. Le père se retrouva seul. Et Daniel vint le rejoindre.

« A 18 ans, je suis revenu pour le père ».

Paul, le menuisier, Joseph, le mécanicien, Daniel, le couvreur, ont donc choisi leurs parents. Tous trois ont pris une succession. Sans doute, tous n'ont pas eu la même chance, pas hérité du même capital. Mais ils ne sont pas partis de rien quand même, ils sont partis avec rien. Car la succession n'est pas seulement matérielle. Com-

mençer, sans être obligé d'acheter un garage, sans avoir à investir un matériel, c'est déjà un avantage. Mais prendre la suite de son père, c'est hériter un capital-relation, profiter d'une renommée et c'est un autre atout qui n'a pas de prix.

Il faut dire, c'est vrai, que la succession n'a pas été immédiate. Tous trois ont été sous tutelle pendant une durée plus ou moins longue. Paul a travaillé avec son père et son frère jusqu'à l'âge de 36 ans. Il recevait un salaire sans doute mais qui n'avait rien à voir avec le salaire des cadres de sociétés. Paul ne s'en plaint pas. Il avait choisi de vivre avec son frère et ses parents. De plus, il est célibataire et n'a donc pas autrement de besoins.

Joseph est resté en société avec son frère, l'aîné, pendant 4 ans. A 29 ans, il a pris la direction de l'affaire.

André Laurent ne les paiera pas. Il ira au tribunal. Nous irons avec lui.

J. FAUCHEUX

Daniel n'a pas le même caractère. Il est revenu, c'est vrai, pour aider son père. Mais il a besoin d'espace. Il a attendu que son père ait atteint l'âge de la retraite et aussitôt, il s'est installé. Il avait 21 ans.

Aujourd'hui, Paul, Joseph, Daniel sont artisans. Ils ont pris place dans la commune. Cette place, c'est d'abord celle de la considération. Joseph est fier de sa réussite.

« On est reconnu dans la commune parce qu'on est responsable. Les gens savent comment on est arrivé. Ça nous donne une position sociale un peu privilégiée ».

« C'est vrai », ajoute Daniel, la différence entre nous et les ouvriers ne se situe pas au niveau de la compétence. Y a des compagnons qui travaillent mieux que leur patron. La différence se situe au niveau de la responsabilité. L'ouvrier fait le travail qu'on lui dit de faire. Nous, on est obligé de prévoir. Quand on a tiré les prix pour avoir un chantier, c'est nous qui avons mal au ventre. Si le travail ne donne pas satisfaction au client, c'est nous qui devons répondre.

« On a peut-être mal au ventre, mais on n'est pas malheureux. Si y avait pas ce sacré contrôleur, on se plaindrait pas, c'est sûr. Moi, j'aime les rapports humains. Je rencontre des gens de tous milieux. Je discute. Ça donne des ouvertures. Pour moi, le contact, c'est très important ».

« Paul, aimes-tu le contact du contrôleur ? »

« Ah, ne me parle pas de celui-là. J'sais pas c'que je lui ferais ». Pendant quelques minutes, les 3 artisans ont ri de leur bête noire et se sont mis à parler beaucoup de celui dont ils ne veulent pas entendre parler et qui nourrit toutes leurs discussions. Joseph s'est fait grave. Daniel a demandé un papier et ils m'ont expliqué.

« On trouve normal d'être contrôlé et de payer des impôts, mais ce qu'on ne peut pas supporter, c'est d'être considérés comme des fraudeurs. Ma femme passe 6 ou 7 heures par jour à la comptabilité. Elle n'est pas spécialiste et elle n'est pas payée pour le travail qu'elle fait. En 5 ans, elle a pu commettre une erreur. Tout le monde se trompe. Il suffit que le contrôleur tombe sur cette erreur, et c'est fini, il va nous condamner par présomption. Aujourd'hui, on a l'impression que l'administration fait tout pour nous éliminer. Mais quand y aura plus d'artisan à la campagne, parce que y aura plus d'emploi ».

Le mécanicien est en colère. Le couvreur et le menuisier sont en

colère. Paul voulait créer un emploi, il ne le pourra pas. A cause du contrôleur. Le contrôleur dont ils parlent porte un nom. Mais ce qu'ils dénoncent à travers celui qui fixe leur peur, c'est un mode de contrôle pointilleux, quasi policier. C'est un système.

« Nous sommes des prestataires de services irremplaçables parce que 24 h, sur 24 nous sommes au service des clients. Nous sommes prisonniers de notre rôle. On nous dit indépendants. C'est vrai d'une certaine manière. On peut s'absenter 2 heures dans la journée, commencer plus tôt, finir plus tard. Mais on est toujours là, toujours à penser à ce qu'on n'a pas fait, au client qui réclame. On est indépendant, mais on n'a pas l'esprit libre. On est toujours tracassés, tendus, et on projette nos tracasseries sur nos femmes ».

Les épouses de Daniel et de Joseph étaient salariées avant d'être mairées. Elles sont maintenant femmes d'artisans. Elles sont à la maison, elles travaillent pour l'entreprise, elles font de la comptabilité, elles reçoivent les clients. Elles font

un vrai métier mais elles sont « femmes de ». Elle ne sont pas reconnues, considérées pour le travail qu'elles font, et il leur arrive souvent de reprocher à leur mari d'être devenus artisans. Il leur arrive, peut-être de penser que par sentiment pour elles cette fois, ils pouvaient faire un autre choix.

« Nous n'avons pas de dimanche. Les clients viennent, nous voir à n'importe quel moment, n'importe quel jour. Nous ne prenons presque jamais de vacances. On ne doit pas refuser le travail. On s'emprisonne ».

Malgré tous les inconvénients, toutes les tracasseries, il ne m'a pas semblé que Paul, Joseph et Daniel voudraient faire autre chose. Gagnent-ils plus d'argent qu'ils disent ? Le contrôleur leur envoie-t-il moins d'ennuis qu'ils prétendent ? Peut-être ou peut-être pas. Mais qui me paraît le plus fort dans leur entêtement à rester artisans, c'est qu'ils se sentent responsables de leur vie et considérés pour le travail qu'ils font.

C'est précisément tout ce qui manque à ceux qui ne peuvent qu'exécuter.

J. FAUCHEUX



## Un métier, un mode de vie



Jules est artisan tailleur de pierre, il exploite une carrière en Saint-Etienne. Il a été autrefois ouvrier chez son père puis chez un patron. Maintenant, il préfère être à son compte. « C'est mieux quand on est à son compte dit-il, on est plus libre, on peut se permettre de perdre une heure ou deux si le cœur nous en dit. Et puis ajoute Jules, quand j'étais chez un patron, j'avais le sentiment que je ne travaillais pas pour moi, mais pour le patron, c'est lui qui profitait de mon travail ».

Et puis la carrière de Jules est située au milieu d'un petit bois, il n'est pas enfermé dans une usine, il peut respirer, entendre les oiseaux.

**Les vacances ?**  
— En 1957, Jules et Germaine, sa femme, ont fait un voyage en Italie, ils en gardent un bon souvenir, ils ont vu de beaux monuments et ils ont bien mangé. En vérité, Jules préfère le petit bois de sa carrière. « Tous les dimanches d'été, dit-il, on pique-nique en famille, parfois on court un biquet, on reçoit des visiteurs... Nous sortons deux dimanches par an pour aller à la pêche aux coques avec des copains ; c'est la fête, on mange toute la soirée ».

**Le revenu ?**  
— « Je gagne autour de 6 000 F par mois, je considère que je gagne bien ma vie, mais une vie normale. On ne gagne pas à brouettées comme un monumentier, mais on gagne plus qu'un ouvrier ».

Un artisan, ajoute Jules, doit gagner autant qu'un enseignant ou qu'un cadre moyen. Un artisan granitier qui n'a pas la « science » (qui n'a pas poursuivi d'études) ne peut pas diriger une grosse entreprise, cependant il faut qu'il soit complet : c'est à la fois un extracteur, un débiteur, un tailleur, un forgeron, un comptable, un agent commercial ».

**La retraite ?**  
— « J'espère bien l'avoir à 60 ans. Je paye pour une retraite convenable, mais est-ce qu'ils nous la donneront à cet âge-là ? J'ai réussi à travailler seul pendant 14 ans, mais j'ai à présent 53 ans ».

et je sens quand-même que n'ai plus la même force qu'avant, c'est pourquoi j'ai embauché mon fils et mon neveu, mais est-ce que j'aurai toujours du travail à leur donner ?... c'est un problème ».

**Le syndicat, la politique ?**  
— Quand il était ouvrier, Jules était syndiqué. « Mais, dit-il, je n'y suis plus, je n'ai pas confiance dans les syndicats qui existent. Par contre, je suis inscrit au P.C., mais j'assiste rarement aux réunions, je suis en quelque sorte « un croyant qui ne va pas à la messe ».

**La femme d'un artisan, c'est quoi ?**  
— « Moi je suis dans l'ombre, dit Germaine, oui, ajoute-t-elle, on est 10 à table, je fais la vaisselle, le ménage, je lave, je repasse et je fais aussi la comptabilité. Et puis on a une fille au chômage et un gars qui est soldat, c'est un problème, on les nourrit en attendant... ».

**La femme à la maison, c'est bien pour les enfants, dit Jules.**  
— Les enfants ? Notre aîné a 22 ans, il n'a plus besoin de moi.  
— Oui, mais les jeunes ? La preuve qu'ils ont besoin de toi, c'est que lorsque je les réprimande, tu les défends toujours, même si j'ai raison ; tu es l'avocate de tes enfants.  
— Peut-être, mais j'aimerais bien travailler en dehors ou bien garder un nourrisson, je pourrais le promener, je pourrais sortir de la maison ».

Michel MARTIN

### LE REGIME FISCAL DE L'ARTISAN

Les entreprises artisanales sont soumises, soit au régime du forfait, soit à celui des bénéfices réels. L'objectif affirmé est le rapprochement des conditions d'imposition des artisans avec celles des salariés. Pour le gouvernement, une « étape essentielle » a été franchie ces dernières années, grâce à plusieurs mesures :

- rectification des forfaits pour qu'ils expriment la situation réelle des entreprises ;
- instauration du régime réel simplifié ;
- création de centres de gestion agréés.

Paul, le menuisier est au forfait. Comme tout forfaitaire, il fait sa déclaration fiscale tous les 2 ans. Il peut, à partir des achats qu'il a effectués, des frais généraux, des salaires, déclarer qu'il a pour bénéfice 40 000 F. Le contrôleur fiscal, en appliquant certains coefficients, peut considérer que ce bénéfice est sous-estimé et renvoyer à l'artisan une proposition de

120 000 F. A partir de là, la discussion s'engage. Un compromis est trouvé mais que vaut cette procédure par rapport à une réelle ? Le forfaitaire peut faire appel au centre de gestion mais il doit payer le service. Les artisans qui sont au réel sont encouragés à utiliser la compétence des centres, un dégrèvement de 20 % leur est en effet appliqué. La comptabilité est une technique exacte. Les artisans ont toujours fait de leur mieux quand ils ont ouvert des livres comptables. Mais là peu près n'a pas de place dans une démarche qui vise à connaître ce que gagne réellement un travailleur. C'est, en effet, à partir de cette connaissance des revenus que peut se calculer l'impôt. La justice ne peut se passer de la vérité.

Paul, Joseph, Daniel ne savent pas ce qu'ils gagnent très exactement.

J. FAUCHEUX

# LES LUSIGNAN

## Seigneurs de Fougères (1256-1314)

### Mythe et histoire

#### Fougères au temps des Lusignan (1256-1314)

En mariant sa fille unique **Jeanne** avec **Hugues XII de Lusignan** (1253), Raoul III choisissait un parti non seulement brillant, mais qui pouvait aussi garantir à la baronnie une certaine indépendance. Mais en même temps, celle-ci échouait dans un immense ensemble féodal et sa destinée était maintenant liée à la stratégie globale de la famille de Lusignan pour qui la terre de Fougères n'était ni plus ni moins qu'un pion sur son échiquier.

Désormais, le seigneur de Fougères ne résidait plus sur place. Le gouvernement de la seigneurie était confié à un sénéchal, une espèce de fonctionnaire au service du baron absent. Il était son représentant doté de pleins pouvoirs et chargé de veiller à ses intérêts, en particulier de percevoir les revenus du fief. Dans ces circonstances, le système féodal prenait une nouvelle forme en préservant surtout les aspects purement économiques et matériels. Les liens d'homme à homme très distendus tombaient en désuétude. La féodalité classique s'éteignait doucement.

Avec les Lusignan s'ouvrait pour Fougères une nouvelle période de son histoire, où les bourgeois commençaient à jouer un rôle plus important que les chevaliers. À partir de la 2<sup>e</sup> moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Fougères se transforma en effet en un immense chantier. Une véritable frénésie de construction s'empara des habitants de la cité qui ne tarda pas à se trouver pleine comme un œuf à l'intérieur de ses murailles. Les Lusignan, par ailleurs grands protecteurs des lettres et des arts ouvrirent considérablement à ce

nouvel essor de la ville. En particulier, Jeanne de Fougères (qui survécut très longtemps à son mari puisqu'elle décéda entre 1290 et 1295) se révéla une grande bâtisseuse.

Ce fut à cette époque que le château prit dans l'ensemble son allure presque définitive avec la construction de la tour du Gobe-lin, des principales courtines et du réduit (cf. à ce sujet le N° 25 du « Pays »). Elle fit jeter les bases de la tour Mélusine, au nom si évocateur et dont l'élévation se poursuivit au XIV<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur de la ville, d'importants travaux eurent lieu également vers la même époque avec l'édification de nombreux bâtiments publics et religieux pour la plupart aujourd'hui disparus. Ci-

tons par exemple la nef primitive de l'église Saint-Léonard dont il ne reste plus aucune trace, la cohue à viande, la halle aux grains, la cohue à sel, l'auditoire où se rendait la justice, le magnifique beffroi toujours debout, sans compter les hostelleries, les moulins à farine, à tan et à foulon ainsi que les échoppes des gens de métiers. Tout cela devait faire de Fougères une ville animée et colorée où se tassaient les uns contre les autres dans les rues étroites les marchands, les maçons, les tanneurs, les teinturiers, les drapiers, les verriers, les peintres et autres artisans qui contribuaient à la fortune et à la renommée de la ville. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, Fougères était déjà célèbre pour ses produits textiles de luxe, ses draps écarlates, ses cuirs et

La fée Mélusine dans une porte de l'église Saint-Sulpice.



POISSONS NOUVEAUX



La fée Mélusine vue par un artiste contemporain.

peaux magnifiquement tannés, ainsi que son important marché de bêtes d'aumaille... (4). À l'extérieur des murs apparurent en même temps de nouveaux quartiers, en forme de faubourgs, comme celui du Gast autour de l'église Saint-Sulpice, dans la ville basse (5). En effet, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, fut construite une première nef de cette église, juste à l'emplacement miraculeux où l'on découvrit la fameuse statue de Notre-Dame des Marais perdue depuis plus d'un siècle et qui faisait l'objet d'une grande dévotion populaire. Le souvenir de cet édifice primitif nous est aujourd'hui conservé par la présence, au coin d'une porte latérale, d'une petite sculpture représentant Mélusine sculptant ses cheveux, un miroir à la main. Hugues XII mourut vers 1282. Son fils lui succéda sous le nom de **Hugues XIII** au règne assez bref puisqu'il fut tué en 1302 à la sanglante bataille de Courtray où périrent les plus dignes représentants de la chevalerie française. Enfin, la baronnie échoua à son frère **Guy** qui fut le dernier Lusignan seigneur de Fougères (1303-1307). Il ne put empêcher le roi de France Philippe le Bel de s'en emparer. Selon le vicomte Le Boutellier il y a deux versions concernant cette main-mise du Capétien sur la terre de Fougères. La première fait état d'un hypothétique testament de Hugues XIII mort sans enfant, en faveur

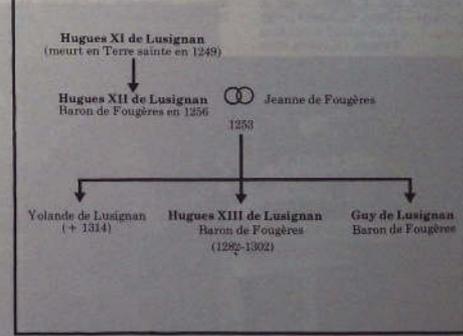
de la maison de France. En ne respectant pas la dernière volonté de son frère, Guy se rendait coupable de crime de lèse-majesté. Condamné à une très forte amende, il aurait remis lui-même au roi sa baronnie pour payer la somme. La deuxième version, au contraire, est plus favorable à Guy : il aurait lui-même de son vivant

institué le roi, son légataire universel, car n'étant pas marié, il n'avait point d'héritier (6). Qu'importe ! Les Lusignan avaient cette fois en face d'eux un adversaire impitoyable, cruel et cynique qui poursuivait à outrance une politique de centralisation du royaume autour de sa couronne, annexant et confiscant des terres, s'en emparant d'autres par la force et la ruse. Néanmoins, Philippe le Bel consentit à ce que **Yolande de Lusignan**, la sœur aînée de Guy conservât sa vie durant la jouissance de ses domaines, y compris Fougères. Mais comme elle mourut en 1314, le roi fit valoir ses droits de propriétaire sur la baronnie qui fut alors intégrée au domaine royal jusqu'à la guerre de Cent Ans (XV<sup>e</sup> siècle). Jamais la monarchie n'était apparue aussi forte. Beaucoup de seigneurs comme les Lusignan en firent les frais et durent s'avouer vaincus. Cette fois, la féodalité était bien morte.

René CINTRE

(4) Cf. Emile Pautrel : *Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères*. Rééd. 1966.  
(5) Faubourg : de « Pars bourg » signifiant *bourg à l'extérieur des murs*.  
(6) Cf. Vicomte Le Boutellier : *Notes sur l'histoire de la ville et du Pays de Fougères*. Tome III. Rennes 1912.

#### Les Lusignan, barons de Fougères (1256-1314)



# la S.F.C.B.

## une entreprise en expansion

Parler d'expansion pour une entreprise qui fabrique notamment des bretelles, ça semble comme aller de soi ! Sans doute est-il permis de se demander si l'humour convient quand se trouve en jeu le travail de plusieurs dizaines de personnes. Une rencontre avec les responsables permet de lever toutes les hésitations. Ils sont loin, en effet, de l'image traditionnelle du P.D.G. qui confond sérieux et ennui, capacité et inaccessibilité, et se drape dans l'austérité du costume trois pièces soigneusement cravaté.

Ceux qui ont créé et dirigent la S.F.C.B. (Société Fougèraise de Ceintures et Bretelles) ont largement prouvé qu'on peut assumer des responsabilités et être décontracté. L'enthousiasme ne serait-il pas d'ailleurs ce qui manque le plus à la vie économique actuelle ?

Tout est parti d'une S.A.R.L., Promogès-France, société de distribution et de service spécialisée dans le commerce de ceintures, bretelles, maroquinerie et sacs à main. Elle vend surtout aux super et hypermarchés, et ce par l'intermédiaire de ses 9 représentants.

De la vente au désir de fabrication, il n'y a souvent qu'un pas, franchi en l'occurrence à la suite d'une annonce du journal « Le Monde » prévoyant des primes à la création d'emplois soit à Millau, soit à Fougères. L'une et l'autre ville



Vue d'ensemble de l'usine

présentaient des avantages sensiblement identiques : une main-d'œuvre spécialisée dans le travail du cuir, dans deux régions aidées par l'Etat au même taux. Si Fougères l'a emporté, c'est sans aucun doute à cause de la combativité de sa Chambre de Commerce qui a su accrocher le dossier. De plus, le futur P.D.G. de la S.F.C.B. connaissait un ancien cadre de chez Rehaalt.

Contact est donc pris avec Fougères. Le projet d'une société de fabrication de bretelles et ceintures prend corps. Un dossier est déposé, prévoyant la création de 25 emplois en trois ans et un

chiffre d'affaire de 4 millions la 3<sup>e</sup> année. La Société de développement de Bretagne cédonne les prêts. Mais, disent les responsables de la S.F.C.B., ils se sont heurtés à l'incompréhension des banques nationalisées implantées à Fougères incapables d'imagination et de liberté face au centralisme parisien. Malgré tout, l'unité de fabrication se met en route en juillet 1977, dans des locaux de la rue Maupillé, loués à la ville de Fougères. Promogès-France et la S.F.C.B. sont donc installés à Fougères, bénéficiant ainsi d'une administration commune.

La fabrication commence par les bretelles et ceintures. Sans doute l'imagination créatrice y trouve un terrain d'activité assez limité. La seule recherche possible se situe au niveau du choix des tissus, du cuir, des pinces et des boucles. Le style consiste surtout à copier sur celui des concurrents ou à satisfaire les désirs bien précis de certains points de vente.

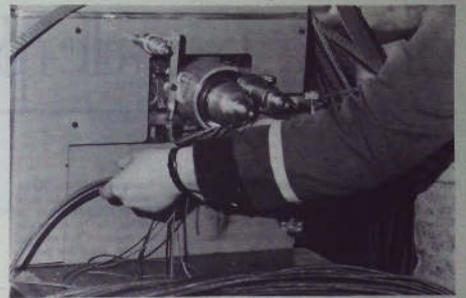
Mais le dynamisme est tel que la S.F.C.B. devient rapidement le premier fabricant français de bretelles. Par jour, actuellement, sortent 2 000 à 2 500 bretelles et 3 000 ceintures environ. En 1980, les responsables espèrent bien atteindre les 6 000 ceintures par jour.

La commercialisation a commencé bien sûr en France. Mais la S.F.C.B. a eu très tôt l'ambition de

sortir de l'hexagone, si bien qu'actuellement elle contribue à la décente des pantalons norvégiens, belges, et suédois tout récemment. Un espoir du côté de l'Angleterre. Comment imaginer Sherlock Holmes sans ses bretelles ! Souhaitons seulement que de ce côté-là, il y ait au moins de problème qu'avec le Japon. Jusqu'à présent, les exportations représentent 15 % du chiffre d'affaires.

Il est bien évident que l'essentiel de la production (70 %) est commercialisée par Promogès-France. Il faut dire que l'une et l'autre ont été appelées à la vie. Le directeur de l'une (Promogès), Georges de la Portbarre, est l'associé du directeur de l'autre (S.F.C.B.), Jean-Louis, et vice-versa.

Ils sont aidés dans leur tâche par Pierre Le Calvé, directeur financier, ancien cadre de la Chambre de Commerce de Fougères, par M. Guisnon, directeur technique, et M. Delaunay, directeur commercial. Ces derniers travaillaient auparavant chez Rehaalt. M. Guisnon a mis sa connaissance des personnes au service de l'entreprise. Il a en effet recruté une partie de la main-d'œuvre parmi les ouvriers de chez Rehaalt qui se trouvaient alors en chômage. Des jeunes sont venus



... et ceintures

compléter les effectifs, apprenant leur métier de ceux qui avaient déjà l'expérience du travail du cuir. Le personnel féminin l'emporte largement sur le masculin, 90 % contre 10 %. La S.F.C.B. emploie actuellement 58 personnes.

Ceux qui au point de départ ont eu du mal à prouver le sérieux de leurs projets, qui, face aux rouages routiniers d'un certain monde économique et financier, ont dû faire preuve de patience et de ténacité, montrent à l'évidence que seule l'initiative, parfois audacieuse, se révèle payante. Il est facile de bêler le slogan : « La France n'a pas de pétrole, mais elle a des idées ». Concrètement, que fait-on pour le mettre en œuvre ? Les responsables de la S.F.C.B. savent bien qu'il n'est pas facile de faire la part

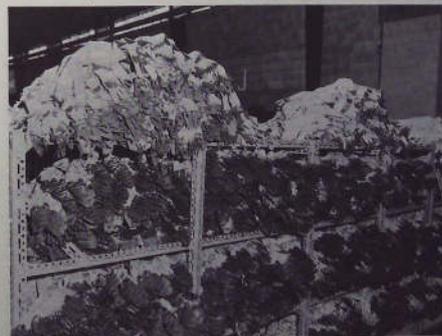
des choses entre ceux qui sont de bonne foi et les charlatans. De toute façon, rien ne sera possible sans une certaine confiance réciproque. Et puis, il y a des signes qui ne trompent pas lorsqu'en particulier M. Lainé déclare : « Crier des entreprises, ça coûte cher. Tout mon tic y passe ».

Dans la jungle du monde économique, il faut savoir faire son trou, et alors tout peut arriver. En septembre 1979, le journal économique « L'Expansion » a consacré un article de 19 lignes à la S.F.C.B. C'est peu face à la page entière dévouée à une affaire fabriquant des montures de lunettes en bois. Malgré tout, étant donné l'impact de cette revue dans les milieux financiers et économiques, un tel article est un signe encourageant. Même chose en ce qui concerne la participation de la S.F.C.B. avec quatre autres entreprises fougèraises, au concours organisé dans le cadre du troisième salon national de la création d'entreprises, qui aura lieu à Tarbes du 4 au 7 juin de cette année (1).

Signe de la bonne santé de l'entreprise, les locaux de la rue Maupillé se sont avérés trop petits. Il y a un peu plus de deux mois, Promogès-France et la S.F.C.B. ont aménagé dans de nouveaux locaux construits par la Chambre de Commerce. Juste derrière le marché de l'Aumillera, ceintures et bretelles ont pris la clef des champs. Ce qui ne veut pas dire qu'elles aient, comme un certain sous-préfet, l'intention d'y aller folâtrer. La S.F.C.B. n'est en aucune manière sclérosée. Faut-il dire que comme ses bretelles elle est « élastique » ? Pourquoi pas si cela signifie souplesse d'adaptation aux besoins économiques de notre temps ?

Bernard HEUDRE

Les supports de nos pantalons sont prêts.



Bretelles



# on n'a pas de pétrole, mais on a du lisier

Notre titre aura rappelé à plus d'un lecteur une formule célèbre. Nous avons entendu également : « L'agriculture sera notre pétrole ». La voix de notre Président de la République, amplifiée, multipliée par la télévision, la radio, les journaux, se faisait l'écho de la nouvelle obsession des français : l'énergie. Ce mot déclenche aujourd'hui et à lui seul une peur à visages multiples : peur de manquer, peur du prix à payer, peur de la façon dont on prévoit de le produire. Sous le titre « Dans le filet du nucléaire » (« Le Pays », N° 23), nous avons déjà abordé ce sujet. Dans ce numéro, nous voudrions vous parler de solution. Solution à l'usage exclusif des cultivateurs, pour l'instant, mais qui sait... Cependant, avant d'y porter remède, essayons de faire le tour du monstre et d'apporter un peu de clarté dans un débat qui en manque singulièrement.

## l'agriculture et le pétrole

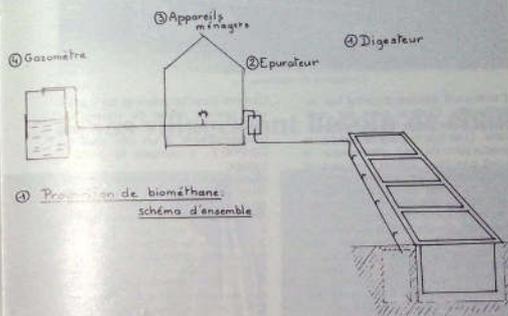
Pour un cultivateur, le pétrole, c'est trois choses. D'une part, un produit dont il a besoin comme chaque français pour se chauffer, pour avoir de l'eau chaude toute l'année, pour mettre dans sa voiture. En second lieu, c'est le carburant qu'il utilise sous forme de fuel pour son tracteur et ses différents engins. Sait-on par exemple qu'une ensileuse automotrice consomme 500 litres de carburant par jour, que le tiers de l'énergie totale nécessaire pour préparer, récolter et ensiler un ha de maïs est représenté par ce même carburant (1). Enfin, le pétrole est la matière première d'où l'on tire une grande partie des engrais chimiques actuellement utilisés. Il faut, par exemple, 1,6 tonnes de fuel pour faire une tonne d'engrais azotés et les engrais chimiques en général entrent pour 67 % dans le bilan énergétique d'un ha de maïs fourrage. On comprend alors qu'il n'est pas d'agriculteur qui ne suive avec inquiétude l'augmentation du prix de l'énergie. Ainsi, si depuis 1968, le prix du fuel a été multiplié par trois, dans le même temps, le prix du litre de lait à la production baissait d'un tiers. Pour le producteur de lait, l'augmentation du pétrole, c'est la baisse de son revenu. Pour se défendre, il faut qu'il augmente ses rendements, mais alors il consomme encore plus d'énergie. C'est une course sans fin. Et il n'est pas dit que la terre se lassera longtemps maltraitée de cette façon.

Alors, il faut bien trouver une solution. Pour notre gouvernement, il faut garder le pétrole pour les usages où il est irremplaçable comme matière première de l'industrie et dans une certaine mesure comme carburant et trouver une autre source d'énergie pour les besoins domestiques. C'est comme cela que la France s'est engagée dans ce programme nucléaire qui fait aujourd'hui tant de bruit et qui, à plus d'un égard, ne semble pas à tout le monde la solution idéale. Sur le plan économique tout d'abord. Pour pouvoir produire une T.E.P. (tonne d'équivalent pétrole) par un supplément de pétrole à partir d'un gisement d'accès difficile, il faut actuellement investir entre 1 000 et 3 000 F dans la prospection, l'exploration, l'équi-

pement du gisement et éventuellement le raffinage. Pour disposer d'une T.E.P./an supplémentaire sous forme d'énergie nucléaire, cela coûtera entre 4 000 et 10 000 F (ce dernier chiffre quand l'électricité ainsi produite est destinée au chauffage) (2). Ces chiffres laissent rêveurs et exposent le coût actuel du programme électronucléaire : 40 milliards par an. Peut-être y aurait-il moyen de chauffer les français à moindre coût avec d'autres sources d'énergie ? Le second problème, celui qui actuellement remue les foules à Plogoff, à Matville, au Pelelec, c'est le danger que représente la centrale. Comment leur en parler ? L'exemple récent de Three Miles Island porte facilement à l'oubli. Et parmi les français favorables à l'énergie nucléaire, combien accepteraient une centrale à leur porte. Alors, oui au nucléaire, mais à condition qu'on installe les piles chez le voisin ? Enfin, et ce n'est pas le moins important, le nucléaire pose un problème politique. A cause du danger que représente les matières fissiles, à cause du refus légitime des populations, ne s'achemine-t-on pas vers une société encore plus centralisée, encore plus surveillée, encore plus policière ? Plogoff ? D'autres solutions ?



Les cuves à fermentation.



Il existe l'énergie solaire, dont tout le monde a maintenant entendu parler. Nous avons présenté, dans « Le Pays », N° 15, les écolennes et en particulier celles de M. Robert. Ici, nous voulons vous en présenter une autre et montrer, par la même occasion, que certaines réalisations peuvent être à la fois relativement simples et extrêmement rentables.

## le principe de la méthanogénèse

Il s'agit de produire un gaz non explosif, combustible, sans odeur : le méthane, à partir de la fermentation, de déchets organiques humides tels que fumiers et lisiers. Ces déchets doivent être maintenus à une température d'environ 35°C. Ce mécanisme de fermentation est très complexe et il est encore actuellement l'objet de nombreuses études et recherches. On sait qu'il comporte deux phases : l'une aérobie, c'est-à-dire en présence d'air et l'autre anaérobie. Si l'on prend comme exemple la cellulose qui est un des constituants fondamentaux des végétaux que l'on retrouve en quantité importante dans les bons fumiers et qui a été l'objet de recherches plus

oussées, sa dégradation par fermentation se fait en trois étapes : a) Production d'acides gras, sucres et alcools ; b) Production d'hydrogène et de gaz carbonique ; c) Production de méthane (ou méthanogénèse proprement dite).

Ainsi, pour récupérer le méthane, il est absolument indispensable que la fermentation aille à son terme. Si le principe paraît simple, l'application en est beaucoup plus difficile : on manque de références et d'expériences en ce domaine et les seules applications existantes ont été faites de façon empirique. La grande difficulté consiste à maintenir le fumier à la température de 35°. Si la température descend en dessous, l'activité microbienne décroît et par la même occasion la production de méthane. Ainsi : — à 30°C, on estime qu'on perd 30 % de la production de gaz ; — à 25°C, on en perd 70 % ; — à 20°C, on en perd 90 %. Au-delà, la fermentation ne va pas jusqu'à la production de méthane. En outre, lorsqu'il y a une baisse sensible de la température et de l'activité microbienne, cette activité, après réchauffement progressif à 35°C, ne se rétablit qu'avec un certain retard de l'ordre d'une semaine. La seconde difficulté est celle de la manutention des fumiers et lisiers : elle engendre des travaux supplémentaires. Toutefois, avec les moyens actuels dont disposent

les exploitants agricoles, c'est un problème relativement facile à résoudre. Plus problématique est le rendement de l'installation. Celui-ci dépend en gros de deux facteurs : tout d'abord de la nature et de la qualité du fumier, c'est-à-dire son pourcentage en matière organique. Si le fumier de bovins contient environ 30 % de matières organiques, le lisier de porc n'en renferme que 5 à 6 %. Le plus intéressant semble être le fumier de volailles puisqu'il en compte 60 %. L'autre facteur intervenant dans le rendement du système est la taille de l'exploitation : en dessous d'un certain cheptel, la quantité de gaz produite devient insuffisante comparativement au coût de l'installation. Par exemple, pour le chauffage d'une exploitation agricole, on estime qu'il faut un troupeau de 40 à 50 bovins, ou 800 à 1 000 porcs, ou bien encore 800 à 700 moutons.

Ce procédé de production de l'énergie présente indiscutablement un grand intérêt. Il a vu le jour pendant la dernière guerre et il est utilisé actuellement dans de nombreux pays en voie de développement tels l'Inde, la Chine, et même l'Algérie, qui, comme chacun sait est producteur de pétrole. En France, on s'y intéresse particulièrement en cette période de vaches maigres. Qu'il est loin le temps pourtant bien récent où les crédits de recherche des Universités pour l'énergie étaient réservés à l'énergie nucléaire. « Ouest-France » (édition de la Manche) ne titrait-il pas en pages agricoles « 1980 - An 1 du jour de fumier » ? Aujourd'hui, on s'active un peu partout, avec le concours du Ministère de l'énergie, de l'I.N.R.A., des Chambres d'Agriculture. Et tout particulièrement, bien sûr, dans ces pays d'élevage que sont la Mayenne, la Normandie et la Bretagne. Magis on semble s'orienter vers des unités de production beaucoup plus importantes : de familiale, la production va devenir industrielle.

Certains de nos lecteurs connaissent déjà la réalisation très intéressante qui est en train de voir le jour à Châtillon-en-Vendelois, où le gaz est produit à partir du lisier de 20 000 porcs. Un projet d'une toute autre échelle s'élabore en ce moment grâce à un bactériologiste breton de Carhaix. Il estime que le rendement obtenu dans une exploitation agricole est faible et qu'il s'agit d'un gaspillage d'énergie. Il préconise donc des unités de type industriel du fait de la densité d'élevage dans la région. Selon lui, la région de Carhaix, riche en élevages avicoles, permettrait de créer une centaine de collecteurs chaque jour 120 tonnes de fumier de volailles dans un rayon de 20 km qui

... donnerait une production annuelle équivalente à près de 4 millions de litres de fuel. Cette production à grande échelle ferait que le gaz coûterait entre 6 et 15 fois moins cher qu'à la ferme. Ces chiffres méritent qu'on s'y attarde et c'est ce qu'ont fait les responsables agricoles du Finistère.

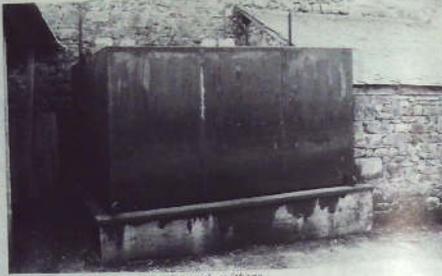
Indépendamment du problème financier, ce procédé présente d'autres avantages. Le fumier, après fermentation, est de meilleure qualité qu'au départ : il est plus riche en azote. En outre, il n'engendre plus de mauvaises odeurs ni la prolifération des mouches puisqu'il se trouve entreposé dans des cuves étanches.

En résumé, le gaz de fumier répond aux exigences que l'on peut formuler pour une source d'énergie : elle doit être si possible renouvelable, nationale, décentralisée... et bon marché ! Pour ce dernier critère, faisons appel à un utilisateur de ce procédé.

### Javené : une expérience concluante

Entre 1943 et 1955, un millier d'exploitations agricoles françaises essaient de produire leur énergie à partir du fumier. Si personne n'a oublié les gazogènes, certains, dans le pays, se souviennent peut-être des tentatives visant à faire marcher les tracteurs avec le gaz ainsi produit. Essais peu concluants. Mauvais carburant, le gaz de fumier s'avéra cependant un excellent combustible. Parmi ces pionniers, le père de M. Chevalier, actuellement agriculteur à Javené. En 1975, fort de cette expérience, celui-ci mit sur pied un système de production de méthane.

Comme le montre le schéma (1), l'installation est relativement simple. Le premier maillon en est le digesteur. Il est composé de 4 cuves de 16 m<sup>3</sup> chacune dans lesquelles le fumier doit fermenter à l'abri de l'air, ce pourquoi, après une première fermentation à l'air libre, il est noyé dans le lixivier. D'autre part, la grande difficulté étant de maintenir la température idéale de 35° C, M. Chevalier a prévu une isolation à base de mousse de polystyrène et de polystyrène expansé (Schéma (2)).



La réserve de méthane.

d'ailleurs il estime aujourd'hui insuffisante. Chaque cuve est remplie en deux fois à 15 jours d'intervalle. Une fois la cuve refermée, la production de gaz commence. Il n'est pas pour autant directement utilisable car il contient de l'hydrogène et un pourcentage important de gaz carbonique. Il faut donc l'épurer. Cette opération se fait dans un simple bidon cylindrique dans lequel l'eau du puits, dispersée par une pomme d'arrosoir, dissout les gaz inutiles. Cependant, la consommation d'eau, 30 litres à l'heure, est importante. Ensuite, le méthane est brûlé dans les appareils ménagers : chaudières, chauffe-eau, gazinières. Lors des besoins ou stocké dans un gazomètre servant également de régulateur de pression. Ce gazomètre, d'une capacité de 20 m<sup>3</sup> est constitué d'une sorte de cloche en tôle posée sur une charpente en bois, et dont les joints sont parfaitement étanches.

M. Chevalier possède un troupeau d'une vingtaine de lactières, dont il n'utilise que la paille de couchage.

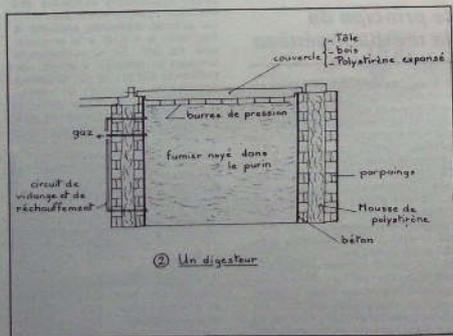
Comme il est bicolleur et se fait une grande partie du travail lui-même, il estime le coût de son investissement à un peu plus de 20 000 F, y compris les taxes à fuimer.

Auparavant, il consommait 1 000 litres de fuel par an. Aujourd'hui, pour un confort semblable, 100 à 400 litres suffisent. Chaque année, il économise donc entre 1 000 et 2 800 litres de fuel par an.

Il trouve aujourd'hui son installation imparfaite. Si c'était à refaire, il fourmille d'idées. Une première, si ce n'est déjà fait. En effet, il bénéficierait d'une énergie quasi gratuite. M. Chevalier ne regrette pas son expérience.

Emile GORTAIS,  
Francis LEBRETON

(1) Michèle Gabette, « Dépenses en énergie et en main-d'œuvre pour des productions fourragères destinées à l'alimentation du bétail », Octobre 79.  
(2) « Le Nouvel Observateur », 7/1 1980.



Comme on dit à la Mirlitantouille :

## « Nos villages ont besoin de chanter la vie »



Deux générations de musiciens du pays. Victor Tréger, de Fougères, Patrick Goussier, de Gahard. Ces jeunes ont réadapté la « bouzou » souvent délaissée par les ancêtres.

Un autre disque « Violoneux traditionnels en Bretagne » (2) est l'œuvre de l'association « La Bouzou » qui prépare en outre — ce qui pourra être pour nous un petit événement musical — un disque sur les bouzouzes dans les pays de Fougères et de Rennes. La bouzou, nom de « l'accordéon diatonique dans tout le nord de l'Ille-et-Vilaine désignant au siècle dernier une cornemuse de type venez pratiquée dans toute la Haute-Bretagne. L'instrument a disparu, le terme lui est resté ». L'association qui porte ce nom se propose en tout cas bien des objectifs : recherche, animation, diffusion. « Nous essayons d'être présents le plus possible dans les fêtes populaires (kermesses, courses cyclistes, braderies, feux de la Saint-Jean...), mais aussi dans les écoles et dans les clubs du Troisième Âge » (3).

Une tournée de la Mirlitantouille avait été mise sur pied un jour sur le thème : « Nos villages ont besoin de chanter la vie ». Y viendrons-nous enfin ? Alors, vive la Bouzou, et les bouzouzes.

Jean-Yves BAUGE

Ils sont venus à Fougères au cours d'une tournée bretonne en décembre dernier avant de partir pour la Belgique et l'Allemagne. Un grand disque (1), dans tous les sens du terme, est en vente depuis cette époque. La Mirlitantouille, c'est Gildas Chassebois, qu'on entend surtout à la mandoline, et Yvon Rouget au violon (deux du quatuor du Temps des origines... il y a quatre ans), Patrick Lemou, aussi violoniste, Etienne Grandjean à l'accordéon, Louis-Pierre Guinard, appréciable chanteur et guitariste, et le dernier venu Jean-Pierre Lécuyer, le solide vieilieu. S'ils jouent toujours une musique puisée aux sources les plus authentiques, leur situation de professionnels depuis 1978 les a conduits à passer du simple bal ou fest-noz à des compétitions et arrangements qui donnent une extrême qualité musicale à leur disque et à leurs concerts, sans que l'humour en soit absent. Ils jouent notre musique, celle du pays gallo et il faut avouer qu'il y a encore peu de groupes à le faire.

Une chanson du disque est même interprétée en un gallo assez pur (ce qui est rare, les compositeurs traditionnels s'étant toujours obligés à rédiger leurs paroles en « bon français ») et la « Mirl » a bien l'intention de continuer dans cette voie :

(1) Esculapier Dur 805.

(2) On peut le commander à « La Kermesse », Rue du Four, 22270 Jugo ou chez Yves Defrance, 8, Impasse Duval, 35400 Saint-Martin (20 F plus port).

(3) Extraits du N° 0 de « Musique Bretonne » SKV Journal, Brest de ville, 22000 Saint-Brieuc, Mémoires, Abonnement 20 F.

Le N° 1 de janvier présente la suite et le début d'une histoire de la chanson populaire bretonne.

## Les filles de la Forêt

(Transcription musicale par Soazig Le Duff)

Ce sont les filles de la forêt  
Ah, grand dieu qu'elles sont grélées (bis)  
Quand elles s'y mettent en grande tenue  
Elles prennent lous grandes coëffes pyotues

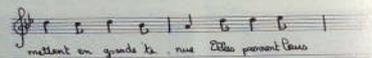
Elles s'en y vont à Pyessala  
Pour aller à la mèsse' (bis)  
N'est pas à la mèsse' qu'o veulent aller  
Est és aimants qu'o veulent caoser.



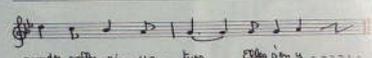
Elles s'en y vont dessous la tour  
C'est pour accomplir lous amours  
En faisant signe au sacristain  
D'aller lou payer du bon vin.



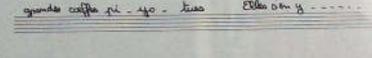
A la sortie de la grand' mèsse'  
Elles s'en vont cez Joseph  
Servez-vous don' du bon café  
Le sacristain va nous l'payer.



Il était bien dix heures du soir  
Hélas grand dieu qu'il faisait noir  
Faisant encor' le tour du bourg  
Cherchant le joueur de tambour.



Mon bon Jaosé vient t'en don'  
Nous remmener au pré Salton  
Non non Jaosé vous n'irez point  
Faire tort au gars d' René Gaudin



Mon bon René viens t'en don'  
Nous remmener au pré Salton  
Viens t'en dica au Coulombier  
T'aràs la timbale à licher.

Quand il y fut au Coulombier  
Oh tu t'en iras bien d'île  
Viens t'en dica au pré Salton  
Tu y mang'ras un biao crouton.

Quand il y fut dans l'bas d'la rue  
O s'est détournée dover lu  
Va t'en aller si tu veux bien  
Ou tu couch'rais avec not' chien.

S'il y a des œufs à fricasser  
N'est pas pour té qu'ils sont gardés  
Ils sont pour de jolis garçons  
Qui ont de la harbe au menton.



## Tricolaine

Le plus grand choix de laines  
rustiques et fantaisies

MARIGOLD - G. PICAUD, ANNY BLATT  
FONTY - BOUTON D'OR - etc.

Sous-Vêtements, Tricots, Echarpes,  
Collants, Bas, Chaussettes

Maison DELANOË

Tél. 99.00.73 - 1, place du Théâtre - FOUGÈRES

## Laiterie NAZART



Année 1979

Collecte de lait : 85.300.000 litres  
Nombre de producteurs : 1.750

Productions :

Camemberts : 2.404.000 pièces  
Beurre : 3.424.00 kgs

Cheddar : 78.000 kgs  
Caséine : 2.214.000 kgs  
Yaourts : 727.000 pots



AU  
CRÉDIT  
AGRICOLE

LE BON SENS  
C'EST UN MÉTIER

A FOUGÈRES : 3 bureaux à votre disposition

Brocante  
du  
Bois Gilles

Guy HUBEAU

ACHAT - VENTE  
Ouvert tous les jours

R.N. 12 - 35140 LA CHAPELLE SAINT-AUBERT  
Tél. (16.99) 98.85.31



A FOUGÈRES  
L'ATELIER - PHOTO

Jean-Luc BARBELETTE

8, BLD MARECHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE MENUISERIE

Daniel ROGER

votre spécialiste  
de cuisine et salle de bains

Magasin d'exposition :  
48, boulevard Jean-Jaurès - FOUGÈRES - Tél. (99) 98.49.37  
(Ouvert tous les jours, sauf le lundi matin)

Jurocher  
et fils

REVÊTEMENTS  
SOLS et MURS

PEINTURE  
VITRERIE  
TAPISSERIE

3, rue du Beffroi - Tél. 99.05.87 - 33304 FOUGÈRES

Magasins : 22, rue Nationale

Madame J. JUBAN

Disques - Cassettes

6, boulevard Jean-Jaurès  
33300 FOUGÈRES

Tél. : 99.00.83



« La Meritonnaise » à Fougères  
(Photo J.C. Bourcier)

# Maison de la Presse

Librairie - Papeterie - Stylos

à votre service tous les jours

10, bd du Maréchal-Leclerc - 35300 FOUGERES - Tél. : 99.38.21

« Relais France-Loisirs »



est arrivé à la

Pour

Naissances et Communions  
Fiançailles et Mariages

Un choix original de  
Faire-Part et de Menus

LIBRAIRIE - PAPETERIE  
**Jean-Claude MARY**

10, avenue du Général-de-Gaulle  
35300 FOUGERES - Tél. : 99.75.40

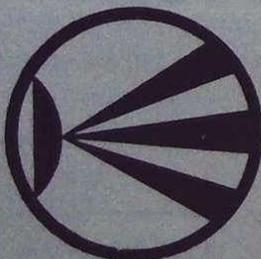
Nous nous chargeons de l'impression

**pinto  
et fils**  
**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99.23.74 - 99.04.24 - FOUGERES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGERES



**GALERIE D'ART  
ENCADREMENTS**

**Gravures anciennes  
Tableaux anciens**

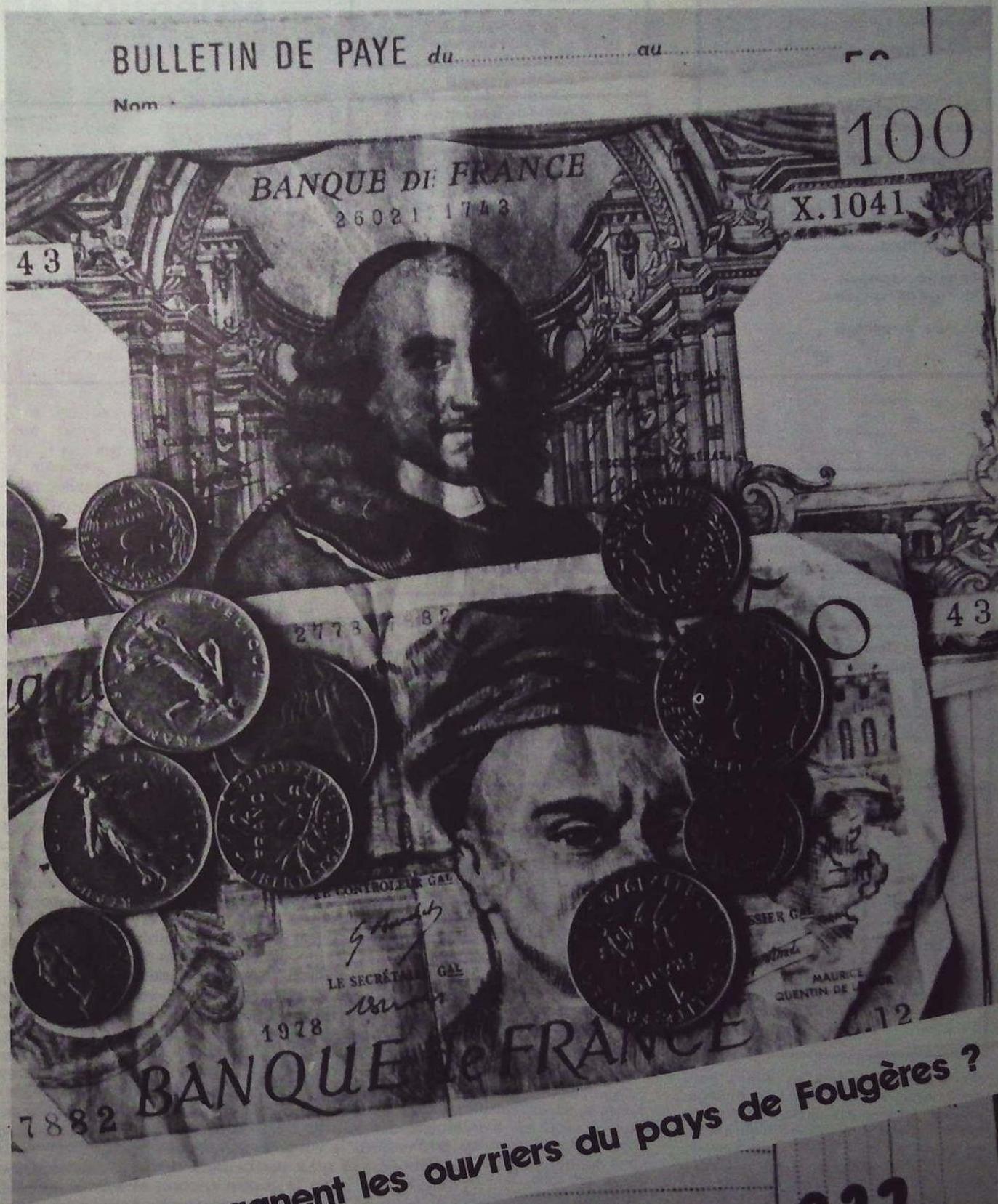
4, boulevard Saint-Germain - 35300 FOUGERES

Tél. : (99) 99.30.98

# le pays

de fougères

29 80



Combien gagnent les ouvriers du pays de Fougères ?

NET A PAYER **???**

## sommaire

Combien gagnent les ouvriers du Pays de Fougères	3
A propos de la Bulle du Pape Alexandre VI	7
Quand les enfants sont poètes	10
Vrsges du Pays	11
Céline, le prophète au bout de la nuit	12
Les sabotiers	15
Le secteur agricole en Pays de Fougères	19
La Gallo au collège	21

### « LE PAYS »

Revue bimestrielle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.  
Siège social : 67, rue Nationale, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 40 F  
— Soutien : à partir de 50 F.  
Prix du numéro : 8 F

#### Versement :

René Cintré  
57, rue Nationale  
35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Philippe André - Jean-Yves Baugé - Evelyne Brun - Elise Chapron - René Cintré - Germaine Dulong-Guénéée - Jacques Fauchoux - Emile Gortais - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Guy Abban - Francis Lebreton - Françoise Magnouat - Michel Martin - Monique Menard - Gérard Pontis - Joseph Pommeuvel - Jacques Soizans.

Photographie : Jean-Luc Harbelette - Joël Brun - Vincent Louët.  
Directeur de la publication : Bernard Heudré.

### HOMMAGE A LA RÉSISTANCE DANS LE PAYS DE FOUGÈRES :

Nous avons encore quelques témoignages à publier, mais les trouverez dans les prochains numéros du « Pays ».  
En ce qui concerne notre dernier article, « La Résistance de Loulou Pétri », l'impression a omis d'indiquer qu'il s'agit de G. Dulong-Guénéée.

## ADIEU A MARIE-THERÈSE PONTIS

L'équipe qui, au fil du temps, s'est rassemblée pour former « Le Pays », c'est d'abord et avant tout une conjonction de sensibilités. Certains, de l'extérieur, ont voulu nous attribuer une sorte d'uniformité qui, au fond, n'est qu'une caricature. Chacun, dans l'équipe, est témoin d'une certaine manière de concevoir les relations humaines et l'organisation de la société. Mais tous avec la volonté de promouvoir le respect et la dignité de chaque être humain.

Parmi nous, Marie-Thérèse Pontis l'a eue plus qu'aucun autre, cette volonté. Sa sensibilité propre et sa profession la rendaient attentive à ceux que la vie laisse démunis au bord du chemin. Avant-elle rencontré un drame humain qu'aussitôt elle interpellait ceux qui l'entouraient sans hésiter à faire elle-même les premiers pas. Face à la complexité et à l'accumulation des problèmes, elle ne baissait pas les bras, convaincue qu'il est toujours possible d'amorcer des solutions.

Dans l'équipe, Marie-Thérèse, c'était aussi un certain sens de l'accueil, une maison toujours ouverte, une présence immédiate. Les uns et les autres de l'équipe se souviennent de telle ou telle soirée chez Gérard et Marie-Thérèse, où les échanges, les réparties, les interpellations mettaient en animation particulière. Qui empêchera l'homme de vouloir refaire le monde, exprimant ainsi son insatisfaction certes mais aussi sa volonté de grandir avec les autres et non contre les autres comme le voudraient certains ?

Ce témoignage qu'a voulu porter parmi nous Marie-Thérèse, elle nous le confie encore, et même un peu plus aujourd'hui. Elle nous invite tous à devenir meilleurs.

## Combien gagnent les ouvriers du Pays de Fougères

Chaque année, le CREDAF publie une étude sur les rémunérations dans l'industrie. Cette étude est particulièrement importante parce qu'elle permet de situer l'évolution du niveau de vie. Nous avons choisi d'en faire une présentation détaillée en ajoutant aux données du CREDAF des commentaires d'analyse dont nous prenons la responsabilité.

L'étude du CREDAF porte sur 4 824 salariés appartenant à 7 industries. 25 entreprises ont répondu à l'enquête qui couvre 57 % des effectifs totaux.

Nous avons choisi de présenter l'étude par industrie en réunissant les éléments qui nous paraissent expliquer certaines différences :

— la proportion d'hommes et de femmes par industrie. A qualification égale, en effet, la rémunération n'est pas la même. Dans le pays de Fougères, l'écart est faible mais peut atteindre 10 %. D'autre part, les femmes sont plus facilement classées dans les catégories les plus basses.

— Les qualifications. Le niveau de salaire tient compte évidemment du niveau de qualification. Les définitions ne sont pas les mêmes selon les industries mais la classification du CREDAF est certainement satisfaisante.

— Le niveau de salaire moyen mensuel brut en 1979. Ce salaire est obtenu en divisant le revenu annuel, toutes primes comprises, par 12. Le salaire brut est celui que l'on retient toujours dans ce genre d'étude.

— Le salaire horaire au 1-1-80. Cette indication est intéressante car elle permet d'établir une comparaison avec le salaire mensuel et de faire apparaître les autres avantages (primes, 13<sup>e</sup> mois, etc.).

— Le salaire mensuel net. Nous avons, malgré les différences existant d'une entreprise à une autre, choisi de montrer le salaire net parce qu'il est pour le salarié la seule réalité. Nous l'avons obtenu en appliquant une retenue de 12 % sur le salaire brut.

Il est dommage que nous n'ayons pas les mêmes données concernant

les autres catégories de travailleurs (fonctionnaires, employés, cadres). Nous essaierons, par d'autres moyens, de révéler ces informations. Nous essaierons aussi de montrer comment vivent les Fougérois avec ces revenus.

Jacques Fauchoux



Indice du coût de la vie 1-1-79/1-1-80	
INSEE	12,9
CFDT	14,3
CGT	13,9
FO	13,6

SMIC 1-1-79/1-1-80 : 14,3 %

## Habillement

Nombre de salariés 1 101	Hommes : 163 (14,8 %) Femmes : 938 (85,2 %)
-----------------------------	--

NIVEAU DE QUALIFICATION		
Manœuvres O.S.	Ouvriers qualifiés	Ouvriers hautement qualifiés
48,6	51,4	0

NIVEAU MOYEN Salaire mensuel en 1979		NIVEAU MOYEN Salaire horaire au 1-1-80	
Tranches de salaire	Nombre en %	Tranches salaire horaire	Nombre en %
— de 2 500 F	44,6	de 13 à 14 F	3,1
de 2 500 à 2 750 F	43	de 14 à 15,50 F	70,9
de 2 750 à 3 000 F	10	de 15,50 à 17 F	25,4
de 3 000 à 3 250 F	2,4	de 17 à 18,50 F	0,6
de 3 250 à 3 500 F	0	de 18,50 à 20 F	0
de 3 500 à 3 750 F	0	de 20 à 21,50 F	0
de 3 750 à 4 000 F	0	de 21,50 à 23 F	0
+ de 4 000 F	0	+ de 23 F	0
Salaire moyen brut mensuel pour 1979	2 562 F	Salaire moyen horaire au 1-1-80	15,11 F

Observations : Les ouvriers de l'habillement sont les plus mal payés de tous. Nous pourrions dire les O.S. ou les femmes. Nous pourrions dire les femmes sont des O.S. Nous pourrions dire plus justement les O.S. sont des femmes. Les ouvriers de l'habillement travaillent en moyenne 40 heures. Ils reçoivent une prime de vacances et

une prime de fin d'année chacune égale à 500 F. Ils ont une prime d'ancienneté. Malgré ces primes, les ouvriers de l'habillement ont gagné en moyenne, 2 254 F net par mois en 1979.  
De janvier 1979 à janvier 1980, leur revenu salarial a progressé de 12,46 %. Leur pouvoir d'achat a donc diminué.

## Chaussure

<b>Nombre de salariés</b> 2 070	Hommes : 760 (36,7 %) Femmes : 1 310 (63,3 %)
------------------------------------	--

NIVEAU DE QUALIFICATION		
Manœuvres O.S.	Ouvriers qualifiés	Ouvriers hautement qualifiés
51,1	46,3	2,6

NIVEAU MOYEN Salaire mensuel en 1979		NIVEAU MOYEN Salaire horaire au 1-1-80	
Tranches de salaire	Nombre en %	Tranches salaire horaire	Nombre en %
— de 2 500 F	13,4	de 13 à 14 F	4,4
de 2 500 à 2 750 F	40,5	de 14 à 15,50 F	6,6
de 2 750 à 3 000 F	31,1	de 15,50 à 17 F	5,5
de 3 000 à 3 250 F	6	de 17 à 18,50 F	3,5
de 3 250 à 3 500 F	4,1	de 18,50 à 20 F	2,7
de 3 500 à 3 750 F	3	de 20 à 21,50 F	2,4
de 3 750 à 4 000 F	0,6	de 21,50 à 23 F	2,5
+ de 4000 F	0,9	+ de 23 F	0,9
Salaire moyen brut mensuel pour 1979 : <b>2 783 F</b>		Salaire moyen horaire au 1-1-80 : <b>16,66 F</b>	

**Observations :** Les chaussonniers ne sont pas les plus mal chausés mais presque. Cela tient au fort pourcentage de femmes mais aussi au fait que c'est la seule catégorie d'ouvriers qui ne bénéficient pas de prime d'ancienneté. Les primes de fin d'année et de vacances qui ajoutent au total 1 500 F sont loin de compenser.  
Les chaussonniers ont travaillé en moyenne 40 heures en 1979. Certains d'entre eux plus. C'est une amélioration par rapport aux années précédentes.  
Les chaussonniers ont gagné en moyenne 2 449 F net par mois en 1979. Leur revenu salarial a progressé de 14,24 % de janvier 79 à janvier 80. C'est plus que l'augmentation du coût de la vie.

## Granit

<b>Nombre de salariés</b> 1 118	Hommes : 1 073 (96 %) Femmes : 45 (4 %)
------------------------------------	--

NIVEAU DE QUALIFICATION		
Manœuvres O.S.	Ouvriers qualifiés	Ouvriers hautement qualifiés
25,4	34,4	40,2

NIVEAU MOYEN Salaire mensuel en 1979		NIVEAU MOYEN Salaire horaire au 1-1-80	
Tranches de salaire	Nombre en %	Tranches salaire horaire	Nombre en %
— de 2 500 F	9,2	de 13 à 14 F	9,9
de 2 500 à 2 750 F	14,2	de 14 à 15,50 F	16,9
de 2 750 à 3 000 F	20,7	de 15,50 à 17 F	22,1
de 3 000 à 3 250 F	20,2	de 17 à 18,50 F	15,5
de 3 250 à 3 500 F	9,7	de 18,50 à 20 F	16,4
de 3 500 à 3 750 F	9,1	de 20 à 21,50 F	5,7
de 3 750 à 4 000 F	8,4	de 21,50 à 23 F	1,2
+ de 4000 F	8,5	+ de 23 F	12,3
Salaire moyen brut mensuel pour 1979 : <b>3 157 F</b>		Salaire moyen horaire au 1-1-80 : <b>18,13 F</b>	

**Observations :** Un carrier a gagné en moyenne 23 % de plus qu'un ouvrier de l'habillement et 13 % de plus qu'un chaussonnier. L'écart n'est pas grand surtout si l'on considère la forte proportion d'ouvriers hautement qualifiés et un temps de travail hebdomadaire supérieur à 42 heures.  
En fait, chez les ouvriers carriers l'éventail des salaires est important alors qu'il est restreint pour l'habillement et la chaussure. 1 ouvrier carrier sur 4 a gagné plus de 3 500 F brut par mois.  
Les ouvriers carriers bénéficient d'une prime d'ancienneté et d'une autre prime égale au 1/4 du salaire mensuel.  
Ils ont gagné, en moyenne, 2 778 F nets par mois en 1979. Leur revenu salarial a progressé de janvier 1979 à janvier 1980 de 14,6 %. Leur pouvoir d'achat a donc augmenté.

## Mécanique

<b>Nombre de salariés</b> 1 362	Hommes : 797 (58,5 %) Femmes : 565 (41,5 %)
------------------------------------	--

NIVEAU DE QUALIFICATION		
Manœuvres O.S.	Ouvriers qualifiés	Ouvriers hautement qualifiés
70,5	22,1	7,4

NIVEAU MOYEN Salaire mensuel en 1979		NIVEAU MOYEN Salaire horaire au 1-1-80	
Tranches de salaire	Nombre en %	Tranches salaire horaire	Nombre en %
— de 2 500 F	0	de 13 à 14 F	28,7
de 2 500 à 2 750 F	14,2	de 14 à 15,50 F	33,7
de 2 750 à 3 000 F	30	de 15,50 à 17 F	15,9
de 3 000 à 3 250 F	23,6	de 17 à 18,50 F	11,8
de 3 250 à 3 500 F	9,6	de 18,50 à 20 F	4,7
de 3 500 à 3 750 F	9,1	de 20 à 21,50 F	3,8
de 3 750 à 4 000 F	8,4	de 21,50 à 23 F	0,7
+ de 4000 F	7,1	+ de 23 F	0,7
Salaire moyen brut mensuel pour 1979 : <b>3 178 F</b>		Salaire moyen horaire au 1-1-80 : <b>15,56 F</b>	

**Observations :** Les ouvriers de cette branche doivent travailler en équipe de nuit pour avoir un salaire moyen supérieur à 3 000 F. En effet si le salaire moyen mensuel est supérieur de 24 % au salaire le plus bas (l'habillement), le salaire horaire n'est supérieur que de 3 %. La prime de fin d'année qui peut dans cette branche, être égal à un 13<sup>e</sup> mois ne suffit pas à expliquer la différence. C'est en fait une prime au travail d'équipe et de nuit qui explique le rattrapage du salaire mensuel sur le salaire horaire.  
En 1979, les ouvriers de la mécanique ont gagné, en moyenne, 2 796 F nets par mois. La hiérarchie des salaires dans cette branche qui compte la plus forte proportion d'O.S. est faible au niveau des salaires horaires. Du 1-1-79 au 1-1-80, le revenu salarial de ces ouvriers a progressé de 11,4 %. C'est beaucoup moins que l'augmentation du coût de la vie.

## Le verre

<b>Nombre de salariés</b> 401	Hommes : 314 (78,3 %) Femmes : 87 (21,7 %)
----------------------------------	---

NIVEAU DE QUALIFICATION		
Manœuvres O.S.	Ouvriers qualifiés	Ouvriers hautement qualifiés
49,4	45,9	4,7

NIVEAU MOYEN Salaire mensuel en 1979		NIVEAU MOYEN Salaire horaire au 1-1-80	
Tranches de salaire	Nombre en %	Tranches salaire horaire	Nombre en %
— de 2 500 F	13,6	de 13 à 14 F	18,1
de 2 500 à 2 750 F	6,4	de 14 à 15,50 F	5
de 2 750 à 3 000 F	3,8	de 15,50 à 17 F	15
de 3 000 à 3 250 F	10,5	de 17 à 18,50 F	31
de 3 250 à 3 500 F	38,1	de 18,50 à 20 F	21,6
de 3 500 à 3 750 F	16,2	de 20 à 21,50 F	1,6
de 3 750 à 4 000 F	3,4	de 21,50 à 23 F	1,2
+ de 4000 F	8	+ de 23 F	6,5
Salaire moyen brut mensuel pour 1979 : <b>3 304 F</b>		Salaire moyen horaire au 1-1-80 : <b>17,51 F</b>	

**Observations :** Lorsque l'on considère le salaire moyen des ouvriers de cette industrie, on peut être amené à dire que « c'est une branche qui paie bien ». En fait si la moyenne est satisfaisante, il faut préciser que dans une entreprise sur les 3 de ce secteur, les résultats sont moins bons. Ils sont donc bons dans les autres, il faut le dire, à cause d'un 13<sup>e</sup> mois notamment qui vient s'ajouter à la prime d'ancienneté.  
La hiérarchie des salaires est ouverte, le salaire médian supérieur à la moyenne. En 1979, les ouvriers du verre ont gagné, par mois, en moyenne, 2 907 F nets. En un an, leur revenu salarial a progressé de 14,6 %.

## Ameublement

<b>Nombre de salariés</b> 1 000	Hommes : 665 (66,5 %) Femmes : 335 (33,5 %)
------------------------------------	--

NIVEAU DE QUALIFICATION		
Manœuvres O.S.	Ouvriers qualifiés	Ouvriers hautement qualifiés
64,2	34,5	1,3

NIVEAU MOYEN Salaires mensuel en 1979		NIVEAU MOYEN Salaires horaires au 1-1-80	
Tranches de salaire	Nombre en %	Tranches salaire horaire	Nombre en %
— de 2 500 F	6,7	de 13 à 14 F	0,3
de 2 500 à 2 750 F	10,2	de 14 à 15,50 F	0,3
de 2 750 à 3 000 F	18	de 15,50 à 17 F	0,5
de 3 000 à 3 250 F	13,3	de 17 à 18,50 F	0,5
de 3 250 à 3 500 F	11	de 18,50 à 20 F	0,2
de 3 500 à 3 750 F	9,8	de 20 à 21,50 F	0,3
de 3 750 à 4 000 F	8,9	de 21,50 à 23 F	0,7
+ de 4 000 F	22,1	+ de 23 F	1,4
Salaires moyen brut mensuel pour 1979 : <b>3 414 F</b>		Salaires moyen horaire au 1-1-80 : <b>19,01 F</b>	

Observations : C'est le salaire horaire moyen de cette industrie qui a été de 40 % des ouvriers de cette industrie ont reçu en 1979 un salaire mensuel supérieur à 3 500 F. 22 % ont reçu plus de 4 000 F. 14 % d'ouvriers de cette branche avaient en janvier 80 un salaire mensuel à 4 000 F pour 40 heures de travail. Le temps de travail est souvent supérieur à 40 h par semaine. La prime d'ancienneté et pour une entreprise un 13<sup>e</sup> mois augmentent le salaire moyen.

En 1979, les ouvriers de ce secteur ont gagné, en moyenne, par mois, 3 004 F nets. Leur revenu salarial a progressé en un an de 14,16 %.

## Agro-alimentaire

<b>Nombre de salariés</b> 1 436	Hommes : 1 228 (85,5 %) Femmes : 208 (14,5 %)
------------------------------------	--

NIVEAU DE QUALIFICATION		
Manœuvres O.S.	Ouvriers qualifiés	Ouvriers hautement qualifiés
29,3	18,8	51,9

NIVEAU MOYEN Salaires mensuel en 1979		NIVEAU MOYEN Salaires horaires au 1-1-80	
Tranches de salaire	Nombre en %	Tranches salaire horaire	Nombre en %
— de 2 500 F	0	de 13 à 14 F	0
de 2 500 à 2 750 F	1,2	de 14 à 15,50 F	7,8
de 2 750 à 3 000 F	5,1	de 15,50 à 17 F	13,2
de 3 000 à 3 250 F	7,2	de 17 à 18,50 F	24,9
de 3 250 à 3 500 F	10,6	de 18,50 à 20 F	28
de 3 500 à 3 750 F	9,3	de 20 à 21,50 F	15,3
de 3 750 à 4 000 F	13,6	de 21,50 à 23 F	4,6
+ de 4 000 F	53	+ de 23 F	62
Salaires moyen brut mensuel pour 1979 : <b>4 020 F</b>		Salaires moyen horaire au 1-1-80 : <b>18,91</b>	

Observations : Les ouvriers de l'agro-alimentaire constituent-ils la nouvelle aristocratie ouvrière. Certainement pas, même si le salaire horaire moyen est à un bon niveau (+ 25 % par rapport à l'habillement).

Le salaire moyen mensuel élevé (il dépasse celui de l'habillement de 57 %) s'explique par le nombre important d'O.H.Q. (51,9 %) et le temps de travail.

Les O.H.Q. sont, en fait, le plus souvent les chauffeurs qui ont parfois fait 48 heures par semaine. D'autre part, beaucoup d'ouvriers de cette branche travaillent de nuit et parfois le dimanche.

Il demeure que le niveau de salaire est satisfaisant. Dans certaines entreprises les ouvriers bénéficient d'un 13<sup>e</sup> mois. Tous ont une prime d'ancienneté. En 1979, les ouvriers de cette industrie, ont gagné, en moyenne, 3 527 F nets. En un an leur revenu salarial a progressé de 14,3 %.

## Publication de document

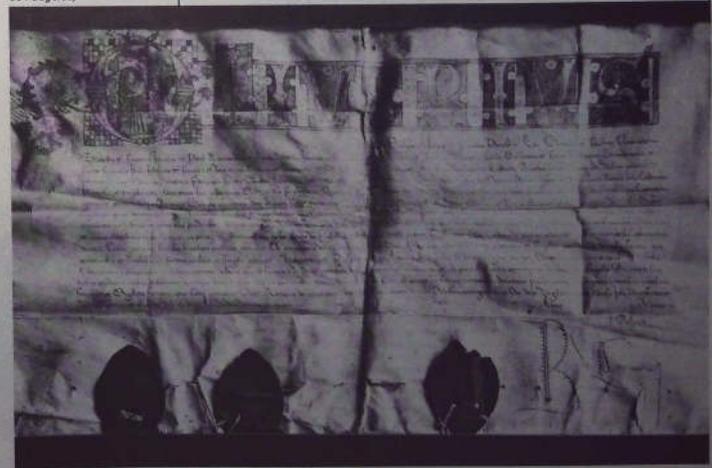
### A propos de la bulle du pape Alexandre VI (1500)

Au presbytère de la paroisse Saint-Sulpice de Fougères est conservé un très beau document d'une nature assez rare et fort intéressant pour l'histoire de celle-ci à l'aube des temps modernes. Il s'agit de la bulle du pape Alexandre VI (1492-1503), un acte à caractère officiel provenant de la chancellerie romaine. Il est daté de 1500 et revêtu de tous les signes d'authenticité, en particulier les sceaux de validation, dont il ne reste plus que les supports métalliques, mais qui à l'origine devaient être en cire ou en métal mou; (d'où le terme de bulle pour désigner ce genre de document). Il se présente sous la forme d'une belle pièce de par-

chemin. Le texte manuscrit est en latin et calligraphie en lettres d'or. L'initiale est magnifiquement décorée par une enluminure représentant la vierge et l'enfant et qui n'est pas sans rappeler le culte voué à la Dame des Marais par les habitants de Saint-Sulpice.

La transcription et la traduction due à Joseph Mathurin, curé de Saint-Sulpice en 1924, sont contenues dans un ouvrage manuscrit et inédit du Vicomte Le Bouteiller, intitulé : « Notices historiques sur la paroisse de Saint-Sulpice de Fougères ». Il nous a paru intéressant pour les lecteurs du « Pays » d'en donner une publication.

Bulle du Pape Alexandre VI (Archives paroissiales de Saint-Sulpice de Fougères)



## Traduction

### I SUSCRPTION

« Olivier évêque de Sabine, Georges évêque d'Albano et Jérôme évêque de Préneste, Dominique du titre de saint Clément, Baptiste du titre de saint Vital, Jean du titre de sainte Praxède, Jean des titres de saints Nérée et Achille, Guillaume du titre de sainte Prudence, Bernardin du titre de sainte Croix de Jérusalem, Jean du titre de sainte Marie du Transtévère et Dominique du titre de saint Nicolas (cardinaux-prêtres) ; François du titre de saint Eustache, Raphaël du titre de saint Théodore, Julien des titres de saints... Alexandre du titre de saints Cosme et Damien, cardinaux-diacres de la sainte église romaine tous et chacun représentants des promesses du Christ et garant du salut éternel dans le seigneur.

### II PREAMBULE

Plus nous amenons les esprits fidèles à la pratique des œuvres de chanté plus salutairement nous prenons soin de leurs âmes.

Désirant donc que l'église paroissiale de Saint-Sulpice du diocèse de Rennes pour laquelle nous l'avons appris les chers et honorables François Sourdin et Pétronille son épouse, gens mariés dudit diocèse professent une singulière dévotion, soit vénéral par les fidèles fréquemment avec les honneurs convenables et sans interruption, qu'elle soit, comme il est dû, réparée, achevée et tenue prête et aussi qu'elle soit décentement munie de calices, de luminaires, d'ornements ecclésiastiques et d'autres choses qui y sont nécessaires au culte divin... y affilient plus volontiers pour cause de dévotion et que pour sa restauration, sa conservation, son administration et son entretien, en cette sorte des mains assistantes se tendent d'autant plus promptement vers elle, que les fidèles verront que dans cette même église ils sont restaurés par ce don de la grâce céleste.

Nous cardinaux susnommés assurément... inclinés par les supplications desdits époux à nous présentés humblement, sur ce sujet nous confiant en la miséricorde du Dieu tout puissant et l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, à tous et chacun des fidèles de l'un et l'autre sexe qui vraiment pénitents et confessés visiteront dévotement chaque année la dite église, à savoir à toutes les fêtes et jours de la Nativité, de la Présentation et de l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie et du dimanche des Rameaux et de la dédicace de cette même église, depuis les premières vêpres jusqu'aux secondes inclusivement, et auront rendu aux œuvres précédentes des mains secourables pour chacun des jours et fêtes susdits dans lesquels ils auront fait ceci, nous remettons dans le seigneur, par les lettres présentes, perpétuelles et devant durer dans les temps futurs cent jours des pénitences à eux imposées.

En foi desquels de tous et de chacun nous avons fait faire nos lettres de cette sorte et muni de la suspension de nos sceaux. Donné à Rome, dans nos maisons, l'an de la Nativité du Seigneur mil cinq cents, le vingt cinquième jour du mois de juillet, la huitième année du pontificat du très saint Père en Dieu et Seigneur Alexandre sixième, pape par la divine Providence.

L. Calvio  
J. de Servino

### Notions de diplomatie

Pendant toute la durée de l'Ancien Régime, la rédaction des actes officiels comme les chartes royales ou les bulles pontificales, reposait fondamentalement sur l'application stricte de règles formelles, choix des mots et des expressions adéquats, style et formules officiels : le tout garantissant l'authenticité du document et permettant de déceler inmanquablement les faux. L'analyse diplomatique de nos bulles permet de mettre en évidence cinq parties bien distinctes et liées entre elles à sa nature. La première ou **inscription** nous présente les auteurs du texte avec leur titulature, toute cette liste d'évêques et de cardinaux, quelques hauts dignitaires de la curie romaine et intercesseurs des simples fidèles auprès de leurs saints patrons. Puis vient le **preambule**, partie souvent brève, expression d'une considération morale et religieuse de portée générale qui fait mention dans ce cas, de l'absolue nécessité pour les chrétiens de pratiquer des œuvres de charité pour le salut de leurs âmes (dona, aumônes, testaments en faveur de l'église, services rendus à la paroisse...). La troisième partie est plus longue. C'est l'**exposé** ou **narration** évoquant à cette occasion à été rédigé l'acte et les motifs qui le justifient : ici un appel à des mains secourables et charitables pour l'entretien de l'église, l'achèvement des travaux de construction et la

fourniture des ustensiles indispensables à la célébration des offices. La quatrième partie est appelée le **dispositif** où les auteurs expriment leur volonté, la remise aux paroissiens de Saint-Sulpice d'une indulgence équivalant à 100 jours de pardon et spécialement garantie par le pape en échange de leur dévotion et de leur aide bénévole. Le texte se termine enfin par l'**eschatocole** dans lequel sont contenus tous les signes de validation de l'acte et les clauses qui garantissent son application, la date, les signatures et les sceaux.

Utilité d'un tel document pour la connaissance de l'histoire.

Pour l'histoire cette bulle d'Alexandre VI fournit un bel exemple pour illustrer plusieurs aspects de la vie paroissiale et de la pratique religieuse au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle tant à Saint-Sulpice que d'une manière générale. Emile Gortais a démontré par ailleurs dans son étude que cette paroisse de Fougères était plutôt pauvre et disposait d'assez peu de moyens pour financer les grands travaux en cours à cette époque (1). Les comptes de fabrique des années 1490 à 1500 témoignent de l'aide des habitants du quartier autour de leur église, achèvement du collatéral sud, de la tour et du clocher, transformation et embellissement des différentes chapelles, sculpture, peinture, dorure, habillage de la statue de Notre-Dame des Marais, réalisation du magnifique retable sculpté de la chapelle Notre-Dame, terminée de 1501 à 1503 (2). En outre la fabrique devait pouvoir aux dépenses pour la célébration des offices, le logement et l'existence du curé, la réparation des orgues et la refonte des cloches. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Rennes dut émettre à plusieurs reprises des indulgences au profit des bienfaiteurs de la fabrique. En 1495, par exemple, 140 jours d'indulgence furent accordés par le cardinal légat résidant à Avignon et l'évêque de Rennes à tous ceux qui contribuèrent à la construction de l'église (3). Dans cette même intention fut négocié auprès du pape le pardon de 1500 dont il est question dans notre bulle. Mais cette fois il passait plus valable aux paroissiens de s'adresser directement à Rome dans l'espoir d'un meilleur salut. En fait, le problème de la grâce et du salut est essentiel pour comprendre la mentalité des gens de cette époque. 1500, c'est le début de la Renaissance, mais surtout la charnière entre le Moyen Âge et les temps modernes,



Détail de la Bulle (miniature de la Vierge à l'enfant).

tourment de l'histoire, période de doute, d'incertitude et d'angoisse ; au cœur du drame, la peur de la mort. Jamais elle n'a été aussi présente après les malheurs des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La guerre, la peste, la famine, des monceaux de cadavres, la vision horrible du cobard, le traumatisme de la laideur, de la pourriture et de la puanteur. Beaucoup d'œuvres artistiques témoignent encore de cette décomposition générale et du sentiment des vivants face à la mort triomphante. Elles expriment aussi leur crainte encore plus terrible de l'au-delà, tourments de l'enfer, souffrances éternelles, démons affreux pour les impies. Pour abréger les souffrances à venir chacun cherchait à se faire pardonner ses péchés et obtenir la grâce. Tous les moyens étaient bons comme le culte de la vierge et des saints poussé à l'outrance, la vénération des reliques, les processions, les pénitences, la flagellation, mais surtout l'accumulation d'indulgences. Le vente et le trafic des indulgences fut un des aspects les plus importants de la vie religieuse de ce temps. La croyance que le salut pouvait s'acheter et se monnayer même à prix d'or était extrêmement répandue. A l'égale de l'existence s'ajoutait l'injustice de la mort. Dans la paroisse Saint-Sulpice de Fougères le diocain François Sourdin réussit à capitaliser 3 300 jours de pardon : Michel Vallee et Jehan Bourvais 2 000 jours chacun... de quoi espérer au moins le purgatoire, mais le purgatoire. Voulaient répondre à l'anxiété des fidèles les hauts prélats de l'église de la 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle multipliaient les concessions d'indulgences... pour eux source d'enrichissement, mais aussi de perversion et de corruption. Rome devint même à cause de cela le lieu d'une espèce de supermarché où se négociait le salut des âmes garanti sur facture ! Un contemporain choqué par ce qu'il avait vu pouvait raconter : « On empêche de Rome trois choses : une conscience vide, un estomac délabré, une bourse vide. On y prend à douter de trois choses : de l'immortalité de l'âme, de la resurrection des morts, de l'enfer. On y trafique de trois choses : de la grâce divine, des di-

gnités ecclésiastiques, des femmes » (4). Le scandale fut à son comble pendant le règne d'Alexandre VI, de son vrai nom Rodrigo Borgia (1492-1503). Son election fut « le résultat d'intrigues ou la simonie la plus impudente avant joué le principal rôle. Ainsi par un décret mystérieux de la Providence se trouvait révoqué de la dignité suprême un homme qui autrefois l'église n'eût même pas admis dans les rangs inférieurs du clergé, à cause du dégrèvement de ses mœurs » (5). Il mena une existence somptueuse truffée d'ignominie et d'immoralité, exactement comme les autres grands princes de cette époque. Surtout il voua un amour aveugle et sans limite à l'égard de ses enfants naturels qu'il eut de ses différentes maîtresses. Entre autres, son fils César, cruel, cynique, ambitieux qui rêva de posséder toute l'Italie centrale et qui inspira Machiavel pour son ouvrage *le Prince*. Et sa fille Lucrèce, la fameuse Lucrèce Borgia dont l'histoire fit l'incarnation du mal et de tous les vices. En réalité l'église se pourrissait, et aux yeux de certains, elle n'était plus qu'une hile sans pudeur et diabolique » (6). La grande remise en cause était commencée, qui allait entraîner à la suite de ces abus une des plus grandes heures de l'histoire de l'humanité. Mais en attendant que souffle le vent de la Réforme, Alexandre VI laissait mouir le moine Savonarole sur le bûcher à Florence (1498) et à Fougères on continuait à croire en la vertu des indulgences.

Rena CINTRE

(1) Emile Gortais : *Le Faubourg Saint-Sulpice de Fougères (1495-1600)*, *Manuscrit 1100*, Rennes 1978, Cf. aussi « *La Pays* » n° 27 et 28.  
(2) Vicomte de La Boulaye : *Notes sur l'histoire de la ville et du Pays de Fougères*, Tome II, p. 305.  
(3) Emile Gortais, *ouvrage cité* page 10.  
(4) *Ulrich von Hutten*, in F. Kuhn, *Lehrer*, Paris 1882.  
(5) L. Pastor : *Histoire des Papes*, Plan 1889, tome V, p. 371.  
(6) Savonarole : « *Sermon sur le renouvellement de l'Eglise* », 1498.



Alexandre VI  
« Beauté Néronienne  
de Dieu bestial »  
in E. Bertaux (Rome 1905)

### V ESCHATOCOLE

## Quand les enfants sont Poètes

*Je suis  
comme le temps  
fuit  
quand il n'a pas le temps*

Emmanuel

*J'ai vu un rat masqué  
près du quai  
Il portait une grosse caisse  
et fumait une cigarette.*

*Il disait que ça ne pouvait plus durer  
qu'il allait changer de métier.  
Il disait qu'il allait acheter un chantier  
et qu'il ferait carrier.*

Emmanuel

### Le temps des Siméons

*Nous avons passé du bon temps  
tout était bien,  
C'était parfait  
c'était hier  
et ce sera demain  
Peut-être tout recommencera  
mais sans doute pour s'inachever une autre fois ?*

Emmanuel

### La mort

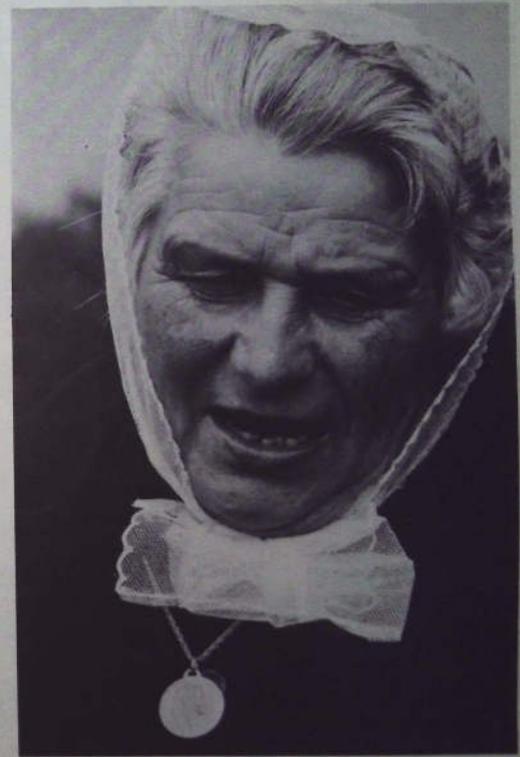
*Un arbre est très vieux  
La sève coule lentement  
Il a des larmes aux yeux  
On dirait des pansements.*

*Il est solitaire  
Au milieu d'un champ  
À côté de la mer  
Il reste là, fainéant.*

*Mais voilà l'orage  
Il gronde avec rage  
Un éclair passe  
Et l'arbre casse.*

Denis

## Visages du pays



visages...  
miroir  
et reflet  
d'un pays

Photo Jean-Christophe Bourcier



La Mission Rockefeller. Louis Destouches est le premier à partir de la droite.

# celine,

## Le prophète au bout de la nuit

### Céline à Fougères

Au début du siècle, la tuberculose sévit dans notre région. Plusieurs familles ouvrières et paysannes sont éprouvées. Fougères en particulier est touchée par cette redoutable maladie. Aussi la Mission Américaine Rockefeller intervient-elle pour combattre ce fléau : elle organise des conférences d'information ; le 7 juin 1916, la Mission Américaine se trouve à Fougères. Louis-Ferdinand Destouches prononce une conférence au Théâtre Municipal : il explique le but de la Mission et les moyens à mettre en œuvre. La presse locale suit cet événement et convia la population à venir écouter l'orateur. La Mission est également reçue à la Mairie. Ce conférencier allait bientôt se révéler en littérature sous le nom de Céline.

Cet écrivain bouleversa le monde des lettres par ses idées et par son style. Il suscita polémiques et controverses. En 1932, il publie « Voyage au bout de la nuit », le plus terrible cri qui ait été poussé entre les deux guerres. Le héros-narrateur, Ferdinand Barmadu, double de l'auteur, connaît force pérégrinations à travers l'Afrique, l'Amérique et l'Europe. A chaque fois il est écorché par ce qu'il vit. Céline hurle sa haine du monde moderne. Il profère des malédictions contre ce monde absurde et gâté. Il désespère de ne pas apercevoir le bout de la nuit. Barmadu largue les illusions qu'il pouvait encore garder. Cependant, imprécateur nihiliste, il finit par sombrer dans la veulerie contemporaine. L'écrivain dénonce la guerre, cancer de la société fondée sur l'argent. Il poursuit d'une haine implacable le quartier new-yorkais de l'or - Manhattan. Il

évoque les riches qui tournent les pauvres « en saucisson de bataille ». Il passe au crible tous les vices de la civilisation. Céline forgera un style argotique pour clamer sa révolte anarchisante. Il brandira le parler populaire le plus cru et le plus vert à la face des classes sociales pourries et sordides. Ainsi l'ouvrier qui déteste son patron lui jette à la figure : « Tu vas bien et moi mal, je vais te crever ». Céline est la transposition contemporaine et banlieusarde de la truculence rabelaisienne. En 1937, l'auteur continue sur sa lancée avec la parution de « Mort à crédit ».

### Les choix polémiques

A ces débuts littéraires, succède l'époque des choix polémiques. L'écrivain publie un violent pamphlet anticomuniste, « Mea Culpa ». Il accuse les communistes d'enchaîner le prolétariat mondial. Il se livre entièrement à une passion aveugle, empreinte cependant de générosité. Puis paraissent en 1938 « Bagatelles pour un massacre », composé au Havre et à Saint-Malo, « L'Ecole des cadavres », travaillé à Dinard. Ces récits politiques nous dévoilent le Céline antisémite. Il reproche aux Juifs de posséder tout

l'or du monde. Aussi leur attribue-t-il la responsabilité des désordres planétaires. De la même veine, se présente « Les Beaux Draps », qui sera interdit en 1941 dans la zone française non occupée. Céline allume un grand brasier et rêve alors d'une grande Apocalypse : il y massacrerait francs-maçons, petits bourgeois aryens, puissances d'argent et corps établis. Il liquiderait « la France libre, titubante, déguenillée et heureuse ». Ce destructeur ne pouvait s'empêcher de crier avec douleur : « Les Français n'ont plus d'âme, un cancer leur a bouffé l'âme ». Il se tournera également contre la bourgeoisie et lui frotera une volée d'orties.

Louis Destouches en uniforme de la Mission Rockefeller.



### La réclusion

Une telle attitude jointe à des positions outrancières condamneront Céline à une réclusion temporaire : c'est l'exil de 1944 à 1951. Il parvient en Allemagne et séjourne à Baden-Baden. Il rejoint le Maréchal Pétain et Pierre Laval à Sigmaringen. Il pratiquera la médecine auprès de ces émigrés. Il gagne non sans mal le Danemark. Les polices française et danoise le pourchassent : il est alors emprisonné près de onze mois. En 1950, éclate en France le procès Céline. Il est condamné par contumace à une année d'emprisonnement et à cinquante mille francs d'amende. Comme il s'avère qu'il n'a ni à personne, Céline sera amnistié par le tribunal militaire. Il pourra rentrer en France, en 1951.

### La retraite à Meudon

Céline s'installe à Meudon et y séjournera jusqu'en 1961, date de sa mort. Entouré de sa compagne Lucette Almanor et de son perroquet Toto, il se crée son propre décor : il écrira beaucoup et y recevra ses hôtes littéraires. Les journalistes viendront à lui et lui assureront le succès. « L'Express » recueille une interview qui fait sensation. Claude Autant-Lara adapte « Voyage » au cinéma. Céline est alors consacré bien que le Goncourt lui ait

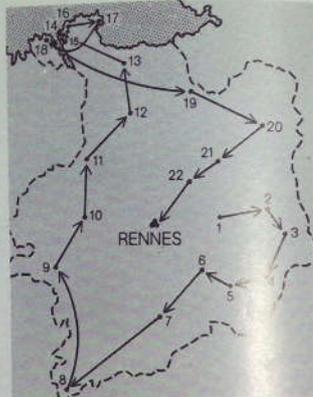
## La Mission Américaine à Fougères

### Les Conférences

La première conférence réunissait vingt-deux personnes. Il ne restait plus de la mission et les moyens qui pourront être employés pour combattre la tuberculose en France. Il a longuement parlé de la création dans notre pays de nombreux dispensaires anti-tuberculeux, et dont les Américains vendraient en aide.

Le conférencier fut très applaudi. Puis, quelques vues cinématographiques, de circonstance, vinrent clôturer cette soirée. Samedi, il y avait grande assistance, la Conférence étant réservée pour les ouvriers, où M. le docteur Bruno, directeur de la Mission, obtint un grand succès. Cette réunion était présidée par M. Chéreau, secrétaire de la Bourse du travail de Rennes, qui prononça quelques paroles.

La conférence de dimanche, présidée par M. le docteur Denis, et faite par Mlle Val-



### L'itinéraire de la Mission Rockefeller d'avril à juin 1918 en Ille-et-Vilaine :

- |                          |                    |
|--------------------------|--------------------|
| 1 - Châteaubourg.        | 12 - Combourg.     |
| 2 - Vitré.               | 13 - Dol.          |
| 3 - Argentré-du-Plessis. | 14 - Saint-Malo.   |
| 4 - La Guerche.          | 15 - Saint-Servan. |
| 5 - Retiers.             | 16 - Paramé.       |
| 6 - Jenzé.               | 17 - Cancale.      |
| 7 - Bain-de-Bretagne.    | 18 - Dinard.       |
| 8 - Redon.               | 19 - Antrain.      |
| 9 - Plélan.              | 20 - Fougères.     |
| 10 - Montfort.           | 21 - Saint-Aubin.  |
| 11 - Béchereh.           | 22 - Liffré.       |

échappé. Il profite de cette période pour se disculper.

Le Céline public et controversé était-il contenu dans le jeune Destouches? Comment concilier le médecin des pauvres et le prophète anarchiste bourré d'outrance de malédictions? On constate une évidente dualité chez ce personnage: il a bien vu le malaise de l'époque: l'argent, mais on peut lui reprocher de n'avoir pas toujours proposé de solutions évidentes.

Né en 1894, Louis-Ferdinand Destouches connut une jeunesse laborieuse à Courbevoie. Il passa par « douze métiers, treize maîtres ». Il s'engagea comme volontaire pendant la première guerre et fut réformé après avoir été grièvement blessé. Il contracta un engagement dans la Mission Américaine, de mars à novembre 1918. Il parcourut l'Ille-et-Vilaine d'avril à juin, en compagnie de Raoul Marquis, homme de science.

Destouches est retenu comme conférencier-interprète. Raoul Marquis comme mécanicien et marionnettiste. C'est au cours de ses déplacements qu'il fit la connaissance de sa première femme, originaire de Quintin. Il entreprit ensuite des études médicales: son beau-père venait d'être nommé Directeur de l'École de Médecine à Rennes. Sa fonction de praticien lui fera parcourir le monde, soigner des malades dans la région parisienne ainsi qu'à Rennes. Sa bonté est connue et reconnue par tous: on peut imaginer que le jeune Destouches a soulagé discrètement bien des

misères. Dommage que son tempérament l'ait égaré dans des théories fumeuses!

Aujourd'hui Céline est universellement reconnu: des esprits aussi divers que Sartre, Malraux écrivent qu'il est, avec Bernanos, le plus grand styliste de sa génération. Et maintenant que la Pléiade a commencé la publication de ses œuvres, il fait partie de notre Panthéon littéraire. Tout l'effort de Céline a été de transposer en style littéraire le parler du peuple et de tous les déshérités, de ceux à qui on avait volé la Parole. C'est pourquoi il a vite fait figure de chef d'école. L'admiration de Miller, autre banlieusard new-yorkais, en fait preuve. Actuellement, en France, Alphonse Bou-

dard se réclame ouvertement de lui. En fait ne nous y trompons pas: faire du Céline est aussi difficile que d'écrire à la manière d'un Classique. On a su le pasticher, jamais l'égaliser. Reste à savoir si le prophète est à la hauteur de l'écrivain: face à la vie larvaire des grandes métropoles, Céline est la voix criant dans le désert. Mais on peut se demander s'il ne préférerait pas tout désert à n'importe quelle civilisation, et l'imprécatrice à la recherche de solutions raisonnables. Céline, un grand prophète, mais pour quel espoir?

Daniel Heudré

Bibliographie: Album Céline - La Pléiade.

# Les sabotiers

« Un sabotier c'était quelqu'un vous savez? »  
Je me trouve avec deux frères, Jean et Alfred, sabotiers en retraite. Jacques, sabotier jusqu'à 35 ans reconverti dans la chaussure. Leur père, leur grand-père, leur bisaïeul étaient sabotiers, alors!  
J'avais préparé des questions, genre sondage. Je crois n'avoir posé que la première. Dans leur univers je me sentais un peu comme une intruse. Ils étaient entre sabotiers et ils parlaient sabotier. Un charme s'est emparé de moi et j'ai regardé, écouté, vécu « sabotier ».

Un jour n'entra que par la porte. En plus, comme il n'y avait pas de conduit de cheminée c'était toujours plein de fumée. Quand on cherchait le sabotier du seuil de la porte on demandait « Eh! Père François t'es là? » On ne voyait rien du tout alors on entendait une voix « Oui j'suis là! ». Forcément, les sabotiers faisaient du feu avec des os, ou des genêts verts pour que la fumée soit plus noire et donne une couleur foncée aux sabots qui séchaient.  
La loge plantée, le sabotier faisait venir sa famille et son « fait ». Ah! dame! tout tenait dans une carriole, hardes, vaisselle... De toutes façons le sabotier brocolait tablis, bancs, lits, le bois ça le connaissait! Les gosses avaient loin pour aller à l'école et ils n'étaient pas toujours les mieux chaussés.  
Au moment de la guerre 14-18 et bien après, dans la forêt de Fougères il y avait au moins deux cents pareurs, avec les deux cents creuseurs, ça faisait bien quatre cents sabotiers au travail. Ils ne restaient dans la forêt qu'une ou deux saisons et puis ils allaient ailleurs. Par exemple dans la forêt de Ville-Carter, ou bien ils en venaient. Quand même, beaucoup de sabotiers se sont fixés au pays à la

Verrerie, route de Saint-James à Landéan, Lécoussé, Laignelet, Saint-Etienne-en-Coglès.

Au début ils vivaient dans une loge même si ce n'était pas en forêt, après, comme tout le monde, ils ont vécu dans une maison avec l'atelier à côté. A Fougères et dans les environs, s'il fallait compter les descendants de sabotiers, on n'aurait pas fini!  
Extraits d'un très bel article de M. Arsène Croissant « Les sabotiers de la forêt de Fougères » paru en 1983 à l'occasion de la foire-exposition.

« Les sabotiers étaient encore au début de ce siècle assez nombreux tous d'ailleurs, plus ou moins apparents. C'était les Barbé, Chéenne, Chemin, Costard, Dreux, Dupré, Fauvel dit « Le Père Tacot », de légendaire mémoire pour les vieux Fougérais, les Lemaitre, Pichard et j'en oublie! ». Personnellement j'ajouterai la famille Jeaume. J'ai vu démouler avec amertume il n'y a pas dix ans (donc vers 53) aux Fauvettes, la dernière butte de la forêt, celle du Père Chemin. Avec elle s'en allaient tous les souvenirs de ce passé proche pourtant qui disparaît petit à petit. La dernière loge existante se trouve au Tertre, avenue de la Verrerie chez les frères Chéenne où l'on peut encore la voir.

Cette famille exerce toujours la profession de sabotier de père en fils, avec fidélité depuis Louis XV... »

## La loge

Là où il y avait du bois de sabots, le sabotier plantait sa loge. Elle avait quelque fois un air un peu penché mais elle tenait bon! Dame, elle ne devait rien au maçon ni à personne du bâtiment d'ailleurs! Toute en planches, la toiture en chaume. Les plus anciennes n'avaient même pas de fenêtres, le



Huttes de la forêt de Fougères.

## On était tous cousin

Entre eux les sabotiers s'appelaient tous « Cousin ». Ça va Cousin? « Tiens, v'là un cousin qui cherche du travail! ». Jamais un sabotier ne renvoyait un cousin, jamais il ne se fâchait, s'il s'en allait, d'ailleurs quelquefois, un mois après, il revenait. « Tiens te v'là ». Il y a avait du travail, surtout en hiver. L'est les gens se construisaient des sabots usés, percés jusqu'il faisait beau. Quand on voyait les premiers



1773, Fougères (53-400) - Dans le Finistère, deux sabotiers attendent l'arrivée d'un client. La scie harpon est le premier outil dans l'ordre du travail du sabotier pour débiter une grume en rouelles. Mes sabotiers regardent cette carte et pensent à leurs grands-parents.

papillons jaunes on disait : « Tiens y là les chasse-cousins, l'été va arriver ! » Si un cousin se mettait à regarder le ciel on se disait : « ce cousin-là, il va s'en aller ! » et il s'en allait.

## Le travail

Les sabotiers pouvaient travailler 10, 12 heures d'affilée mais pouvaient s'arrêter du vendredi au lundi et même au mardi.

## La hache du sabotier Dressage et bûchage

Le sabotier en quelques coups de hache à bûcher transforme chaque quartier en une ébauche de sabot. Cela s'appelle dresser les quartiers et les bûcher.

Quel magnifique outil que la hache de sabotier ! Mon admiration va surtout au beau manche arrondi, poli, usé par plusieurs générations ! On a envie de le caresser, de l'empoigner. Et vous savez, personne ne la laisserait rouiller pas plus d'ailleurs que les autres outils de sabotier !

## Le paroir : la taille

Plus de billot, plus de hache, le sabotier passe à la brique, petit établi spécial de sabotier muni d'une pièce de bois « la pièce de brique » qui s'usait vite et qui pouvait changer. Sur la brique le sabotier travaillait avec le plus grand de ses outils : le paroir, longue lame très coupante de plus de 70 cm avec une longue poignée en T. De la main droite le sabotier manœuvrait son paroir, d'arrière en avant, de la main gauche, il présentait successivement toutes les faces de l'ébauche de sabot en s'appuyant fort sur la brique. Le travail du

« pareur » c'est de faire tout l'extérieur du sabot sans poser une seule fois le paroir, faire tout au coup d'œil et au tour de mains. Il fallait porter un tablier de cuir pour que la sève du bois vert ne brûle pas les hanches. Le sabotier ne pouvait parer et creuser que du bois vert. Le hêtre est un des meilleurs bois mais le pommier, le cerisier, le noyer et même le peuplier étaient aussi des « arbres à sabots ». Dans leurs petits ateliers, les sabotiers étaient à plusieurs, tout au moins à deux : le pareur, le creuseur. Les expressions volaient telles des copeaux de sabotier : « le sens des quartiers », « sur maille », « sur plat », « prévoir le retrait quand le bois sèche ». C'est un métier que celui de sabotier et qui ne s'apprend qu'au fil des années ! Le travail de pareur se doit d'être parfait car il guide et conditionne la « creuse ». Le Père Bocnet travaillait de 7 h du matin à 7 h du soir, il pouvait faire 30 sabots dans sa journée. Pas intéressant ces gars-là pour le creuseur car il n'arrivait pas à suivre !

## Le creuseur sur la coche

Mes sabotiers plaisaient et je crois comprendre que creuser c'était quand même plus facile que parer mais cependant très pénible. Les femmes étaient de bonnes « creuses ». On creusait sur la coche. Drôle, la coche, c'est comme un autre établi avec, au milieu, une espèce de rigole où les sabots se trouvent calés pour être creusés. Pour commencer avec une grande vrille qui ressemble à un immense tire-bouchon, on faisait un trou vertical dans la partie découverte du sabot et un trou oblique dans la partie couverte. A partir de ces trous, on creusait avec des outils comme la vrille mais à l'extrémité en forme de cuiller, « l'abouteiro », « la talonnière », « la creuse ».

C'est à la lumière qui traversait le sabot qu'on voyait qu'on arrivait au bout. Quand elle était rouge, il ne fallait pas continuer à creuser, il restait juste ce qu'il fallait de bois, si elle était blanche c'était fichu la cuiller passait au travers. La « creuse » à la cuiller terminée, pour l'intérieur, deux autres outils, entraînant en danse. Le boutoir servait à aplanir l'endroit du talon, le rendre lisse, en travaillant d'avant en arrière. La raffinette, cet autre outil, à l'extrémité en forme de crochet coupant servait à rendre lisse toute la partie couverte du sabot. Le nez sur le sabot, on tenait « la raffinette » à deux mains et là on la manœuvrait de gauche à droite. Celui qui nous regardait faire disait « c'est facile », « Facile ! ». « C'était rate » (Raffinette est sans doute un mot des sabotiers qui n'est le vrai nom est roanne). Ce qui était difficile, c'était d'apprendre les sabots. L'apprenti sabotier ne savait bien le droit mais n'arrivait pas à faire le gauche symétriquement opposé. Le Père François disait : « Comment ça p'tit ». En quelques coups de raffinette voilà le sabot gauche bien fait !

## Finissage et pare des sabots

Il fallait reprendre le paroir mais travailler à petits coups secs, bien allongés qui enlevaient les larges coups de la première taille. La femme faisait quelquefois ce travail. Ses cotillons suivaient le mouvement de ses bras, ils se balançaient, se balançaient ! C'était bien rare qu'elle ne chante pas en travaillant, debout devant sa coche, « Ça marche, le travail, puisque la Mère chante ! ».



Les rouelles, il fallait les débiter en quartiers, ça se faisait sur un billot au coin et au max l'ailleurs on disait au « mail ». Sacré bonhomme de sabotier, l'en rencontrerait à beaucoup de sports !

Pour terminer la pare, assis sur le chevalet, les sabots sur les genoux, on se servait du grattoir ou racloir, simple lame d'acier de 20 cm sur 6 ou 7, bien affûtée. Il fallait que le sabot devienne parfaitement lisse. A ce stade du finissage et de la pare, on ne se servait plus que de petits outils. Les voilà qui sortent d'une boîte à chaussures, prêts à servir et d'ailleurs ils servent au sabotier en retraite qui, pour occuper ses loisirs et ne pas perdre la main fait de minuscules petits sabots, objets d'art. Voilà mon couteau à déborder (ou à dériver) avec un fait disparaître l'angle vit des bords du sabot. Ça c'est le vé à rainer, la ramette : des gouges à acclipter, une droite, une cilière et puis mon burin d'afforage, ma lime queue de rat, ma petite lime-couteau. Si le sabotier ne sait pas affûter parfaitement ses outils, ce n'est pas un sabotier, cela ne s'apprend qu'au bout de longues années et il y en a encore peut-être quelques uns que les grands.

## Le séchage

Plein de mieux que la cheminée du sabotier. Des double-barres de fer étaient prévues pour poser les sabots, à 50 cm d'un feu très doux, sans flammes. Des dizaines de paire séchaient en même temps.

## Le travail-fête et les fêtes des sabotiers

Pendant le travail, les sabotiers chantaient tout le temps, ceux de la route de Saint-James entendaient ceux de la Croix-Dorée. « Tiens, entends-tu le Père Leblanc qui chante ? » Il avait une voix magnifique et à force de chanter en plein air, elle portait fort. On chantait des chansons de sabotier mais aussi des chansons du temps. Avant 14-18 et après, c'était beaucoup de chansons patriotiques et puis celles de l'époque. Il y en avait une qui était belle : « Réfléchis bien mon gas ! ». C'est une mère qui dit à son gas parce qu'il veut s'engager : « Réfléchis bien, mon gas quand tu seras dans l'armée, tes chefs y seront capables de t'écraser ». Et les couplets se succédaient comme un roman. Boris Vian ne les renierait pas ! Le fils se trouve dans un régiment qui doit tirer sur les givristes et il aperçoit sa mère parmi eux, alors, il va trouver son colon : « Non, j'ai bien réfléchi, je mets la crose en l'air, c'est ma mère qui est là-bas ! ». « Tu feras 5 ans de prison comme ça tu auras le temps de réfléchir ! ». Quand il revient sa mère est morte. Je crois voir les femmes de sabotier essuyer des larmes furives à

1. Vrille
2. Vrille tarte.
3. Cuiller abouteiro.
4. Cuiller talonnière.
5. Cuiller de creuse.
6. Cuiller courte.
7. Boutoir.
8. Rogne ou rousse à tige.
9. Rogne ou rousse à douille.
10. Hache à bûcher.
11. Assieu.
12. Paroir.
13. Mandrin avec gouge à talons.
14. Vé à rainer.
15. Gouge à acclipter.
16. Boucle à ressort du paroir.
17. Couteau à déborder.
18. Ramette.
19. Percette.
20. Gouge à sculpter droite.
21. Gouge à sculpter cilière.
22. Burin d'affilage.
23. Raclor.



Les outils du sabotier avec légende. Pris sur un manuel de sabotier.

l'écoute de cette chanson, et je devine leur pensée : « Sous sabotier mon fils ». Et, puis il y a des chansons typiques de sabotier : « Bien rire et bien boire vaut mieux que de l'argent ! ». Le percepteur y dit qu'y va prendre mon lit, j'écoute sur de la fougère, j'me moque bien de lui ». Te rappelles-tu du Père Bocnet ? C'était un « Un jour, il arrive et sa femme lui avait fait mettre une chemise à manches longues et lui n'aimait pas ça. Il l'enlève et avec sa hache de sabotier, sur le billot, il coupe les deux manches. Totot Gouyette disait : « J'veux mourir en chantant et dame c'est à peu près comme ça qu'il est mort ! ». Chez les sabotiers, il y en avait des couples par étonnant que dans l'atelier, il y ait

serpentins de toutes les couleurs. Alors là, on faisait la fête, on retrouvait les autres sabotiers dans les trois bistrot de la forêt : Ville-Bouff, la Penthière, l'Auberge du Père Tacot. On jouait aux palets, on dansait, on chantait ! Il se trouvait toujours bien quelqu'un avec un violon ou une boueze. A la Penthière, avant 40, il y avait un piano mécanique, on mettait une pièce de bronze et, en avant la musique ! On mangeait sous la grange, de la saucisse grillée, et de la galette, on buvait du cidre. Ah ! Ça y allait les pintes, vermines, jaunes, au bec bien large et généreux. Il n'y avait pas que le jour de l'Ascension, que les sabotiers fassent la fête, n'importe quel samedi, quel dimanche



Au cas où, le texte écrit en côté ne serait pas lisible, le voici : Auberge du Père Tacot. « L'auberge que représente la carte ne ressemble guère à un hôtel seulement, là, il est consommé plus de boisson, que dans n'importe quel hôtel de Fougères surtout le dimanche ! ». Date 1912.

l'oujours le tonneau de cidre. Le claf tournait souvent ! Sur que le sabotier buvait sec mais il « éliminait » comme on dit maintenant. La fête des sabotiers, c'était le jour de l'Ascension parce que c'était la fête du bois. Sur tous les chantiers, mais aussi à l'entrée des loges ou des maisons de sabotiers, ce jour-là, on mettait un jeune boulaou de deux ou trois mètres et on décorait ses branches avec des

étaient bon pour aller presque en procession à l'Auberge du Père Tacot et en revenir, à la nuit, gans et contents. Quand il y avait des foires dans les alentours, le super-luxe, c'était de louer une voiture et un cheval à la Tête-Noire à Fougères et que toute la famille aille jusqu'à Saint-James pour la Saint-Macé ou au Mont-Saint-Michel. Le retour était long car il y avait des cales que les sabotiers connaissaient bien. La Bataillière, la Tri-



La Famille Jaume. Des parents aux enfants, tous sont fiers d'être sabotiers !

cherie. Les femmes disaient : on marche à pied, vous allez nous rejoindre avec le cheval mais elles arrivaient chez elles sans avoir été rejointes par le cheval et les bonshommes !

### Le râgout de plaintes !

« Bien rire et bien boire, vaut mieux que de l'argent ». De l'argent il n'y en avait pas beaucoup chez le sabotier ! Les repas étaient plutôt maigres. La grand-mère Jaume disait : « Aujourd'hui, c'est le râgout de plaintes ». On savait ce que cela voulait dire : des

gagnait pas grand chose avant la guerre de 14, il vendait sa paire de sabots 3 SOUS (pas le prix d'un kg de pain. Avant 39 : 4,50 F et encore à des particuliers ! Quand les sabots étaient vendus à des grossistes et qu'ils partaient de la gare de Fougères, attachés en grappes serrées autour d'une gaule (des glanées de sabots) à peine si le sabotier récupérait le prix du bois !

Après 45 quand les machines sont venues, le métier a été fichu. Très rares, sont les sabotiers, qui, à Fougères, ont pu en acheter, très rares ! Il n'est plus resté que quelques sabotiers. Rue de l'Echange, il y a même eu une saboterie, une usine qui : la saboterie Trémel. Les sabo-



Les familles Dupré et Pichard.

poteries de terre, des carottes, des navets, rien que des légumes, pas de viande. On mangeait rarement de la viande ! Plus souvent des harengs ! Pour les gosses, le hareng était partagé en deux. Le fermier voisin qui trouvait, lui, qu'il mangeait trop de poule disait au sabotier : « Passe-moi ton hareng, j'en donne ma cuisée ! ».

Les femmes de sabotier prenaient la vie comme elle venait, c'était toujours de maîtresses-femmes qui n'avaient pas peur du travail. Veuves, elles devenaient sabotières et gagnaient de quoi vivre, elles embauchaient même des ouvriers. Leur bonheur était de voir que les enfants poussaient bien ! La mère Jaume se cachait au coin de sa maison de Lécousse pour admirer plus longtemps 3 ou 4 de ses fils allant vers Fougères et elle disait à son mari ou à ses voisins avec son accent chantant de Basse-Bretagne : « Sont-ils beaux mes fils ! Hein ? ». Ses quatre filles étaient de bien belles filles aussi ! Même en travaillant dur, le sabotier ne

ters se sont mis à travailler dans les usines de chaussures puisque ça marchait !

« Si je savais gagner à peu près autant qu'à l'usine et même un peu moins, c'est tout de suite que je me remettrais aux sabots ». Voilà la réflexion un peu triste d'un sabotier qui travaille en usine.

### La sabotier-artiste

Cette fois, nous ne sommes plus dans l'atelier mais autour de la table dans la salle à manger de M. Dupré. Il faut voir avec quelle fierté, on dépend du mur un, deux, trois sabots qui décorent la pièce et puis on va en chercher beaucoup d'autres dans l'armoire : on ne peut pas les mettre tous au mur. Voilà la table couverte de toutes sortes de sabots, sabots d'enfants, de grandes personnes, de paysans, sabots du dimanche ! Certains sont de véritables

reliques. Ceux-ci que portait l'arrière-grand-mère pour aller de Lécousse au Loroux voir sa fille. Ils sont légers, d'une finesse extraordinaire avec des décorations si fines sur le bois, et dessous deux rangées de fines maillettes qui les ont protégées de l'usure. On dirait du cuir et c'est du bois.

Je prends ce que je crois être une paire de chaussures. « C'est mon mari qui s'est ingénié à imiter exactement les chaussures que je portais le jour de mon mariage ». Je défis quiconque de deviner que ce n'est pas du cuir satiné merveilleux, que ce qui paraît être une bride ajourée faisait partie comme tout le reste du même bloc de bois. Même imitation, mais cette fois, de chaussures d'homme, elles ont été faites par le bisaiuel, rien ne manque, les queues, les lacets, les motifs qui décoraient le cuir et c'est en bois ! A n'y pas croire assurément ! Etait-ce un peu la revanche du sabotier qui refusait d'imiter les chaussures qu'il ne pouvait pas s'offrir. Quand vous prenez ces sabots dont on vous dit qu'ils peuvent être cent ans vous êtes stupéfiés de sa légèreté. Quelle grâce ! Quelle « agilité » ! Quel caractère ! Quel « message » dans la décoration ! Ce sont de véritables pièces de musée. Certains ont été exposés à Rennes, à Paris, un peu partout. C'était des merveilleux sabots de la Famille Dupré, ceux qui étaient faits pour le plaisir.

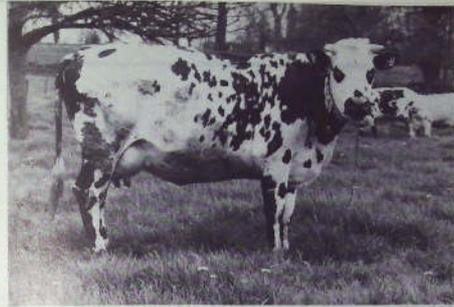
À Paris, en 1937, Alfred Dupré qui était soldat va visiter la grande exposition. Naturellement, il va au stand de la Bretagne. « Mais c'est les sabots de mon père ! ». — Eh ! Bien Dupré. « C'était marqué Dupré, route de Saint-James à Fougères ».

Encore l'été dernier, Jean Dupré se promenait à la Funballe avec des sabots sortis de ses mains. Eh, bien des jeunes anglaises qui le croisaient ont manifesté leur admiration pour les sabots qu'il avait aux pieds. Elles voulaient les acheter n'importe quel prix. Il serait bien injuste de faire un article sur les sabotiers sans parler des frères Chénede de la Verrière qui exercent toujours le métier de sabotier, en employant des machines modernes mais qui ont su garder toutes les vieilles traditions des sabotiers et peuvent faire à la main avec leurs vieux outils de merveilleux sabots. Deux des trois frères, ont été sacrés meilleur ouvrier de France, Ernest d'abord puis René. Avant de terminer cet article je demande à tous les sabotiers qui exercent encore de me pardonner de ne pas les avoir cités et d'avoir forcément oublié quelques anciennes familles de sabotiers. Il est certain que les sabotiers de tout le pays de Fougères mériteraient, à Fougères même, à la Maison de Pays un musée, où, il y aurait leurs outils, des photos, des vitrines, ce serait passionnant !

Pour nous, association « Le Pays », nous donnerons une suite à cet article car la matière est tellement riche qu'il semble dérisoire de la traiter en quelques pages, il y a encore tant de choses à apprendre des sabotiers ! Une vieille-sabotier ou même, une jeune sabotier, est dans l'air. Qui nous écrira pour participer à sa pleine réussite ?

Hommage aux sabotiers du Pays de Fougères !

G. DULONG-GUENE



## le secteur agricole en pays de fougères

### EVOLUTION 1970-1978

#### 2 Une majorité d'exploitations de moins de 20 ha

La Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine a entrepris, en 1978, une vaste enquête dont les résultats ont été publiés en mars 1979 dans un document intitulé : « les exploitations agricoles en Ille-et-Vilaine ».

Le CREDAE qui avait en octobre 1973 publié l'essentiel des résultats du recensement général de l'agriculture effectué en 1970 a eu l'excellente idée d'extraire de ces deux études les éléments les plus caractéristiques. La plaquette que le bureau d'études du pays de Fougères vient de sortir présente l'évolution du secteur agricole entre 1970 et 1978.

Les enseignements que nous pouvons tirer de cette étude comparative conduisent à s'interroger. Nous lirons, dans ce numéro, les données brutes. Dans le numéro d'octobre, nous publierons les réactions de responsables professionnels.

#### 1 Depuis 1970, une exploitation agricole disparaît tous les 3 jours

Entre 1970 et 1978, le Pays de Fougères a perdu 990 exploitations, 16 % de baisse « d'unités de production », c'est beaucoup ; c'est cependant le taux le moins élevé du département.

Cette baisse concerne plus les petites exploitations et varie d'une commune à l'autre de moins 9,3 % à moins 36 %.

Pendant 7 ans, le Pays de Fougères a perdu chaque année 141 exploitations agricoles.

Les exploitations de taille inférieure à 20 ha représentent 71 % des exploitations en Pays de Fougères. Ce pourcentage est en régression sensible par rapport à 1970 (- 8 %) à cause notamment de la forte baisse du nombre d'exploitations de 2 à 5 ha (- 50 %).

Les exploitations de plus de 20 ha bien qu'en plus grand nombre (+ 230) représentent cependant un taux nettement inférieur au taux moyen départemental (28,5 % contre 37,4 %). C'est dans le canton d'Antrain qu'on trouve le plus grand nombre de grandes exploitations.

La disparition d'une partie des exploitations a pour conséquence logiquement l'agrandissement des exploitations en place. La superficie moyenne des exploitations se situe en 1978 à 15 ha 8 (contre 13 ha 4 en 1970).

#### Evolution en pays de Fougères - Par canton Exploitations de plus de 2 ha

CANTONS	1970	1978	Variation	
			V.A.	%
Pays de Fougères dont	6 172	5 182	- 990	16,0
Canton Fougères Sud	844	734	- 110	13,0
Canton Fougères Nord	949	819	- 130	13,7
Louvigné-du-Désert	1 322	1 019	- 303	16,6
Saint-Brice-en-Cogle	1 187	960	- 227	19,1
Canton Antrain	1 080	909	- 171	15,8
Saint-Aubin-du-Cormier	890	741	- 149	16,7

#### Structures des exploitations

Surface en ha	1970		1978		Variation	
	Nombre	%	Nombre	%	V.A.	%
2 - 5 ha	1 219	19,7	637	12,1	- 582	- 48,0
5 - 10 ha	1 346	21,8	1 024	19,8	- 322	- 23,9
10 - 20 ha	2 343	38,0	2 027	39,1	- 316	- 13,5
20 - 30 ha	361	5,8	1 066	20,6	+ 705	+ 194,2
30 ha et plus	313	5,1	428	8,2	+ 115	+ 36,7
<b>Total</b>	<b>6 172</b>	<b>100</b>	<b>5 182</b>	<b>100</b>	<b>- 990</b>	<b>- 16,0</b>

(1) 25 exploitations ont + de 90 ha contre 23 en 1970.

... C'est la plus petite moyenne du département (Saint-Malo : 17 ha 2 ; Vitré, Rennes, Montfort : 18 ha ; Redon : 19 ha 8). C'est le canton de Louvigné qui a la plus petite moyenne (13 ha 9) et Antrain la plus forte (18 ha 5). C'est la commune de Monthaut qui a la plus petite moyenne (10 ha 7) et Rimou la plus forte (22 ha 2).

### 3 Une majorité de propriétaires exploitant

Les surfaces en propriété représentent 52 % des surfaces cultivées (40 % dans le Pays de Rennes). La tendance au « mode de faire-valoir direct » s'est fortement affirmée depuis 1970 (+ 20 %), au détriment du fermage et surtout du mode mixte (fermage + faire-valoir direct). Le mode de faire-valoir direct représente 47 % des exploitations, le fermage, plus du tiers.

### 4 Des agriculteurs âgés

Dans le Pays de Fougères, plus d'un exploitant sur 2 a dépassé les 50 ans (52,8 %). Près de 10 % d'entre eux ont plus de 60 ans. Les plus de 65 ans sont presque aussi nombreux que les moins de 35 ans.

C'est dans le canton de Saint-Aubin-du-Cormier que les moins de 35 ans sont les moins nombreux (8,9 %) et les plus de 65 ans le plus nombreux (11,5 %). En 1970, les 35-50 ans représentaient près de la moitié des exploitants. Cette catégorie d'âge ne représente plus en 1978 que 36,8 %.

### 5 Des agriculteurs sans successeurs assurés

Les chefs d'exploitations âgés de plus de 60 ans sont donc majoritaires. Selon les cantons, 40 % à 50 % d'entre eux n'avaient pas de successeur assuré.

Dans 7 communes de l'arrondissement cette caractéristique dépasse 60 % (Saint-Ouen-des-Alèux, Montours, Saint-Ouen-la-Fouerie, Monthaut, Villamée, Baillé, Saint-Christophe-de-Valains). Par rapport non plus seulement aux exploitations tenues par les agriculteurs âgés de plus de 60 ans mais à l'ensemble, la reprise n'était pas assurée dans 1 exploitation sur 4.

Les surfaces libérées par ces non-reprises représentent environ 15 % de la superficie totale.

### Mode de faire-valoir des exploitations

Cantons	Faire-valoir direct			Fermage			Mixte		
	1970	1978	Var.	1970	1978	Var.	1970	1978	Var.
Fougères Sud	33,4	53,3	+ 19,9	39,3	30,1	- 9,2	27,3	16,6	- 10,7
Fougères Nord	36,0	50,5	+ 14,5	41,6	39,7	- 1,9	22,3	9,8	- 12,5
Louvigné-du-D.	30,1	52,0	+ 21,9	42,2	33,0	- 9,2	27,7	15,0	- 12,7
St-Brice-en-Cogl.	27,0	51,8	+ 24,8	41,5	37,3	- 4,2	31,4	10,9	- 20,5
Antrain	19,2	35,5	+ 16,3	37,6	42,8	+ 5,2	43,2	21,7	- 21,5
St-Aubin-du-Cor.	23,7	43,0	+ 19,3	38,4	32,4	- 6,0	37,9	24,6	- 13,3

### Répartition des exploitants selon la catégorie d'âge en 1978

Age	Ille-et-Vilaine		Pays de Fougères	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 35 ans	3 145	11,0	539	12,4
35 à 49 ans	10 298	36,1	1 906	30,3
50 à 64 ans	12 825	44,3	2 231	45,0
65 ans et plus	2 445	8,6	506	9,8
<b>Total</b>	<b>28 513</b>	<b>100</b>	<b>5 182</b>	<b>(18)</b>
Age moyen	49,4 ans		49,5 ans	

### Exploitations dont la reprise n'était pas assurée au moment de l'enquête en Pays de Fougères (Exploitants de 50 ans et +)

Secteurs géographiques	Nombre	Superficie en ha	Importance en % par rapport à 50 ans et +			
			Expl.	Ens.	Expl.	
Pays de Fougères	1 265	12 565	46,2	32,5	24,4	15,4
Fougères Sud	173	1 616	45,8	30,9	23,6	14,2
Fougères Nord	173	1 764	40,0	28,9	21,1	13,7
Louvigné-du-Désert	346	2 276	49,4	37,0	24,1	16,0
St-Brice-en-Cogles	280	2 594	50,0	34,4	29,2	17,9
Antrain	194	2 449	43,1	31,6	31,3	14,3
St-Aubin-du-Cormier	199	1 866	47,6	31,6	26,9	16,0

### 6 Parfois une agriculture d'appoint

Dans le Pays de Fougères, 832 personnes sont dites « double-actives » parce qu'elles exercent une activité extérieure à l'exploitation. Ces double-actifs disposent généralement de faibles surfaces (moins de 10 ha). Ils ont donc tendance à diminuer en même temps que diminuent les petites exploitations. Ils représentent quand même 1 exploitant sur 5 chez les moins de 60 ans. Plus d'1 sur 4 dans les cantons de Saint-Brice-en-Cogles et de Saint-Aubin-du-Cormier.

### 7 Une terre qui coûte cher

Le marché foncier dans le Pays de Fougères est parmi les plus sensibles de Bretagne. Le prix de la terre est plus cher dans le pays Fougérois que dans les autres petites régions du département. Dans le prochain numéro nous ferons le point sur cette question que l'étude du CREDAF n'aborde pas.

J. FAUCHEUX



J'ai été informé au mois de septembre de ma dernière nomination au collège de Saint-Brice-en-Cogles. Quelques jours ont suffi pour confirmer les propos de vos voisins et de quelques commerçants dont j'avais fait la connaissance : « Vous avez des élèves qui vont parler le patois ». A plus de 80 %, en effet, les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> dans lesquelles je travaille parlent bien ou assez bien le gallo. Parmi ceux qui me semblent les plus habiles à manier le gallo se trouvent — scolairement parlant — les meilleurs élèves et les moins bons.

Ignorant le gallo mon action demeure quelque peu « jacobine » car mon intention est d'utiliser le gallo pour tenter de faciliter leur maîtrise de la langue française. Néanmoins je m'efforce toujours de mettre ces deux langues sur le même plan sans jamais prétendre ou insinuer que leur langue maternelle est inférieure.

Les sciences humaines nous montrent qu'aujourd'hui la langue n'est pas seulement l'objet décrit par la linguistique et que son importance dépasse très largement le rôle de « communication » qui lui était assigné. En effet la psychanalyse montre (hier avec Freud et aujourd'hui avec Lacan) combien la langue est essentielle pour l'individu à un autre niveau que celui de la communication. Un pédagogue doit donc tenir compte de cet aspect de la langue et admettre également que, pour un enfant, sa langue maternelle est aussi la langue de ceux qu'il aime (ses parents) et qu'il doit dépasser. Si le père est dévalorisé du point de vue linguistique, l'enfant pourra en éprouver des troubles. La langue a donc une valeur affective et si l'on fait violence à une langue, c'est à l'individu, dans ce qu'il a de plus profond, que l'on s'attaque.

Si le linguiste ou le philologue peuvent décrire une langue grâce aux concepts « patois », « langue », « dialecte », ils ne peuvent en aucun cas distinguer des hiérarchies et légiférer au niveau du parler des individus.

### Manifestations du gallo dans un cours de français

Un professeur de français du Coglais rencontre le gallo à chaque pas dans sa pratique d'enseignement, ne serait-ce que dans une question souvent formulée : « Aujourd'hui, que fait-on en cours de français ? »

Un professeur non averti d'une certaine vertèbre du gallo peut trouver ses élèves grossiers. En effet on entend souvent les mots « con, connerie, maudit salaud, chier, ta gueule, basier... ». Quelques expressions sont inusitées dans mon milieu bachelard de la région parisienne. La préposition « par » évoque un espace imprécis (par chez moi, par ma chambre). La conjugaison présente des différences notables : en français parlé le passé simple a disparu et le passé composé règne en maître sur les temps du passé ; à l'inverse dans le pays gallo le passé simple reste largement prédominant (je fus à l'école). Conformément au latin dont les passés simples se terminent en « -i », le gallo a conservé des formes telles que « je tombis, je chantis ».

Les élèves les plus adaptés, semble-t-il à l'école et qui réussissent le mieux sont ceux qui maîtrisent les deux langues : en revanche, ceux qui ne parlent que gallo sont dans le système actuel très pénalisés. Les questions du professeur semblent souvent obscures du fait de la méconnaissance de nom-



breux mots, d'où parfois de incompréhensibles silences qui laissent le professeur perplexé. Certains exercices proposés par les grammaires sont parfois infaisables puisque, pour certains élèves, le français est seulement la langue de l'école. C'est pourquoi les exercices portant sur les niveaux de langue mettent ces élèves en situation d'échec : ne connaissant que le registre dit « courant », ils ne peuvent utiliser les autres registres (familier, soutenu...).

### Tentatives pédagogiques et projets

Il n'a pas été facile au début de l'année scolaire de déterminer le nombre des élèves qui parlent gallo car beaucoup de méfiance se lisait dans les regards lorsque je m'avais demandé si chez eux « on causait patois ». De désagréables souvenirs scolaires venaient leur revenir en mémoire. Mon premier travail a consisté à faire un bref historique de la langue, ce qui a contribué à désculpabiliser et à détacher les élèves de sixième. Il y eut la phase dépressive : leur vision de leur propre langue était honteuse et culpabilisante : c'est un patois, une déformation du français qui est parlé par des gens de conditions inférieures.

Puis une phase euphorique : le bref historique leur a montré que le « patois » est bien une langue issue du latin qui s'appelle le gallo ou mieux, malgré son inexactitude, le breton-roman. Les mots qu'ils utilisaient sont donc souvent issus du latin (langue qui a 2000 ans) et certains termes comme « querir » (chercher) et « bailier » (donner un coup) ont 1000 ans d'âge.



●●● puisqu'ils se retrouvent dans les chansons de geste. Ceci eut un effet « choc » : le mot « patois » disparut et ils entendaient bien, chez eux, répandre ces informations.

Enfin vint la phase agressive : en rentrant dans ma classe, un jour, je m'aperçus que les élèves riaient sous cape et qu'un bon tour allait m'être joué. Alors que je me préparais à commencer le cours, une petite fille de la classe me fit remarquer que je ne connaissais pas le gallo et donc que j'ignorais des mots dérivés d'une langue qui avait 2000 ans et d'autres mots encore qui avaient 1000 ans... Je dus avouer mon ignorance, ce qui me valut des sifflements et l'affirmation péremptoire qu'il me fallait, pour regagner leur estime, apprendre au plus vite cette langue.

Le gallo, incontestablement, motive les élèves. Aussi ai-je utilisé quelques heures dites « de soutien » pour parler du gallo et parler gallo. La présence des « meilleurs élèves » et des « moins bons » retirait au « soutien » son aspect généralement pénible. A ma grande surprise, le cours fut entièrement pris en charge par les élèves qui, pendant trois séances, apportèrent textes, histoires et scénarios de sketches. Je n'intervenant pas durant les scènes jouées me contentant de tenir le micro. Dans tout ce qui a été joué j'ai pu reconnaître :

- un discours aisé et spontané
- un discours parodique tourné contre l'autorité des parents qui apparaissent comme des buveurs violents, malhonnêtes, râleurs et cruels envers les animaux.
- un discours parodique tourné contre le sacré : un prêtre fait un sermon comique au cours d'un enterrement puis est malmené par la foule ; le mort d'ailleurs se réveille.
- un discours de la violence : le gallo permet des disputes homériques ; j'ai dû intervenir parfois car le discours allait se transformer en pratique.
- un début de discours sexuel à propos de la reproduction des animaux, ce qui donna un bref instant l'idée de tenter de mimer le coit du chien, mais

dans les rires de la classe ce projet fut abandonné !

Mon ignorance du gallo est une bonne chose, je crois, d'un certain point de vue car elle assure un domaine « réservé » aux élèves dans lequel le professeur ne peut entrer, et comme je ne me montre pas hostile à ces manifestations linguistiques et théâtrales il n'y a pas, pour eux, un interdit infranchissable à dépasser. Toutefois il est bien évident que mon ignorance du gallo ne permet pas de faciliter le passage de cette langue au français et il est bien difficile, en se fondant sur quelques éléments que l'on a cru percevoir, de tirer des lois. Par exemple, certains élèves prononcent les infinitifs

du 1<sup>er</sup> groupe « eu » et les participes passés en « é », mais d'autres ne prononcent dans les deux cas que le son « eu ». Dans le cadre d'un « projet d'activités culturelles en milieu scolaire », nous avons décidé en début d'année scolaire, avec une classe de 6<sup>e</sup>, de faire un montage audio-visuel sur le Renart de Renart avec une bande son en français et en gallo, et avec une 5<sup>e</sup> de fabriquer un petit glossaire des mots et des expressions gallos les plus courants ouverts également aux mots anglais, latins et d'ancien français.

Jean-Paul CHAMPEIX

(Voici un extrait de travail réalisé cette année par les élèves de 6<sup>e</sup> de Jean-Paul Champeix.)

### Renart au tribunal

— Ma, Noble, le roy de Fougères, je déclare la siance ouverte. Nous autes nous alions commencé le procès de Renart.

Il est accusé de tèlement de conneries qu'il est bé du de les comé toutes et à on essayé on y passerait la né. La siance est ouverte. Les témoins ont été citi et maintenant sont arrivés. Les jurés sont assés à leur place.

— Les témoins sont-ils prêts ?

— Dame bein sur, Y'a bé long-temps. On va appéler les témoins.

— Renart est accusé d'ava volé, d'ava chipé de la viande et de cambriolé dans de nombreux garde-mangé.

A la comé astour. S'vène devant la barre et jure sur la Bible de

conté la vérité, toute la vérité et rein que la vérité.

— Je va le feure tout de sieute... Ma j'accuse Renart, mille charrettes de bons dieux, d'm'ava volé les fromages frés et de m'ava laissé les dus et je me cassis les cacottes qui poussaient. Et surtout j'ai manqué d'y laissé quatre plumes car il a voulu me tué, me depoussette et de me bouffe le croupion et m'sorti les bouyaux du ventre et il a bein manqué d'me castré avec ses dents crochues.

— C'n'est rein a vu nous autes qui nous a feut. C'est bein plus peur A mot ! A mot !

— Silence vous autes sinon je feus évacué la salle !

## Laiterie NAZART



Année 1979

Productions :

Collecte de lait : 83.300.000 litres  
 Nombre de producteurs : 1.750  
 Cheddar : 78.000 kgs  
 Caséine : 2.214.000 kgs  
 Yaourts : 727.000 pots

Camemberts : 2.404.000 pièces  
 Beurre : 5.424.00 kgs



AU  
 CRÉDIT  
 AGRICOLE

LE BON SENS  
 C'EST UN METIER

A FOUGERES : 3 bureaux à votre disposition

Brocante  
 du  
 Bois Gilles

Guy HUBEAU

ACHAT - VENTE  
 Ouvert tous les jours

R.N. 12 - 35140 LA CHAPELLE SAINT-AUBERT  
 Tél. (16.99) 98.85.31

A FOUGERES  
 L'ATELIER - PHOTO

Jean-Luc BARBELETTE  
 8, BLD MARECHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

POUR TOUS VOS TRAVAUX DE MENUISERIE

Daniel ROGER  
 votre spécialiste  
 de cuisine et salle de bains

Magasin d'exposition :  
 48, boulevard Jean-Jaurès - FOUGERES - Tél. (89) 99.49.37  
 (Ouvert tous les jours, sauf le lundi matin)

REVÊTEMENTS  
 SOLS et MURS

PEINTURE  
 VITRERIE  
 TAPISSERIE

5, rue du Beffroi - Tél. 99.05.87 - 55104 FOUGERES  
 Magasins : 22, rue Nationale

Madame J. JUBAN

Disques - Cassettes

6, boulevard Jean-Jaurès  
 35300 FOUGERES  
 Tél. : 99.00.63

A la

# MAISON DE LA PRESSE

Grand choix de guides touristiques  
Cartes routières, livres régionaux

10, bd du Maréchal-Leclerc - 35300 FOUGERES - Tél. : 99.38.81

« Relais France-Loisirs »



POUR LES VACANCES  
6 LIVRES moins chers



Le cinquième cavalier ...	56 F
Les fillettes chantantes ...	42 F
Des grives aux loups ...	47 F
Les gens de Smiley .....	50 F
C'est arrivé un jour .....	47 F
Marie bon pain .....	44 F

LIBRAIRIE  
J.-C. MARY

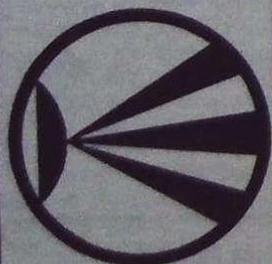
10, avenue du Général-de-Gaulle - FOUGERES  
Tél. 99.75.40

**pinto  
et fils**  
**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99.23.74 - 99.04.24 - FOUGERES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

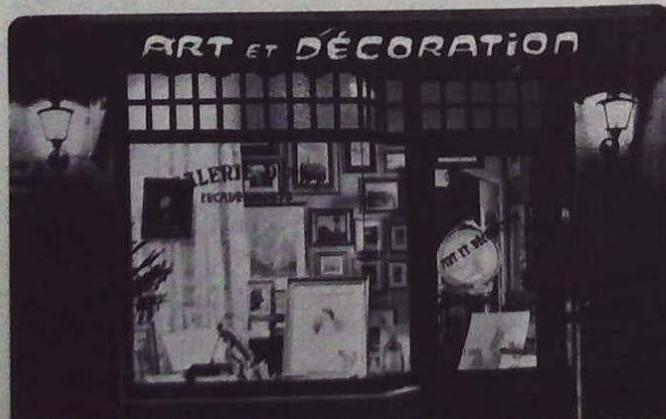
Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGERES



**GALERIE D'ART  
ENCADREMENTS**

**Gravures anciennes  
Tableaux anciens**

4, boulevard Saint-Germain - 35300 FOUGERES

Tél. : (99) 99.30.98

30<sup>80</sup>

# le pays de fougères

(Photos J.-C. Bourcier)



Fougères - Munstereifel  
Les ragots  
Eglise de Tremblay  
Un notaire au XVII<sup>e</sup>

## sommaire

Eglise de Tremblay	5
Ils sont artistes de Fougères	10
Quatorze ans, l'âge ingrat	12
Le notaire de Livré-sur-Changeon	15
Les ragots	19
Gallo : Jean Choleau	20
Victor Froger	22

### « LE PAYS »

Revue bimestrielle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.  
Siège social : 57, rue Nationale, 35300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 40 F  
— Soutien : à partir de 50 F  
Prix du numéro : 8 F

Versement :  
Rens. Centre  
57, rue Nationale  
35300 Fougères

### Comité de Rédaction

Philippe André - Jean-Yves Baugé - Elise Chapron - René Cinté - Germaine Dulong-Guinée - Jacques Faucheux - Emile Gortais - Bernard Heudré - Daniel Heudré - Françoise Leblaton - Michel Martin - Montique Ménard - Gérard Pontis - Joseph Pommerehne  
Photographie : Jean-Luc Garbelle - Joël Brun - Vincent Louis  
Directeur de la publication : G. Dulong-Guinée - Montaubert - 35300 Fougères. Tél. : 59 40 20.

### TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publions les travaux d'éèves qui présentent un intérêt pédagogique et qui sont en rapport avec l'histoire, l'environnement ou l'économie du Pays de Fougères.

# le pays

de fougères

30<sup>e</sup> numéro — 7<sup>e</sup> année

Ce numéro du « Pays » est comme les autres ! Chaque article est l'aboutissement d'une somme de travail, d'heures de lotters d'une poignée d'hommes et de femmes pour faire des recherches, voir, écouter, rédiger, photographier. Chaque journaliste des « Pays » sait ce qu'il en coûte pour sortir quelques colonnes, illustrées de photos. Mais vous, lecteurs, quand vous ouvrez un numéro du « Pays », mesurez-vous ce que chaque rédacteur bénévolement donné de lui-même avant de venir présenter son article en comité de lecture. Oh ! d'un petit air détaché comme s'il ne s'agissait que de quelques lignes rédigées au fil de la plume ?..

Pour la sortie de ce 30<sup>e</sup> numéro, je me suis « amusée » à feuilleter toute la collection et à faire un rapide survol des principaux sujets. C'est impressionnant, oui, très impressionnant ! Examinons quelques autres exemples de revues locales ayant accumulé tant d'articles aussi variés que documentés ? Quel dommage que la préférence des choses écrites décourage trop souvent le lecteur. Il voit, pourtant, le numéro du « Pays » chez son marchand de journaux mais il lui préfère l'hebdo « digest de digest » ! ! ! Nous avons conscience de nos manques et des critiques que l'on peut adresser à notre revue sur tel ou tel point. Ce qui compte, ce qui compte beaucoup, c'est que la plume de chacun des rédacteurs soit trempée à l'encre du cœur du Pays Fougérais.

### L'école

Sujet abondamment traité et qui a suscité des polémiques assez dures avec, quelquefois, des essais de réponse : « Nous sommes une revue de débat non de combat ». Voici des titres, des extraits : « L'école communale, une lumière qui s'éteint » (6) ; « L'enfant des villes et l'enfant des campagnes » ; « Situation scolaire dans le canton de Louvigné (8) émouvante réponse d'un lecteur. « Un C.E.S. pour Louvigné un pour Saint-Georges » (9) et la phrase « Une seule école publique, gratuite et laïque, c'est-à-dire pouvant recevoir tous les élèves ». Dans un autre contexte (21), l'exclamation « Hélas ! la laïcité !... » et la réplique d'un autre lecteur (21) « Hélas, ce n'est pas la laïcité !... ». « L'école demain » (24). « L'école à Fougères » (26) suivie de la réponse d'un lecteur. « Contribution pour un débat sur l'école de demain ». « Seul l'intérêt de l'enfant devra guider nos recherches » (27).

### L'histoire

Ah ! l'histoire ! Dans ces 30 numéros, les curieux de l'histoire sont les plus gâtés. Les pédagogues, avec une mine de documents, de textes, de photos s'appuieront sur notre histoire locale (comme le préconisent les instructions) pour aborder l'histoire en général.

L'époque de la Révolution est la plus traitée : « Le marquis de la Rouerie, premier chouan » (2). Causes religieuses de la chouannerie (4). « Terreur et chouannerie dans le pays de Fougères ». « La terreur n'avait de justification que pour assurer le salut national » (19).

En dehors de cette période : « Bataille de Saint-Aubin » (11) ; « Du Bois-Guy » (19). Raoul II (15) ; « Maulcère » (23) ; « Fougères à l'aube des temps modernes » (21-22). Un article sur le château de Fougères (25) que les instituteurs ne devraient pas omettre de se

procurer avant d'emmener leurs élèves visiter le château.

La Résistance a occupé de longues pages et se poursuivra (de 21 à 28).

### L'économie

Beaucoup de sujets ont été traités. « Chemin de fer et voies de communication » (8-9) ; Cristallerie (10) ; Aumâillerie (11) ; Equarrissage (14) ; Scieries (19) ; S.F.C.B. (28). Il y a « au Pays » plus d'historiens et de poètes que de spécialistes de ces questions. Dans ce domaine (comme dans tous les autres d'ailleurs), nous souhaitons vivement la collaboration des lecteurs.

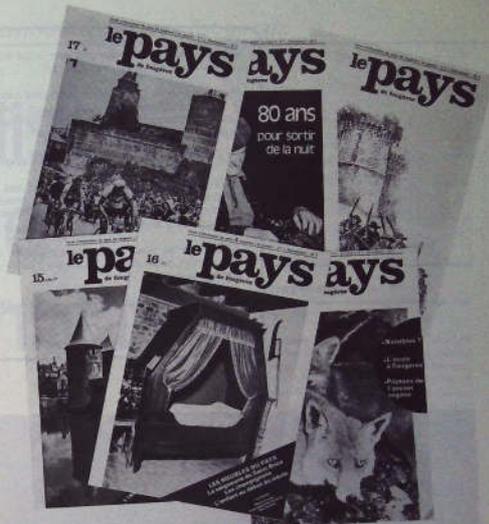
Il nous est arrivé de recevoir et de publier des lettres qui commentent souvent ainsi : « Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt... », elles continuent par des mises au point plus ou moins sévères, exemple : « Industries laitières » (12-13-14).

Le point fort de la collection concerne les carrières : « Ressources minières » (19) ; « Carrières » (21-22-24).

### Social

Ce secteur est l'un de ceux qui nous tient le plus à cœur. Les luttes syndicales ont été traitées dès le début de la parution de la revue et de façon magistrale : « Le combat des chaussonniers » (1-2-3-4-5) ; « Le syndicalisme chez les carriers » (13-14).

Voici des titres ou de très courts extraits : « Les anciens et les vieux » (9) ; « Chômage au cœur » (19). Nous posons davantage de question que nous n'apportons de réponse (14) ; « Le bien échappé aux ruraux » (15) ; « Trop vieille » (20) ; « Ventes mobilières » (21) ; « La terre » (25) ; « Marie, ou la vie d'une piqueuse » (25) ; « Combien gagnent les ouvriers du Pays de Fougères ? » (29).



### Traditions et arts

« Le Pays de Fougères n'a pas de musée » (1), mais les numéros du « Pays » s'ouvrent largement aux traditions et à l'art.

Arts : Eglise de Javené (1) ; Cheminées (2-3) ; Meubles (15-16) (avec de magnifiques photos). Les Frères Dévéria (20).

Quant aux hommes de lettres du Pays Fougérais, nos rédacteurs leur réservent une place de choix et certains articles sont (n'en déplaise à la modestie des auteurs) de véritables régals : Julien Gracq (13) ; Chateaubriand (17) ; Etienne de Fougères (20) ; Flaubert et Maxime du Camp (21) ; Guéhenno (21) ; Lucile de Chateaubriand (23).

Traditions : Nous trouvons au hasard des numéros : « Diéne du patois » (2) ; « Derniers battages » (18) ; A. Dagnet (21) ; « Les sabotiers » (29).

Le gallo a naturellement sa place dans notre revue. « Le pays » a eu le grand honneur d'accueillir des textes de Jules Touchefeu (6-7) ; Mile Denis (18) ; Jules Touchefeu (23) ; Bernadette Le Fresnoe (24).

### Environnement

C'est avec chaleur que « Le Pays » a défendu et fait mieux connaître.

Carte hydrographique du Pays de Fougères avec le nom des moindres ruisseaux (6-7) ; Forêt de Fougères (5-10-19) ; Que devient le bocage ? (10) ; Leau (11) ; Gare aux alouettes (11) ; Pollution (12) ; « Où passent les citadins fortunés fleurissent les clôtures et les grillages... Comment retrouver ce contact intime avec la nature » (15) ; Agriculture biologique, espoir ou illusion ? (20) ; Dans le filet du nucléaire (23) ; Le cheval (23) ; Au fait, qui sont les muséistes ? (26).

### Loisirs

Il faut que les prochains numéros du « Pays » s'ouvrent largement à la vie associative, qui est peut-être le dernier rempart contre l'égoïsme et la solitude. Dans ce domaine, nous avons nos lectrices : « La roue tourne » (17) ; Natation (20).

Sports, théâtre, restent à traiter, nous nous y emploierons.

« Avez-vous déjà remarqué que nous nous sentons du Pays dès l'instant que nous n'y sommes plus ?... (1).

Puissions-nous vous aider à ne pas attendre ce moment, vous qui aimez le Pays de Fougères, vous qui en connaissez tel ou tel aspect et qui aimeriez que cette connaissance soit partagée et transmise avant que de se perdre.

« Le Pays », notre revue, est à votre disposition :

— D'abord, elle ouvre très grand ses colonnes pour publier textes et photos que vous nous enverriez, comme l'ont fait au cours de ces trente numéros des spécialistes que nous remercions beaucoup : J.P. Bourdon, G. Lucas, M. Kessedjean, R. Balembois...

— Si vous ne vous sentez pas capable de nous apporter cette collaboration écrite, nous serons heureux d'aller à votre écoute puis de publier vos témoignages.

C'est ainsi que nous essayons de faire l'histoire du Pays fougérois.

G. DULONG BENEÉ



« Paysanne est la danse, le cosmos est son grain »

(Claude Nougaré)

## Pour découvrir le patrimoine du pays fougérois

# église de tremblay

### Bref historique

L'église de Tremblay date du IX<sup>e</sup> siècle et est placée sous le patronage de saint Martin. Autrefois, elle était desservie par un prieuré qui dépendait de l'abbaye Saint-Florent-de-Saumur. Aussi une grande partie de l'édifice date-t-elle de l'époque romane et est l'œuvre des Bénédictins : il a été toutefois agrandi d'un collatéral, réparé au XVII<sup>e</sup> siècle, incendié en 1795 et restauré en 1801.

### Le plan

L'église présente un plan remarquable : elle est composée d'une nef accompagnée d'un collatéral au nord, de deux transepts, et flanquée à l'est d'une abside circulaire. Ainsi sa forme se rapproche-t-elle de la croix latine.

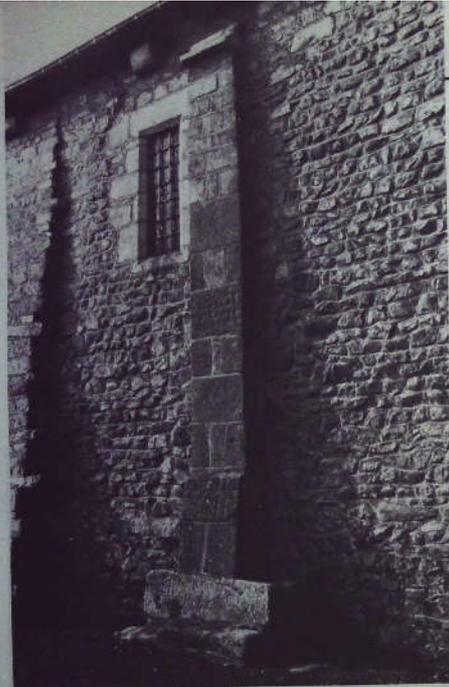
De l'extérieur, le regard est saisi par l'appareil et la couleur des murs, la présence de contreforts méplats et saillants, et la disposition de baies étroites et cintrées à la partie supérieure du transept. Remarquable aussi est l'abside circulaire, dans le prolongement de la nef.

### L'intérieur

Le collatéral communique avec la nef par une série de quatre arcades en plein cintre. Les bases en granit sont ornées de moulures romanes et soutiennent de grands piliers cylindriques, construits en moellons. Les arcades elles-mêmes viennent reposer sur ces piliers. La



Porche



Côté sud, un des contreforts

Le cintre des arcades est toujours surbaissé, mais les voussours sont arrondis dans les unes, à vive arête dans les autres. Le collatéral donne également sur le transept par une arcade de même genre. Ces caractères font de l'église un exemple typique de l'architecture romane au XI<sup>e</sup> siècle.

#### Le côté sud

La longueur de la nef est de 21,30 m et sa largeur de 5,30 m. Elle reçoit la lumière du côté sud par trois petites fenêtres pratiquées dans le mur, un peu au-dessous du toit.

L'une d'elles, située au milieu, existe dans son état primitif. À l'extérieur, elle a la forme d'une meurtrière arrondie à son sommet.

À l'intérieur, au contraire, elle présente un évasement.

Le mur est flanqué de trois contreforts construits en pierre de moyen appareil et se termine à 25 cm du toit par un larmier en saillie. Des figures en pierre de grès - des corbelets - sont grossièrement taillées dans la partie supérieure et l'une d'elles représente, sur sa face antérieure, les traits d'un visage humain dessiné en creux.

Un porche en arc brisé abrite une porte qui accostait deux bénitiers en forme de berceaux. À l'entrée, les tailleurs des pieds-droits sont gravés d'une tête de mort et d'une tête humaine. L'une symbolise l'âme perdue et condamnée aux enfers ; l'autre, l'âme sauvée et promise par le ciel. Un quadrupède orne l'autre pied-droit.

Enfin la surface intérieure du mur est tapissée de pierres en forme

d'épis de blé. Une telle disposition est un indice en faveur de la construction entre 1000 et 1050.

#### Le côté ouest

Le pignon ouest, refait vers 1801, porte le nom du recteur de l'époque gravé dans la pierre. Le Lambert (1802-1824). Il est flanqué de deux portes en arc brisé qui donnent accès à la nef et au bas-côté. La porte principale est surmontée d'une niche contenant une statue d'évêque. La petite porte comprend une archivolte ornée d'animal.

#### Les transepts

L'intertransept est séparé de la nef par une grande arcade, restaurée au XVI<sup>e</sup> siècle. L'arcade nord de la croisée date également du même siècle ; par contre, les deux autres sont romanes. Ces arcades reposent sur d'énormes piliers carrés qui supportent la base d'une tour carrée. Cette tour est sommée d'un toit en carène et couronnée d'un campanile. L'ensemble est très élégant.

Les transepts sont construits en pierres de moyen appareil et butés par quatre contreforts disposés deux à deux à chacun de leurs angles. Le transept sud communique avec la nef par un passage d'environ 70 cm, pratiqué obliquement dans l'angle du massif qui le sépare de l'intertransept. Ce transept est éclairé par deux fenêtres au sud et à l'est, par une seule à l'ouest. Le transept nord n'a que trois fenêtres.

#### L'abside

L'abside présente l'aspect d'un petit édifice semi-circulaire, accolé au pignon oriental de l'église. Elle est construite en pierres de grand appareil et appuyée sur quatre contreforts plats entièrement droits et de même matériau. Elle est percée de cinq fenêtres en meurtrière hautes d'environ 1,20 m sur 0,20 m à 0,25 m de largeur, amorties en plein-cintre à leur sommet et sans aucune ornementation.

Elles favorisent la concentration de la lumière.

À l'intérieur, l'abside affecte la forme rectangulaire et se termine ensuite, comme à l'extérieur, par un hémicycle fort plaisant. Elle garde un caractère d'austérité, tempéré cependant par la richesse de l'autel baroque.

#### Le maître-autel

Cet autel provient de l'ancienne église abbatiale de Rulle et date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est classé monument historique. Il constitue une véritable merveille et est assez unique en Europe. Il est en marbre de plusieurs couleurs - le brun grisâtre du fond et des degrés contraste avec le bleu du tombeau de l'autel et du tabernacle. L'ornementation de ce dernier est en bois peint, doré ou argenté, selon les motifs représentés.

Sur la façade du tombeau, une plaque de marbre noir encadre une croix de Malte blanche. La porte du tabernacle, toute dorée, présente l'image de l'agneau couché sur le livre aux sept sceaux.

Les côtés du tabernacle se développent en lignes courbes et harmo-

nieuses, embrassent l'étendue de l'autel et s'abaissent jusqu'au gradin supérieur. Un nuage argenté enveloppe la partie supérieure. Des deux côtés, dans la partie inférieure, jaillissent deux jets de flammes qui se développent à profusion le long de l'autel et rejoignent un chandelier à trois branches.

Dans sa partie antérieure, sur le devant, surgissent les symboles des évangélistes Luc et Marc, le bœuf et le lion, tournés vers le tabernacle. Sur la partie supérieure, paraissent les symboles de Matthieu et de Jean, l'homme et l'aigle. Le premier est agenouillé, le second a les yeux levés vers le ciel.

Cette identification remonte à Saint-Irénée, dès le II<sup>e</sup> siècle. Elle se fonde sur le début de chaque évangile : l'Homme est Matthieu qui commence par la généalogie humaine de Jésus ; le Lion est Marc qui évoque Jean-Baptiste « crant dans le désert » ; le Bœuf est Luc qui dès les premiers versets



Meurtrière



Extérieur

évoque le sacrifice offert à Dieu par Zacharie, l'Aigle est Jean qui d'emblée, comme par un essor irrésistible, nous installe dans le mystère céleste. Ce symbolisme était extrêmement répandu dès le Moyen-Âge.

Au milieu de ces symboles et sur le sommet du tabernacle, s'élève une colonne au pied de laquelle repose une gerbe de blé chargée d'épis.

Aux deux tiers de sa hauteur, elle est traversée par un nouveau nuage qui forme une croix, au milieu duquel se dresse un pélican, signe de la Rédemption apportée par la charité du Christ. Il s'immole, en effet, pour ses petits, ouvrant à coups de bec son flanc — à droite, le côté où la lance a percé le Crucifié — pour les nourrir de son sang. « Les petits pélicans, quand ils commencent à croître, frappent leurs parents. Et lors qu'ils courroucés les raffraquent et les tuent, ils les pleurent par trois jours et au troisième jour la mère en ouvrant



Abside

son côté, se couche sur ses poussins, et épand son sang sur le corps d'eux, et les ressuscite de mort », nous dit Guillaume de Normandie. Cette vision de la célèbre légende est évoquée par beaucoup de poètes, depuis Dante et saint Thomas d'Aquin, jusqu'à du Bartas et Alfred de Musset. Elle permet de faire du pélican le symbole de Dieu le Père qui livre son Fils à la mort pour le ressusciter, et aussi le Fils qui nous rachète de son sang répandu au Calvaire et qui continue

à le faire chaque jour par l'Eucharistie.

Ici, le pélican est entouré de deux anges, l'un à genoux et les mains jointes est en adoration ; l'autre marchant sur les nuages laisse échapper de sa main un long cep de vigne, chargé de feuillage, de fleurs et de fruits, où viennent picorer les oiseaux et soulever de leur fente les limaces. Cet ensemble magnifique est d'une grande richesse symbolique.



Maître-Autel

Le pélican entouré de deux anges

Au-dessus, une grande gloire irradiante portée en sa partie inférieure un petit baldaquin entouré de part et d'autre d'un léger nuage chargé de têtes d'anges, et dans son centre le triangle trinitaire avec le nom Yehovah. Ce petit baldaquin avait pour fonction de servir le ciborium, pour recevoir la colombe d'argent.

La Trinité est représentée par le chandelier à trois branches et par les trois têtes humaines qui couronnent le tout. L'Eucharistie est signifiée par le pélican et ses acolytes. La charité est symbolisée par les flammes qui partent du centre, Dieu, pour diverger aux différents points de l'univers.

Ce retable-tabernacle exprime l'essentiel de l'enseignement chrétien, il constitue une véritable catéchèse visuelle. Une telle architecture se développa surtout après le Concile de Trente, en réaction contre la Réforme protestante hostile à l'image et au culte eucharistique.

Deux autres retables-lambris latéraux sont en bois, de style Louis XV, et datent aussi du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le retable nord comprend un tableau qui figure la Vierge de l'Immaculée-Conception. La croyance en l'Immaculée avait été répandue par les Jésuites face à

l'hérésie protestante. Et un tel sujet est également typique de l'iconographie nouvelle issue du Concile de Trente.

L'église de Tremblay conserve également une pierre tombale provenant de l'enfeu des seigneurs du Pontavoise, avec une épée traversant un écusson à leurs armes. Elle contient enfin un bénitier orné d'un écusson chargé d'un calice et des fonts-baptismaux polygonaux.

Quant à la statuaire, il faut signaler la présence de saint Benoît, de saint Pierre, de saint Denis, de saint Amand, de saint Aubin et de saint Martin.

Daniel HEUDRE

Dans des prochains articles, nous partirons à la découverte des églises de Javene, de Dompière-du-Chemin, de La Seille-en-Luitré.



Tour

## Bibliographie

**Paul Banéat** : Le département d'Ille-et-Vilaine, tome IV, 3<sup>e</sup> édition, 1973.

**Chanoine de Corson** : Le Pouillé historique - Diocèse de Rennes, tome IV, 1886.

## LEXIQUE ARCHITECTURAL

**Arcade** : ouverture en forme d'arc.

**Cintre** : courbure de l'arc ou de la voûte.

**Contrefort** : renfort de maçonnerie élevés sur la surface extérieure d'un mur, pour l'assurer contre les effets d'une charge.

**Corbelet** : petit corbeau.

**Corbeau** : grosse pierre ou pièce de bois mise en saillie pour soutenir une poutre.

**Larmier** : membre d'architecture en saillie et mouluré de façon à rejeter en avant du pavement les eaux ruisselantes.

**Pied-droit** : mur vertical qui porte la massonne d'une voûte.

**Transept** : galerie transversale qui sépare le chœur de la nef et forme les bras de la croix dans l'église.

**Voussoir** : pierre d'appareil taillée en coin qui forme le cintre de la voûte ou de l'arcade.

## ILS SONT ARTISTES DE FOUGERES...



Yvon Roussel (les 3 couleurs)

Ils sont artistes de Fougères, artistes à Fougères, dans la chanson, dans la musique. Notre pays secrète aussi cette forme d'artisanat où les notes et les mots sont la matière à façonner. Dans ce domaine particulier, où l'art disparaît souvent dans l'industrie, leurs noms n'apparaissent pas en lettres gigantesques sur les murs de la ville. On peut même sans le reconnaître les côtoyer au feu rouge ou au supermarché. Pire, on peut être de leurs amis, les connaître si bien qu'on a plus de mal encore à leur coller cette étiquette d'artistes dont notre société mythificatrice voudrait faire des êtres à part, des « vedettes ». Mais Jean-Luc Cochet qui se pro-

clame meilleur violoniste du monde (une manière comme une autre de ne pas croire aux hiérarchies) et Alain Allanic (qui ne chante jamais sans une émotion profonde sur sa profession se chargent bien de se démythifier eux-mêmes avant que quiconque n'ait eu le temps de s'en préoccuper... Pourtant Allanic ou Yvon Roussel sont proches de Maxime Leforestier, « Teurtatantine » est de la trempe de « Malicorne », Soazig et Rozenn ont beaucoup des grandes folkeuses américaines.

De les réunir tous dans le même lieu le mardi 10 juin dans le cadre de la 4<sup>e</sup> Fête au Pays nous a valu en tout cas une longue et belle



Allanic, Frédéric Renno, Jappy, Brault, Colin



Boittin et Music avec Jean-Luc Cochet



Les Jam Swingers



Michel Denis accompagné par Teurtatantine

maîtrise. Il y avait du monde à se croiser sur la scène et dans les coulisses. Autant que dans la salle, ont dit quelques-uns. Les absents qui ont toujours tort devront apprendre à connaître :

Les « 3 Couleurs » où Hervé Kerné et Yvon Roussel chantent avec le rouge de l'enthousiasme chez l'un, un grand humour verdoyant chez l'autre, où le diseur Michel Denis apporte en demitente l'humour plus noir de ses poètes.

« Teurtatantine » où Jean-Luc Cochet, Frédéric Renno et Didier Quillard touchent à beaucoup d'instruments et à de vieilles complaintes de partout et font roucouler avec une énorme imagination la tourterelle de leur tante.

Soazig et Rozenn, filles de barde jusqu'au bout des ongles, jusqu'au bout de la voix, réinventant la musique celte en deça et au-delà des traditions.

Allanic, pèlerin sur le chemin de la chanson qui n'a jamais été suivi ce soir-là d'un aussi imposant cortège d'accompagnateurs.

Et encore les guitares sans fin de Brault et Colin, Jappy, Boittin et Mursic.

Tout le jazz des « Jam Swingers ».

Même si leurs noms, même si leurs visages, même si la radio, même si la télévision...

Jean-Yves BAUGE

Un nouveau disque d'Alain Allanic (son troisième) vient de sortir : « L'encre de votre », c'est son titre, a été enregistré aux Editions Pluriel.

Soazig et Rozenn (notre couverture) feront aussi paraître bientôt un disque pour enfants contenant des chansons de leur père le guitariste Guy Tudy qui a participé également à leur récent enregistrement.

Toujours dans le domaine de la chanson où la Maison des Jeunes et de la Culture excelle à présenter des spectacles de qualité, c'est Henri Tachan qui le samedi 25 octobre se produira à Fougères.

# quatorze ans l'âge ingrat

## « Connaissez-vous Bad-Münsteriefel ? »

Ce nom évoque, bien sûr, pour maints Fougérais des souvenirs multiples et divers, qui pourrait en effet oublier le match acharné à la piscine du Konwikt, le concert donné devant un public recueilli à la Stiftskirche, le défilé si remarqué dans la Wertherstrasse, la réunion passée dans la bonne humeur devant une « Kötsch », le spectacle grandiose du château illuminé sous les gerbes du feu d'artifice, ou simplement la soirée passée entre amis. L'accueil chaleureux que Bad-Münsteriefel réserve aux Fougérais ne sera jamais assez souligné.

Outre les associations s'étant déjà rendues à Bad-Münsteriefel — parmi lesquelles les tireurs de « La Fougéraise », les sapeurs-pompiers, les nageurs du C.N.F., les musiciens de la Kevrem, la maîtrise Saint-Léonard, le groupe Alleluja, les footballeurs — chacun ici se souvient certainement d'avril 1966, lorsque Fougères s'appropriait à fêter solennellement le jumelage avec Münsteriefel, quand à maint carrefour flottait le drapeau portant le blason de Münsteriefel et que les commerçants rivalisaient d'ingéniosité pour décorer leurs vitrines aux couleurs de Münsteriefel.

« Un jumelage qui sera le désir et la volonté de l'ensemble de nos populations », déclarait M. Réhault, maire de Fougères, en janvier 1966. Cet optimisme était du reste partagé : le *Kölnner-Stadt-Anzeiger*, journal de Cologne, ne titrait-il pas le 10 mai 1966, après la visite d'une délégation fougéraise à Münsteriefel : « Mit Fougères wird es klappen, wie mit Ashford » — Avec Fougères, cela marchera comme avec Ashford. (1)



La population fougéraise n'aura pas non plus oublié la fête des Lutins à laquelle participèrent bien souvent, en 1967, 1971, 1972, 1974 notamment, d'importantes délégations de Bad-Münsteriefel avec danseuses et musiciens — le Tambourcorps « Grün-Weiss », le groupe « Fidelia », les « Bubbelsbröder » — et ses charmantes reines élues tout spécialement par le

### Les origines et l'histoire du jumelage avec Bad-Münsteriefel

Lorsque M. Hüttenmeister, conseiller culturel du Land de Rhénanie-Westphalie, parcourait la France au printemps 1964 à la recherche de villes susceptibles de se jumeler avec des villes allemandes, visita

Comité de Jumelage de Bad-Münsteriefel. La distribution de bonbons, jetés des chars, dans la foule massée sur le parcours réveille certainement bien des souvenirs chez les enfants de l'époque.

Ces quelques moments mis à part, combien de Fougérais se sentent aujourd'hui vraiment concernés par le jumelage ?

Fougères, il y remarqua des analogies importantes avec Münsteriefel : tout deux sont en effet de vieilles cités du Moyen-Âge, grâce à leur château féodal et à leurs remparts, elles ont défendu l'accès

de leur vallée : elles sont maintenant cités touristiques offrant aux citadins calme et repos. Ces ressemblances lui parurent suffisantes pour compenser les différences notables qui étaient manifestes sur le plan économique et structurel.

Fougères, qui depuis un an déjà, cherchait un partenaire allemand accepta avec enthousiasme l'idée de jumelage avec Münsteriefel.

En 1964, M. Rémy, maire adjoint, établit au cours d'un séjour à Münsteriefel les premiers contacts officiels. Ce même été, deux grou-



La vieille ville vue par un artiste local

pes de jeunes séjournent dans les familles ; les premiers liens d'amitié se nouent.

En avril 1966 est signé officiellement le « Protocole d'amitié » ratifiant le jumelage, par les maires des deux villes, M. Heuel pour Münsteriefel et M. Madetain pour Fougères. Le château, la tour Surenne furent alors le théâtre de festivités qui annonçaient un avenir plein d'espoir. L'année suivante, Münsteriefel reçut à son tour une délégation officielle fougéraise pour célébrer le jumelage. « A Fougères, en avril 1966 nous avons fêté des fiançailles, aujourd'hui nous célébrons les noces », déclarait M. Heuel, le 16 juillet 1967.

Rappelons ce qu'écrivait « La Chronique Républicaine » en avril 1966 évoquant le jumelage

« ... Il doit être l'œuvre de tous. Il a en effet pour but de mettre en relations avec une autre ville, non pas seulement quelques personnalités de bonne volonté, mais toute la population d'une cité. Il a pour objectif de créer une ouverture d'esprit, un accueil aux autres, des milieux populaires comme des milieux scolaires ou des milieux commerciaux et industriels ».

Depuis, on le sait, de nombreuses associations se sont reçues mutuellement et les échanges de jeunes scolaires se sont intensifiés, non toutefois sans quelques interruptions. Pourtant en dehors de ces quelques groupes restreints, l'idée de jumelage a fait des progrès très lents, trop lents, à Fougères au point qu'en 1973 « Qu'est-ce que les premiers échanges ou la déception des Allemands face à l'indifférence des Fougérais ».

Certes, le président du Comité de jumelage de Bad-Münsteriefel, M. Lethert, à qui son dévouement inlassable pour les échanges de jeunes valut la « Croix du Mérite Allemand » une très haute distinction, en 1974, à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la ville anglaise d'Ashford, avait de quoi être déçu, lui dont les efforts pour le jumelage et l'entente européenne avaient permis à Bad-Münsteriefel d'être proclamée commune d'Europe et de se voir décerner le drapeau bleu à étoiles

blanches le 21 septembre 1971. Notons que les échanges scolaires entre Ashford et Bad-Münsteriefel se poursuivent chaque année, sans interruption, depuis 1952.

Pourtant, Bad-Münsteriefel connaissait l'opiniâtreté, la conviction, le dévouement dont faisait preuve un Fougérais, véritable animateur du jumelage, dont le nom est connu de tous à Bad-Münsteriefel, M. Emile Renno, ou comme le nomment ses amis : Mimi.

« En vertu de ses mérites pour le jumelage et l'échange de jeunes », le Conseil municipal de Bad-Münsteriefel et son Stadtdirektor, M. Ahrendt, décidèrent de lui conférer le titre de « Citoyen d'honneur de Bad-Münsteriefel ». Ce titre ne fut décerné que six fois depuis 1878. M. Renno est le 7<sup>e</sup> et le seul titulaire vivant et figure auprès du chancelier Bismark (1895), du pharmacien Stephinsky (1922) et de John A. Wiles, ancien maire d'Ashford, (1961). Ce bourgmestre, M. Gerlach remit lui-même à M. Renno l'insigne distinction, en présence de M. Prebble, maire d'Ashford et de M. Corriot, maire de Fougères. Aussi bien à Bad-Münsteriefel qu'à Fougères ou Ashford, les trois villes sont en effet associées, et à ce jumelage trilatéral tant souhaité ne manque plus que l'axe Fougères-Ashford. Depuis 1967, un bloc rocheux de l'Efel portant coulés dans le bronze, les emblèmes des trois villes,



Monument de la place de l'Europe



Bad Münstererifel à Fougères

est dressé sur l'actuelle place de l'Europe, à Bad Münstererifel et symbolise cette volonté d'amitié au-delà des frontières.

La célébration à Fougères en septembre 1977 du 10<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre Bad Münstererifel et Fougères a permis un nouveau rapprochement entre les trois cités. Mais « l'Europe ne se fait pas qu'avec les hommes politiques », déclarait alors M. Coizat et les efforts de l'actuel Comité de jumelage qui tendent à intensifier les échanges de jeunes et encourager les associations à poursuivre les rencontres amicales, pour que cet enfant qu'est le jumelage, maintenant dans l'âge ingrat, s'épanouisse pleinement dans son adolescence, méritent d'être suivis. Souhaitons lui d'obtenir une audience de plus en plus large et de réussir dans ses entreprises !

#### Quelques rappels

Situé sur les contreforts nord de l'Eifel, Bad Münstererifel, entourée de collines boisées, s'enorgueillit de posséder une vieille ville, parfaitement restaurée, véritable joyau médiéval. Citons entre autres la « Maison Romane » du XII<sup>e</sup> siècle, abritant le Musée Toni-Hürten.

L'Hôtel de ville gothique du milieu du XIV<sup>e</sup>, le château-fort et le mur d'enceinte avec ses quatre portes et ses dix-huit tours des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, la basilique Stiftskirche commencée au IX<sup>e</sup> siècle, ainsi que ses nombreuses maisons à colombages. Sa situation exceptionnelle (300-588 m) et son climat favorable en font une station de repos idéale. Depuis 1927, elle est le centre de cures hydrothérapeutiques Kneipp. Ses nombreux hôtels et maisons de cures permettent d'accueillir des touristes et curistes, à qui sont de plus proposées multiples distractions : dessin, travail manuel, gymnastique dans la Maison du Curiste (Haus des Kurgastes) mais aussi pour les plus actifs, promenades à pied à cheval — Bad Münstererifel possède 1 200 km de circuits balisés, tir à l'arc, tennis, golf miniature, pêche, sans omettre la fameuse piscine « Eifelbad », inaugurée le 17 décembre 1976, où l'on trouve à côté des nombreux bassins et « patageoires », un sauna, un solarium et même un café.

En 1967, Münstererifel prit le nom de Bad Münstererifel (Münstererifels-Barna) et le regroupement des différents hameaux et bourgades effectué en 1969 porta sa superficie à 151 km<sup>2</sup>. Bad Münstererifel compte actuellement 16 420 habitants (1<sup>er</sup> janvier 1980).

Bad Münstererifel est à peine à 850 km de Fougères. Pourquoi des Fougérais, de plus en plus nombreux, ne tiendraient-ils pas congrès, séminaires, ou plus simplement ne passeraient-ils pas un week-end à Bad Münstererifel ? Bad Münstererifel ist einer Reise wert ! (Bad Münstererifel vaut bien un voyage !)

Monique MENARD

(1) Ashford, ville anglaise du Kent, est jumelée avec Bad Münstererifel depuis 1964.

#### Sources :

- Stadt Bad Münstererifel, 10. Jahresbericht, Stadtdirektor Hauptm.
- Bad Münstererifel - Chronik, II. Band, Toni Hürten
- Ouest-France 11.1.65 - 9.2.73 - 12.9.77.
- La Chronique Républicaine 4.66.
- Kölner-Stadt-Anzeiger 10.5.65 - 3.3.76.
- Kölnische Rundschau 7.6.7 - 2.9.76.
- Die Skanne-Bad Münstererifler Zeitung 50 Jahre Kneipp-Kur 1978.



## Le notaire de Livré-sur-Changeon

Quand on quitte le bourg de Saint-Aubin-du-Cormier en allant vers Vitry, on traverse tout d'abord un plateau très horizontal aujourd'hui couvert de prairies et qu'on appelait autrefois les landes de Saint-Aubin. Certains noms de lieux : les Landelles, Le Désert, tout comme l'abondance des genêts, la médiocrité des pâturages rappellent cet aspect ancien. Puis le paysage s'anime, devient plus vallonné, les habitations sont moins clairsemées, la campagne plus riante, alors on aperçoit le clocher de Livré, perché au sommet d'une butte d'où il domine toute la contrée. Aujourd'hui encore, colorée par les tons chauds du schiste, serré autour d'une église qui ne manque pas de noblesse, le bourg a

conservé un pittoresque certain et quelque chose de singulier. Cette singularité vient en partie de l'histoire assez originale de Livré.

En l'an 992, à l'époque où un grand élan de ferveur entourait les monastères, le duc de Bretagne permit aux moines de Saint-Florent de Saumur d'habiter là un prieuré, c'est-à-dire une grosse ferme, mais qui, trop éloignée de l'abbaye, ne pouvait être régie par son économ, et tirait donc de cette situation une certaine indépendance. Le prieuré était organisé comme n'importe quelle seigneurie : les terres étaient en partie cultivées par les moines, partie par de simples tenanciers. Autour de l'église se répartissait le logis des moines et

surtout les granges et celliers où s'entassaient le produit des redevances en nature : blé, avoine, seigle, cidre, fruits... Saint-Florent céda le prieuré aux jésuites en 1604 lorsque, avec l'autorisation de Henri IV, ceux-ci créèrent un collège à Rennes. Ils devinrent donc les seigneurs du lieu tant sur le plan religieux. D'où peut-être la prétention de la paroisse de n'appartenir à aucun diocèse. Les nouveaux maîtres des lieux obtinrent de plus en 1610 l'établissement de quatre foires par an (7 décembre, 1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> juillet, 4 août) et de deux marchés par semaine, faisant de Livré un petit centre économique local.

A ceci près, Livré ressemblait aux paroisses environnantes. Sa population était composée pour l'essentiel de paysans dont l'horizon mental et économique était centré sur le clocher du village. Au-dessus de cette paysannerie, mais liée à elle par une infinité de relations affectives, morales, économiques... tranchaient deux ou trois familles nobles, le curé et les agents du seigneur.

Nous avons le bonheur de connaître avec un peu de précision l'un de ces derniers. Il s'agit de Jean Beziel, « notaire et tabelain ordinaire », renouvelé dans sa charge en 1599 par Yves du Vinea, grand archidiacre de Dol, abbé commanditaire du prieuré de Livré, et à ce titre « seigneur universel de la paroisse tant au spirituel qu'au temporel ». Outre cet acte de renouvellement, nous possédons une copie de l'inventaire qui fut fait après la mort du notaire décrivant avec précision sa maison et son mobilier.

S'il faut en croire Yves du Vinea, Jean Beziel était un homme tout à fait respectable : bon catholique (les guerres de religion ne sont pas oubliées) et sachant écrire, ce qui, sous la plume de l'archidiacre, devient un éloge de ses « sens, science et capacité en l'art d'écriture pratique ». Pour apprécier pleinement la portée de la formu-

le, il faut se souvenir que savoir écrire est alors rarissime, voire un peu extraordinaire. C'était cependant le moins que l'on pouvait demander à un homme chargé d'établir les actes concernant les ventes, baux, contrats de toute sorte, de conserver les testaments et parfois de témoigner devant un tribunal.

Dans la population de Livré, Jean Beziel occupe un rang notable. Il est un peu instruit, il est un officier du seigneur, ce qui le situe socialement tout de suite après les quelques nobles de la paroisse, à peu près au même rang que le curé qui d'ailleurs est bien souvent un frère ou un cousin. C'est aussi un propriétaire terrien jous-

sant d'une honnête aisance, c'est-à-dire qu'il n'a pas à s'inquiéter de l'avenir, des hivers tristes, d'éventuelles disettes et d'un tel type d'inquiétude qui touche les 8/10<sup>e</sup> de la population.

Pour autant, qu'est-ce qui le rend à l'aise au début du XVI<sup>e</sup> siècle ? L'inventaire de sa maison est à ce propos éloquent. Le texte est riche contre le reproduit fidèlement. Notons tout d'abord l'espace dans lequel cette famille vit et la promiscuité qui en est la conséquence : deux pièces à usage multiple : on y mange et on y dort, on y dort et on y travaille. Le mobilier nous paraît aujourd'hui sommaire, à base de tables et de coffres, ou plutôt, ce

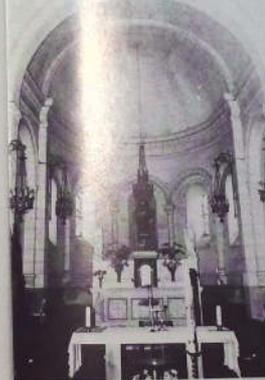
du notaire. Les vaches fournissent le lait et peut-être des veaux. Mais l'animal roi est le porc dont la viande, salée, constitue l'essentiel de l'alimentation carnée. Gageons qu'il y a, quelque part autour de la maison un jardin et un poulailier, et il apparaîtra que cette famille s'autosuffit sur le plan de l'alimentation. A cela, deux explications. Nous nous trouvons tout d'abord devant une mentalité profondément rurale, liée à la nature, au travail de la terre, au rythme des saisons. Jean Beziel lui-même est sans doute petit-fils ou arrière-petit-fils de laboureur. Mais en ce début de XVI<sup>e</sup> siècle, nous entrons aussi dans une période d'argent rare, de commerce réduit, où la sécurité, c'est d'abord manger le pain fait du blé de ses champs et boire du lait de ses vaches.

L'intérêt majeur de ce personnage, par ailleurs assez ordinaire, c'est qu'il illustre une période importante de l'histoire : celle où la société rurale achève de se diviser. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, Jean Beziel a encore un genre de vie, et sans doute aussi des façons de penser proches de la société paysanne qui l'entoure et dont il est issu. Laissons passer quelques décennies. Ses enfants ou ses petits-enfants sont tous possesseurs de seigneuries. Le monde paysan est en train de leur devenir étranger. Ils sont devenus des rentiers de la terre, pour qui la possession de la terre est avant tout une justification sociale et la base de la domination politique.

Emile GORTAIS



l'un des plus anciens édifices du diocèse



Le chaise romain malheureusement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle

que l'on appelle à la campagne des hûches dans lesquelles on range le linge, la vaisselle, le pain... Et puis des lits, certains garnis de tour de lits, ceux des grandes personnes, on devine pourquoi. Un mobilier donc extrêmement rustique où tout de même on peut distinguer, nous sommes chez un notable, une armoire et un secrétaire. La vaisselle ordinaire, pas plus que le linge ne sont mentionnés. En revanche, la vaisselle d'étain est comptabilisée avec précision. Son caractère hétéroclite et incomplet montre qu'elle ne servait que secondairement pour les repas. Elle représente avant tout une marque extérieure d'honorabilité et un placement. Autre trait caractéristique : la présence des animaux. Le cheval, qu'on attelle à la charriole, sert aux déplacements

### Inventaire de la maison de Jean Beziel

- Une maison en pierre couverte d'ardoise à Livré comprenant :
  - une salle au rez-de-chaussée ;
  - une chambre haute (dans laquelle se trouve une petite étude close et séparée) ;
  - un cellier, une étable, une écurie.
- Dans la salle :
  - une table et deux bancs ;
  - une armoire surmontée d'un petit « cabinet » ;
  - de la vaisselle d'étain : 17 plats, 17 assiettes, 5 écuelles, 4 pichets et une tasse d'argent (estimée 115 livres) ;
  - deux lits : l'un en chêne, l'autre en noyer (plus couvertures, rideau de serge, un tour de lit en drap vert) ;
  - deux petits bancs à coffre ;
  - deux escabeaux, deux chaises, deux tabourets, deux coffres en chêne.
- Dans la chambre haute :
  - une table en noyer à double tirant ;
  - un banc et cinq escabeaux ;
  - deux lits ;
  - deux grandes chaises de cerisier ; dans l'âtre : deux chenets de fer ; sur le manteau : l'épée et le fusil du maître ;
  - un cabinet en noyer à plusieurs étages.
- Dans l'étude :
  - une table en chêne, un buffet, deux grands coffres pour garder les minutes.
- Dans le cellier :
  - une chaudière en bronze, des saloirs, une maie de boulanger, des hûches.
- Dans l'étable et dans l'écurie :
  - 2 vaches ;
  - 1 porc ;
  - 1 cheval.

# Les ragots

Les Fougérois venaient de rentrer de vacances — ceux qui avaient eu le privilège de partir bien sûr. Le marché avait retrouvé son animation, commerçants, camelots, militants politiques tous offraient à ceux qui déambulaient, qui des vêtements, qui des montres, qui des idées.

Les habitués de la parole parlaient. Les mots circulaient dans la foule et bientôt la foule parlait. Des mots qui disaient « Bonjour », des mots qui racontaient les vacances, des mots lourds aussi qui prédisaient la rentrée.

« L'entreprise Guillaume va licencier 30 ouvriers, Gante International a été racheté — Gante ne va pas ouvrir — Le directeur de Gante vient d'arriver à Lécousse — L'entreprise Guillaume va se restructurer — L'entreprise Guillaume passe en informatique — Cyclone va fermer — La Seima va fermer ».

D'un bonjour à l'autre, en ce samedi 8 août 1980, j'ai reçu toutes ces mauvaises nouvelles. Je n'en ai rien retenu sauf ce qui les faisait dire, la peur.

La peur, en effet, est presque toujours à l'origine des rumeurs. Les ouvriers fougérois, comme les autres, plus que les autres dit-on, ont peur d'être licenciés.

Depuis quelque temps en effet, le nombre de chômeurs augmente chaque mois : en ce juillet 80, l'inflation a grimpé plus que le thermomètre. Les frères Villot n'ont pas réussi à conquérir l'Amérique. L'industrie automobile recule devant les émirats et les Japonais. Le patron canadien de Gante a toujours étonné par ses discours.

Toutes ces données diffusées non plus par le marché mais par les médias officiels alourdissent un climat déjà perturbé. En période d'activité, les informations générales sont les mêmes, mais elles interfèrent moins avec les bruits de la

ville. Chacun, peut-être, craint le pire, mais le travail des autres, le routine et le silence des autres vous confortent.

Entre le 15 juillet et le 15 août, les autres ont manqué et personne n'est plus sûr de rien. Les informations générales pénètrent les situations particulières. La morosité gagne chacun. La morosité, l'incertitude, la peur. Alors pour chasser la peur, ceux qui craignent le plus se mettent à parler. Leur parole est reprise, retenue, redonnée et quand elle est redite ce n'est plus la même parole.

Ragot, une parole réchauffée, une parole qui change de sens quand on la réchauffe. Ragot, comme ragout ? Non, ce serait trop facile. Ragot, comme grogner. Ceux qui lancent des ragots sont ceux qui ne sont pas contents et qui grognent.

Il y avait, en ce samedi d'août, dans les rues de Fougères, beaucoup de mécontents qui évacuaient par des mots, des idées noires. Et le marché est un lieu rêvé pour cette thérapie. Car c'est un lieu où l'on passe, un lieu où les groupes se forment au hasard, un lieu rempli de complices fugitifs, où en l'espace d'une heure, on peut recevoir des nouvelles et les redonner ; car les idées noires que l'on garde pour soi sont destructrices, alors que les idées noires que l'on communique nous font vivre. Tant pis si la parole arrive déformée, l'important c'est que la parole circule.

Le ragot fonctionne comme le jeu du téléphone. Chacun connaît ce jeu. Un premier « émetteur » communique un message à un premier « récepteur », qui le transmet à son voisin qui en fait autant, le dernier de la chaîne étant chargé de restituer au groupe le message initial. Le résultat est souvent surprenant.

Et on ne doit pas s'étonner que 5 ou 6 licenciements chez Guillaume soient devenus 30, que la ferme-

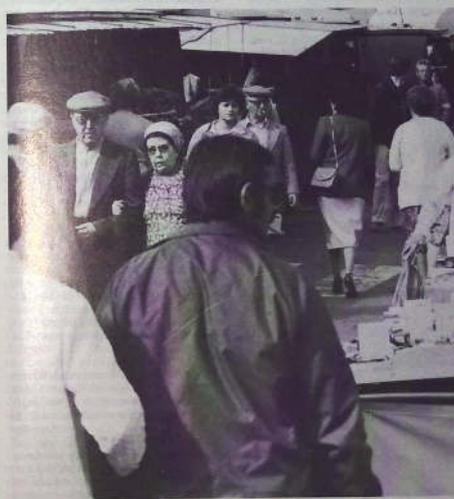
ture de l'atelier que la SEIMA possédait à Albi, ait entraîné celui de Fougères. Ceux qui transmettaient ces nouvelles ne mentaient pas. Quand ils ajoutaient des licenciements, c'est de l'angoisse qui les ajoutait.

Cette information du marché qui se répand en rumeurs peut appuyer sur un autre réseau, le routage. Mais le phénomène dit ragot pour 2 raisons : d'abord le commerçant ou la coiffeuse est un témoin important, et il joue de ce rôle son rôle essentiel dans la circulation de l'information. On accrédite l'information, en effet, si elle donne toujours de la même manière. Elle pourra avoir moins de retentissement qu'une rumeur de marché, mais le fait qu'elle sera répétée sous des termes identiques lui donne plus de poids. D'autre part, le ragot de boutique est à la dimension du quartier ou des familles. On parlera moins de la fermeture de l'usine que de Madame X, qui travaille dans cette usine qui est sur le point de fermer et pour laquelle ce serait une catastrophe, vu que ses enfants ne sont pas élevés et que son mari est alcoolique et que le malheur décidément frappe toujours les mêmes vu que les parents avaient été licenciés en 32 et qu'il y a des gens qui ne méritent pas ça alors que... ».

Si chacun croit posséder sa vie, l'histoire de sa vie, il se trompe. Une partie de chacun appartient à la langue de l'autre. Personne n'est à l'abri. Nulle part. Et le ragot du marché ou de la boutique, celui qui manifeste la grogne sur des sujets généraux n'est pas le plus répandu. Il fonctionne comme une contre radio libre. Un ragot libre en quelque sorte dont tout le monde s'accommode.

Le ragot clandestin a beaucoup plus d'importance dans la vie de tous les jours. C'est celui que l'on chuchote, qui traite du particulier ou du fait divers, celui dont on cherche l'émetteur. Si il y a toujours un peu de vrai dans la rumeur du marché, même si la nouvelle se trouve entée, dans le ragot clandestin, c'est l'exceptionnel, le spectaculaire qui prennent le dessus et il n'est pas facile de retourner aux sources.

Le hasard a voulu, cependant, dernièrement que je retrouve la trace



« Dis... as-tu entendu dire que... »

d'une « émettrice ». Le bruit courait dans la ville qu'un de mes amis avait une liaison. Un jour, une cliente vint lui dire : « Je vous ai vu l'autre jour au restaurant avec Madame X ». Après un temps de réflexion, mon ami protesta, non qu'il eût refusé de se trouver en cette compagnie, mais parce que, ce jour-là, dans ce restaurant-là, il dèjeunait avec des collègues de travail. Comme la cliente insistait, il lui demanda si elle l'avait vu vraiment et elle eut cette réponse :

« J'ai reconnu votre voiture et la sienne ».

Mon ami qui s'amuse de voir les autres inventer sa vie sourit et la cliente s'en retourna plus persuadée que jamais qu'elle savait des choses que les autres ne savaient pas.

Connaître la vie secrète des autres quand les autres sont puissants, quelle revanche !

La ville est pleine de ces bruits-là.

Et ceux qui les provoquent ne sont pas seulement des victimes de la société, des exécutants, dans les salons habillés de la ville, on surrte tout autant autour du thé.

« Il est mort, il s'est pendu dans le bois qui borde sa résidence secondaire, il ne faisait pas de bonnes affaires ces temps-ci ». Ce lundi matin-là, le bruit s'est répandu comme une trainée de poudre. En deux heures toute la ville parlait et à midi, le pendu est entré chez lui avec sa femme.

« Sa maîtresse était enceinte et pour sa « position sociale », c'était une catastrophe. Il lui a interdit de sortir et quand l'enfant est né il a tué l'enfant qu'il a enterré dans le jardin ».

« Sa maîtresse est revenue d'un long voyage, plus grosse qu'à son départ. Elle a donné le jour à un gros garçon ».

Le sexe et l'argent. Tous les ragots clandestins parlent du sexe et de l'argent. Du sexe et de l'argent des autres, comme si ceux qui les colportaient étaient privés de sexe et d'argent. Le ragot est une manifestation de frustrés. Mais n'allez pas croire que les frustrés se recrutent dans une seule classe sociale. Il n'y a pas que les pauvres qui manquent d'argent. Ceux de la bourgeoisie se situent aussi entre eux en fonction de leurs revenus. Et les discours libérés sur la vie sexuelle n'ont jamais signifié qu'on était satisfait de sa vie sexuelle.

Le ragot véhicule le même contenu, d'une classe sociale à l'autre ; il est l'expression d'un manque et agit comme un remède qui compenserait le sexe, l'argent, la mort.

La présence de l'idée de mort dans le ragot a deux significations. Ceux qui en parlent sont ceux qui la craignent et il n'est pas surprenant qu'on en parle beaucoup. On espère ainsi classer l'idée de son esprit. La parole est libératrice.

Mais parler de la mort de quelqu'un, c'est aussi une manière de se débarrasser de ceux qu'on n'aime pas. Dans les ragots célèbres de Fougères, on a tué plus d'une fois ceux qui avaient la responsabilité de conduire les citoyens. Quand on ne les tuait pas, on en faisait des criminels et c'était une autre manière de les réduire au silence.

La tradition rurale de notre pays rapporte que le cocu qui se pendait voulait par son geste punir l'infidèle. On disait après sa mort : « Il lui a fait une peur. Jamais plus maintenant, il (elle) ne pourra oublier sa faute. Il (elle) passera le restant de ses jours à expier ». Les paroles des ragots qui tuent sont destructrices du malheur que certains font aux autres. Elles sont la revanche des faibles et des démunés.

Les ragots font partie de notre culture comme les croyances. Comme elles, ils trouvent leur origine dans le non-savoir ou le non-pouvoir. A une époque où ceux qui détient l'information jouissent d'une autorité accrue sur la population, le ragot agit comme un régulateur. Il est l'expression d'un contre-pouvoir.

Jacques FAUCHEUX



## Jean CHOLEAU, un vaïsin à nous

Le 24 janvier 1965 s'éteignait à Vitré dans sa 86<sup>e</sup> année, le bourgeois Jean Choleau, l'un de ceux qu'enviait le roi Henri lorsqu'il disait : « Si je n'étais roi de France, je voudrais être bourgeois de Vitré ».

On oublie qu'avant d'être un notable, Jean Choleau descendait d'une lignée de « laboureurs et tisserands, srenseurs de filasse, violonneux, fleusees, dévideuses et couturières, vivant péniblement de leur travail dans les paroisses de Gennes, Brielles, Le Pertre, Argentré, Etrelles, Saint-Germain-du-Pinel, La Guerche et Domalain ». Les uns et les autres débordant parfois sur les paroisses limitrophes du Maine et de l'Anjou...

### Au bruit des métiers

Né à Vitré, il fut élevé, au bruit des métiers, dans cette vieille cité médiévale, à l'ombre du château, dans ces rues étroites aux antiquaires maisons à encorbellements.

Il devint élève de l'Institution Saint-Martin de Rennes, juste ment réputée ; mais, issu d'un

milieu modeste d'artisans, il fut seulement admis à suivre le cycle court de trois ans d'où les humanités étaient absentes. Il se classa premier sur les 400 élèves du collège, en 1895, nous dit son excellent biographe Ernest Le Barzic, barde Roh-Vur. Ses études terminées, il passe avec succès l'examen des aspirants au titre de pharmacien de 2<sup>e</sup> classe, mais il sent que sa vocation est d'être tisserand comme son père.

Comme les anciens compagnons du tour de France, il part sur le trimard accomplissant maints stages dans de petits ateliers et de grandes usines de tissage ou de filature. En Normandie, il s'initie à la teinture ; au Berry, il apprend à traiter la laine, nous la tonte jusqu'à la confection en vêtements. L'apprenti est d'un solide bagage de connaissances techniques donne un lieu nouveau à l'atelier de son père, le développe en le modernisant. La guerre 1914-1918 survient, il est versé dans une section d'infirmeriers - brancardiers - aux armées. Au front, le caporal Choleau est cité à l'ordre du régiment, gagne la croix de guerre avec palmes, ainsi que la médaille militaire. Après la guerre, il se lance dans la fabrication mécanique de bonnettes de laine. De maître tisserand il devient industriel et possède des dépôts dans toute la région.

Mais son activité industrielle ne l'empêche pas de se livrer à des recherches historiques et folkloriques. Ses nombreux déplacements lui permettent d'accumuler les notes et impressions vécues qui lui servent à composer ses deux ouvrages : « De Roscanvel à Landavan », « De Vitré au Mont Saint-Michel », illustrés le plus souvent par ses soins, à l'aide de ses nombreux clichés photographiques. Il se donne à l'action sociale, économique et culturelle avec une énergie et un dévouement exemplaire.

Bibliothécaire de la ville et conservateur du musée de Vitré, il met au service de ses concitoyens la vaste érudition acquise par des années de labeur et c'est, avec la publication d'ouvrages variés, de monographies diverses, la direction et l'administration de revues régionalistes comme « Le Réveil Breton » (devenu « Le Pays Breton » après 1945) et « Galerie ».

### Un lutteur breton

Dans l'allocution courte mais émouvante que Le Barzic prononce lors de ses obsèques comme il a raison de dire : « Jean Choleau était un vrai lutteur breton, de lutteur il avait la robuste constitution, la sobriété, la

loyauté ; du lutteur il avait le courage, la persévérance, l'indépendance ; du lutteur breton il avait la foi en son Pays ».

C'est surtout le rôle du militant breton que nous voudrions ici mettre en relief, car chez lui, l'économiste, le folkloriste, l'historien, l'homme de lettres sont animés par une ardente passion : la Bretagne.

« *Tout homme est en quelque sorte le produit de son sol et de son air* », disait Yves Le Febvre, directeur de la « Pensée Bretonne » le sommaire de ces marches de Brucy, bastion de la vieille Armée de l'Est et un peu ombreuses pour nos compatriotes Pierre Lacombe et Arthur de la Borderie.

Le jeune Vitréen subit également l'influence du maître écrivain Anselme Le Braz qui fut pour toute une génération un guide éclairé en rassemblant autour de lui toute une élite de journalistes, de poètes et de bardes, de linguistes, de musiciens venus de divers horizons.

Le mouvement breton s'affirme en 1898 par la création à Morlaix de l'Union Régionaliste Bretonne, bientôt suivie de la création du Collège des Bardes. En 1910, François Vallée, qui bien que Haut-Breton s'attache à la défense et à la diffusion de la langue bretonne, quitte l'U.R.B. et fonde à Rennes, avec une cinquantaine d'adhérents de l'Union, la Fédération Régionaliste de Bretagne (F.R.B. ou « Unvaniez Arvor »). Jean Choleau se rallie à cette formation puis, après différentes péripéties, il en assure la présidence de 1930 à sa mort.

Le souci de conserver à la F.R.B. son rôle de Maison Commune largement ouverte à tous, dans un esprit de tolérance et de mutuelle compréhension, est évidemment utopique. De multiples groupements se créent qui prétendent agir avec plus d'efficacité et qui reflètent, chacun à sa manière, la mentalité de clans hélas irréductiblement opposés.

Jean Choleau a tenté d'intéresser le mouvement breton aux questions primordiales d'économie politique et sociale. La liste importante de ses ouvrages en est la preuve. Son maître-ouvrage

étant : « Questions bretonnes des temps présents » en 2 volumes (1942). En 1968, un gros ouvrage de 470 pages « La vie active d'une ville bretonne du XII<sup>e</sup> siècle à la Révolution » (métiers, confréries et corporations de Vitré) lui vaut le titre de lauréat de l'Institut.

Il eut le mérite pendant la tragique période de 1940 à la Libération de garder une ferme attitude d'indépendance vis-à-vis de Vichy en refusant de collaborer au Comité Consultatif de Bretagne.

Il accorda dans sa revue droit de cité au parler gallo jusque-là rejeté et méprisé, publiant un précieux glossaire de termes et expressions familières des pays de

Vitré et de Fougères, éditant un recueil savoureux de « dieries » au goût de terroir, sous la signature de Jean Lancelot.

Il fut enfin en 1939 l'un des promoteurs avec Marie Drouart, Galt Corvaisier, Joël de Villers et Morvan Marchal des « Compagnons de Merlin », groupement qui se proposait de promouvoir, en se plaçant au-dessus des divisions d'écoles ou de tendances, une culture originale en Haute-Bretagne.

Jean Choleau a bien mérité de la Bretagne en général, du pays gallo en particulier.

Pierre GUERIN

Le pays fougerais aura souvent été au centre des préoccupations de Jean Choleau, auteur d'un ouvrage sur la grève des chaussonniers de 1906-1907, organisateur à Fougères en 1921 d'une exposition de peinture et de sculpture. Voici, pour en témoigner, une page de souvenirs d'enfance extraite de ses « Dieries » :

« J'a bin longtemps qu'on s'ent'connait, par, vous Monsieur l'Maire qu'êtes veunu o nous, aneup, pour nou'fête. V's'ett' un vieu foug'ras et ma un vieu vitrias et j'connaissons Foug'ras deup' bin d's'années. J'vas vous dire c'qui m'arrivait la première fas que j'vins dans vot' comm'ne. J'tai (si j'tais foug'ras, j'dirai : j'tas) j'tai un p'tit gas des deu cinq à six ans, par bin, quand mon deufint père j' m'am'nit o li. J'meu rappelle 'cor' bin qu'on d'v'ali la Pinterie. Tout bin compteu, ça deu frê dans les cinquante cinq à soixante ans de c'temps là. On v'tait à Foug'ras pour v'ay un tessieu qui tesseu pour mon père d'la feuronne quat' et quat' pour le outillons de boum' tonnes. J' l'aveu sa maison, dans l'bas d'la Pinterie, à drett' au fond d'eun' ruelle. Dans c'temps là, par, on n'tait pas civilisés comme à l'heure d'antou. On mangit eun'bonchêe chez li. Mé lé fourchett', ça n'tait pas 'cor' bin à la mode, in' n'avait poué pour tout l'monde. On s'servit don o les dalles et on n'trouvi rin à div' à ça. La galeutt' e teu faite o du bon carrau, l'poullu j' tait bin reut', c'c' n'v'aleu pas c'ti là d'Vitré, mé j' passit. O prit par là-d'sous un bon vieux mie o d'la bianche. « Pas de bianche pour mon p'ti gas, qu'i dit mon père... Lè trop jeune ». Deup', l'a bin changeu, à c'qu'on conte, lou p'tit gas ! J'seu l'toumeu bin des fas à Foug'ras deup' c'temps là. Et jeu m'seu jesseu dire qu'les nouveiaou riches j' ach'taint de douzeun' deu pinces à suc' et qu'i' en mettaint eun' à queuteu chaque assieutte. Mé j' parai qu'à l'heure d'c' c'houe qu'té pu la modé, non pa, et qu'on prend l'auc' o les dalles, la saouisse, la galeutt', et la salade de même. Comme qua qu' tout eucor'm'ence comme aot'fas.

(Chansons et propos rustiques de Jean Lancelot en parler populaires de Haute-Bretagne, Vitré, Ed. Unvaniez Arvor, 1947, pp. 104-105).

## Victor FROGER : musicien Gallo

Au mois d'août, quand beaucoup empoignent leur instrument pour se mêler aux fêtes, Victor Froger, bouzeou du pays de Fougères, nous a quittés à l'âge de 69 ans.



Lorsque paraissait la rubrique « gallo » du numéro 28 (Nos villages ont besoin de chanter la vie) où figurait une de ses photos en tant que musicien représentatif de l'ancienne génération des bouzeous, la maladie l'avait déjà éloigné des tréteaux où il se produisait toujours avec enthousiasme de Coglaiseries en Fête du Pays, d'Harasserie de châtaignes en Harmaougerie d'pommé.

Tous ceux qui par chez nous font cas d'une culture populaire authentique regrettent le musicien de qualité. Tous ceux-là qui l'ont souvent bien connu n'oublieront pas de sitôt l'homme attachant qu'il était.

A la revairie « Père Froger » !!

J.Y.B.

## Le pays bazougeais en Bretagne Gallo

M. Pierre Fesselier, originaire de Bazouges-la-Pérouse, écrit actuellement l'histoire de Bazouges et de la région dont elle était le chef-lieu jusqu'à la Révolution, comprenant outre cette commune celles de Noyal-sous-Bazouges, Marcellé-Raoul, Saint-Rémy-du-Plain, Rimou, La Fontenelle, Bougeal, Vieux Viel, Sens-de-Bretagne et Vieux Vy-sur-Couesnon.

Il serait reconnaissant aux lecteurs de noter que de se mettre en rapport avec lui :

— soit qu'ils détiennent des documents écrits traitant de l'histoire, des coutumes, légendes, traditions des localités sus-indiquées; d'anciens photos et cartes postales représentant costumes, métiers, scènes de la vie, fêtes religieuses ou profanes;

— soit qu'ils s'intéressent à l'histoire locale et pourraient éventuellement effectuer des vérifications sur place.

Lui écrire à l'adresse suivante : Pierre Pessoulet - 6, rue Tristet-Védène - 84000 AVIGNON.

## Tricolaine

Le plus grand choix de laines  
rustiques et fantaisies

MARIGOLD - G. PICAUD, ANNY BLATT  
FONTY - BOUTON D'OR - etc.

Soûs-Vêtements, Tricots, Echarpes,  
Collants, Bas, Chaussettes

Maison DELANOË

Tél. 99.00.73 1, place du Théâtre - FOUGERES

## Laiterie NAZART



Année 1979

Collecte de lait : 85.500.000 litres  
Nombre de producteurs : 1.750

Productions :

Camemberts : 2.404.000 pièces  
Beurre : 5.424.000 kgs

Cheddar : 78.000 kgs  
Caséine : 2.214.000 kgs  
Yaourts : 727.000 pots

**CRÉDIT AGRICOLE**

LE BON SENS  
C'EST UN MÉTIER

A FOUGERES : 5 bureaux à votre disposition

A FOUGERES  
L'ATELIER - PHOTO

**Jean-Luc BARBELETTE**  
B. BLD MARECHAL - LECLERC

MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

REVÊTEMENTS  
SOLS et MURS

**Jurocher  
et fils**

PEINTURE  
VITRERIE  
TAPISSERIE

5, rue du Beffroi - Tél. 99.05.87 - 35304 FOUGERES  
Magasins : 22, rue Nationale

Après l'Histoire  
de la France  
rurale

**Histoire de la  
France urbaine**

*l'archéologie  
de notre vie moderne*  
**5 volumes**  
*sous la direction  
de Georges Duby*

éd. du Seuil

Renseignez-vous et profitez des  
conditions exceptionnelles de  
souscription chez votre libraire :

**Jean-Claude MARY**  
10, av. du Général-de-Gaulle  
35300 FOUGERES (face à la poste)  
Tél. : 99.75.40

**Madame J. JUBAN**

Disques - Cassettes

6, boulevard Jean-Jaurès  
35300 FOUGERES  
Tél. : 99.00.65

*Changer la vie,  
Caliban parle,  
Journal de la France,  
La Foi difficile,  
La Mort des autres,  
Journal d'un homme de quarante ans,  
Carnets du vieil écrivain,  
Journal des années noires,*

*des ouvrages  
de Jean GUEHENNO  
que vous propose  
la Maison de la Presse  
pour cette rentrée.*

**MAISON DE LA PRESSE**  
**Relais France-Loisirs.**  
**Tél. 99.38.81.35300 Fougères**

**Brocante**  
**du** Guy HUBEAU  
**Bois Gilles**

ACHAT - VENTE

Ouvert tous les jours

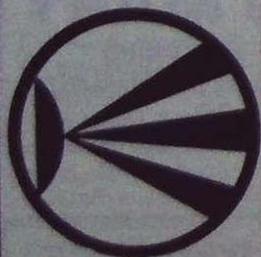
R.N. 12 - 35140 LA CHAPELLE SAINT-AUBERT  
Tél. (16.99) 98.85.31

**pinto  
et fils**  
**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99.23.74 - 99.04.24 - FOUGÈRES



**j.b. plantade**  
OPTICIEN

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes  
- les ajuster  
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGERES



**GALERIE D'ART**  
**ENCADREMENTS**

**Gravures anciennes**  
**Tableaux anciens**

4, boulevard Saint-Germain - 35300 FOUGERES

Tél. : (99) 99.30.98

# le pays de fougères

31 80



## SOMMAIRE

Xavier Le Marois, peintre et initiateur .....	3
L'histoire accusée .....	6
L'industrialisation de Fougères depuis 1954 .....	10
Coiffeur pour dames .....	14
René Bazin .....	16
Psauème d'Equinoxe .....	19
Comprendre l'habitat rural du pays de Fougères .....	20
Gallo .....	22

### « LE PAYS »

Revue bimestrielle sur les traditions, l'histoire, l'économie, l'environnement du Pays de Fougères.  
Siège social : 37, rue Nationale, 55300 Fougères.

Abonnement : 5 numéros : 40 F  
- Soutien : à partir de 50 F.  
Prix du numéro : 8 F.

Versement :  
Daniel Heudré  
6, rue de la Fourchette  
55300 Fougères

### Comité de Rédaction

Philippe André - Jean-Yves Baugé -  
Elise Chapron - René Guéré -  
Germaine Dulong-Guénée - Jacques  
Faucheux - Emile Cortais - Bernard  
Heudré - Daniel Heudré - Francis  
Leveston - Michel Martin - Mo-  
nique Ménaud - Gérard Pontis -  
Joseph Pommerai.

Photographie : Jean-Luc Barbelette -  
Joël Brun - Vincent Lourt.  
Directeur de la publication :  
G. Dulong-Guénée - Montaubert -  
55300 Fougères. Tél. : 99.10.20.

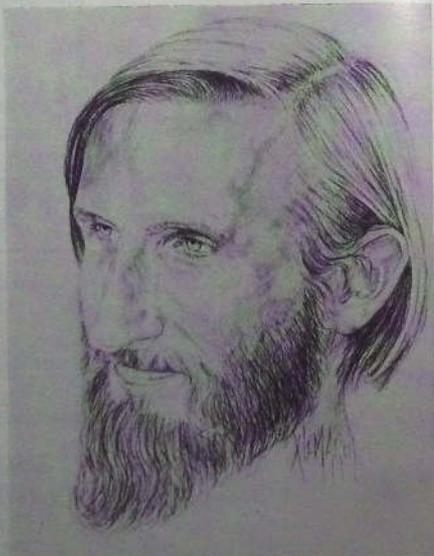
### TRAVAUX SCOLAIRES

Nous publierons les travaux d'éle-  
ves qui présenteront un intérêt  
pédagogique et qui seront en rap-  
port avec l'histoire, l'environne-  
ment ou l'économie du Pays de  
Fougères.

# XAVIER LE MAROIS,

## Peintre et initiateur

Les artistes sont au milieu de nous et nous ne savons pas les voir. Notre regard distrait et las ne sait plus avec eux traverser les êtres et les choses. Ceux qui bâtissent les cathédrales, fouillaient de leur ciseau la pierre et le bois, faisaient à travers les couleurs, tous ceux-là étaient fêtés au cœur de la cité. Avec révérence, on leur donnait le nom de « maître ». Si notre monde veut survivre, il faut qu'il n'ait de cesse d'avoir redonné aux artistes leur place, la première. Cette invitation à découvrir le peintre Xavier Le Marois voudrait être un pas dans ce projet.



Xavier le Marois - Autoportrait.

### Au cœur des traditions familiales

Rencontrer Xavier Le Marois, c'est tourner le dos à la convention pour un dialogue bien proche de l'initiation. Le démarrage lent et appuyé de ceux qui savent le prix du monde qui vous entoure ; le visage sculpté et les yeux illuminés de ceux qui ont voulu passer la porte du mystère, tel nous apparaît Xavier Le Marois. Pas de mots inutiles mais une parole qui va immédiatement au cœur de l'être, une parole qui se veut célébration d'un art porté au plus intime de l'existence.

D'emblée Xavier Le Marois reconnaît tout ce qu'il a reçu par héritage familial. Son grand-père, Albert Durand (1856-1943) mériterait sans aucun doute d'être mieux connu des fougérais, lui à qui leur ville doit tant. D'une activité inlassable, il se retrouvait un jour poète, un autre peintre ou photographe, un troisième archéologue ou paysagiste. Si le château de Fougères existe encore, c'est à lui que nous le devons. Ami du peintre Emmanuel de La Villon qui bientôt aura son musée à Fougères, il en diffère totalement par son art. Alors que La Villon suivit le courant impressionniste, Albert Durand resta fidèle aux leçons reçues à l'académie Julian où triomphait l'art



Albert Durand - Portrait de femme.

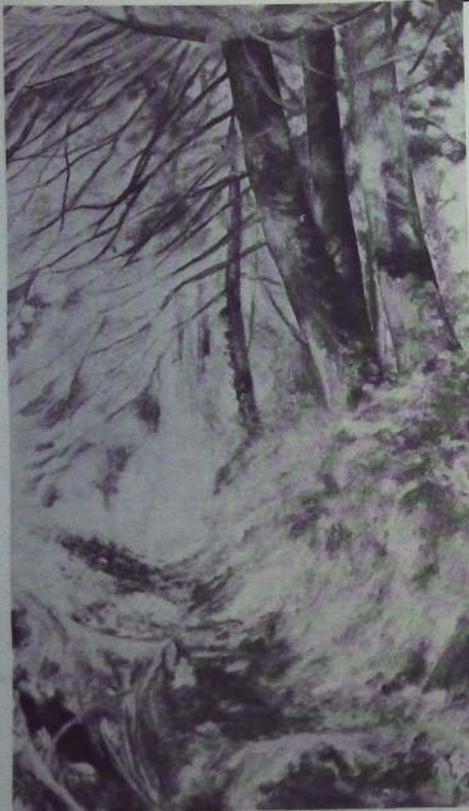
Pompier. Il y fut l'élève des 2 grands maîtres Lefèvre et Boulanger.

De son père, Hubert Le Marois (1916-1969) Xavier a accueilli l'art du dessin et du portrait, en même temps que ce goût pour l'impressionnisme qui se retrouve dans une partie de son œuvre.

Enraciné dans cette tradition, Xavier Le Marois n'a pu étouffer en lui l'irrésistible appel à la création. Sa formation, il l'a patiemment forgée au creuset de ce pourquoi il est né. Il n'a pas choisi son art ; il s'est imposé à lui comme une sorte d'élection originelle. Son frère Dominique a choisi lui une



Hubert le Marois - Paysage.



Xavier Le Marois - *En forêt*

autre voit, le service des œuvres anciennes qui, sous la poussière et la dégradation du temps, attendent une main qui leur redonnera vie. Prix de Rome, il est professeur à l'Institut de restauration en section dessin. L'un et l'autre poursuivent cependant la voie pour laquelle ils ont été choisis.

### Les deux versants d'un art

Né en 1945, Xavier Le Marois a commencé à peindre vers l'âge des 20 ans. Il est passé professionnel en août 1972. Depuis, il a réalisé plus de 1 500

œuvres et près de 150 portraits sur commande.

Dans cette œuvre déjà abondante, certains voudraient trouver une certaine uniformité et parfois n'en comprennent pas tel ou tel aspect. Comme si l'artiste devait à tout jamais s'enfermer dans telle ou telle manière, il suffit de considérer avec attention l'œuvre de tel ou tel grand peintre pour y discerner soit une évolution, soit des lignes de force différentes.

Par empreinte de la tradition familiale, il y a chez Xavier Le Marois une peinture impressionniste et classique où la réalité intensément présente se dégage de l'accessoire.

L'autre aspect de son œuvre n'est plus appelé à l'imagination. La création se met en route à partir d'un thème, d'atmosphères, d'émotions, du vnement de la nature et du temps. Ce mouvement fait paraître à l'œil une peinture très romantique qui se rapproche de l'école romantique anglaise, dont le chef de file fut William Turner. Une œuvre comme *Pinet Vapeur, Vitesse*, est sans contredit la source du courant où Xavier Le Marois a trouvé à s'exprimer.

Un regard d'ensemble porté sur sa peinture permet de discerner très rapidement ces deux versants, celui du réel et celui du rêve et Xavier Le Marois de constater lui-même « Je ne vois pas pourquoi je choisirai plus l'un que l'autre ». De cette confrontation jaillit une œuvre profondément originale qui se moque avec raison des dernières modes qui, au fond, ne sont que des poncifs astucieusement réchauffés. Refusant l'ornière qui ne conduit qu'à la répétition, à l'exemple de Bernard Buffet, Xavier Le Marois préfère travailler de façon étouffée, le centre demeurant cet être infiniment sensible et disponible.

### Par dessus-tout, le dessin

Mais il ne faudrait pas croire qu'il lui suffirait de laisser vagabonder l'inspiration. Pour Xavier Le Marois, le dessin est la base même de toute construction. Sans lui, le visible vacillerait dans une sorte de masse uniforme et inerte. Au fond de toute œuvre picturale se cache le dessin comme une architecture nécessaire.

C'est sans doute la raison pour laquelle dans cette œuvre déjà abondante, le dessin tient une telle place, le dessin non pas comme esquisse mais pour lui-même. Quelle plus belle construction que ce dessin illustrant la couverture du présent numéro du « Pays ». Le regard est allé d'un coup à l'essentiel pour nous révéler l'harmonie des lignes et l'appel des formes.

Cette facette de l'œuvre de Xavier Le Marois sera présente au cœur de l'exposition qui a lieu à Fougères en ce mois de décembre 1980 : un ensemble de 40 dessins sur la ville de Fougères.



Xavier Le Marois - *Le couvent des Ursulines de Fougères (Sanguin)*

Cette exposition, Xavier Le Marois la veut comme un hommage à tous ceux qui de près ou de loin, dans le passé comme dans le présent, ont contribué à sauver, restaurer et embellir Fougères, ville d'art, une initiative personnelle en cette année du patrimoine.

De dessin en dessin surgit un ensemble unique et compact, résultat étalé et préparé sur plus d'un an de travail. Une fois de plus, Fougères se trouve célébrée comme peu de villes l'ont été, sans doute parce que l'esprit n'a cessé d'y souffler en harmonie avec ceux et celles qui veulent faire entrer l'instant dans l'éternité.

A juste titre, Xavier Le Marois se sent proche de Marcel Proust. L'un et l'autre savent nous faire sentir, par-delà la fragilité de ce qui passe, la permanence du souvenir. Loin d'être une contemplation stérile de ce qui a fui, leur œuvre, qui est celle d'authentiques poètes, nous projette dans une contemplation, créatrice à son tour, car rien n'est plus étranger à l'art que la passivité.

Du portrait aux lieux, de l'atmosphère au sensible, Xavier Le Marois établit les secrets correspondances qui nous aident à être un peu mieux ce que nous sommes.

Bernard HEUDRE

Dans le cadre de l'année du patrimoine

## Exposition de 40 dessins sur Fougères de Xavier Le Marois

à la galerie Art et Décoration

4, bd Saint-Germain  
Fougères

du 5 au 14 décembre inclus  
*(ouvert les dimanches après-midi)*

Xavier Le Marois participera également au Salon de la Marine, au palais du Trocadéro du 11 décembre 1980 au 9 février 1981.

Sa prochaine grande exposition aura lieu du 9 au 15 septembre 1981, à la Maison de la Bretagne à Paris.

# L'HISTOIRE ACCUSE

## L'Affaire Dreyfus à travers la presse fougéraise 1894-1906

A mes amis, et à tous ceux dont la devise est la tolérance

L'Affaire Dreyfus, vous connaissez ? Tout le monde connaît l'Affaire Dreyfus. En 1906, lorsqu'elle se termine, beaucoup ne veulent plus en entendre parler ! Elle avait dérangé et continuait de déranger parce qu'à cette époque, ceux qui se battaient pour plus de justice et plus d'égalité venaient de faire triompher leur cause, faisant apparaître au grand jour les vices de la société de « la Belle Époque » : xénophobie, obscurantisme politique, antisémitisme, chauvinisme étroit et borné. La haine, l'hypocrisie, l'intolérance et le

mensonge érigés en méthode de gouvernement ont engendré un scandale en face duquel les consciences se déterminent encore. Aujourd'hui les dossiers sont refermés et dorment sur les rayons des archives de l'histoire. Pourtant « l'Affaire » se réactualise chaque fois qu'un homme est jugé injustement, que le racisme frappe des coups mortels ou que les pulsions mauvaises de la majorité tentent de subvertir les droits imprescriptibles de l'individu. Mais les choses sont différentes. Plus personne aujourd'hui ne peut douter de l'innocence de Dreyfus et tout le monde se dit plus ou moins « fusard ». Qu'en était-il dans le Pays de Fougères en 1894 ? En fait, en 1906 ou en 1908 lorsque la presse d'ici rendait compte de l'Affaire, les journaux de l'époque, pratiquement seuls moyens d'information et de propagande pénétrant les interstices de la société, sont des remarquables témoins de leur temps. Comme on dit, les paroles s'en vont, les écrits restent. Sur l'Affaire Dreyfus, en beaucoup d'articles, des centaines d'articles, une masse énorme de documents,



M. François Depasse

Directeur de la Chronique de Fougères (meurt en octobre 1903)

- « Monsieur Depasse ne défendait que ce qu'il croyait être la vérité. Cette ligne de conduite lui valut de mourir ». La Chronique, 3 octobre 1903
- « À propos de Dreyfus » : « Cet homme est un insecte à qui la dégradation publique infligée la honte qu'il méritait. Il n'est plus d'ordre. Il n'est plus français. Détruisez-le tout de suite ! ». Le Petit Fougérais, 25 décembre 1894
- « À propos de socialistes » : « Si ne pouvoient qu'une chose, la destruction de la propriété de par-tout de la famille. Leur première sollicitude envers les travailleurs n'est qu'un jeu pour les attirer à eux et en créer une situation par le crime universel. Mais qu'ils nous permettent de leur répondre ? ». La Chronique, 5 février 1894
- « À propos de certains socialistes dans il ne partage pas le point de vue » : « Les socialistes de mauvaise foi sont des âmes méchantes qui flouent impitoyablement pour au profit. Plus une ville ne devient à l'école et pour les esclaves. Et pour les délinquants car ils sont et labourent le malheur d'un pays et assaut la honte de notre corporation ». Petit Fougérais, 19 avril 1896



LEX-CAPITAINE DREYFUS

Dans le Petit Fougérais du 15 juillet 1895, M. Depasse dresse un portrait d'Alfred Dreyfus : « Il est impossible que ce soit un ennemi ! Il serait alors mort de chagrin. Un esprit scientifique, loyal et théorique, absolument étranger aux choses de sentiment, un républicain germanique, un technicien qui garde pour lui ses impressions, il parle peu, il n'est pas communicatif et ne se livre jamais. Il est dévoué. Assurément ce n'est pas un sympathique et fort ne doit lui connaître guère d'ennemis. De pareils hommes sont extrêmement rares et précieuses pour l'Etat, dans le cas contraire dans le mal ».



« La paix et la guerre », deux effets édités par le Petit Journal à la fin du siècle dernier. Elles illustrent assez bien l'idéologie de la III<sup>e</sup> République : le suffrage universel, l'instruction, la famille, les travaux des champs, l'union symbolique du développement économique et de la révolution industrielle, tout cela synonyme de progrès social et de bonheur. Mais aussi « la Revanche » contre l'Allemagne, thème principal du nationalisme et du patriotisme.

La Chronique du 29 décembre 1894 se fait l'écho d'un article du journal parisien « L'Espionnage » dans lequel est évoquée l'éventualité de la guerre après la



condamnation de Dreyfus : « Le public se demandera quelle sera les résultats qui ont résulteront et les s'ils qui interpréteront le code militaire en vertu duquel un pauvre soldat ou un simple sergent peut avoir la mort d'un chef de bataillon ou un général, tandis que l'officier qui livre, contre argent, le secret tout entier à l'ennemi, n'est à côté nos tentatives, nos espions, le vie de nos fils, le salut de nos frères et jusqu'à nos moindres, notre angle, notre capitale et nos pavillons, n'est même pas considéré comme un coup de main, de plus commun, ou au pire aller, on le tient à part des autres dans une rotonde où il est assés à aucun travail et où il peut vivre de ses rentes tout l'ail de sa vie sans que sa puissance ébranlée au profit des autres il a trait la France ».

dont nous avons choisis les plus expressifs pour évoquer ce problème à travers la presse fougéraise. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, trois journaux imprimés à Fougères paraissent régulièrement toutes les semaines. Deux journaux républicains de tendance radicale, ayant pour directeur jusqu'en 1903 M. François Depasse, le Petit Fougérais et le Chronique de Fougères ou sont exaltés à chaque numéro les vertus du suffrage universel, de l'école laïque, du service militaire et de la conquête outre-mer, expression du grand courant nationaliste « revanchard » germanophile et à l'occasion anglophobe. Le troisième journal est de droite, catholique et royaliste, antisémitisme, antisocialisme, hostile au suffrage universel dénoncé comme « un mensonge universel », ennemi de « l'école sans Dieu », et des « chroniqueurs ». Le Journal de Fougères, réactionnaire, aristocratique et d'autant plus rétrograde que le combat pour la restauration monarchique est déjà devenu archaïque depuis les années 1880, les partisans du retour à l'Ancien Régime ayant été littéralement fossilisés par la République triomphante. A la tête de cette lutte perdue d'avance, M. Philéas, rédacteur du Journal de Fougères. Tiré à 5 500 exemplaires, il nous apparaît l'expression d'un courant idéologique minoritaire, mais comme nous le verrons, certainement pas négligeable (1).

### Le début de « l'Affaire »

C'est le 3 novembre 1894 que les Français prennent connaissance de l'affaire Dreyfus. A priori rien d'extraordinaire, une nouvelle affaire d'espionnage comme il y en a beaucoup d'autres durant cette même

année. Apparemment aussi, rien de grave et le lecteur de la Chronique apprend de l'avis d'un haut fonctionnaire chargé de l'instruction que « le cas de Dreyfus est des plus simples ! Il a trait son pays. Il a livré à une puissance étrangère, moyennant une somme d'argent des documents secrets intéressant la défense nationale », mais il est aussi précisé « que les documents livrés par M. Dreyfus sont heureusement peu importants, son emploi de secrétaire au ministère de la guerre ne lui permettant pas d'avoir connaissance de papiers graves » (2). Au départ donc, une affaire dont le dénouement s'annonce rapide et le 5 décembre, M. Depasse peut affirmer : « l'Affaire Dreyfus touche à sa fin » bien que « Dreyfus ne voit écrit le mot qui sert de base à l'accusation et que dans les rapports d'experts en écriture il n'y a pas unité de vue » (3). Prudence, défiance, scepticisme de la part du directeur de la Chronique qui considère comme « factieux, une lâcheté ou une hypocrisie » le fait de recourir au huis clos pour juger l'accusé, et M. Depasse de s'écrier le 15 décembre 1894 : « Mais enfin quel est l'unique moyen de tirer au clair cette incertitude ? La publicité, rien que la publicité ! Il s'agit de la vie d'un homme, il s'agit de l'honneur de la France, il s'agit de la défense de la Patrie ». Pour le directeur de la Chronique la justice publique, fondement du grand principe républicain, est chose sacrée. En fait, nous le verrons souvent, c'est plus le principe qu'il défend en tant que tel, que l'homme sur qui son sort équilibre est en train de s'abîmer. \*\*\*

(1) Tirage moyen de la Chronique : 9 800 exemplaires.  
(2) Chronique, 3 novembre 1894.  
(3) Chronique, 8 décembre 1894.



# L'industrialisation de Fougères depuis 1954

Fougères connaît aujourd'hui sa 3<sup>e</sup> grande crise socio-économique depuis 25 ans. Jamais le nombre de demandeurs d'emploi n'a été aussi élevé. Jamais la lutte syndicale n'a semblé aussi désordonnée. Jamais les responsables économiques et politiques n'ont été aussi dépossédés de pouvoir.

En 1954, quand la chaussure perdait pied, les responsables de la ville eurent un sursaut.

En janvier 1968, devant la crise qui menaçait l'emploi, 7 000 travailleurs se retrouvèrent dans la rue pour exiger des solutions.

En cet hiver 1980, les ripostes ponctuelles aux fermetures ne réussissent pas à cacher l'impossibilité de la classe ouvrière à s'entendre pour imposer une solution globale. Les négociations des responsables politiques évoluent et les Fougérois qui vivent une heure importante de leur histoire attendent résignés.

1954-1980. 25 ans de l'histoire économique de Fougères que nous allons analyser pour mieux faire comprendre la profondeur du marasme que nous connaissons aujourd'hui.

## 1954-1967 : 13 ans pour tenter une greffe ou la fin du règne absolu de la chaussure

En 1954, Fougères est encore une capitale de la chaussure. C'est la ville la plus anciennement industrialisée de la Bretagne. Mais c'est aussi la ville la plus fragile, parce que la plus protégée. Derrière les hauts murs du château, les seigneurs de la chaussure veillent fébrilement afin que d'autres industries ne viennent pas de l'extérieur troubler l'ordre établi. Les ouvriers sont calmes, vivant encore le traumatisme des mois de grève de 1952 et la scission de 1947. Mais à force de refuser la confrontation, on provoque tôt ou tard des drames. Au début des années 50, les chaussures de Fougères se vendent mal. Le coût de revient est trop élevé à cause d'une organisation archaïque de l'appareil de production.

Liste des établissements ayant cessé toute activité depuis 1956

Nom	Activité	Année	Effectif
Fauque-Grochowski	Chaussure	1956	29
Avenir		1957	22
Ebraut		1958	98
Berthelot	Maroquinerie	1958	7
Lebosse-Deshayes	Chaussure		28
La Roche Fougerais			50
Mariéne			35
Abrélie Fougerais			25
Etoile		1959	52
Gauthier			18
Talonniers réunis	Talons		28
Goffy	Chaussure	1960	43
Arvor			95
Galesne			15
Carrel			18
Jehan-Carré			96
Thomas-Vallée-Chagon			28
Lhermitte		1961	7
Rasolt			45
Lefrançois-Nobey		1962	34
Holley		1963	93
Mamard-Pacory	Chaussure		41
Massin			45
Van Terten	Talons		13
Polylatex	Plastique		38
Bizonna-Bratèche	Chaussure	1964	90
Barez		1965	17
Triomphe	Contreforts		12
Madjet	Talons		10
Delaunay	bourre-doux		29
Glessin	Chaussure	1966	24
Police et Prudon			5
Lesang		1967	99
Mérel			183
Drochier		1968	99



Entre 1952 et 1954, 20 établissements de chaussure et 2 du bâtiment vont fermer entraînant la suppression de 949 emplois.

Tableau des établissements ayant cessé toute activité de 1952 à 1954 inclus

Nom	Activité	Année de fermeture	Effectif à la fermeture
Vilain	Chaussure	1952	9
Toutain	Talons	1952	47
Arnel	Chaussure	1952	48
Heslot	Chaussure	1952	15
Irene	Chaussure	1953	37
Gulloux	Chaussure	1953	66
L.C.N.	Chaussure	1953	13
Thébaud	Chaussure	1953	40
Ballon-Aubin	Chaussure	1953	28
Constant-Vallée	Chaussure	1953	25
Delhay	Chaussure	1953	15
Lorje	Chaussure	1953	77
Bodéan	Chaussure	1953	27
Bouvet	Chaussure	1954	7
Lefeuvre	Chaussure	1954	16
Lefort-Vannier	Chaussure	1954	33
Marlin F.	Chaussure	1954	125
Hubert	Chaussure	1954	70
Atlantide	Chaussure	1954	87
Lebrat	Chaussure	1954	79
Duguet		1954	33
SE.COP.	Bâtiment	1954	44
Total des effectifs à la fermeture			949



Devant la tempête qui risque de les imposer tous, les patrons vont avoir un sursaut. Ils vont alerter les responsables locaux et régionaux qui feront appel aux pouvoirs publics, proposant un programme d'action susceptible de redresser la situation économique de Fougères. Les auteurs de ce programme mettront en avant deux solutions.

- Une action visant à accroître la productivité des usines, en réduisant les prix de revient de fabrication, en réorganisant les ateliers, en groupant les commandes.

- Une action encourageant l'implantation de nouvelles industries à Fougères.

Avant d'observer les résultats de ces actions, il est indispensable de fixer les caractéristiques socio-économiques de Fougères en 1954.

### Une ville dont la population n'augmente pas

En 1954, Fougères compte 23 151 habitants. Depuis 1946, on a noté, comme partout en France, un mouvement de natalité. D'autre part la ville vient de prendre des terrains à des communes limitrophes et cet agrandissement du territoire a donné à Fougères quelque 1 500 habitants supplémentaires. On dépasse - et pour la première fois - le niveau de 1931. Fougères avait alors 22 178 habitants. Mais cet accroissement est loin d'être une explosion. Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que la ville donne des signes inquiétants de vieillissement. La tranche de 9 à 19 ans ne représente que 19 %. Plus grave encore, les 20-40 ans sont moins de 40 %, et Fougères se situe très en dessous de la moyenne française d'âge considérée comme faible.

### Une population qui travaille « dans la chaussure »

Fougères a une population qui vieillit mais c'est une population qui travaille. Avec 48 % de la population active féminine, Fougères dépasse toutes les villes industrielles de France. Les femmes sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que les hommes dans la ville (12 405 F - 9 650 H). Ce déséquilibre est le résultat d'une situation longtemps exclusive et encore très dominante de l'industrie de la chaussure. En janvier 1950, plus de 5 000 ouvriers travaillent « dans la chaussure », plus de 4 Fougérois sur 10. L'établissement ne compte que 190 salariés. Le bâtiment s'écouille après avoir occupé une place importante grâce à leur reconstruction. La fermeture des entreprises de chaussure entre 1952 et 1954 a, bien sûr, augmenté sensiblement le nombre des chômeurs. Mais la relative prospérité de certains établissements a permis des reclassements immédiats.

Ainsi, le nombre de chômeurs secourus ne dépassera pas 422 alors qu'à la

fin de cette année 1954, 922 chômeurs ont en 3 ans perdu leur emploi.

	Décembre 52	Décembre 53	Décembre 54
Demandeurs d'emploi	212	278	310
Chômeurs secourus	90	155	422

Toutefois ces données ne révèlent qu'un aspect de la situation sociale de ces années 50. Fougères se caractérise, en effet, par un taux important de chômage partiel. En 1954, on dénombre plus de 1 000 travailleurs de cette catégorie à qui on rembourse 480 heures chômées, plafond alors fixé par le ministère du travail.

En 1954, les chaussonniers préfèrent travailler moins et gagner moins mais ils ne veulent pas du chômage. La durée moyenne hebdomadaire est de 36 h. 31. Pour les cinq principales entreprises de chaussure, le salaire moyen horaire est de 1,38 F. Le SMIC vaut cette année-là 1,21 F.

S'ils veulent vivre modestement, le père, la mère et les enfants des ménages fougérois sont condamnés à cumuler un salaire mensuel compris entre 180 F et 250 F.

Face à cette situation, la classe ouvrière est immobile. Les ouvriers subissent de plus en plus le travail aux pièces et l'augmentation des cadences avec les systèmes des salaires liés à l'activité (Bedeaux et Actol). Mais dans la plupart des entreprises, il n'y a même plus d'élection de délégués pour organiser la défense des salaires.

La rude querelle autour de la scission de la CGT vient d'affaiblir le syndicalisme. En 1950, Force Ouvrière semble sortir gagnant de ce déchirement mais ses effectifs ne vont pas tarder à diminuer et c'est la C.F.T.C. qui en 1954 essaiera de redonner une certaine vitalité aux travailleurs fougérois. En cette année de crise, la C.F.T.C. est devenue la première force syndicale de la ville.

### Influence syndicale. Evolution des voix à la Sécurité Sociale

	CGT	C.F.D.T.	F.O.
1947	4 223	1 691	0
1950	1 209	1 484	3 112
1955	1 187	2 568	2 087

Elle va en profiter pour développer une politique contractuelle sous la forme d'accords d'entreprises ou de contrats collectifs locaux. Ces accords s'intègrent dans un plan de développement global publié en 1954 sous le nom de rapport Barache. Le syndicat

chrétien demande l'amélioration de la productivité mais sans augmentation des cadences, le désenclavement et la création de 500 à 1 000 emplois par des entreprises nouvelles pour éviter les risques de la mono-industrie.

## Des entreprises s'installent à Fougères

Pendant que la province se vide, Paris étouffe. Les entreprises de la capitale n'ont pas de place pour se développer. Afin de redonner un second souffle à l'activité industrielle, les dirigeants politiques vont encourager les patrons parisiens à s'implanter dans la région. Malgré la réticence des patrons de la chaussure, la chambre de commerce profite de cette conjoncture favorable pour proposer Fougères comme point de chute à des industries décentralisées. Une campagne de publicité commença. Pour vendre Fougères, on vanta les qualités des ouvriers présents comme dociles et travailleurs et on fait miroiter aux industriels les avan-

ges financiers qu'ils retireront d'une implantation dans la cité des chaussonniers. En effet, les cantons nord et sud de Fougères ont été retenus comme une des « zones critiques » visées par les décrets du 30-6-55. Ce label vaudra aux entreprises qui effectuèrent des investissements dans cette zone une prime d'équipement pouvant aller jusqu'à 20 % de la valeur de leurs nouvelles immobilisations et l'exemption totale de la patente pendant 5 ans. Fougères n'a pas que des atouts dans son jeu. C'est une ville enclavée. La voie ferrée Fougères-Vitré est difficilement utilisable et interdit l'implanta-

tion d'industries lourdes ou semi-lourdes. Ensuite, sa zone industrielle est inexistante et il faudra que la chambre de commerce vende son terrain d'aviation pour que la ville crée une zone équipée de 7 ha. Mais les avantages sont loin d'être négligeables. La crise de la chaussure

rend disponible une main-d'œuvre habitée au travail d'usine. C'est une situation assez exceptionnelle. D'autre part la fermeture de 20 usines a laissé vacants des bâtiments qui venaient d'être reconstruits. Enfin Fougères n'est qu'à 300 kilomètres de Paris. C'est la première ville Bretonne quand on vient de la capitale.

main-d'œuvre qui sont venues à Fougères. Toutes ces entreprises fabriquent des produits finis pour lesquels le coût de la main-d'œuvre est prédominant et celui de la matière première et des transports relativement faible. L'habillement va employer une majorité de femmes. La mécanique et le bois permettent le reclassement des hommes. Une certaine diversification apparaît mais on note toujours une grande pénurie des services.

### Les salaires ne progressent pas

Les patrons de la chaussure ont été vite rassurés. Les salaires de l'habillement sont inférieurs à ceux qu'ils demandent et l'effort qu'ils consentiront en 1957 et 1958 ne durera pas. Après 1962, les entreprises décentralisées ont fait le plein. La chaussure repart et presque toutes les demandes d'emploi sont satisfaites. En 1967, il y a moins de 100 chômeurs secourus.

## Tous ces atouts vont séduire et 16 entreprises nouvelles vont s'établir à Fougères entre 1956 et 1966.

### Entreprises décentralisées

Nom de l'entreprise	Nature de l'activité	Date d'implantation	Effectif en 68	
Thoullier	Industrie mécanique	août 56	47	
Lezère				
Gallard et Magnin		juin 57	90	
A.T.V.		mars 61	115	
Melcer	Verre	1965	168	
Dyrolap	Habillement	juin 58	32	
SPL		janvier 57	532	
Sapitel		octobre 58		
Polytèx	Plastique	58	disparu en 62	
Simmons	Aménagement	mars 59	126	
Prevost		1961	70	
Duest-Optique	Lunetterie	1961	25	
Luvomon	Agro-alimentaire	1866	34	
Wasson	Chaussure	1967	disparu en 62	
Hétier	Contratour	Mesny (Jura)	1961	disparu en 66
Halley	Alimentation	Fougères	1953	disparu en 63

## La greffe a-t-elle réussi ?

Cette arrivée échelonnée d'entreprises, pour la plupart venues de la capitale, va-t-elle permettre à Fougères de décoller ? Le climat social va-t-il s'en trouver modifié ? Afin de situer le nouveau diagnostic des données socio-économiques de la ville 12 ans après, en 1967.

### Les Fougérois travaillent toujours aussi nombreux dans des entreprises diversifiées

La population est toujours aussi active. La chaussure représente 52 % d'un secteur secondaire en nette progression. En effet depuis 1962, la vieille industrie a connu une reprise spectaculaire créant près de 1 000 emplois. Comme les entreprises décentralisées en ont créé 1 800, le solde est nettement positif malgré les 34 fermetures (dont 29 d'établissements de la chaussure qui, entre 1956 et 1967, ont entraîné la suppression de 1 570 emplois.

### Liste des établissements ayant cessé toute activité depuis 1956

La décentralisation a donc renforcé la dominante ouvrière de la ville. Pour l'essentiel, ce sont des industries de

entre 150 et 300 F par mois. Le loyer de leur chambre leur prend 30 à 50 % de cette somme. Le chômage partiel existe encore. Il touche près de 400 ouvriers dans l'habillement.

## Des responsables inquiets

Dans une ville qui compte peu de chômeurs, les responsables économiques et politiques sont inquiets. La décentralisation a bien apporté des usines. Elle a brisé le monopole de la chaussure. Mais, pour l'essentiel, le problème de l'emploi demeure. En effet, en 1967, les salaires sont bas, scandaleusement bas, inférieurs de 45 % aux salaires de la région parisienne. Les jeunes sont surexploités. Les emplois qui ont été créés renforcent le caractère dominant de l'activité féminine. Ce sont des emplois soumis aux fluctuations de la mode et des saisons. Ce sont des emplois non qualifiés.

La C.F.T.C., fidèle à la ligne d'action qu'elle s'est fixée en 1954, a passé des accords d'entreprises (Rehaut), s'est battue pour un salaire mensuel garanti et, fait plus rare, a organisé la formation des syndicalistes. Elle a même ses cours professionnels où chaque semaine 200 jeunes viennent apprendre le français, le calcul, la dactylo, la comptabilité. Les syndicalistes chrétiens sont devenus nettement majoritaires.

Le patronat fougérois qui jusque-là se considérait avec une certaine bienveillance est agacé par des prises de position laïques à l'occasion des campagnes électorales de Teitgen et de Benouville. La rupture est totale quand la C.F.D.T. dans le cadre du front syndical avec la CGT et F.O. appellera à voter Mitterrand, candidat unique de la gauche aux présidentielles de 1965.

Les directeurs des entreprises nouvelles sont tenus à distance par les

patrons locaux. L'osmose se fait mal. La municipalité est aussi consciente de la fragilité du tissu industriel de la ville. Elle comble une enquête à un cabinet d'études parisiens. Les résultats sont ceux qu'on attendait. Mais, hélas, si le diagnostic est confirmé, les technocrates ne donnent pas de solution miracle.

Pour tenter de réunir toutes les bonnes volontés, en janvier 1967, un Comité d'expansion économique et sociale est créé. Les commissions se réunissent beaucoup. Elles proposeront un programme.

Il est nécessaire de créer 2 000 emplois et avant tout des emplois masculins qualifiés. Fougères s'inscrit dans le triangle Caen-Le Mans-Rennes. Ces villes sont des centres de montage de camions, de tracteurs, d'automobiles. Fougères devrait accueillir des usines de fabrication de pièces détachées. L'industrie agro-alimentaire devrait créer des emplois dans cette zone agricole. Fougères doit être désenclavée.

La chambre de commerce parle pour la première fois de Sotriwo, usine de transformation de viandes qui créerait 1 000 emplois masculins. Le front syndical est impuissant. Le début de 1968 pourrait bien être chaud.

(A suivre, 1968-1980)  
Jacques FAUGHEUX

SOURCES  
— Le combat des chaussonniers.  
— Les transformations industrielles de Fougères (Mémoire de maîtrise de Daniel Lescaut).

# Coiffeur pour dames



Et de quoi parle-t-on dans les salons ?

- Pourquoi avoir choisi ce métier ?

- Il faut être mordu dit Françoise qui tient aujourd'hui un salon de coiffure dans un chef-lieu de canton. Quand j'avais 8 ans, ajoute-t-elle, j'ai vu, un jour, travailler la coiffeuse de mon village... je demandai alors à la boulangère de me donner des feuilles de papier de soie, et le soir, au dortoir j'étais à cette époque pensionnaire (chez les sœurs), en cachette, je jouais à la coiffeuse ; je garnissais de papillotes les cheveux de mes copines.

Je quittai l'école très tôt ; le décès de ma mère m'obligea à demeurer à la ferme afin d'aider mon père, mais je savais déjà que je serai coiffeuse.

A quatorze ans, j'entre en apprentissage. Tous les jours j'effectue 15 kilomètres aller et retour à bicyclette pour me rendre à mon travail. Quand je dis tous les jours, c'est tous les jours, nous n'avions en effet que le dimanche après-midi pour nous reposer et nous travaillions de 7 h. 30 à 12 heures et de 13 h. 30 à 19 h. 30... et pour passer le brevet professionnel, j'ai du suivre des stages à Paris.

En 1952, je me mets à mon compte, je travaille davantage ; je suis dans mon salon très tôt le matin et parfois très tard le soir afin de rembourser le fond. Je suis titulaire du brevet de maîtrise, c'est un diplôme qui me donne droit

au titre de maître-artisan et qui permet de former des apprentis.

- La coiffure, c'est fatigant ?

- Oui, c'est fatigant, continue Françoise. Ce sont effectivement beaucoup d'heures pendant lesquelles nous sommes debout, enfermés dans une atmosphère chaude. Un samedi de juillet ou d'août, c'est le coup de feu quand il faut coiffer trois ou quatre mariées avant 8 heures et demie ; ma journée commence ces jours-là à 6 heures et se prolonge après 19 heures.

- La coiffure, c'est suivre la mode...

- Je pense bien qu'il faut suivre la mode. Autrement nos grand-mères se contentaient d'un chignon qu'elles réalisaient elles-mêmes. Ce chignon leur permettait d'épingler la coiffe du dimanche avant de se rendre à la messe, aujourd'hui les clientes vous disent : « Je veux être coiffée comme Annie-Marie Peysson... ». Evidemment ceci est très encourageant pour nous et pour l'avenir de notre profession ; nous ne risquons pas de tomber ainsi dans une routine sclérosante et tant que les femmes s'intéressent à leurs cheveux, les coiffeuses pourront espérer avoir du travail. Il faut pour cela se tenir au courant de la mode et

des nouvelles techniques... donc, il faut constamment se recycler en se rendant à Rennes ou à Paris au moins une fois par mois, il faudra même, dans un proche avenir envisager une information permanente par videocassette.

- La coiffure ; ce sont aussi des relations avec les autres...

- C'est d'abord un travail d'équipe, il faut être disponible à tout moment, tôt le matin, tard le soir quand le travail nous presse.

- Un salon est aussi un lieu de rencontres ?

- En effet, la dame du pharmacien côtoie la fermière ; en milieu rural, il n'y a pas de salon de classe. Certes, celle qui a « les moyens » vient tous les quinze jours pour un brushing, celle-là, moins aisée ne viendra que tous les six mois pour une permanente, entre temps, elle se coiffera elle-même.

- Et, de quoi parle-t-on dans les salons ?

- Les salons ne sont pas des salons de la culture, ce ne sont plus, comme chez Figaro des lieux d'intrigues de toutes sortes. Bien sûr, on y parle de la pluie et du beau temps mais aussi de fleurs, de jardinage, de la mode...

- Se faire coiffer, ça coûte cher ?

- Depuis septembre dernier, les tarifs sont libres ; le prix d'une permanente, dans un salon rural varie entre 90 F et 130 F ; une telle prestation correspond à deux heures et demie de travail auxquelles il faut ajouter le prix des produits. Dans une grande ville, une permanente peut atteindre 180 francs. Il faut savoir que nous avons 60 à 65 % de frais d'exploitation : salaires, charges, eau, électricité, chauffage, linge, amortissement du matériel, assurances diverses.

Il faut savoir aussi que nous avons des « périodes » creuses dans l'année ; de novembre jusqu'à la mi-décembre. Il faut savoir encore que la profession compte 11 % de chômage sur le plan national et la nouvelle convention

collective fournissant des bases rationnelles de rémunération et de durée de travail du personnel entraînera des augmentations de salaire et par conséquent des difficultés d'exploitation.

- Le travail clandestin existe-t-il ?

- Oui, et il porte évidemment préjudice à notre profession.

- Mais, les femmes qui se coiffent elles-mêmes ou avec l'aide d'une amie ?

- Cette pratique ne nuit pas, au contraire ; il s'agit bien souvent de clientes qui viennent tous les trois ou quatre mois pour une permanente, entre temps elles nous achètent les produits pour se coiffer, elles s'intéressent à leurs cheveux et, ça c'est important.

- Partez-vous en vacances, en week-end ?

- Nous fermons le salon en juin ; cette année nous sommes partis dix-huit jours en caravane. Certains collègues n'ont pas fermé par crainte de perdre la clientèle. Les employés prennent quatre semaines en deux fois, l'hiver et l'été. Le salon est fermé le dimanche et le lundi, nous en profitons pour participer de temps à autre à des réunions d'information.

- Que souhaitez-vous ?

- Je souhaite conserver pendant longtemps la santé afin de pouvoir exercer pleinement mon métier.

Interview de Michel Martin

## DEFINITION DES PRINCIPALES PRESTATIONS COIFFURE POUR DAMES

### COUPES DE CHEVEUX

• Coupe « Entretien ».

Rafraîchissement des longueurs, éventuellement une mise en pli ou un brushing.

• Coupe de transformation.

Après exécution d'un shampooing complet à part transformation d'une coiffure longue en coiffure courte ou demi-courte ; transformation d'un type de coiffure.

• Coupe « enfants ».

Après exécution d'un shampooing complet à part, coupe effectuée sur un enfant de moins de 10 ans suivie d'un coiffage.

### SHAMPOOINGS

• Shampooing normal.

Lavage simple de la chevelure avec un produit dépourvu de tout élément spécifique.

• Autres shampooings.

Pour le lavage de la chevelure avec apport d'une action spécifique à l'exclusion des produits de traitement et de soins.

### COLORATIONS

• Coloration tenace.

Sur les racines des cheveux correspondant à une repousse d'un mois, application d'une teinture à oxydation assurant une couverture totale des cheveux, en liquide (shampooing colorant) en gel ou en crème.

• Coloration temporaire.

Application d'une coloration avec un produit s'effaçant sans oxydant.

• Coloration fugace.

Rincage colorant dilué sans oxydant.

### DECOLORATION

• Décoloration légère.

Décoloration de la racine des cheveux correspondant à une repousse d'un mois à l'aide d'un produit à base d'huile et d'oxydant.

Différence de ton obtenue : de 2 à 3 1/2.

• Décoloration normale.

Décoloration de la racine des cheveux correspondant à la repousse d'un mois à l'aide d'un produit en gel avec adjonction d'oxydant.

Différence de ton obtenue : de 3 à 6 1/2.

• Décoloration forte.

Décoloration de la racine des cheveux correspondant à une repousse d'un mois à l'aide de peroxyde en poudre, sans adjonction d'oxydant.

Différence de ton obtenue : de 4 à 7.

NOTA : pour les colorations et décolorations, le ou les shampooings nécessaires sont compris à part.

### PERMANENTES

• Permanente classique.

Opération comportant successivement :

1. le roulage des cheveux avec application d'un produit fixant classique à froid ou à chaud.

2. assemblage, pose de protecteurs et chauffage.

3. neutralisation du produit fixant à l'aide d'un produit neutralisant oxydant.

4. déroulage et rinçage.

• Permanente balayée.

Même définition que pour la permanente classique, mais avec utilisation d'un produit fixant traitant à froid ou à chaud, et suivant la technique particulière que nécessite ce service.

### MISES EN PLS

• Mise en pli sur cheveux courts.

Après exécution d'un shampooing complet à part, exécution d'une mise en pli sur cheveux courts mouillés, à l'aide de rouleaux, pinces et épingles, suivi d'un séchage du coiffage ou rouage de peigne.

• Mise en pli sur cheveux longs.

Même définition que la mise en pli sur cheveux courts, lorsque la pointe des cheveux laisse à plat affecter les épaules.

• Renforceur de mises en pli.

### BRUSHINGS

• Coiffage sur cheveux courts.

Après exécution d'un shampooing complet à part, mise en forme et séchage des cheveux par brossage sous air chaud technique dite (ou brushing).

• Brushing sur cheveux longs.

Même définition que le brushing sur cheveux courts, lorsque la pointe des cheveux laisse à plat affecter les épaules.

### DIVERS

• Coiffage sur cheveux courts.

Coiffage au coup de peigne exécuté sur cheveux secs.

• Coiffage sur cheveux longs.

Même définition que le coiffage sur cheveux courts, lorsque la pointe des cheveux affecte les épaules.

# René BAZIN : 1853-1932

## Visiteur des Marches de Bretagne



*A la fin du siècle dernier, René Bazin, écrivain d'origine angevine, découvre Vitré et Fougères et écrit parmi les plus belles pages qui aient été consacrées à notre cité.*

### René Bazin vu par son petit-neveu

René Rezeau, un des figures épinglées par Hervé Bazin dans *Vipère au poing*, est sûrement un portrait haut en couleurs. Or le personnage brocardé de la galerie familiale n'est autre que le grand-oncle de l'auteur, René Bazin. Au Reuzet, le bretteur de révoltes évoque l'oncle comme l'homme de l'éternel retour, le retour à la terre, le retour de l'Alsace à la France, le retour aux tourelles et le retour à la foire. Aussi enfourche-t-il les grands dadas de l'époque, récolte-t-il les honneurs et accumule-t-il les auréoles. L'oncle malmené va jusqu'à associer la renommée de la famille dans ce fauteuil de l'Académie Française, où il se cèle les fesses durant près de trente ans. Il reçoit même sa dernière auréole de la lente maladie de la vessie endurée comme un martyr. Et sa mort est l'occasion d'un grand défilé de bien-pensants consternés. Quelle eau forte !

Il est sûr que le fils de la bourgeoisie angevine régit à ses comptes et que son pamphlet révèle une écriture acide et colérique. Mais quelle simplification !

### Peintre d'un terroir

Et de nos jours, qui parle de René Bazin ?

Pourtant il est un des seuls témoins de ces régions périphériques et abandonnées où le projecteur de l'actualité n'a pas été braqué. Zola s'intéresse aux grands ensembles houillers à l'industrie lourde, ou aux riches plaines de la Beauce. Bazin s'attache à décrire l'Anjou, le bocage vendéen, la lande bretonne ou l'Alsace. Du reste, on ne peut jamais jurer qu'un écrivain soit « enterré ». La réinsertion de Jacques le Croquant, d'Eugène Le Roy en apporte la preuve.

Certes René Bazin, catholique de stricte obédience, défend les valeurs des notables

provinciaux, fermés sur eux-mêmes. Il fixe l'image d'une société patriarcale, pacifique et ébriquée, avec ses hobereaux paternalistes et ses paysans dociles. Il confine la province dans ses étroites frontières. De plus, ses romans palissent d'une morale qui tourne vite à la condamnation ou à la prédication. Ses personnages, masculins surtout, manquent parfois d'épaisseur et de caractère. L'esthétique se réduit facilement à une symbolique de gestes paysans inspirés des tableaux de Millet. Mais, par contre, tout en peignant un terroir bordelais, montre le pathétique des vîtres prisonniers de leur milieu ou de leur avare.

Mais l'écrivain possède un vif sentiment de la nature. Il devine tout l'attachement de l'homme à son terroir. Il saisit avec acuité les rapports entre le noble et le métayer, soulés par de lointaines convives dans les provinces de l'ouest. Il étudie les migrations rurales et fournit à l'appui, quantité de faits précis. Nul doute qu'il se soit inspiré de la réalité et qu'il fasse preuve d'un sens aigu de l'observation !

Malheureusement, aux yeux des critiques, le moraliste a pris le pas sur le peintre d'un terroir. René Bazin défend des idées, toujours avec bonne foi. Mais il ne déforme pas la vérité.

### La visite des Marches de Bretagne

Cette perspicacité se retrouve avec bonheur dans les pages consacrées à la visite, à la fin du siècle du dernier, de deux villes : Vitré et Fougères. La première est suspectée d'avoir fait du neuf du vieux. Elle n'aurait pas su rester vieille, et n'aurait pas su se rayonner.

« Vitré n'a pas eu de chance », les hommes étaient trop fatigués de leur temps et avaient édulcoré le sens du passé. Ce jugement sévère n'exclut pas cependant un

étouffement devant le quartier, les rues agréables : ses rues lui rappellent Fougères, moins beau.

« D'un côté, les maisons sont bâties en colonnes de pierre ou de bois. L'autre côté, la marche à couvert sous le pignon ». Comme dans la mentalité touristique, déjà repoussée, agace le voyageur. Il déplore la foule, le pèlerinage et l'apposition du voyou sur le visage du visiteur est barbare. Il se rappelle et manipulé par le guide. Fine l'époque de la contemplation, le visiteur n'a plus le goût de l'ogive, il n'est plus en contact avec « l'âme des objets animés ».

### La ville de Fougères

Par contre, Fougères reconçoit l'artiste avec lui-même. Il se sent de plain-pied dans une cité, pleine de charmes et d'un regain de jeunesse. L'homme, au fil des siècles, a érigé et agrandi la forteresse. Il a dompté une nature tour à tour rebelle et amicale. Désormais l'homme ne redoutait aucun danger et relâche son emprise.

Aussi la nature reprend-elle ses droits et s'épanouit en toute liberté. La citadelle, tombée en ruine, a abandonné toute sévérité. Les pierres et les plantes s'épousent pour affronter le temps immobile.

« C'est le Moyen Âge devenu grand-père et comprenant ses pieds-fils. Entre les tours effondrées qui pointent en guise de chemin de ronde, les bourrelets de plantes sauvages, on trouve un pré avec des allées, un verger avec des pommiers, des papiers contents de vivre, et toutes les herbes folles dont un sol si longtemps foule peut recueillir la graine ». Ce n'est plus l'image d'une forteresse altière et hautaine qui s'impose au visiteur, mais celle d'une large enceinte abandonnée au lierre et aux herbes folles.

La nature capricieuse semble se jouer des efforts de l'homme bâtisseur et impérieux.

### Les hommes et leur esprit d'initiative

Et pourtant ce qui frappe le plus René Bazin, c'est l'imagination et l'audace de ses hommes. Fougères a su résister aux assauts, elle relève aussi les défis de

la nature et est capable de mobiliser toutes les ressources pour poser un pied dans l'avenir. À la Renaissance, la cité s'impose par ses fabriques de drap, qui ont le prestige de la teinture écarlate et la nouveauté d'un bleu inaltérable. Le pouvoir local supprime le monopole, l'industrie locale avec quelques tentatives de concurrence et le centre de la France. Les progrès techniques leur opposent des concurrents redoutables. La cité se redresse alors et lance dans la fabrication de la toile à voile. Et voilà qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le pays qui n'a d'autre fleuve qu'un ruisseau insaisissable encombré de mégisseries et de roues de moulins, fournit à la marine une partie des voiles qui s'engouffrent au vent du large. Fougères, pays de terres, travaille pour la mer.

Cependant, nous confie René Bazin, la ville n'a pas encore trouvé sa voie. Elle fabrique du chausson de femme et de lièvre. Mais celui-ci ne fait pas courir, ni distancer ses rivaux. Il la maintient dans une position économique peu confortable. Du peuple, émerge, pourtant en 1858, un ouvrier qui a l'idée de



La rue de la Pignon à Vitré.

mettre une semelle aux chaussons qui n'en ont pas. Fougères fait un bon prodigeux, très vite du chausson à semelle on passe à la fabrication de la chaussure en cuir. Et la ville double sa population en quelques décennies : de neuf mille en 1862, elle atteint le chiffre de vingt mille vers 1890. Elle nourrit le peuple ouvrier occupé dans la confection. Fougères s'affirme à nouveau dans le commerce français, avec une trentaine de fabriques en activité et un chiffre d'affaires enviable par beaucoup. L'écrivain relate un dialogue assez drôle avec quelques spécialistes.

« Monsieur, m'a dit l'un d'eux, Fougères fait la femme sur une seule forme.

— Je ne comprends pas très bien ?

— C'est vrai, monsieur, vous n'êtes pas de la partie. Je veux dire que nous fabriquons la chaussure de femme et de lièvre sur une seule forme pouvant aller aux pieds

— Indifférente ?

— Précisément.

— Et quelles sont les places rivales de la vître ?

— En province, Nancy et Limoges. Je crois cependant que nous tenons la tête.

— Les pieds plutôt.

— Si vous voulez. Notre plus grand industriel, M. Gouffier, a eu la médaille d'or, en 1889. Presque toutes les entreprises réussissent. Je vous citerais même deux ou trois sociétés ouvrières qui vont très bien.

— C'est une nouveauté. Mais dites-moi, si vous faites la femme, quelqu'un doit faire l'homme ?

— Les bords de la Loire ?

— Et Paris ?

— Paris fait les deux.

— Et M. Pinet ?

— M. Pinet, monsieur, fait la femme sur deux formes.

### Le monde ouvrier

Et quel de plus saisissant pour traduire l'aspect grouillant de la cité laborieuse que la sortie des ouvriers, à la fermeture des ateliers ! La marée humaine submerge les petites rues étroites et confinées. Elle est maîtresse de la ville par le nombre et elle en a conscience. Aussi les rares boutiques égarées ont-ils l'air d'épaves flottantes. Cette marée brasse des éléments des campagnes voisines, mais elle charrie aussi des chaussonniers venus du Tyrol, attirés par les récoltes des colporteurs et repousseurs de courtoises, de retour dans leurs montagnes autrichiennes. Un tel flux composite et varié menace-t-il la part de la petite ville ? L'auteur nous rassure aussitôt.

« Mélés ou non d'éléments dangereux, les ouvriers de Fougères n'ont pas mauvaise réputation. Leurs grèves n'ont jamais été poussées à l'état pur. Les fabrications de chaussures sont rares parmi eux et, le soir, quand la troupe des chaussonniers a défilé sonnant sur le pavé la retraite des années nouvelles, la petite ville s'endorment en paix



Fougères — Histoire à l'instigation du Château

La végétation envahit le château.



La fête au village

comme au temps où elle n'était qu'un des coins de France où l'on tricotait le mieux.

#### La campagne

La campagne lui apparaît aussi colorée et aimable.

« En ce moment elle est délicieuse à voir, toute verte et blanche, verte à cause de ses chères qui pouspent en futaie sur le talus des champs, blanche à cause des serrasins en fleur ». A nouveau, le pays de Vitré est opposé à celui de Fougères : le sol calcaire de l'arrondissement de Vitré conviendrait à l'élevage des chevaux. Herbe abondante, des pâturages seraient conseillés pour l'élevage des boeufs. Le paysan de Vitré serait plus rude et plus résistant aux idées nouvelles, mais un agriculteur d'une intelligence rare. Celui de Fougères serait perçu comme moins travailleur, plus méfiant et acquis à des idées libérales.

#### La fête du cidre

Seule la passion du cidre nivelle les différences. La « bolée » est populaire dans les deux arrondissements. Elle facilite les transactions commerciales et note les chagrins de toutes sortes. La « bolée » joue un rôle primordial dans les marchés, les foires, les dîners d'enterrement et à chaque rencontre de deux personnes. Elle attire les voisins et les étrangers à la Saint-

Georges où se pratiquent de nombreuses ventes de mobilier rural et de bestiaux. Elle encourage les enchères et rassemble le village, de deux à neuf heures du soir. La « bolée » produit alors ses effets. « La coutume, une ruse primitive et vieille comme le monde, veut que le vendeur offre à boire à ses acheteurs éventuels. Tandis que le creux s'évertue à faire monter les lots, deux hommes passent entre les rangs de l'assemblée. L'un tient à la main un broc de cidre, l'autre une bouteille d'eau-de-vie. La consommation est effrayante. Vers le soir, les plus fortes léas sont réduites à rien, les plus maigres ne comprennent plus, et un homme d'affaires m'affirmait avoir vu deux fois, dans les petits chemins creux, un fermier croyant avoir acheté une vache laitière, et trépassé à la corde un poulain de robe rouge ». Dommage que le cidre n'ait pas rendu les paysans aussi imaginatifs, lorsqu'ils en causaient ! René Bazin a toujours entendu parler du cidre le plus patiemment du monde.

La vision de la condition ouvrière est sans aucun doute empreinte de conservatisme. René Bazin n'a pas vu le détresse du monde ouvrier, il n'a pas perçu l'incendie qui couvait sous la cendre. Il faudra attendre que se lève Jean Guéhenno, issu du peuple, pour se faire l'écho d'une misère et d'une résistance farouche, lors des grèves de 1906.

Mais cela ne saurait justifier l'oubli ou le sombre l'œuvre de René Bazin, d'une qualité littéraire authentique et reconnue par tous, notamment par Mauriac, Claudel, Gide, Cocteau ? Sans doute souffre-t-il de l'abandon que connaissent désormais les romanciers dits catholiques ! Certes, un tel genre nous semble aujourd'hui désuet et compassé. Mais à l'heure où les citadins retournent à la terre, le moment est peut-être venu redécouvrir les écrivains de l'enracinement, tels Maurice Barrès, Alphonse de Chateaubriant, Jean de la Varende et René Bazin.

Le romancier de la terre qui vit pourrait retrouver un second souffle et de nouveaux lecteurs. La collection Terre Humaine, chez Pion, n'a-t-elle pas déjà révélé le Toinou, d'Antoine Sylvestre, un auvergnat inconnu du début du siècle ?

Daniel HEUDRE

#### BIBLIOGRAPHIE

- En Province, de René Bazin, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Calmann Lévy, 1896.
- La terre qui meurt, 1899.
- Les Oubliés, 1901.
- Le bûche qui lève, 1907.
- Magnificat, Réédité en 1979.

Romans

Nous avons l'immense plaisir et le grand honneur d'ouvrir nos colonnes à un poète fougérois :

Robert Moreau, professeur au L.E.P. de Fougères

Parmi les centaines de poèmes que Robert Moreau peaufine depuis 20 ans, il a choisi « Psaume d'équinoxe ».

C'est un merveilleux cadeau offert à nos lecteurs qui en goûteront la royale et douloureuse beauté.

G. DULONG-GUENEE

## Psaume d'Equinoxe

Remontent les chevaux héraisés de vents sombres  
 Ils souillent le char du vaste amphithéâtre  
 Je suis seul sur la terrasse à me débattre  
 Avec les tournoisements de la meule de l'ombre

Comme stridule un fou que l'ouragan culbute  
 Je me débats contre les basses d'un orchestre  
 Qui ditoque et qui lutte  
 Et tente encore un coup d'arracher à mon âme  
 - Si elle ne sanglote, qu'elle grince ! -  
 Un chant qui n'est point fait pour le plaisir des princes

Il vibre à tous les vents mon beau château en bois de luth  
 Et ma raison brassée brouillée pareille au jeu de cartes

Où je suis toujours fou à déter les gerbes  
 De tous les coeurs-cavaliers j'aurai coupé le fil  
 Mes violettes d'hiver ne se sont point figées  
 Entre les pages grises de l'herbier  
 J'ai le souffle fiévreux du lièvre dans les herbes

Un cormoran navigue entre les îles

L'inorme roulement de l'éternelle roue  
 Le psaume de l'Abyrne en quête d'un Haut Verbe  
 Est-ce la seule voix qui réponde à mon thème ?  
 Je suis dans le sanglot du goéland qui meurt

Je ronges mes années comme un voltier ses chaînes  
 Trois mots me suffiraient pour franchir ma mémoire  
 J'ai traversé à cloche-pied  
 Le qué d'une existence dérisoire  
 Trois mots me suffiraient pourvu qu'ils soient limpides

Mais les vivants sont des arbres torrides  
 Ils ne s'égarent plus sur le chemin des fables  
 Comme une verte aux herbes adolescentes des montagnes

Dieu m'est témoin  
 J'ai tenté de parler aux hommes d'amitié  
 J'ai prodigué ma joie au vent des étonneaux  
 L'oiseau fibre sifflait rouge au cœur des cerisiers  
 Les vivants n'écoulaient que les cris de corbeaux

J'ai roulé mes galets jusqu'à la transparence  
 L'estivé ma coëtre et tous mes saoueurs  
 Et j'ai le parler usé des pierres du torrent  
 Où les saumons pour y mourir  
 Remontent leur enfance

Je chante avec les mots qui ne sont pas souillés  
 Les oiseaux blancs paillis de l'aube des valées  
 Mon âme a goûté de pomme et de chemins mouillés  
 J'ai ma rivière au cou et sur l'épaulé mes collines

Mais les ravants ne tendent plus la main aux rives  
 Les plus purs se brûlent les ailes  
 Mais qui voyage encore par le regard des hirondelles  
 Toujours plus outre ! parmi des mers illuminées ?

Dans l'Arche de Noé ils cherchent des archives

Que la mouette grince à mes volets blessés  
 Ce soir j'ouvre ma porte à tous les trépassés  
 Nos morts ne sont point descendus si profond dans la glaise  
 Des crânes grondent encore dans l'oussure des falaises

En allée et à jamais en un pays sans route  
 Enrevêlé sous l'herbe rare du mois d'avant  
 Mère, je n'ai point vu par vos yeux les feuillages

On a coupé avant le temps tous mes blés verts  
 Et dispersé les branches du feu où je suis né  
 La vie est un cheval dont je tiens mal la cravache

Et comme votre question infiniment recommencée  
 J'écoute - dans mon cœur ou dans le clocher ? -  
 Parle au roulement marin dont l'écho se prolonge  
 Le tintement très bas et très lointain du glas

Le chien errant du songe s'attache à tous mes pas

Robert MOREAU

# Comprendre l'habitat rural du Pays de Fougères



Une longère

On voit s'opérer depuis quelques années un regain d'intérêt pour l'habitat ancien. Est-ce le sentiment de retrouver d'une certaine façon des racines, de vivre dans un cadre plus valorisant, de satisfaire ce goût du beau si profondément ancré dans le cœur de l'homme ? Ces raisons et d'autres peuvent être ont transformé ce qui n'était au début que la passion de quelques-uns puis un immense argument publicitaire en un phénomène plus profond et plus général. La cheminée ouvragée, la porte en plein cintre, la « belle » pierre à intégrer dans sa maison, mieux encore la vieille ferme à restaurer sont devenus le rêve d'un grand nombre. Rêve dont les réalisations ont parfois été malheureuses et maladroites, il faut bien l'avouer. C'est pourquoi « Le Pays » a décidé la publication d'une série d'articles destinés à présenter l'habitat traditionnel, à la situer dans sa réalité historique et géographique et d'en montrer les exemples les plus caractéristiques et les plus beaux. Nous nous en tiendrons pour l'instant à l'habitat rural, en excluant donc Fougères et les bourgs où les bâtiments répondent à des préoccupations radicalement différentes.

## Un habitat dispersé

Dans tout le pays de l'Ouest, et donc dans le Pays de Fougères, qui en fait partie, l'habitat est dispersé. C'est-à-dire qu'une notable partie de la population, habituellement entre 30 et 60 %, habite non pas le bourg mais des écarts constitués de hameaux plus ou moins importants et organisés et de fermes isolées. C'est un caractère qui distingue nos régions de beaucoup d'autres : le Bassin Parisien ou les régions méditerranéennes par exemple. On a longtemps tenté d'expliquer cette dispersion invoquant le problème de l'eau, des disparités ethniques ou tel trait psychologique particulier. Chacun de ces éléments a pu jouer un rôle mineur mais moins important, pensons nous, que le mode de défrichement. Même si des noyaux de peuplement se sont constitués dès l'époque gallo-romaine, la Bretagne de l'intérieur est longtemps demeurée une région essentiellement forestière, et entre autre les terres froides du Pays de

Fougères. Nous avons donc affaire ici à un défrichement tardif, très étalé dans le temps et par conséquent relativement dégage des contraintes collectives qui avaient marqué l'humanisation plus précoce des terres plus chaudes, plus fertiles, autrement dit plus favorables aux céréales. Ce caractère tardif et souvent individuel du défrichement ou des établissements humains est sensible dans la toponymie. Ainsi, à côté des toponymes en «-é ou «-ac» de l'époque gallo-romaine, des villes ou villettes du haut Moyen-Âge, nous trouvons en grand nombre les toponymes en «-er» (XX<sup>e</sup> s.) : la Plinchardière, la Tuzonnère, la Ricouillère, désignant les exploitations fondées par Plinchar, Tizon, Ricou... et tout aussi nombreux sinon davantage les toponymes en «-ais» (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) : la Glauzaudais, le Servinais, la Richerais. Parmi les noms de lieux (les «-s») la breil (bois, taillis) certains : Gastine, L'Épine, la Lande sont presque toujours le signe d'un défrichement très tardif, souvent

postérieur au XVI<sup>e</sup>. Cette humanisation progressive s'est poursuivie jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et est en grande partie responsable du caractère si particulier de l'habitat de l'Ouest.

## Le village et la maison

Entre la ferme isolée et le bourg on peut distinguer deux types de groupements très intéressants. Parfois plusieurs villages s'entassent dans le même type de bâtiment, composé le plus souvent de habitations accolées à la suite les unes des autres. Plus fréquemment, de nombreuses familles sont groupées dans un bourg ou village comprenant plusieurs fermes isolées dans une vague proximité, les propriétés autour d'une cour, les uns de ces phénomènes sont plus rares dans cette région qu'en Basse-Bretagne. Les deux types de villages est parfois délicats à reconnaître. Dans certains cas, on peut voir le développement d'un noyau de bâtiments par exemple, à l'éclatement de la ferme, l'élargissement. Parfois la constitution d'un noyau date de l'époque du défrichement, ce qui ne que laisserait penser à l'expliquer par l'aveu du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup>, dans lesquels les différents habitants reconnaissent leurs devoirs collectifs, ventes et courtes principalement. Notons que dans ces documents, le mot «fer» est souvent employé comme synonyme du mot «village», en opposition avec la «maison» qui est une ferme isolée. La plupart de ces faits étaient dits «fraternités et revengables», c'est-à-dire que les teneurs étaient responsables solidairement, devaient suppléer aux défaillances éventuelles de l'un ou de plusieurs d'entre eux, quitte à se faire rembourser plus tard. Cet embryon d'organisation communautaire pourrait bien expliquer en partie la constitution des hameaux.

Aujourd'hui nous assistons au phénomène inverse. L'exode rural permet le rassemblement de plusieurs bâtiments dans la même exploitation, ce qui est l'une des origines de la ferme à cour ouverte, forme localement la plus répandue de l'habitat rural. Que l'on considère le village ou la maison, la maison rurale présente un certain nombre de caractéristiques et se divise en plusieurs types. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la maison à cour ouverte est le modèle le plus courant. Sa seule caractéristique est d'être composée de bâtiments séparés, déposés autour d'une cour sur deux, trois ou quatre côtés. La répartition des fonctions autour de la cour varie d'une exploitation à l'autre. Souvent, l'un des bâtiments est plus important que les autres et associe plusieurs fonctions : habitation, cellier et étable par exemple. La plupart de ces fermes, qui étaient, sauf exception, les plus importantes, subissent aujourd'hui les transformations les plus profondes par l'adjonction de stabulations libres d'élevages en batteries.

On trouve également dans le pays quelques longères, ce que les géographes appellent la «maison bloc à terre en longueur», dans lesquelles toutes les fonctions sont groupées sous le même toit, ou dans le même alignement. Cette disposi-

tion est cependant beaucoup plus rare ici qu'en d'autres régions comme le Patois ou le Maine.

Un autre type de maison est plus curieux et semble être original : la maison b'oc en hauteur. Les b'ocs occupent le nord-ouest, les gens l'étagé et les combles servent toujours de greniers. On accède au second niveau soit par un escalier extérieur de la Maison Neuve, Saint-Denis, en Saint-Malo, le Blanc, soit par un escalier intérieur b'oc, de sorte qu'il faut passer par l'étable pour accéder aux niveaux supérieurs. Le dernier type de maison se rencontre dans les quatre cantons, avec cependant une plus grande fréquence dans les communes de Montours et de Louvigné-du-Desert.

Enfin, il faut dire un mot du manoir, bien qu'il soit parfois difficile de le distinguer des précédents. Certains se remarquent tout d'abord grâce à l'escalier extérieur en bois dans une tourelle souvent située à l'arrière de la maison (à Saint-Brice et Saint-Brice-en-Coglès).

## La maison rurale est un compromis

La maison rurale répond à trois types de préoccupations. Elle doit tenir compte des contraintes du milieu, des conditions naturelles. D'autre part, en même temps qu'habitation, elle est fondamentalement bâtiment d'exploitation, si bien que son organisation est liée au type d'activité agricole de la région. Enfin, l'homme étant avant tout un être social, sa richesse, ses ambitions, sa sensibilité, sa culture, transparaissent plus ou moins dans l'aspect extérieur de sa maison. La maison rurale est donc un compromis entre ces divers éléments. Cependant, pour la commodité de l'analyse, nous examinerons chacun d'eux séparément.

## Les contraintes du milieu naturel

La première fonction de la maison est d'abriter l'homme des intempéries dans nos régions principalement la pluie et le vent. La forme des toits, le matériau choisis en sont la conséquence. Le chaume est un bon isolant léger, autrefois pratiquement gratuit, mais il a l'inconvénient d'être très inflammable. C'est pourquoi on y a presque partout renoncé. La tuile évage des charpentes lourdes et suppose des gisements d'argile abondants et un ansolement suffisant. Le schiste n'est jamais très éloigné en Bretagne mais son poids pose problème. Le bardage ou essente semble réunir toutes les qualités, mais exige du châtaigner et de la main-d'œuvre en abondance. L'ardoise qui offre beaucoup d'avantages fut longtemps défavorisée par les coûts de transport qui étaient considérablement le prix. L'ensemble de ces considérations, avantages offerts par chaque matériau, évolution du coût, importance et forme du toit ont fini par déterminer un type de toiture original. Le matériau constituant les murs dépend lui aussi étroitement du milieu. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les hommes se contentèrent du bois. Le bois se faisant rare et ne représentant pas la meilleure solution en pays océaniques, il fallut alors recourir au granite. Dans ce choix, les motivations sociales jouèrent vraisemblablement un rôle important à côté des problèmes contradictoires d'isolation et de solidité d'une part et de coût terminal d'autre part.

## Habitation et bâtiment d'exploitation

Le bâtiment, cela coûte relativement cher, cela coûte encore plus cher à une paysannerie pauvre en général et dont le souci principal, et pas toujours satisfait, était de se nourrir. Longtemps, ce ne furent pas les outils qui occupèrent le plus de place, outils rudimentaires, principalement en bois. En revanche, loger les animaux même peu nombreux et mettre au sec les récoltes, exigent de la place, la construction de bâtiments spécialisés pour le cheptel aurait constitué un investissement trop lourd pour la masse des petits exploitants. Si bien que longtemps, bêtes et hommes cohabitaient, séparés dans le meilleur des cas par un cloison en bois. Avantage secondaire mais non négligeable, les bovins rechauffaient la salle commune en hiver. Progressivement cependant, au fur et à mesure que le verre rimpégnait le passer-huile et les chiffons, et améliorait ainsi grandement le confort de l'habitation, que la part immobilière s'agrandissait, que la paysannerie se dégagait de la contrainte exclusive de simple survie, les nuisances liées à la cohabitation, qu'on songe en particulier aux odeurs, devinrent insupportables et la spécialisation des bâtiments se développa, augmentant par là même la taille ou le nombre des bâtiments.

## Le décor

Chez les primitifs comme chez les hommes d'aujourd'hui, on sent un besoin profond de se différencier de l'autre, de se poser en face de lui, de se distinguer. Les paysans du pays n'échappèrent pas à cette règle. Au XVII<sup>e</sup> s., par exemple, le vêtement marqua de façon rigoureuse le rang social. On observe dans l'habitat le même type de comportement. À la recherche esthétique s'ajoutent donc des motivations moins innocentes qui sont pour le propriétaire qui en a les moyens, l'occasion de s'affirmer par le décor de sa maison. Ce décor se concorde annuellement sur les bois, portes et fenêtres et à un niveau plus modeste dans l'appareillage des murs et surtout des angles des maisons. A l'opposé de cet art de façade, on manifeste un autre plus profond. À l'intérieur de la maison, la cheminée occupe en effet une place essentielle. C'est la source de chaleur et de lumière. C'est là que bout et permanence la soupe familiale, carrefour de toutes les argoteries. Autour d'elle se réunissent les voisins pendant les longues soirées d'hiver ou bien la parenté lors des grands événements. Le foyer est donc venu à symboliser à la fois la maison et la famille et plus encore la sécurité du corps et de l'âme, quelles représentent l'une et l'autre. Il ne faut donc pas s'étonner si, tout autant et souvent davantage que l'extérieur, la cheminée est décorée avec tout le soin possible. Montrons la cheminée, je le dirai qui tu es. Ce serait sans doute un peu exagéré, néanmoins, l'ensemble du décor de la maison rurale, qui sera décrit dans les prochains numéros de « Pays », peut être un moyen de mieux apprécier et de mieux comprendre, dire les hommes d'autrefois et pourquoi pas, de mieux nous comprendre nous mêmes.

Emile Gortais  
Philippe André



Escalier extérieur



Battage des fougères.

Extraits du « Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Arrondissement de Fougères », les « Joyeux Récits du Terroir Fougérois », œuvre du Docteur Poirier, président de la Société, ont fait l'objet d'une édition particulière en fin d'année 1979. Ils apparaissent, c'est certain, comme un témoignage du recul subi par « le parler de Haute-Bretagne nagnière si répandu dans nos campagnes » que le Docteur Poirier déplore dans son introduction et dont « les causes sont multiples : la prolongation de la scolarité, l'exode vers les villes, le rôle des moyens d'information, l'évolution des mœurs ». Parmi les 19 joyeux récits que compte le recueil, les scènes qui vous sont présentées ici reflètent bien, autour d'un battage de blé noir, l'âme de notre terroir fougérois il y a plus de cinquante ans... un peu aussi celle d'aujourd'hui.

#### La batt'rie d'carrou

L'année dernière à la Toussaint, mon bonhomme y me dit : j'vas s'meu du carrou dans le champ CÔnu, la terre est maigreuse, ça vient ben. Et pis c'est nous, on eume tous bê la galette. Seume si tu vieus à c'que j'dis, c'est bon la galette et pis ta qui n'a pas guère de dents et qui n'vieux point de faire poseu un dentieu l'auras mains d'mal pour piacheu (1). Ça vaoura mieux, aussi ben, que notre cousine, la Marie Geras qui s'n ai fait bouñeueu un qui y a codé l'yeux d'la tête et qui n'a jeumais pu s'en servi, si bel et si ben qu'il est reuse dans son tiroueu ! La resoule fut tout net bonne. Le carrou euteu bê gras avec des rupis gros comme des bouquets. Ça faiseu plain à va. Le père y dit : A c'heure ci, va falla battre pisque l'temps est bon.

— Tu prendras p'tête ben la mécanique au gars Cois Ligeu, à c'que j'dis, pisqu'il a battu toute froment rouge ? — J'n en vieux point d'a sacré mécanique au prix qui prend c'année. On fra comme du temps d'nos gens, on batta ô les fiaoux (2). Je n'ai caoué à mon copain le gars Seguin, y m'a dit : Comme donc que tu n'as grand de carrou ? — Ah ! un pit ka pos de deux journaux. — Oh, y dit, on vient auz. l'équipe des battoux, c'est tous des copains, et on n'aura pas pour longtemps à c'écoueu ça. — Je ne repons rin, vu que l'père, il a veu m'ca dans sa tête. — Et vint les battoux arrivés. Il'taient pu d'la douzeune, bonhommes et bonnes femmes, tous ben aise de y ni par c'est nous. Y auez queiques jeunes

aussi, mais comme y n'savent pas batt'rie ô les fiaoux, ils allaient qu'ri les charrettes dans l'champ. Et y s'promettaient ben d'lagrement.

Ma j' m'occupais du fricot avec ma seur de la Monneras et la Suzanne, la deuxième de mes filles. Et je dis à l'ancienne : Phine, ra tu vas alleu verseu à baire dans l'aire. Mais, tu vas mette un pit ka d'la dans les cruchées, pasque avec du pur jus, les bonhommes y seraient incrotés de bonne heure... Ah, la Phine é m'dit, Memain je n'eume pas ça ma, à porteu à baire, le gars Jeulien y va cor eusseueu de m'baire.

Tu n'peux donc pas t'en défendre à c'que j'dis. Si y t'interbole (3) de trop, t'as qu'à poseu ta cruche et toute une paffe, mais tu sais ben, Josephine, à force de renveuilleu les gants, tu pourras cor ben en chômage !

Mais tout s'passit très ben. Fallu val les fiaoux sauteu en haut et l'ombreau terre, en piacheu. Et ça qu'alleu si be d'ensemble, que ça nous faiseu tout drôle... La poussière e n'en voleu jusque par dessus les logements. Et tout l'monde euteu de bonne himeur, pasqu'y sentaient le fricot s'faire. Et à tous les coups que l'gars Jeulien y rameneu une charrette y s'approcheu d'la Josephine, et é n'chercheu pas à s'coueu, j'vous en garantis.

Et l'père qui tourneueu les battoux avec sa fourche pour rameneu la paille y veuilleu son mochon de carrou gonfieu : euteu ti ben aise !

À midi et au collation y mangèrent du roudi, et ben arroué. Rin ni mangé, ni vin, ni goute, et quand j'fus va les battoux sô l'aire, y n'a un qui m'dit en blaguant : Vas tu nous apporteu ta

tournée d'cassis, ta la poseu ?... — Après la dernière année j'y dis, du cassis tout frais fait avec de la vieille goute. Et ça s'passit comme ça, jusqu'à 6 heures du sauteu des bonhommes y s'en virent. On va s'alleu faire route ouv'roue nous, mais on va s'venu avec les sauteuses pour la parre-batte. Fallu voir que j'fasse une grand marmite soupe et après je mis d'la saouisse au sauteu : y n'en resti pas un morcia de table. Et l'gars Jean Veulieu m'aveu apporté son accordéon. Fallu de danseu, surtout les jeunes qui leuven si ben la patte.

Et tout d'un coup l'père Monnieu, qu'est comme ma, et qui c'mence à avà les genouais raides, y dit au musicien : Je n'ai mare ma d'danseu les avant-deux. Joue nous donc un soule air et on va s'mette à valseu comme les gens d'la ville.

Et là vint qui empouegne la Thérèse Fras. Oui mais elle a veu baou y dire que la tête y tourneu et qu'il euteu temps d'bourdeu (4), le deuntion d'bonhomme qui n'aveu un coup dans l'net, y la faiseu volteue, cor pus vite, et y s'printent les pattes les unes dans l'zoutes et les vla chus cu par sô tête... On n'aveu ben queuvé d'rire. Mais quand y fut une heure du matin, j'commencé à m'fateu (5). Je dis il est quasiment temps d'en fini. Et y foutirent le camp tous be contents et be soeugrés !

Huit jours après, je dis à mon bonhomme : « Mon pève gars Pierre, ça nous a cor be pus coté que si on a veu pris la mécanique au gars Cois Ligeu : tou r'pas, la mangerie et la batt'rie, ça cube au jour d'ennai ». — « Que c'est il qu'ça feut foute, à c'qui reponit : on a un bon mochon de carrou et on n'a pu bê du piast... On r'commencera l'année peurchaine ! » — Ah, je dis ma fa vaire, mais laura cor alleu aux noces aupa'avant, pasque la Josephine detré la batt'rie, elle a c'mence à freuqueu ». —

Joseph POIRIER

- (1) = manigier.
- (2) = beaux.
- (3) = interjeter.
- (4) = arroué.
- (5) = laiser.

(Notes de l'auteur)

## Laiterie NAZART

Année 1979



Collecte de lait : 83.300.000 litres  
 Nombre de producteurs : 1.750  
**Productions :**  
 Camemberts : 2.404.000 pièces  
 Beurre : 3.424.00 kgs

Cheddar : 78.000 kgs  
 Caséine : 2.214.000 kgs  
 Yaourts : 727.000 pots



AU  
**CRÉDIT  
 AGRICOLE**

LE BON SENS  
 C'EST UN MÉTIER

A FOUGÈRES : 3 bureaux à votre disposition

Pour NOËL Après l'Histoire de la France rurale offrez utile et agréable à des prix promotionnels

GRANDE ENCYCLOPÉDIE LAROUSSE  
 20 volumes + Index + Atlas général 4 850 F 3 980 F  
 LAROUSSE 3 volumes + L 3 + Petit Atlas 1 072 F 880 F  
 LAROUSSE + L 1 + 315 F 270 F  
 Dictionnaire HACHETTE 260 F



LIBRAIRIE  
 PAPETERIE  
 STYLOS

J.-C. MARY

10, av. du Général-de-Gaulle  
 35300 FOUGÈRES T. 99.75.40

Grand choix de  
 Jeux éducatifs, Puzzles et Articles cadeau  
 à tous les prix

A FOUGÈRES  
 L'ATELIER - PHOTO  
 Jean-Luc BARBELETTE  
 8 BLD MARECHAL - LECLERC  
 MARIAGE - PORTRAIT - REPORTAGE

REVÊTEMENTS  
 SOLS et MURS  
**Durocher**  
 et fils  
 PEINTURE  
 VITRERIE  
 TAPISSERIE  
 5, rue du Beffroi - Tél. 99.03.87 - 35304 FOUGÈRES  
 Magasin : 22, rue Nationale

Madame J. JUBAN  
 Disques - Cassettes  
 6, boulevard Jean-Jaurès  
 35300 FOUGÈRES  
 Tél. : 99.00.63

Vous qui vous intéressez au Pays, vous vous devez de lire :  
**FOUGÈRES, le Pays et les Hommes**, de Bernard Heudré

un ouvrage de 216 pages, illustré de 32 documents  
Prélude-poème de Robert Moreau

Couverture quadrichromie  
d'après une peinture inédite de Xavier Le Marois

Photographies de J.-L. Barbelette

Vendu 98,00 francs à LA

## MAISON DE LA PRESSE

10, bd Mal-Leclerc - FOUGERES - Tél. 99.38.81

**Brocante  
du  
Bois Gilles**

**Guy HUBEAU**

ACHAT - VENTE

Ouvert tous les jours

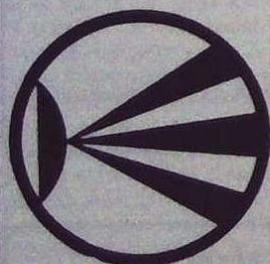
R.N. 12 - 35140 LA CHAPELLE SAINT-AUBERT  
Tél. (16.99) 98.85.31

**pinto  
et fils**  
**2 services**

**l'entreprise**

**et... "le coup  
de main"**

ZAC GUÉNAUDIÈRE 99.23.74 - 99.04.24 FOUGERES



**j.b. plantade  
OPTICIEN**

Nettoyer aux ultra-sons  
vos lunettes

- les ajuster
- vérifier votre acuité visuelle

CE SONT  
DES SERVICES GRATUITS

**OPTIQUE  
PLANTADE**

FOUGERES



**GALERIE D'ART  
ENCADREMENTS**

**Gravures anciennes  
Tableaux anciens**

4, boulevard Saint-Germain - 35500 FOUGERES  
Tél. : (99) 99.30.98